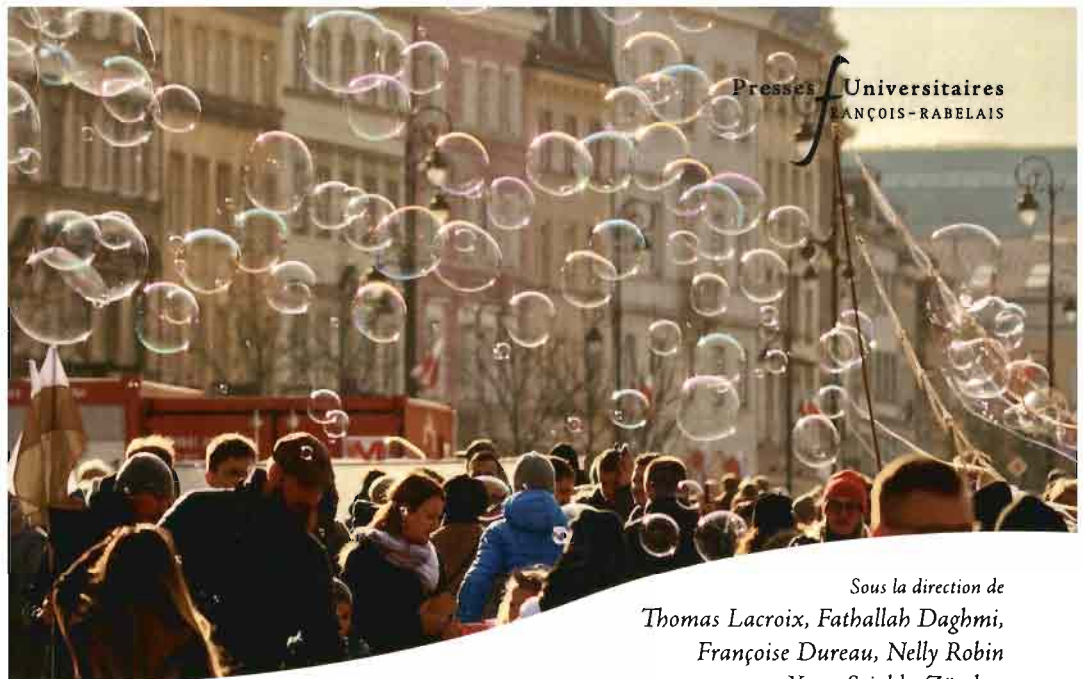




Presses Universitaires
FRANÇOIS-RABELAIS

Sous la direction de
Thomas Lacroix, Fathallah Daghami,
Françoise Dureau, Nelly Robin
et Yann Scioldo-Zürcher

Penser les migrations

pour repenser la société



Penser les migrations

pour repenser la société

Collection «Migrations»

Dirigée par

Hélène BERTHELEU (Université François-Rabelais),

Thomas LACROIX (Université de Poitiers)

Ancrée dans l'actualité, et destinée à éclairer les processus historiques, anthropologiques, géographiques, sociologiques, socio-politiques, socio-linguistiques... qui impliquent des migrants, «Migrations» est une collection résolument pluridisciplinaire. Elle a pour objectif de proposer des clés d'analyse des dynamiques migratoires, qu'il s'agisse d'en comprendre les acteurs, les contextes ou plus largement les phénomènes sociaux, politiques, économiques, religieux ou culturels que ces mobilités contribuent à produire.

La collection «Migrations» souhaite donner une plus grande visibilité à ce champ de recherche en offrant des ouvrages issus de travaux habituellement publiés de façon éparse et confidentielle (monographies, synthèses, travaux collectifs, thèses, traductions...).

Il s'agit de favoriser la diffusion des connaissances scientifiques vers un public large, que ce soit à destination de chercheurs et étudiants, mais aussi de professionnels du travail social, de l'éducation, de la culture et du patrimoine, du monde politique... et aussi de l'ensemble des citoyens.

Dans la même collection

Simon Mastrangelo, *Émigrer en quête de dignité*, 2019

Anne Damon-Guillot, Talia Bachir Loopuyt (dir.), *Une pluralité audible?*, 2019

Yann Scioldo-Zürcher, Marie-Antoinette Hily, Emmanuel Ma Mung (dir.),
Étudier les migrations internationales, 2019

Maëlle Maugendre, *Femmes en exil*, 2019

Guillaume Étienne, *Histoires de migrations*, 2017

Clara Lecadet, *Le manifeste des expulsés*, 2016

Ewa Tartakowsky, *Les Juifs et le Maghreb*, 2016

Guillaume Étienne, *Les sauveurs de Sainte Solange*, 2015

Sous la direction de
Thomas Lacroix, Fathallah Daghami,
Françoise Dureau, Nelly Robin
et Yann Scioldo-Zürcher

Penser les migrations

pour repenser la société

Collection «Migrations»
Presses universitaires François-Rabelais
2020

Illustrations de couverture

Photo (haut de page) – Foule.

Photo (bas de page) – Métro londonien.

Maquette Charlotte Boutreux – PUFR

Couverture Charlotte Boutreux – PUFR

Relecture Émeline Guibert pour le compte des PUFR

Mise en page Pauline Borde pour le compte des PUFR

© Tous droits réservés, 2020

ISBN : 978-2-86906-735-6

ISSN : 2492-4970

Dépôt légal : 1^{er} semestre 2020

Presses universitaires François-Rabelais

60 rue du Plat d'Étain – BP 12050 – 37020 Tours cedex 1 – France

pufr-editions.fr

Sommaire

Introduction générale	II
Thomas Lacroix	

PARTIE I. L'État et les institutions face aux flux migratoires

Introduction	25
Thomas Lacroix, Nelly Robin	

Chapitre 1	
L'exil des Kurdes d'Iran, de Syrie et de Turquie au Kurdistan d'Irak	29
Cyril Roussel	

Chapitre 2	
Vies familiales en sursis. Des extensions de l'illégalité migratoire aux États-Unis	45
Carolina Sanchez Boe	

Chapitre 3	
Les syndicats canadiens entre refus de l'immigration et protection des immigrés	59
Leyla Sall	

Chapitre 4	
Champs littéraires de la diaspora judéo-maghrébine.	
Canada, France, Israël	73
Ewa Tartakowsky	

PARTIE II. Migrations et mobilité sociale : s'internationaliser pour prendre position ?

Introduction.....	89
Fathallah Daghami, Étienne Gérard	

Chapitre 5	
La marchandisation universitaire de la migration.	
L'exemple canadien en Afrique	95
Kevin Mary	

Chapitre 6	
Les médecins à diplôme étranger en France.	
Entre non-revendication et quête de reconnaissance.....	III
Francesca Sirna	

Chapitre 7	
Les réseaux socio-scientifiques de jeunes chercheurs	
au prisme de leur mobilité internationale	125
Marie Sautier, Dominique Vinck, Nicky Le Feuvre	

Chapitre 8	
Migrations marocaines, du colonial au global	143
Michel Peraldi	

PARTIE III. Saisir les parcours de vie du local au global

Introduction	161
Isabelle André-Poyaud, Christophe Imbert, Yann Scioldo-Zürcher	

Chapitre 9

Parcours migratoires des *harraga* tunisiens.

Entre contraintes et opportunités	167
Monika Salzbrunn, Farida Souiah, Simon Mastrangelo	

Chapitre 10

La matrice biographique pour articuler les parcours et les reconfigurations d'un espace migratoire.....

	183
Céline Bergeon, Naïk Miret	

Chapitre 11

Entre immigration et militantisme. Interactions entre le monde associatif et celui de la recherche.....

	199
Claire Lévy-Vroelant, Tatiana Sagatni	

PARTIE IV. Migration, logement et espace public : prendre place dans la ville

Introduction	219
Florence Boyer, Françoise Dureau	

Chapitre 12

Commerce et migrations.

Pratiques et jeux d'identification

dans huit espaces marchands parisiens	225
--	-----

Hadrien Dubucs, Lucine Endelstein

Chapitre 13

- Buenos Aires, un nouveau terrain de jeu
pour les marchands ambulants sénégalais 239**
Régis Minvielle

Chapitre 14

- Mobilité et usages des espaces publics.
Un dispositif de collecte testé à Valence et Beyrouth..... 251**
Françoise Dureau, Naïk Mîret,
Antía Pérez-Caramés, Francisco Torres Perez

Chapitre 15

- Visibilités et invisibilités des Français
à Essouira et Marrakech [Maroc]..... 267**
Liza Terrazzoni

Chapitre 16

- Les Roms roumains à « El Cabanyal » [Valence].
Politique urbaine, migrations et logement..... 281**
Francisco Torres Perez, Miguel Monsell Liern

Postface

- Un petit détour personnel..... 295**
Jean-Pierre Olivier de Sardan

- Présentation des auteurs..... 303**

Annexe

- Composition des comités d'organisation et scientifique 315**

Thomas Lacroix

Introduction générale

La production scientifique traitant des migrations internationales, encore réduite dans les années 1980, est aujourd'hui foisonnante. Le laboratoire MIGRINTER (Migrations internationales), dont le champ de recherche couvre des domaines divers tels que les circulations, les diasporas et les mobilités urbaines a, au cours des trois décennies passées, marqué de son empreinte originale les méthodologies de recherche portant sur les migrations internationales. Afin de célébrer les trente ans d'activité de ce laboratoire, a été organisé un colloque à l'université de Poitiers¹ se voulant un point de rencontre entre spécialistes des migrations, chercheurs en sciences sociales de tous horizons disciplinaires, spécialistes et non spécialistes des migrations, jeunes chercheurs et chercheurs plus expérimentés, mais aussi acteurs associatifs, syndicalistes et artistes. Cette volonté « d'ouverture » s'inscrit alors dans le contexte fortement médiatisé d'afflux de réfugiés en provenance du Moyen-Orient et de l'Afrique et, plus généralement, dans celui d'une politisation croissante de la question migratoire.

Cet ouvrage s'inscrit dans la continuité de cet événement. L'objectif est ici d'examiner les points de rencontre entre la recherche sur les migrations internationales et les sciences de l'Homme et de la Société². Il se décline à partir de quelques-unes des thématiques qui ont été travaillées

par les questions afférentes aux migrations : l'organisation et l'activité de l'État dans un contexte de globalisation des flux humains; les nouveaux rapports sociaux qui se nouent au sein des marchés du travail; la déclinaison des trajectoires spatiales en deçà et au-delà des frontières; la production de la ville dans la matrice que constituent l'espace public et le logement. Le croisement entre sciences sociales et sciences de la migration sera donc abordé dans la diversité de ses objets : l'espace, le politique, l'urbain, l'économique, mais aussi la littérature, l'histoire ou les positionnements méthodologiques.

Cette introduction retrace l'émergence du champ d'étude des migrations internationales, puis s'interroge sur le dialogue entre sciences sociales et études des migrations : en quoi l'analyse des migrations internationales éclaire-t-elle l'idée de société?

Les études migratoires : émergence et consolidation d'un champ scientifique

Les premières études sur l'immigration remontent à la fin du XIX^e siècle (Ravenstein, 1885) et dans les travaux fondateurs de l'École de Chicago, mais c'est au cours des décennies 1970 et 1980 que l'étude de ce phénomène est devenue un domaine de recherche à part entière. On observe alors l'institutionnalisation de laboratoires de recherche, le financement public de programmes scientifiques, la tenue de colloques, et la création de revues dédiées. En France, c'est pendant cette période que furent publiés certains textes clés de l'étude des migrations, que ce soit en sociologie, géographie, histoire, science politique, anthropologie, démographie ou économie³.

La première équipe pluridisciplinaire, l'ERMI (Équipe de recherche sur la main-d'œuvre immigrée), est constituée en 1971 au Centre d'études sociologiques. Le GRECO 13⁴ «Migrations internationales», créé quant à lui à la fin des années 1970, rassemble des chercheurs alors éparpillés entre différentes équipes : ce groupement donne visibilité et cohérence à une thématique jusqu'alors considérée comme secondaire. C'est dans ce contexte qu'est créé, en 1985, le laboratoire MIGRINTER, à l'université de Poitiers par le géographe Gildas Simon. Un second laboratoire, l'URMIS (Unité de Recherche Migrations et Société) est inauguré en 1990 autour, notamment, des sociologues Maryse Tripier, Catherine Quiminal et Véronique de

Rudder. Aucun autre laboratoire spécifiquement dédié à l'étude des migrations ne fut créé en France ; toutefois le champ d'étude gagne en ampleur à travers la multiplication d'axes et d'équipes spécialisés au sein d'unités de recherche, notamment à Paris le CERI⁵, le CEPED⁶, l'unité de recherche migration à l'INED⁷, le CADIS⁸, mais aussi à Toulouse (UMR LISST⁹), Aix-en-Provence et Marseille (UMR TELEMME¹⁰, LPED¹¹, LAMES¹²) et Montpellier (UMR ART-DEV¹³), etc. On observe la même tendance en Europe, et au-delà. À titre d'illustration, le réseau IMISCOE (*International Migration and Social Cohesion in Europe*) rassemble aujourd'hui 51 équipes de pays européens.

Cette institutionnalisation s'accompagne alors d'un accroissement de l'offre de formations (masters et programmes doctoraux) portant sur la compréhension des phénomènes migratoires. Un même constat se fait pour le nombre de revues créées. Les premières ont été impulsées par les réseaux catholiques – dont les Scalabrini – il y a un demi-siècle : *International Migration Review* (1964) aux États-Unis, *Studi Emigrazione* (1964) en Italie et *Hommes et Migrations* (1965) en France – elle-même issue des *Cahiers Nord-Africains* – et plus récemment *Migrations Société* (1989) à Paris, *Migraciones* (1996) à Madrid. En Grande-Bretagne, les premières revues académiques importantes paraissent dans les années 1970 : *New Community* en 1972 (devenant *Journal of Ethnic and Migration Studies* en 1998), *Ethnic and Racial Studies* en 1977. En France, la *Revue européenne des migrations internationales* est créée en même temps que MIGRINTER en 1985. À travers la décennie 2000 enfin, on observe une multiplication de titres relatifs aux migrations : *Comparative Migration Studies* est la revue du réseau IMISCOE ; *Migration Studies* est le produit du pôle de recherche sur les migrations de l'université d'Oxford ; *Migraciones Internacionales* est associée au Colegio de la Frontera Norte au Mexique ; en France, *Diasporas* est créée à Toulouse par le laboratoire LISST. Parallèlement, les revues thématiques ou disciplinaires non spécialisées sur les migrations intègrent une part croissante d'articles traitant des questions migratoires. Cela est vrai en France (*Population*, *L'espace géographique*, *Le Mouvement social*, *Espaces et sociétés*, etc.), comme à l'étranger (*Mobilities*, *Global Networks*, *Population Space and Place* ou *Citizenship studies*, etc.).

Les études migratoires se sont constituées comme champ d'étude identifié sans pour autant s'être construites comme nouvelle discipline. En poursuivant sa consolidation à la fois scientifique et institutionnelle,

l'horizon disciplinaire des études migratoires ne cesse de s'élargir. Elles incorporent non seulement les disciplines des sciences sociales mais aussi la psychologie, le droit, la philosophie ou les études artistiques. Ce faisant, les chercheurs produisent un référentiel thématique et conceptuel partagé. Ce dernier s'est enrichi au fil des décennies, accompagnant les évolutions des phénomènes migratoires, les changements d'orientations politiques ou simplement les débats intellectuels qui ont animé les sciences de la société. On peut ainsi distinguer trois grands domaines qui structurent les études migratoires. Le premier s'intéresse à « l'intégration » des immigrants dans leur pays d'accueil. Émergeant avec les études urbaines de l'École de Chicago dans les années 1920, il fut, après la Seconde Guerre mondiale, influencé par la sociologie marxiste en se focalisant sur les relations de travail. Au cours des années 1990, il a pris un tournant quantitatif en lien avec la multiplication de la production de données concernant les étrangers en Europe et en Amérique du Nord. Le second grand domaine porte sur les facteurs et les conséquences de la migration en lien avec le développement des pays de départ. Cette question – qui a émergé dans les années 1950 – fut, jusque dans les années 1990, l'objet de débats entre économistes libéraux et marxistes institutionnalistes : les premiers conçoivent les flux migratoires comme la conséquence d'un différentiel économique entre pays de départ et d'accueil, tandis que les seconds inscrivent ce même différentiel dans une relation de pouvoir Nord/Sud. Plus récemment, le débat s'est centré sur la question des transferts monétaires qui ont connu une croissance exponentielle au cours des deux dernières décennies. Enfin, le troisième domaine, qui a accompagné l'essor des études sur la mondialisation, est d'émergence plus récente. Il porte sur les pratiques animées par les migrants entre les pays d'accueil et de départ, ainsi que sur les dynamiques de « l'entre-deux » : la circulation – suscitée par la migration – des personnes, des biens et des idées. Ce domaine inclut les études sur le transnationalisme, les diasporas et la circulation migratoire. En d'autres termes, l'intégration, la relation entre migration et développement, la circulation transnationale, constituent les trois pôles entre lesquels se situent les travaux sur les migrations.

L'apport des études migratoires aux sciences sociales : repenser la société dans un monde globalisé

La constitution des études migratoires en tant que champ scientifique ne résulte pas d'une rupture avec le reste des recherches sur les sociétés humaines. Bien au contraire, les recherches sont indissociables d'un dialogue entretenu avec les sciences sociales et les études littéraires (Barbour *et al.*, 2014). Inversement, de par l'importance croissante de la problématique prise par la mondialisation, les sciences sociales ont largement puisé dans les avancées produites par les chercheurs sur les migrations : on peut citer le courant de l'histoire globale (Subrahmanyam, 2002) ou les travaux sur les villes globales (Sassen, 1991).

Il n'est pas possible, dans cette introduction, de faire un bilan exhaustif de la place conceptuelle et méthodologique des études migratoires au sein des sciences humaines et sociales¹⁴. Le lecteur en trouvera néanmoins des éléments au fil des chapitres de cet ouvrage. L'intention est ici de présenter une réflexion sur la façon dont les études migratoires ont contribué à renouveler le concept de société ; d'autant que celui-ci fut l'objet d'une vive critique au cours des années 1990. S'il n'existe pas de définition canonique de la société, on s'entend généralement pour la comprendre comme un groupe d'individus unis par un système d'interdépendances, de normes et une culture commune. Les différents auteurs ont pu mettre l'accent sur une dimension spécifique des constructions sociétales : la centralité des représentations culturelles et de l'habitus chez Bourdieu, de l'État chez Norbert Elias, du pouvoir incorporé chez Michel Foucault, des échanges réciproques chez Marcel Mauss, de la socialisation chez Bernard Lahire, etc. Il en ressort une conception de la société comme une entité sociale complexe et délimitée par le jeu d'une culture commune, d'une économie (qu'elle soit marchande ou du don) et de la tutelle d'un appareil politique. Or, cette vision de la société comme système clos sur lui-même fut mise à mal par la globalisation, le délitement des États-providence et l'émergence d'organisations transnationales telles que les entreprises multinationales ou les diasporas. Certains ont été jusqu'à annoncer « la fin de la société » (Touraine, 2013). Les études migratoires ne sont pas étrangères à cette remise en question – voire à cette disqualification du concept de

société –, qui est explicite, par exemple, dans le courant des études transnationales. Nina Glick Schiller et Peggy Levitt affirment ainsi :

[N]ous situons notre approche des études migratoires au sein d'un projet intellectuel plus vaste, porté par les spécialistes des processus transnationaux dans de nombreux domaines, visant à repenser et formuler un concept de société de telle façon que celle-ci ne soit plus automatiquement assimilée avec les frontières d'un seul État-Nation¹⁵ (Levitt et Glick Schiller, 2004, p. 1002).

Les travaux sur le transnationalisme migratoire mettent en évidence les liens durables maintenus par les migrants avec leur pays d'origine ou avec d'autres pays d'accueil. Les nouvelles technologies, la diminution des coûts de transport offrent aux individus la possibilité de s'installer dans un espace tout en continuant à interagir avec d'autres par-delà les frontières : la contiguïté spatiale n'est pas une condition nécessaire à la continuité sociale. L'un des apports des travaux sur le transnationalisme est d'ordre épistémologique : ils critiquent le « nationalisme méthodologique ». Ce dernier peut se définir comme la tendance implicite à considérer l'État et son territoire comme l'espace naturel de réalisation des phénomènes sociaux (Wimmer et Glick Schiller, 2003). Ce positionnement, à présent couramment critiqué dans les recherches transnationalistes, est proche de l'idée de « pensée d'État » développée par Pierre Bourdieu et Abdelmalek Sayad (Sayad, 1999 ; Lacroix, 2018). La statistique publique et les travaux qui en sont issus entretiennent ce nationalisme méthodologique. Ils conduisent à invisibiliser les phénomènes sociaux qui n'épousent pas les contours des États, notamment ceux portés par les migrants. De nouvelles méthodologies, qui permettent de dépasser ces approches traditionnelles, sont au cœur du renouvellement de la pensée sur la société. Les études migratoires ont été l'occasion de diverses expérimentations allant dans ce sens.

Les approches qualitatives ont été privilégiées pour contourner les limites imposées par les statistiques nationales. L'ethnographie multi-située, théorisée par George Marcus (Marcus, 1995), est largement utilisée par les jeunes chercheurs (Gadras et Milazzo, 2016 ; Mazzucato, 2010) pour rendre compte des rapports qui peuvent se nouer entre des espaces distants. Les travaux quantitatifs sont en renouvellement. Ils se fondaient depuis longtemps sur le croisement de données nationales, effectué par des

institutions soit régionales (Eurostat), soit internationales (OCDE, ONU, Banque mondiale, etc.). Cet exercice d'agrégation des données a toutefois ses limites, du fait de leur faible comparabilité et de leur incapacité à saisir les pratiques de pluri-résidence ainsi que les dynamiques transfrontalières. Un nombre croissant d'enquêtes produisent des données qui permettent de surmonter ces limites : c'est notamment le cas des enquêtes qui incorporent dans leur dispositif méthodologique des instruments innovants tels que les entretiens biographiques qui retranscrivent les parcours des individus au cours de leur vie (Dureau et Imbert, 2014).

Plusieurs chapitres de cet ouvrage reviennent sur ces apports méthodologiques. Certains portent leur attention sur ce qui constitue la principale difficulté dans l'appréhension des dynamiques transnationales : les parcours des acteurs migrants. Monika Salzbrunn, Simon Mastrangelo et Farida Souiah les abordent pour les personnes sans visa, tandis que Céline Bergeon et Naïk Miret s'intéressent à celles qui, en dépit de migrations parfois anciennes, sont toujours inscrites dans un espace relationnel transfrontalier. Claire Lévy-Vroelant et Tatiana Sagatni traitent, quant à elles, de la trajectoire des migrants dans la société d'accueil. D'autres chapitres abordent un deuxième défi : saisir les rapports entre migrants et non-migrants dans les espaces du quotidien. Françoise Dureau, Naïk Miret, Antia Pérez Caramés et Francisco Torres Perez proposent un dispositif méthodologique adapté à cet enjeu. Régis Minvielle, Lucine Endelstein et Hadrien Dubucs illustrent cette approche depuis les activités commerciales ; Liza Terrazzoni, Francisco Torres et Miguel Monsell depuis les logements.

De même, sur le plan économique, les immigrants marquent, par leurs activités commerciales, les paysages des grandes villes d'installation et leurs périphéries. Ces quartiers (tels ceux enquêtés à Paris dans cet ouvrage) pratiqués quotidiennement par les citoyens possèdent des ramifications internationales qui permettent à ces commerces « ethniques » d'être alimentés en produits les plus divers.

Les études migratoires ont ainsi permis de documenter des dynamiques transfrontalières jusqu'alors mal connues. Ces observations ne remettent pas en question l'importance des « sociétés » comme mode de structuration des groupes sociaux. Pour autant, il n'est plus possible de considérer la « société » comme un ensemble clos sur lui-même. Les études migratoires mettent désormais en évidence la société comme système ouvert dans lequel chacune de ses composantes (une économie, un appareil politique,

une société civile, un système de représentations culturelles, le champ des relations interpersonnelles, etc.) maintient des relations denses et structurantes au-delà de ses limites. Les sociétés se pensent aussi bien dans leurs articulations internes que dans leurs interrelations. Les recherches montrent que chacune des composantes sociétales, transformées par la globalisation, ont développé des liens qui dépassent les frontières. L'État lui-même est transformé par la diffusion de sa population dans le monde et par l'installation d'immigrants sur son territoire. Dans les États de départ, de nouvelles administrations sont créées pour maintenir leur souveraineté auprès des populations expatriées (Gamlen, 2008). Dans les États d'accueil, le politique intervient pour gérer une tension entre les besoins économiques en main-d'œuvre et une opinion publique souvent hostile. Le contrôle migratoire, dont les ramifications se prolongent jusque dans les pays d'origine, agit dès lors comme une politique de production de la frontière qui décide qui est légitime dans son intention d'immigrer et de s'installer, comme le montrent Cyril Roussel sur le cas du Kurdistan d'Irak et Carolina Sanchez Boe à propos des États-Unis.

Une société ne se résume cependant pas à ses institutions publiques : elle est aussi le produit des échanges interpersonnels organisés par des institutions sociales telles que la famille, la classe, le clan, la caste, etc. Les études montrent comment elles ont été transformées par la globalisation migratoire. C'est le cas des familles transnationales, dont les membres sont répartis entre différents États (Razy et Baby-Collin, 2011). Ces familles sont aujourd'hui au cœur de l'une des plus importantes circulations financières au monde : les transferts des migrants ont atteint, en 2018, selon la Banque mondiale, 689 milliards de dollars, soit au moins trois fois l'aide publique au développement. C'est aussi le cas des castes indiennes : elles sont désormais des structures diasporiques qui gèrent les alliances maritales entre familles à l'échelle du globe.

Plusieurs chapitres de cet ouvrage présentent la façon dont les classes populaires, moyennes et supérieures utilisent, chacune à leur façon, les ressources de la mobilité en fonction de leurs capacités respectives. La mobilité peut être adossée soit à un parcours de formation, comme l'étudiant Kevin Mary ou encore Marie Sautier, Dominique Vinck et Nicky Le Feuvre, soit à une carrière professionnelle. Pour Michel Peraldi, la mobilité internationale est devenue un trait distinctif des classes moyennes dans les pays de départ. Le sociologue en donne une illustration avec

l'exemple marocain. Dans les pays d'accueil, l'insertion des migrants sur le marché du travail n'est pas sans effet sur les rapports sociaux. Les travailleurs immigrés ont représenté une équation complexe pour les syndicats. Leyla Sall le rappelle à travers l'exemple canadien qui expose la position ambivalente des représentants syndicaux : ils se positionnent à la fois contre l'immigration et pour les droits des migrants. Un autre exemple est étudié par Francesca Sirna qui montre comment, parmi les médecins étrangers en France, se forme une identité professionnelle en marge des structures syndicales traditionnelles.

Entre ces deux pôles que sont les États et les acteurs individuels, les organisations collectives – telles que les associations de la société civile ou encore les entreprises – contribuent à la consolidation de groupes sociaux multi-situés. Pour les entreprises, les immigrés constituent une ressource rentable. Cela est vrai pour celles qui utilisent de la main-d'œuvre étrangère, mais aussi, de plus en plus, pour les universités qui s'efforcent de « capter » des étudiants internationaux : Kevin Mary présente ici l'exemple des universités canadiennes.

Ces organisations collectives permettent non seulement la circulation de l'argent et des personnes, mais aussi celle d'idées, de modèles culturels et sociaux, de principes religieux, de symboles. Ces « transferts sociaux » (Levitt, 2005), ainsi nommés par opposition aux transferts financiers, alimentent des champs culturels et politiques aux extensions internationales. Ewa Tartakowski propose ici un travail sur la production littéraire judéo-maghrébine, comprise comme une identité transnationale : elle montre comment celle-ci se construit en interaction avec l'environnement socio-politique des États d'installation.

Par ailleurs, la recherche a largement documenté les mobilisations politiques des diasporas en direction des pays d'origine (Østergaard-Nielsen, 2003). La reconnaissance de la double nationalité par un nombre croissant d'États et la possibilité du vote à distance ont multiplié les possibilités d'intervention depuis l'étranger dans le champ politique national (Jaulin et Smith, 2015). Il n'est pas rare de voir des leaders politiques faire campagne à l'étranger pour s'attirer les faveurs des électeurs.

De l'État au quartier, de l'économie familiale à la formation des groupes sociaux, les études migratoires nous renseignent sur la façon dont les sociétés sont transformées par la globalisation contemporaine. Les spécialistes des migrations ont développé des outils théoriques et méthodologiques

qui permettent de voir et comprendre les extensions transfrontalières des phénomènes sociaux les plus courants. Les migrations constituent un indicateur fondamental des transformations sociales en cours. Comprendre autrement les sociétés en se départissant d'une vision limitée par les découpages frontaliers est une entreprise au cœur du dialogue entre études migratoires et sciences sociales.

NOTES

1 Le colloque s'est tenu du 22 au 24 juin 2016 à la Maison des Sciences de l'Homme et de la Société de Poitiers. Il a rassemblé plus de 200 personnes dont une grande partie de jeunes chercheurs. La composition des conseils scientifique et d'organisation est en annexe de cet ouvrage. Pour plus d'information : <https://migrinter30ans.sciencesconf.org> [consulté le 16.10.2018].

2 Pour en signifier l'esprit, voici un extrait de l'appel à contribution de ce colloque : « Tout en se structurant en champ autonome, les études migratoires irriguent et renouvellent les questionnements scientifiques plus généraux des sciences sociales. Toutes les disciplines sont à présent concernées : la géographie, l'histoire, la démographie, la sociologie, l'anthropologie, l'économie, mais aussi la philosophie, la linguistique, la psychologie, la littérature... Une partie importante des avancées théoriques et épistémologiques sont aujourd'hui redevables de l'analyse des phénomènes migratoires. L'anthropologie postcoloniale, les approches multi-situées, le transnationalisme, les nouvelles approches de l'identité, l'histoire globale, sont autant de nouveaux champs scientifiques dont la fondation repose sur la critique d'une vision sédentaire des sociétés et des cultures. L'étude des migrations internationales offre une alternative au nationalisme méthodologique qui a longtemps structuré les sciences sociales. Ce champ constitue un prisme à partir duquel sont reconsidérés les États, la société, les identités individuelles ou collectives, les pratiques artistiques, mais aussi notre rapport à l'espace et au temps, au point que l'on évoque aujourd'hui un "paradigme migratoire" ».

3 Pour une synthèse de l'évolution des recherches sur les migrations depuis la parution de ces textes fondateurs, le lecteur pourra se référer à l'ouvrage coordonné par Yann Scioldo-Zürcher *et al.* (2019).

4 Groupement de recherches coordonnées.

5 Centre de recherches internationales (Sciences Po Paris, CNRS).

6 Centre Population et Développement (Institut de recherche pour le développement, université Paris 5, Institut national d'études démographiques).

7 UR 08 Migrations internationales et minorités, Institut national d'études démographiques.

8 Centre d'analyse et d'intervention sociologique (École des hautes études en sciences sociales).

9 Laboratoire Interdisciplinaire Solidarités, Sociétés, Territoires (université Toulouse Jean-Jaurès, CNRS, École des hautes études en sciences sociales).

10 Temps, Espace, Langage, Europe Méridionale, Méditerranée (université Aix-Marseille, CNRS).

- 11 Laboratoire Population Environnement Développement (université Aix-Marseille, Institut de recherche pour le développement).
- 12 Laboratoire méditerranéen de sociologie (université Aix-Marseille, CNRS).
- 13 Acteurs, ressources et territoires dans le développement (université de Montpellier, université de Perpignan, CNRS).
- 14 Voir notamment l'ouvrage de synthèse, récemment publié dans cette même collection, coordonné par Yann Scioldo-Zürcher (Scioldo-Zürcher *et al.*, 2019).
- 15 « *We locate our approach to migration research within a larger intellectual project, taken up by scholars of transnational processes in many fields, to rethink and formulate the concept of society such that it is no longer automatically equated with the boundaries of a single nation state* ».

BIBLIOGRAPHIE

- Barbour Sarah, Howard David, Lacroix Thomas, et Misrahi Barak Judith, *Diasporas, Cultures of Mobilities, «Race»: Diaspora, Memory and Intimacy*, Montpellier, Pocopages/Presses Universitaires de la Méditerranée, 2014.
- Beauchemin Cris, Hamel Christelle, et Simon Patrick, *Trajectoires et origines : enquête sur la diversité des populations en France*, Paris, Ined éditions, 2016.
- Courgeau Daniel, *Méthodes de mesure de la mobilité spatiale. Migrations internes, mobilité temporaire, navettes*, Paris, Ined/Presses Universitaires de France, 1988.
- Dureau Françoise, Imbert Christophe, «L'approche biographique des mobilités résidentielles», in Imbert C., Dubucs H., Dureau F., Giroud M., *D'une métropole à l'autre. Pratiques urbaines et circulations dans l'espace européen*, Paris, Armand Colin, coll. «Recherches», 2014, p. 33-79.
- Gadras Mike, Milazzo Josepha, «L'ajustement méthodologique comme fabrique critique du savoir dans les études migratoires», *e-Migrinter*, n° 14, 2016 (mars), en ligne : <http://journals.openedition.org/e-migrinter/686>
- Gamlen Alan, «The emigration state and the modern geopolitical imagination», *Political Geography*, 27(8): 840-56, 2008.
- Jaulin Thibaut, Smith Étienne, «Généralisation et pratiques du vote à distance. Introduction thématique», *Afrique contemporaine*, n° 4, 2015, p. 11-34.
- Lacroix Thomas, «Le Transnationalisme. Espace, Temps, Politique», Habilitation à Diriger des Recherches, Marne-la-Vallée, Université de Marne-la-Vallée, 2018.
- Levitt Peggy, «Social remittances, culture as a development tool», 7, Inter-American Development Bank, 2005.
- Levitt Peggy, Glick Schiller Nina, «Conceptualizing Simultaneity: A Transnational Social Field Perspective on Society», *International Migration Review* 38(3): 1002-1039, 2004.
- Ma Mung Emmanuel, «Le point de vue de l'autonomie dans l'étude des migrations internationales : "penser de l'intérieur" les phénomènes de mobilité», in Dureau F., Hily M.-A., *Les mondes de la mobilité*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2009, p. 25-38.
- Ma Mung Emmanuel, Dorai Mohamed Kamel, Hily Marie-Antoinette, Loyer Frantz, *Bilan des travaux sur la circulation migratoire. Rapport final, commandé par le ministère de la Solidarité et de l'Emploi, Direction de la Population et des Migrations (DPM), rapport*, Poitiers, CNRS-Migrations Internationales Espaces et Sociétés MIGRINTER, 1998.

- Marcus George, «Ethnography in/of the World System: The Emergence of Multi-Sited Ethnography», *Annual Review of Anthropology*, 24: 95-117, 1995.
- Mazzucato Valentina, «Operationalising transnational migrant networks through a simultaneous matched sample methodology», in Bauböck R., Faist T., *Diaspora and Transnationalism. Concepts, Theories and Methods*, Amsterdam, Amsterdam University Press, 2010, p. 205-227.
- Noiriel Gérard, *Le creuset français : Histoire de l'immigration XIX^e-XX^e*, Paris, Le Seuil, 1988.
- Østergaard-Nielsen Eva, «The Politics of Migrants' Transnational Political Practices», *International Migration Review*, 37(3): 760-86, 2003, en ligne : <https://doi.org/10.1111/j.1747-7379.2003.tb00157.x>
- Ravenstein Ernst Georg, «The Laws of Migration», *Journal of Statistical Society of London*, 48(2): 167-235, 1885.
- Razy Élodie, Baby-Collin Virginie, «La famille transnationale dans tous ses états», *Autrepart*, 1(57-58): 7-22, 2011.
- Sassen Saskia, *The global city : New York, London, Tokyo*, Princeton NJ, Princeton University Press, 1991.
- Sayad Abdelmalek, «Qu'est-ce qu'un immigré ?», *Peuples méditerranéens*, n°7, 1979, p. 3-23.
- , «Immigration et "pensée d'États"», *Actes de la recherche en Sciences sociales*, n° 129, 1999, p. 5-14.
- Scioldo-Zürcher Yann, Hily Marie-Antoinette, Ma Mung Emmanuel (dir.), *Étudier les migrations internationales*, Tours, Presses Universitaires François-Rabelais, coll. «Migrations», 2019.
- Sheller Mimi, Urry John, «The new mobilities paradigm», *Environment and planning*, 38(2): 207-226, 2006.
- Simon Gildas, «L'espace des travailleurs tunisiens : structures et fonctionnements d'un champ migratoire international», thèse de doctorat, Poitiers, Université de Poitiers, 1979.
- Subrahmanyam Sanjay, *The Political Economy of Commerce : Southern India 1500-1650*, Cambridge, Cambridge University Press, 2002.
- Tapinos Georges, *Économie des migrations internationales*, Paris, Economica, 1974.
- Tarrius Alain, *Anthropologie du mouvement*, Orléans, Paradigme, 1989.
- , *Arabes de France dans l'économie mondiale souterraine*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, 1995.
- Touraine Alain, *La fin des sociétés*, Paris, Le Seuil, coll. «La couleur des idées», 2013.
- Wihtol de Wenden Catherine, *Les immigrés et la politique, Cinquante ans d'évolution*, Paris, Presses de la FNSP, 1988.
- Wimmer Andreas, Glick Schiller Nina, «Methodological Nationalism, the Social Sciences and the study of Migration: An Essay in Historical Epistemology», *International Migration Review*, 37(3): 576-610, 2003.

~ PARTIE I
L'État et les institutions
face aux flux migratoires

Thomas Lacroix, Nelly Robin

Introduction

Le rôle de l'État dans la gestion des flux migratoires a été réévalué au cours de ces dernières années. Les médias ont largement couvert les effets aux frontières d'une politique cherchant à filtrer et refouler des migrants traversant la Méditerranée. Mais le traitement de l'immigration ne se limite pas aux frontières et les chapitres de cette partie mettent en évidence le rôle de l'État dans la production de l'étranger, même lorsque ces derniers sont installés de longue date dans le pays d'accueil. La dichotomie entre étrangers et nationaux n'est pas une ligne de partage « naturelle », mais une construction de politique publique aux contours plus ou moins flous.

La perception de l'exil et de l'exilé apparaît comme une notion ambiguë, polyvalente, qui tantôt légitime la venue de personnes perçues comme vulnérables, tantôt illégitime la présence d'immigrants indésirables. C'est le cas des Kurdes de Syrie ou de Turquie, accueillis par le Kurdistan irakien à partir de 1991, et plus encore depuis la chute de Saddam Hussein. La politique d'accueil du Kurdistan irakien fait écho à celle entreprise depuis 1947 par l'État d'Israël, érigeant cet État en foyer pour tous les Juifs du monde. Mais, dans les deux cas, la légitimité des exilés s'arrête là où les privilèges des élites en place commencent. Comme le rappelle Ewa Tartakowski, l'intégration des Juifs sépharades en Israël s'est faite au prix

d'un déclassement social et professionnel. De même, l'accès au « refuge » du Kurdistan irakien ne met pas pour autant fin à toutes les relégations. Exclues des emplois publics, voire également des emplois dans le secteur privé, de nombreux réfugiés sont contraints de rechercher un travail dans le secteur informel. On le voit, c'est en fait une gradation qui se construit dans cet espace entre les exilés et les nationaux. Si les Kurdes de Syrie ou d'Iran obtiennent plus facilement un permis de séjour (*ikama*), ce n'est pas le cas des Kurdes de Turquie, proches du PKK (Parti des Travailleurs Kurdes), un concurrent politique du PDK (Parti Démocratique que Kurdistan). Dans le Kurdistan irakien, la légitimité de l'exil se mesure à l'aune de la proximité avec les réseaux politiques en place.

Cette ambivalence n'est pas propre aux États « refuges ». Dans les grands États de destination, en Europe comme en Amérique du Nord, le statut légal ne suffit pas à définir la ligne de partition entre population « légitime » et « illégitime ». Aux États-Unis, un changement de législation aux effets rétroactifs adoptée en 1996 a jeté dans l'illégalité des centaines de milliers de personnes du jour au lendemain. Le simple fait d'avoir commis une infraction dans le passé suffit à rendre caduc le titre de séjour, même lorsque la peine a été purgée. Or, comme le montre Carolina Sanchez Boe, cette mesure n'affecte pas simplement les personnes susceptibles d'être expulsées. Les membres de leur famille en subissent les conséquences, même si leur statut est parfaitement en règle, voire même, dans le cas des enfants, lorsqu'ils ont la nationalité américaine. La précarité juridique induite par la nouvelle législation a donc des effets sociaux et psychologiques délétères sur les familles. Elle brouille la limite entre légalité et illégalité justement parce que la population étrangère, même en séjour légal, reste illégitime aux yeux d'une partie des gouvernants. Dans son chapitre sur les travailleurs immigrés dans le Nouveau Brunswick, Leyla Sall met à jour une autre ambivalence de la présence étrangère, mais dans le domaine économique cette fois. Dans cette région du Canada, la main-d'œuvre dans l'industrie de conditionnement des fruits de mer a peu à peu été remplacée par des travailleurs immigrés, alors même que cette région compte un taux de chômage important. Les mécanismes de cette substitution sont à la fois sociologiques (refus des jeunes générations d'occuper un emploi mal payé et difficile) et juridiques (statut plus flexible des travailleurs immigrés en comparaison de celui de la main-d'œuvre nationale). Pour autant les syndicats défendent un arrêt de cette substitution pour lutter contre le

chômage de la région. Leur position est caractéristique de celle adoptée par les syndicats dans les pays du Nord, à savoir une opposition au recours à l'afflux de main-d'œuvre immigrée, mais une défense des droits de ceux qui sont présents au même titre que les droits de tous les travailleurs. Dans ces conditions, les étrangers apparaissent à la fois illégitimes en tant que flux de main-d'œuvre alternative mais légitimes en tant que travailleurs.

Les frontières du légitime et de l'illégitime n'épousent donc pas la ligne de partage entre le séjour régulier et irrégulier. Cette rupture explique toute l'ambivalence du statut d'exilé et sa précarité intrinsèque. Cette vulnérabilité suscite en retour un mécanisme de construction des solidarités, qui, là encore, transcende la dichotomie entre étrangers et nationaux. Cette solidarité signe d'abord une identité collective, comme ce fut le cas pour les Juifs sépharades au Canada et en France. Or, comme le montre Ewa Tartakowski, cette solidarité se construit par rapport aux catégories qui construisent la société d'accueil dans son ensemble. Les écrivains Juifs marocains du Canada adoptent l'appellation de sépharade pour s'inscrire dans un univers multiculturel canadien, mais aussi pour se distinguer des ashkénazes anglophones. En France, l'identité en exil se constitue d'abord par rapport à la langue française héritée d'une intégration coloniale par l'école. En Israël, il faut attendre la deuxième génération pour afficher une identité nord-africaine. Cette affirmation s'inscrit elle-même dans un renouveau de l'expression de la culture sépharade dans l'espace public israélien. Mais ces solidarités traversent parfois les appartenances identitaires. Aux États-Unis, les lois iniques ont suscité un élan de solidarité parmi la population américaine qui se mobilise sous le slogan de « Nous sommes tous des déportés ». La nouvelle législation a rompu les distinctions entre légal et illégal, entre national et étranger tandis qu'au sein d'une même famille cohabitent des individus aux situations très différentes. Cette rupture est à l'origine des manifestations les plus importantes de l'histoire du pays, lorsque, en 2006, près d'un million de personnes sont sorties dans les rues contre la réforme de l'immigration.

Cyril Roussel

L'exil des Kurdes d'Iran, de Syrie et de Turquie au Kurdistan d'Irak

Le système migratoire kurde est constitué de plusieurs sphères de mobilité. Celle à l'échelle internationale, c'est-à-dire de la diaspora, ne sera pas l'objet de notre propos. Nous traiterons uniquement de la sphère régionale, c'est-à-dire des migrations et circulations qui se situent dans le « grand Kurdistan¹ ». Ces migrations ont lieu au sein d'un espace culturellement relativement homogène mais politiquement fragmenté – même s'il existe des solidarités partisans comme nous allons le voir. Nous focaliserons ainsi notre analyse sur les migrations kurdes en provenance des États voisins (Syrie, Turquie, Iran) qui bordent le Kurdistan d'Irak (KI).

Depuis 1991, le Kurdistan d'Irak vit un processus d'autonomisation régionale qui se renforce au gré des événements géopolitiques qui touchent l'Irak (1991 ; 2003 ; 2014). Aujourd'hui la région kurde d'Irak est devenue un quasi-État qui pourrait proclamer son indépendance dans un avenir proche. Sa particularité demeure dans le fait qu'elle est administrée depuis plus de vingt-cinq ans par deux partis politiques kurdes historiques issus des mouvements de guérilla des décennies précédentes : PDK et UPK². La primauté de ce processus d'autonomisation dans la seule partie irakienne du Kurdistan – alors que les autres territoires kurdes restent sous le contrôle de régimes autoritaires – déclenche à partir des

années 1990 des mouvements migratoires à caractère politique en direction du KI devenu « naturellement » une terre d'asile pour les autres mouvements armés issus des zones kurdes victimes de répression (Turquie, Iran, Syrie). Depuis les années 1990, ces Kurdes non irakiens vivent au KI, installés soit dans des camps civils ou militaires, soit dans les grandes villes de la région autonome.

À partir de cette décennie 1990, la fabrication des migrations à l'intérieur de cet espace moyen-oriental demeure fortement liée aux diverses situations politiques vécues par les Kurdes des pays voisins de l'Irak (alternance entre répressions et périodes d'apaisement) mais aussi à la volonté et aux capacités des autorités kurdes d'Irak de leur faciliter l'accès à leur territoire et au marché du travail. Ainsi, lorsque l'on se place du côté des régions qui bordent le Kurdistan irakien, l'autonomie des « frères » kurdes d'Irak, qui indéniablement sert de modèle à suivre, a été perçue d'abord comme une porte de sortie pour ceux qui étaient menacés (activistes kurdes), mais aussi comme une opportunité pour participer à la construction d'une société kurde globale si l'on en croit l'avis de plusieurs Kurdes non irakiens, désireux de venir s'y installer. D'autant que, comme nous allons le voir, le quasi-État kurde d'Irak avait émis des signaux en ce sens et que la situation économique apparaissait entre 2005 et 2014 comme excellente.

Dans ce chapitre, nous chercherons à comprendre en quoi la région autonome du KI a pu être, pour une période au moins, un territoire d'accueil et d'immigration pour les Kurdes des pays avoisinants l'Irak. On peut penser que l'existence d'une administration autonome localisée dans une seule partie du « grand Kurdistan » a pu favoriser l'arrivée de tous ceux désireux de participer à l'édification d'une société qui reposerait sur des critères culturels et identitaires communs. Pourtant, la division politique qui les caractérise semble être un frein à l'édification d'un espace de vie commune. On peut alors se demander si l'administration autonome d'Irak n'apparaît pas dorénavant comme une machine à produire des catégories spécifiques de « Kurdes étrangers » en cantonnant les non-Irakiens dans des espaces bien définis qu'ils soient territoriaux ou économiques. Ce traitement différencié des migrants kurdes selon leur pays d'origine et leur affiliation politique pourrait être le résultat d'un mode de gestion propre à un proto-État qui n'applique ni une politique migratoire clairement définie, ni même une politique concertée entre partis politiques kurdes irakiens et qui ne serait que le reflet de ses propres divisions.

Cette recherche, menée entre 2012 et 2016 auprès des Kurdes non irakiens originaires de Turquie, d'Iran et de Syrie qui vivent au KI, s'est donnée pour but de questionner la manière dont les nouvelles frontières, dans ce type de proto-État, se construisent. Elles ne se construisent pas uniquement par conquête et déplacement des lignes de front, mais aussi par intégration et refoulement de ceux qui peuvent être dedans, de ceux qui doivent rester dehors. Elles prennent la forme de barrières administratives plus ou moins rigides ou souples en fonction des personnes. Ce lien entre « migrations forcées », « politiques d'accueil » et production de territoires et de frontières est au cœur des recherches que je mène dans cette région.

L'attrait du Kurdistan d'Irak pour les combattants kurdes des pays voisins

Suite au retrait de l'armée irakienne d'une partie du Kurdistan irakien, en 1991, la partie septentrionale de l'Irak se retrouve entre les mains des milices kurdes. Les deux grands partis historiques, UPK et PDK, dominent alors militairement cet espace et vont alors chercher à l'administrer. Pour les guérillas kurdes des pays voisins, actives à cette époque en Iran et en Turquie, le Nord de l'Irak devient un territoire de replis à partir duquel ils pourront s'organiser pour mener leur lutte armée.

Les entretiens menés dans le camp de Makhmur (sud Erbil – fig. 1, cahier central) illustrent bien ce phénomène. Au début des années 1990, la guerre en Turquie contre le PKK³ incite de nombreuses familles à fuir en Irak. L'existence d'une région kurde nouvellement libérée facilite l'exode des combattants et de leurs familles, mises sous pression des militaires turcs. Dès 1992, les militaires turcs poussaient délibérément certains civils kurdes non loyalistes hors de Turquie : « partez donc dans votre pays ! », leur aurait-on ordonné en indiquant la région kurde autonome d'Irak (entretien auprès de militants PKK, Makhmour). Les combattants du PKK, eux, avaient choisi de se replier dans les montagnes à cheval sur la frontière turco-irakienne. En 2016, les civils kurdes de Turquie présents dans la région autonome d'Irak pourraient avoisiner les 15 000 personnes. Près de 12 000 sont regroupées dans le camp même de Makhmour et quelques milliers vivaient dans les villes de la région selon nos enquêtes. Les combattants du PKK, quant à eux, se trouvent toujours éparpillés sur un vaste

espace dans les secteurs montagneux le long des frontières avec l'Iran et la Turquie, région d'où ils poursuivent toujours la lutte armée.

Le même type de répression politique a poussé certains membres de partis politiques kurdes d'Iran à quitter leur pays pour venir se réfugier au KI (fig. 1). Après la révolution iranienne de 1979, les combattants du PDKI⁴ se réfugient dans les montagnes de Qandil à partir de 1981. Ils les quitteront en 1993 pour s'installer dans la plaine irakienne. La guérilla se poursuivra jusqu'en 1996. Après une longue période d'abandon de la lutte armée, les accrochages ont repris soudainement en 2016 entre les partisans du PDKI et les autorités iraniennes. Au cours de ces périodes, la porosité des frontières – qui s'explique par le laxisme des *peshmergas* irakiens dans la surveillance des régions montagneuses et frontalières de l'Iran – a largement facilité la circulation des activistes kurdes iraniens entre Iran et Irak. Le retrait de l'armée irakienne du nord du pays a été un facteur facilitateur. Depuis, ils vivent dans trois camps militaires pour ce qui concerne les *peshmergas* et dans plusieurs camps et quartiers urbains pour les civils (personnels politiques et leurs familles). Des membres du Pjak et du Komalah d'Iran – autres partis politiques kurdes d'Iran actifs dans la lutte contre Téhéran – vivent dans ces mêmes zones urbaines. Le personnel militaire et politique de ces partis se regroupe également dans des camps spécifiques comme pour le PDKI. Les civils sont mêlés aux populations kurdes irakiennes depuis plusieurs décennies maintenant, ce qui a favorisé la multiplication des unions entre Iraniens et Irakiens. En 2013, le Haut Commissariat aux Réfugiés (HCR) comptabilisait 9 000 réfugiés iraniens, mais leur nombre pourrait avoisiner les 15 000 car beaucoup ne sont pas inscrits auprès de l'agence onusienne – comme les *peshmergas* par exemple ou encore de nombreux militants politiques.

Les Kurdes de Syrie, enfin, ont subi la répression du régime de Damas tout comme leurs «frères» des pays voisins. Mais leur exil au KI commence véritablement en 2004 où quelques milliers d'entre eux vinrent s'installer dans la région de Dohuk suite aux événements de Qamishli (répression des manifestations kurdes). À partir de 2012, avec l'intensification de la guerre en Syrie et les difficultés économiques et politiques qui touchèrent également les zones kurdes, près de 250 000 Syriens – tous d'origines kurdes – vinrent s'installer au KI (source : UNHCR pour l'année 2016 – fig. 2, cahier central). La majorité d'entre eux sont venus en 2013 et beaucoup sont proches du PDK d'Irak, le parti du président du KI, Mr Massoud Barzani. Alors que les zones kurdes syriennes sont contrôlées, depuis 2012, par le parti du PYD⁵

(aile syrienne du PKK, parti rival du PDK), la plupart des militants et des sympathisants du CNKS⁶ – regroupement de partis politiques qui refusent de s'associer avec le PYD – ont choisi de venir vivre au KI où la situation économique demeure meilleure (surtout avant 2014). Nous verrons qu'ils bénéficient de facilités dans l'accès au marché du travail en Irak.

Aujourd'hui, beaucoup de Kurdes non irakiens vivent au Kurdistan irakien : la plupart de ces exilés n'ont plus de passeports valides et ne peuvent quitter la région autonome. Ils ont quitté leur pays d'origine pour des raisons politiques et économiques, et parfois avant d'avoir fait leur service militaire pour les jeunes, ou encore parce qu'ils étaient menacés dans leur existence (activistes du PKK de Turquie, PDKI d'Iran, etc.). Ils ont traversé les frontières généralement par des voies clandestines à travers les montagnes (avec des passeurs) ou en traversant à pied par les champs et vivent comme « réfugiés » exilés au KI.

La politique d'insertion des Kurdes non irakiens dans le marché du travail du KI et ses limites

La croissance économique du KI est spectaculaire à partir de 2005-2006. Dans les années 2000, les autorités du KI adoptent une politique d'intégration sur le marché du travail que l'on pourrait qualifier de « généreuse » vis-à-vis des Kurdes non irakiens venus des pays voisins. Profitant de la chute du régime de Saddam Hussein à Bagdad, les autorités locales sont parvenues à distribuer plusieurs milliers de passeports irakiens à des Kurdes iraniens et turcs. Il apparaît dans les entretiens que nous avons réalisés auprès de Kurdes iraniens que certains membres influents du PDK d'Irak ont favorisé en priorité, entre 2003 et 2005, des Iraniens de la mouvance du PDK d'Iran, soulignant que les réseaux de proximité politique ont clairement joué un rôle majeur dans l'obtention de la nationalité irakienne. Dans la bataille démographique que se livrent les autorités kurdes d'Erbil et les autorités arabes de Bagdad, les deux années qui suivirent l'effondrement du pouvoir central après l'offensive américaine furent une période propice aux Kurdes, au cours de laquelle leur administration régionale, grâce à des relais à Bagdad, put faire bénéficier de passeports irakiens à de nombreux Kurdes étrangers. Il était en effet relativement facile de recevoir la nationalité irakienne pour toute personne qui possédait un bon appui politique à Erbil.

Naturellement, cette pratique n'a pu perdurer très longtemps, notamment lorsque le nouveau gouvernement de Bagdad s'est reconstitué, après l'intermède américain. Depuis 2010, le KRG – gouvernement régional kurde – est autorisé à délivrer des passeports (en arabe et en kurde) mais sous la tutelle de Bagdad pour éviter toutes manipulations. De nos jours, beaucoup de Kurdes originaires d'Iran travaillent dans les administrations du KI en faisant prévaloir leur nationalité irakienne, contournant ainsi l'interdiction faite aux non-Irakiens d'être employés dans le secteur public⁷. Notons que cette méthode a permis d'intégrer dans l'administration régionale, en pleine reconstruction après 2003, des cadres bien formés en Iran.

Pour résider au KI et accéder au marché du travail, tout ressortissant non irakien a besoin d'une carte de séjour (*ikama*) délivrée par le ministère de l'Intérieur du KI à Erbil. Outre un accès privilégié à la carte de séjour (voir plus loin), les Kurdes non irakiens bénéficient d'un accès également privilégié au marché du travail. Il faut dire qu'il y a une demande forte de travail pour les dizaines de milliers de Kurdes non irakiens présents dans la région autonome. Un haut-responsable de l'administration du KI au sein du ministère du Travail à Erbil nous a expliqué la manière de procéder. À l'échelle nationale, l'Irak s'appuie sur une loi de 1987 (loi n° 71) pour ouvrir le marché de l'emploi privé en priorité aux ressortissants arabes. Ne se considérant plus sous la tutelle de Bagdad, les autorités régionales kurdes ont décidé de ne pas appliquer cette loi. Mais, plus encore, ils ont décidé de la réinterpréter au profit des seuls Kurdes en prenant, unilatéralement, la décision de faciliter, sur tout leur territoire, l'accès à l'emploi des Kurdes non irakiens de manière systématique même si ceux-ci n'ont plus de documents officiels. Cette décision ne s'appuie sur aucun texte officiel juridique ; il s'agit d'une pratique couramment répandue dans la région. C'est donc bien l'intégration des populations kurdes non irakiennes dans le secteur privé qui est ici visée, car, rappelons-le, le secteur public est réservé aux Irakiens (kurdes comme nous allons le voir), sauf cas particulier. Cette pratique permet d'exclure les arabes irakiens du marché du travail et de limiter leur poids dans l'économie régionale. De même, les arabes irakiens sont tenus à distance de la fonction publique à l'intérieur de la région autonome. Si la loi permet pourtant aux arabes irakiens de travailler dans l'administration du KI, dans les faits, ils en sont globalement exclus, car les emplois administratifs sont la chasse gardée des deux grands partis politiques traditionnels kurdes qui, eux seuls, décident de l'attribution des emplois publics.

Le cas des étudiants kurdes non irakiens : exemple de politique attractive des Kurdes des pays voisins

Après 2003, profitant de l'euphorie causée par la chute de Saddam Hussein, les autorités kurdes autonomes décident de mettre en place une administration solide pour gérer les territoires sous leur contrôle ainsi que tout un dispositif éducatif et culturel digne de leurs ambitions régionales et ouvert sur le « monde kurde ». Entre 2003 et 2008, la période est faste pour les étudiants kurdes des pays voisins qui peuvent venir au KI pour effectuer leurs études. Ayant besoin de cadres, une véritable politique d'incitation se met en place. Chaque année, le GRK (gouvernement régional kurde) sélectionne sur dossier quelques centaines de boursiers iraniens, turcs et syriens, tous kurdes, pour qu'ils puissent effectuer leurs études (jusqu'au master) dans les universités publiques du KI, où les cours sont dispensés en langue kurde sorani. Ils bénéficient alors de beaucoup d'avantages : l'hébergement à la cité universitaire ; une bourse de 100 000 dinars irakiens (DI) par mois contre 50 000 DI pour les Kurdes irakiens des campagnes ; et une prime mensuelle du pouvoir régional de 50 \$ leur est également accordée pour les aider. Ce programme de formation en langue kurde est destiné à diffuser l'enseignement universitaire auprès des Kurdes d'Iran, de Turquie et de Syrie.

Mais rapidement, les étudiants non irakiens se rendent compte qu'ils n'auront pas les mêmes chances d'intégration que leurs voisins d'Irak. Ayant réservé la fonction publique aux membres des familles kurdes irakiennes et les hautes fonctions de l'administration aux familles des responsables des partis politiques kurdes locaux, le GRK cantonne les Kurdes non irakiens dans le secteur privé. Beaucoup d'étudiants kurdes étrangers ont le sentiment d'être bloqués dans leur vie professionnelle et dans leurs projets de carrière, surtout lorsqu'ils comparent leur parcours avec ceux de leurs amis irakiens issus des mêmes promotions. Les meilleurs étudiants non irakiens se retrouvent, par exemple, pénalisés par rapport aux nationaux dans l'accès aux bourses permettant de continuer leur cursus à l'étranger. Même premiers de leur promotion, ils doivent céder la place aux étudiants kurdes d'Irak qui sont les seuls à pouvoir en bénéficier. Un réel sentiment d'injustice prévaut alors.

Le malentendu réside dans le fait que la politique du GRK n'a pas été clairement comprise dès le début en 2003 par les Kurdes des pays voisins. Le KI, tout en émettant des signaux forts pour les attirer, ne souhaitait pas les avoir à charge ; le système rentier et clientéliste qui fait vivre la majorité des familles de la région n'est pas destiné à redistribuer des subsides aux voisins kurdes. Ils peuvent par contre travailler et œuvrer au développement économique via les activités privées. Mais cette discrimination à la nationalité, alors que le nationalisme kurde transcende normalement cette considération, est mal perçue et mal comprise par les étudiants non irakiens qui ont imaginé que le KI pourrait devenir une véritable patrie de substitution. Il faut bien comprendre que ces étudiants n'ont pas d'avenir ailleurs, car leurs diplômes ne sont pas reconnus dans les pays dont ils sont issus originellement. Ils sont ainsi cantonnés dans le territoire du KI avec un sentiment fort de marginalisation.

Via ce système, le GRK semble jouer sur deux tableaux : il héberge, aide et forme des Kurdes non irakiens, sans leur donner les droits des Irakiens. Ainsi, le GRK bénéficie d'une main-d'œuvre formée qui travaille dans le secteur privé avec généralement des salaires moindres. Il en est de même pour ceux qui ont bénéficié de soutiens politiques et qui parviennent à exercer un emploi public malgré l'interdiction (200 \$ par mois au lieu de 600 \$ pour être assistant à l'université, par exemple).

En 2016, les recrutements de boursiers kurdes non irakiens ne concernent plus que les Syriens. Le système semble avoir pris fin pour les Kurdes d'Iran et de Turquie avant 2010. Pour les Kurdes de Syrie, les proximités politiques entre le PDK d'Irak et le PDK de Syrie ont joué un rôle central alors même que le contexte de guerre en Syrie a incité les autorités kurdes d'Irak à maintenir en place ce système de bourse universitaire.

L'accès à l'*ikama* des Kurdes non irakiens et l'importance des réseaux politiques

L'obtention d'une *ikama* – titre de séjour pour les populations non originaires du KI – diffère selon l'origine des populations, et par ailleurs toutes les personnes ne font pas les démarches pour l'obtenir. Dans le gouvernorat d'Erbil, les statistiques du ministère de l'Intérieur kurde montre que tous les Kurdes non irakiens n'adoptent pas la même stratégie d'intégration dans

la région. Parmi les Kurdes de Syrie, près de 83 % d'entre eux possèdent une *ikama* leur permettant de travailler, de circuler dans la région autonome et d'effectuer certaines démarches comme louer un appartement. Ce chiffre pourrait avoisiner les 90 % selon nos estimations pour les Kurdes d'Iran. Par contre, pour les Kurdes de Turquie, entre 10 et 15 % seulement en possèderaient une.

Lorsque l'on connaît la proximité des Kurdes d'Iran et de Syrie présents à Erbil avec le parti du président Barzani et, à l'inverse, la rivalité des Kurdes de Turquie proches du PKK avec ce dernier, ces chiffres posent plusieurs questions. Est-il plus facile pour les Kurdes syriens et iraniens d'obtenir une *ikama*? Les Kurdes de Turquie n'en font-ils tout simplement pas la demande?

En réalité, l'emplacement du camp de Makhmur, là où réside la majorité des Kurdes de Turquie, est intéressant à analyser pour comprendre la situation vécue par ces «réfugiés». Alors que la plupart des Kurdes syriens et iraniens sont établis dans les villes même du KI (61 % des réfugiés kurdes syriens vivent en ville – source UNHCR) ou dans des camps à proximité des grandes villes, ceux de Turquie sont relégués tout au sud de la province d'Erbil, dans ce que l'on nommait encore, avant juin 2014 (date de l'offensive de l'État islamique-EI), les «territoires disputés», c'est-à-dire une grande bande de territoires convoitée, et par Erbil, et par Bagdad. Isolés, les Kurdes de Turquie n'ont pas eu les mêmes possibilités d'intégration à l'économie régionale – très concentrée sur les pôles urbains – que les autres Kurdes «réfugiés». Cette relégation dans les confins du KI, bien loin de la frontière turque et de ses zones de soutien politique potentiel, s'explique par les relations extrêmement tendues qu'entretiennent le PDK et le PKK depuis la guerre civile inter-kurde des années 1990 : le PKK, ennemi de la Turquie, est proche de l'axe UPK/Téhéran, à l'inverse du PDK qui est l'allié d'Ankara. Dans ces conditions, il est bien difficile pour un Kurde de Turquie proche du PKK de trouver un emploi stable dans un territoire dominé sans partage par le PDK; sans opportunité de travail, inutile d'effectuer les démarches administratives pour obtenir une *ikama*. Dans le camp de Makhmur, que les habitants ne quittent au demeurant presque jamais, leurs supports politiques ne leur permettent pas d'occuper des emplois bien rémunérés, voire sécurisés. Par conséquent, on les retrouve pour la plupart comme manœuvre, généralement non déclarés, dans le secteur du BTP avec des salaires au rabais.

À l'inverse, les Kurdes de Syrie et d'Irak bénéficient d'aide, d'attention et d'assistance de la part du GRK, tout simplement parce qu'ils ont pu s'installer à proximité des centres urbains, mais surtout parce qu'ils sont coptés par les réseaux politiques du PDK. Le parti du président kurde est omniprésent dans les camps de réfugiés syriens (voir fig. 3). Par l'intermédiaire de l'organisation humanitaire locale, la « fondation Barzani » (*Barzany Charity Foundation*), les autorités kurdes d'Irak assistent les Kurdes de Syrie qui sont ainsi mieux pris en charge que ceux de Turquie. De plus, le GRK a ouvert un bureau de demande de carte de séjour dédié aux réfugiés syriens des camps, ce afin de leur faciliter l'accès au secteur privé. Ceux qui ont obtenu une promesse d'emploi à Erbil peuvent ainsi plus facilement se régulariser auprès des autorités locales. Les Kurdes syriens occupent principalement des emplois de service dans les secteurs de la restauration et du petit commerce,



Fig. 3 – Camp de réfugiés syriens d'Akree (octobre 2014) :
rôle de la BCF (Barzani Charity Foundation) auprès des réfugiés kurdes de Syrie.
Cliché : C. Roussel, oct. 2014, Akree.

ils sont également très nombreux dans le secteur du bâtiment, tout comme d'ailleurs les Syriens réfugiés dans les autres pays de la région.

La plupart des Kurdes d'Iran, moins nombreux que les Syriens, mais présents depuis longtemps au KI, sont eux aussi généralement proches des réseaux du PDK. Les membres du bureau politique du PDKI s'avèrent être des intermédiaires efficaces auprès des autorités kurdes d'Irak. Ils jouent un rôle de médiateur pour faciliter l'obtention des *ikama*-s aux familles des membres du parti. Ainsi, le taux d'*ikama*-s est très élevé chez les Kurdes d'Iran présents au KI. En s'exprimant sur ce sujet, le responsable du PDKI à Erbil, affirme : « On les protège politiquement. En arrivant ici, dans les années 1990, personne n'avait de papiers officiels au KI et n'était enregistré au HCR. Mais on a pu leur faire faire une carte de séjour » (Mohamed Saleh Kadri, 16 juin 2016, Erbil). Bien sûr, la possession d'une *ikama* par un Kurde non irakien ne donne pas les mêmes avantages et droits que pour les Kurdes irakiens. Notamment, un Kurde non irakien ne peut pas acheter un terrain, ni voyager à l'extérieur du KI pour, par exemple, poursuivre ses études supérieures, comme nous l'avons vu. La carte de séjour permet donc uniquement de résider, de travailler et de circuler dans la région autonome. Dans ces conditions, on comprend les raisons qui ont poussé certains Kurdes d'Iran à tenter d'obtenir des passe-droits, via leur relation politique, pour travailler dans l'administration ou pour obtenir la citoyenneté irakienne.

Une profusion de statuts et des espaces de vie déconnectés

La profusion de types des documents officiels montre la multiplicité des situations vécues par les personnes déplacées et réfugiées au KI, mais aussi les difficultés que rencontre l'administration autonome kurde, elle-même divisée, à gérer de manière égalitaire et sereine la présence des populations kurdes et arabes sur son territoire. Ces difficultés à appliquer un consensus politique dans la région, seul capable de produire une politique migratoire cohérente, génèrent sur le terrain des catégories plurielles de personnes réfugiées. Cette catégorisation a des conséquences sur l'accès au marché du travail et dans les mobilités internes au Kurdistan irakien.

Le document le plus communément distribué dans la région autonome est la carte de résidence pour tous ceux qui disposent d'un passeport en règle et d'un contrat de travail. Ce document s'obtient après l'expiration du visa d'un mois donné à toute personne entrée légalement au KI. Pour ces personnes, il n'y a pas de restriction de circulation à l'intérieur du KI, ni d'interdiction d'en sortir.

La seconde manière d'obtenir une *ikama* est d'être inscrit comme réfugié au HCR et d'avoir un sponsor kurde irakien qui vous garantit votre droit de résidence (même système que dans les pays voisins). C'est le cas des personnes qui sont entrées sans passeport. Elles pourront recevoir une carte de résidence d'une autre couleur que celle évoquée précédemment, et ce document est appelé localement *ikama «siyasiyé»* (politique). Ce document permet de circuler à l'intérieur du KI et de passer les contrôles militaires. C'est le document que possèdent la plupart des réfugiés syriens et iraniens qui travaillent au KI.

Mais, dans les faits, tout le monde n'a pas accès à ce document. Avant 2014, les Kurdes de Turquie du camp de Makhmur ne possédaient pas d'*ikama*. En effet, la plupart de ces gens n'étaient pas enregistrés auprès du HCR. Ils pouvaient recevoir une autorisation des services de sécurité kurde (sorte de «laisser-passer») pour se rendre uniquement sur leur lieu de travail. Ainsi, certaines personnes étaient autorisées à se rendre à Erbil, d'autres à Sulaymaniye. Mais en aucun cas ils ne pouvaient circuler là où bon leur semblait à l'intérieur du territoire contrôlé par les forces kurdes irakiennes. En 2014, une campagne d'attribution d'*ikama*-s a été réalisée par le GRK. Il faut préciser que le PKK était intervenu contre l'EI pour soutenir les *peshmergas* du PDK dans la région de Makhmur. Sans leur aide, la situation aurait été bien délicate pour le PDK sur le plan militaire. Aujourd'hui, deux ans plus tard, les deux partis politiques kurdes entretiennent des relations de nouveau très tendues. En conséquence pour les habitants du camp de Makhmur, peu de personnes ont renouvelé leur document administratif, une fois la carte de séjour arrivée à expiration.

Il existe également le cas des *peshmergas* kurdes non irakiens (originaires d'Iran, de Turquie) qui vivent sans document officiel. Ceux du PKK vivent sur un territoire qu'ils contrôlent militairement (les zones montagneuses autour de Qandil pour l'essentiel) et circulent à l'intérieur de cet espace. Ceux du PDKI ou du Komalah (tous deux venus d'Iran) vivent dans des

camps militaires. Tant qu'ils sont en activité, ils peuvent bénéficier d'un laissez-passer pour se rendre du camp à un lieu particulier du KI : généralement la ville la plus proche. Ce document a comme unique objectif de leur permettre de franchir les *check-points*. Une fois qu'ils abandonnent la vie militaire, ils peuvent recevoir une carte de séjour pour aller résider dans un camp civil ou dans une ville avec leur famille. Enfin, il faut mentionner le cas des réfugiés syriens qui n'ont pas de sponsor et ne peuvent sortir des camps ou encore quitter leur ville de résidence. C'est une petite part de l'ensemble de la population syrienne réfugiée.

Pour les déplacés arabes de l'Irak, la situation est différente, car bien entendu ils sont irakiens... mais pas kurdes. Ils n'ont pas besoin de venir au bureau de l'immigration en tant qu'Irakiens, mais ils doivent passer directement par les *assayish-s*, les services de sécurité du territoire kurde. Ces derniers leur donneront (ou non) une autorisation de rester et résider au KI (c'est un document unique) après s'être assurés qu'ils ne constituent aucune menace pour la sécurité intérieure.

Conclusion

Le KI a été et reste un espace de vie pour une partie des Kurdes non irakiens qui ont dû fuir, souvent contraints et forcés, leurs pays d'origine. De plus, le gouvernement de la région autonome kurde d'Irak a été indéniablement un acteur de leur attraction dans la région autonome kurde d'Irak, en facilitant leur accès au marché du travail et à l'éducation. La forte croissance économique du KI lors de la décennie 2004-2014 et la sécurité ont certes été des facteurs majeurs d'attrait, mais c'est bien le gouvernement kurde qui s'est révélé être un facilitateur d'un point de vue administratif et économique.

Pourtant le GRK est le fruit de la division des Kurdes d'Irak. De plus, il subit les ingérences des puissances étrangères voisines (Turquie, Iran) qui ne voient pas d'un bon œil la présence au KI de Kurdes issus de leurs pays, qu'ils considèrent comme des opposants politiques. Les jeux d'alliance des partis politiques locaux avec leurs puissants voisins conditionnent en partie le traitement des réfugiés kurdes sur le sol kurde d'Irak. Ainsi, de complexes systèmes de réseaux politiques aussi bien internes qu'externes aux Kurdes d'Irak ont généré une politique d'accueil des migrants qui se caractérise par une diversité de situations qui ne sont

jamais confortables pour les personnes concernées, car sujettes à des évolutions permanentes.

L'obtention ou non de certains documents, comme une carte de séjour, peut s'effectuer en lien avec l'appartenance politique du réfugié et de sa famille. Cette pratique clientéliste demeure à l'origine de situations administratives complexes qui renseignent sur le cadre de vie de ceux qui ont choisi l'exil au KI : on a pu constater que certains ont le droit de circuler (sortir du camp), de travailler et d'habiter un appartement. D'autres rencontrent de sérieux problèmes pour quitter le camp où ils sont cantonnés. Enfin, les plus privilégiés ont eu la possibilité d'accéder à la propriété foncière ou encore à la fonction publique, alors même qu'ils n'étaient pas natifs d'Irak. L'appartenance ou non à la bonne sphère politique est, dans ce pays, toujours la condition indispensable à l'obtention de droits, de passe-droits, de privilèges.

Enfin, intégrer ou non des populations en fonction de leur ethnicité (kurde ou arabe) demeure aussi un enjeu crucial à l'origine des choix de politiques migratoires dans la région autonome kurde. Ce paramètre fait sans nul doute partie des clés de lecture qui permettent de déchiffrer, en filigrane, les conséquences du système de contrôle et d'intégration des personnes non originaires du KI mis en œuvre par les autorités régionales. En Irak, les enjeux communautaires sont essentiels à la compréhension des dynamiques socio-politiques et socio-spatiales.

NOTES

1 « Grand Kurdistan » : le Grand Kurdistan est un mythe territorial qui regrouperait tous les territoires kurdes du Moyen-Orient à cheval sur la Turquie, l'Iran, la Syrie et l'Irak. Certains partis kurdes comme le PKK, à une période donnée, avaient fixé cet objectif dans leurs programmes politiques. Ce projet restera illusoire, compte tenu des divisions des divers partis kurdes mais aussi des forces nationalistes centrifuges en Iran, Turquie et dans les pays arabes.

2 PDK : Parti démocratique du Kurdistan, UPK : Parti unioniste du Kurdistan.

3 PKK : *Partiya Karkerên Kurdistanê* (Parti des travailleurs du Kurdistan).

4 PDKI : Parti démocratique du Kurdistan irakien.

5 PYD : *Partiya Yekîtiya Demokrat* (Parti de l'union démocratique).

6 CNKS : Conseil national kurde syrien.

7 Le recrutement des Kurdes irakiens dans les administrations de la région autonome n'est en aucun cas une décision de Bagdad. D'ailleurs les lois irakiennes ne s'appliquent pas au Kurdistan. Il s'agit bien d'une décision des autorités kurdes pour permettre le recrutement massif d'une grande partie de la population active à des fins de clientélisation.

En 2016, le taux d'emploi public est certainement un des plus importants au monde : près d'un million trois cent mille emplois publics pour une population totale estimée à plus de cinq millions d'habitants. À cela s'ajoute encore les pensions versées aux anciens combattants qui sont nombreux.

BIBLIOGRAPHIE

- Bozarslan Hamid, *Conflit kurde. Le brasier oublié du Moyen-Orient*, Paris, Éditions Autrement, coll. «Mondes et Nations», 2009.
- Cigerli Sabri, *Les réfugiés kurdes d'Irak en Turquie*, Paris, L'Harmattan, coll. «Comprendre le Moyen-Orient», 1998.
- Halkawt Hakim, *Les Kurdes par-delà l'exode*, Paris, L'Harmattan, coll. «Comprendre le Moyen-Orient», 1992.
- Pérouse Jean-François, «Les Kurdes de Syrie et d'Irak : dénégarion, déplacements et éclatement», *Espace, populations, sociétés*, n° 1, 1997, p. 73-84.
- Roussel Cyril, «Les territoires kurdes d'Irak à l'heure du Daesh : nouvel enjeu frontalier», *Éditoriaux : repères sur la Turquie*, Paris, Ifri, 2014, en ligne : <https://www.ifri.org/fr/publications/editoriaux/reperes-turquie/territoires-kurdes-dirak-lheure-daesh-nouvel-enjeu>
- , «L'introuvable frontière du Kurdistan d'Irak», *Politique Étrangère*, n° 2, 2014, p. 63-77.
- , «Frontières et circulations au Moyen-Orient en période de conflits. Reconfigurations entre phases d'ouverture et de fermeture», in *Migrations, Reconfigurations. Cahiers des IFRE*, n° 3, 2016, p. 34-49.

Carolina Sanchez Boe

Vies familiales en sursis

Des extensions de l'illégalité migratoire aux États-Unis

Le 45^e président des États-Unis, Donald Trump, a, dès son élection effective, annoncé qu'il avait l'intention d'expulser 2 millions d'«étrangers criminels». Cette annonce participe au clivage de l'opinion publique du pays. En effet, pour certains électeurs, ces mesures constituent une initiative nécessaire après des années d'une politique considérée comme laxiste à l'égard des étrangers; pour d'autres, elles représentent un tournant politique inquiétant. Qu'ils soient pour ou contre le projet du président Trump, les deux camps s'accordent pour distinguer, à travers ses discours et ses politiques d'expulsion, un tournant radical par rapport aux politiques migratoires des administrations précédentes¹.

Pourtant, les politiques annoncées par Trump et son administration en matière d'expulsions «d'étrangers criminels» constituent en réalité une continuité plutôt qu'une rupture par rapport à ses prédécesseurs, démocrates et républicains confondus. En effet, les politiques migratoires de ces dernières décennies ont privé de statut légal un nombre croissant d'étrangers – les rendant expulsables –, tout en investissant des ressources conséquentes dans l'extension de la rétention administrative des immigrés en instance d'expulsion. C'est ainsi que 2,5 millions d'étrangers ont été expulsés pendant les deux mandats du président Barack

Obama, soit le nombre le plus élevé de l'histoire états-unienne. Mais ces expulsions sont en grande partie conséquentes des politiques initiées par ses prédécesseurs, les présidents Clinton, Bush et W. Bush. Ces politiques migratoires ont fait émerger une riche littérature en sciences sociales portant sur l'analyse de « l'illégalisation » des immigrés et sur les effets de la « déportabilité », décrite comme une vulnérabilité toute particulière des étrangers « expulsables » qui accompagne la « production d'illégalité à grande échelle » de ces dernières décennies². Certains travaux montrent qu'ils ne sont pas tant exclus physiquement de l'espace de l'État-nation qu'inclus dans une force de travail illégalisée, dans des conditions précaires qui garantissent leur docilité³. Daniel Kanstroom conclut, à partir de son analyse historique des pratiques d'expulsion aux États-Unis, *Deportation Nation*, que « les millions de non-citoyens parmi nous [...] sont sujets aux caprices du gouvernement et peuvent être expulsés pour n'importe quelle raison »⁴, car tout étranger est « en sursis permanent ». Un constat qui fait écho à celui de la juriste française Danièle Lochak au sujet de :

[...] la menace latente de l'expulsion, dont on ne peut jamais faire totalement abstraction, alors même qu'elle ne frappe statistiquement qu'une minorité. [...] Une crainte souvent irraisonnée, et pourtant logique compte tenu de la complexité et des fluctuations de la réglementation applicable, compte tenu aussi des conséquences possibles de la moindre infraction : au mieux la prison, au pire l'éloignement du territoire – ou encore l'un et l'autre⁵.

Avec l'augmentation du nombre de personnes ayant connu à la fois la prison et l'éloignement du territoire, de plus en plus de travaux, dont les nôtres, ont analysé les effets de la vulnérabilité accrue des étrangers face à l'enfermement et aux expulsions⁶.

Une moindre attention a été portée sur les répercussions de la vulnérabilité migratoire sur les conjoints, enfants ou autres proches des étrangers expulsables. Or, selon le Département de la Sécurité intérieure, plus de 100 000 citoyens états-uniens ont subi l'expulsion d'un de leurs parents entre 1998 et 2007. Ces chiffres ont augmenté de façon exponentielle depuis, et à titre d'exemple, 46 486 parents de citoyens états-uniens ont été expulsés pendant la première moitié de l'année 2017.

Ce chapitre vise donc à analyser les expériences d'inclusion et d'exclusion de citoyens dont l'un des parents est expulsable. Pour notre démonstration, nous nous appuyons sur plusieurs années de recherches ethnographiques et d'entretiens biographiques effectués dans les États de New York et du New Jersey de façon ponctuelle et répétée depuis l'an 2000, dans le cadre d'une étude comparative sur l'enfermement des étrangers en France et aux États-Unis. Cette recherche, ainsi que des activités salariées et bénévoles de recherches, de conseil juridique et d'interprétariat auprès de populations immigrées, nous ont amenés à rencontrer, souvent dans le cadre de leur vie privée, des centaines de personnes en instance d'éloignement ainsi que leurs enfants.

Cette analyse part du constat que l'expulsion d'un parent joue un rôle majeur dans les parcours des enfants. Ainsi, l'analyse que nous voulons développer ici porte moins sur les expériences des personnes étrangères rendues expulsables que sur celles de citoyens⁸. Comment l'illégalité migratoire est-elle produite et quels sont les effets sur le parcours et la vie quotidienne des enfants citoyens de personnes devenues expulsables? Quelles sortes de vulnérabilités sont produites? Quelles sont les formes de mobilisations collectives possibles, et quelles en sont les limites? Dans la présente contribution, nous proposons, dans un premier temps, une introduction aux changements législatifs majeurs ayant mené à l'illégalisation d'étrangers, à leur enfermement et leur expulsion des États-Unis, avec une attention toute particulière pour les personnes que le législateur catégorise comme des «*criminal aliens*», des étrangers criminels. À travers le parcours de trois familles à statut migratoire mixte, le chapitre s'attache à étendre l'analyse et l'utilisation de la notion d'illégalisation sur les expériences et les parcours de citoyens.

Changements législatifs et production d'étrangers fugitifs (1996-2016)

Les lois rétroactives de 1996, votées par le Congrès états-unien sous la présidence Clinton sont peut-être celles qui ont le plus bouleversé les parcours d'étrangers en situation régulière aux États-Unis. La préparation des deux lois⁹ eut lieu dans un contexte politique profondément marqué par l'attentat d'Oklahoma City en avril 1995, attentat jusqu'alors le plus

meurtrier des États-Unis avec 168 morts et 680 blessés. Dans un premier temps attribué à des terroristes islamistes, cet attentat était l'œuvre de Timothy McVeigh, un citoyen blanc américain, sympathisant de la mouvance d'extrême droite et vétéran de la première guerre du Golfe. Pourtant, les membres du Congrès états-unien ont établi des liens entre la menace terroriste et l'éloignement effectif d'étrangers condamnés pour des crimes. L'attentat d'Oklahoma a ainsi eu pour effet le vote d'un arsenal législatif répressif à l'égard des étrangers qui a, aujourd'hui encore, des répercussions sur des centaines de milliers de personnes, étrangères ou de nationalité états-unienne.

Les lois de 1996 ont transformé du jour au lendemain et de façon rétroactive de nombreux résidents légaux en «*criminal aliens*». Des infractions mineures (*misdemeanors*) liées au Code de la route, à la législation sur les stupéfiants ou aux vols à l'étalage ont été requalifiées en «*aggravated felonies*» («crimes graves»), et ont ainsi été ajoutées à la liste de condamnations entraînant automatiquement une mesure de reconduite à la frontière assortie d'une interdiction à vie d'accès au territoire¹⁰. Le pouvoir discrétionnaire des juges a été réduit de façon significative. Après 1996, les possibilités de faire valoir le parcours individuel, le nombre d'années durant lesquelles un étranger avait vécu aux États-Unis ou ses attaches dans le pays ont été, dans la majorité des cas, réduites à néant¹¹. Un grand nombre d'étrangers sont de fait devenus des «*alien absconders*» («étrangers fugitifs»), sur la base de condamnations pour lesquelles ils avaient déjà purgé une peine ou payé une amende des années, voire des décennies auparavant. Les agents de l'ICE – *Immigration and Customs Enforcement* – ont commencé à arrêter ces «étrangers fugitifs» à leur domicile ou sur leur lieu de travail afin de les enfermer dans des centres de rétention administrative ou des prisons, dans l'attente de leur expulsion. L'administration de George W. Bush a intensifié ces dispositifs après les attentats du 11 septembre 2001, et dans les mesures d'«*Operation Endgame*», une stratégie dévoilée en 2003 qui visait à éloigner tous les étrangers expulsables du territoire états-unien avant l'année 2013. Pendant la première décennie du millénaire, de plus en plus d'étrangers qui se croyaient en situation régulière découvraient, du jour au lendemain, qu'ils avaient été transformés, à leur insu et de façon rétroactive, en «fugitifs étrangers» expulsables.

Ainsi, Calvin, un Jamaïcain résidant légalement aux États-Unis depuis une vingtaine d'années, marié à Kathleen et père de Josh, tous deux citoyens

états-uniens, a, un matin, été arrêté à son domicile, placé en centre de rétention, et expulsé vers la Jamaïque, sur la base d'une condamnation liée à la consommation de marijuana pour laquelle il avait été jugé avant le passage des lois de 1996. La vie de Marlena et de ses quatre enfants a également été bouleversée un matin de 2003, lors d'une vague d'arrestations à domicile. Sept ans auparavant, Marlena avait souffert d'une dépression post-partum suite à la naissance de ses jumeaux et à une rupture sentimentale avec un conjoint violent. Elle avait commis des vols à l'étalage, que le juge avait estimé être un cri de secours. Pour cette raison, il lui avait proposé de plaider coupable pour une peine de prison d'un an, avec sursis. Marlena a accepté le sursis, sans savoir que cela pouvait la rendre expulsable. Elle avait ensuite suivi une thérapie, avait repris des études universitaires de psychologie, et subvenait seule aux besoins des jumeaux âgés de 7 ans, et de deux adolescents de 16 et 17 ans, tous citoyens états-uniens. Ceux-ci s'apprêtaient à se rendre à l'école lorsque leur mère a été menottée devant leur maison et détenue, pendant un an, dans des centres de rétention et des prisons, avant d'être expulsée vers Trinidad. Marlena avait alors 36 ans, et vivait aux États-Unis depuis ses 12 ans.

Suite à ces mesures, le nombre d'étrangers détenus administrativement a augmenté de façon exponentielle. En 1994, 6 000 étrangers étaient retenus par jour, ils étaient 34 000 retenus quotidiennement en 2014¹². Faute de lits disponibles dans les centres de rétention administrative, les prisons ont été utilisées pour détenir environ 50 % des étrangers en attente d'expulsion¹³. Dans les établissements carcéraux, les retenus sont soit enfermés dans des unités qui leur sont spécialement dédiées, soit mêlés aux prisonniers de droit commun. Les détenus étrangers représentent la catégorie de prisonniers qui s'accroît le plus rapidement, au sein de la plus grande population carcérale au monde¹⁴, elle-même en forte croissance.

Ce processus de détention et d'expulsion était ainsi déjà bien enclenché lorsque Barack Obama fut élu président. Après six ans d'exercice, le président Obama prononçait les injonctions suivantes devant son administration :

Certes, nous sommes une nation d'immigrés, mais nous sommes également une nation de Lois. [...] C'est pour cela que nous allons continuer à focaliser nos ressources de maintien d'ordre public sur ceux qui menacent réellement notre sécurité. Les délinquants, pas les familles. Les criminels, pas les enfants. Les membres de gangs, pas une mère qui travaille dur pour subvenir aux besoins de ses enfants¹⁵.

«Des délinquants, pas des familles». Pourtant, les chiffres présentés en introduction montrent que le nombre d'enfants citoyens dont un parent étranger a été expulsé a augmenté de façon exponentielle pendant la présidence d'Obama, sans prendre en compte les enfants de nationalité étrangère. Par ailleurs, environ 20 000 enfants ont été placés dans le système de protection de l'enfance suite à l'expulsion d'un ou de leurs deux parents¹⁶. La grande majorité des personnes rencontrées lors de nos recherches avaient des membres de leur famille présents aux États-Unis. C'était d'ailleurs souvent la raison principale qui les avait amenés à immigrer aux États-Unis, à y rester ou à y retourner, malgré la menace d'expulsion. La situation de Marlana était à la fois celle d'«une mère qui travaille dur pour subvenir aux besoins de ses enfants» et celle d'une «délinquante» recherchée. De quel côté de la barrière – qui distinguerait bon ou mauvais immigré – établie par le président Obama devrait-on la positionner ?

Danièle Lochak souligne dans son analyse que même les «moins exposés et [l]es mieux protégés» des étrangers sont en «séjour conditionnel sur le territoire» :

Sans doute y a-t-il des degrés dans l'insécurité – et l'on ne peut assimiler la situation du clandestin, qui vit hors de la protection des lois, à celle de l'étranger légalement établi, et moins encore à celle de l'immigrant installé durablement dans le pays d'accueil dont il a vocation à obtenir à terme la citoyenneté. [...] L'insécurité n'en reste pas moins – avec ses degrés – un élément constitutif du vécu de la condition d'étranger¹⁷.

L'insécurité reste donc un élément constitutif de la condition d'étranger, qui reste «en sursis dans le pays d'accueil», selon l'expression de Daniel Kanstroom. Quels sont les effets de cette insécurité et de cette précarité sur les enfants citoyens des étrangers ?

Des effets de la détention et de l'expulsion sur les enfants

Plusieurs jours se sont écoulés avant que les enfants de Marlana ne sachent où elle avait été amenée et pourquoi. Ils gardent un souvenir douloureux des parloirs. Les détenus et leurs familles y sont séparés par une vitre en

plexiglas, et ils communiquent à travers un hygiaphone. Les dizaines d'enfants rencontrés dans le cadre de cette étude ont mentionné la frustration de pouvoir voir leur parent sans avoir la possibilité de leur «faire un câlin» (Josh, en 2006), et ceci pendant des mois, voire des années, de rétention. De plus, Marlena avait quatre enfants, ce qui posait un problème additionnel lors des visites de sa famille. Sa fille Michelle explique :

On allait lui rendre visite au parloir le plus souvent possible, mais le règlement de la prison était de ne pas laisser plus de quatre membres de la famille rentrer au parloir à la fois – dont un devait être majeur, donc cette place était prise par ma grand-mère ou mon grand-père. Mon frère, qui avait 16 ans et moi 17, avons décidé de privilégier les jumelles qui avaient 7 ans à l'époque. On se relayait donc pour voir notre mère. Genre un mois c'était mon tour pour la voir et le mois d'après celui de mon frère (Michelle, en 2007).

Lors de nos recherches, nous avons pu constater que de nombreux enfants réagissent à l'expulsion d'un parent de façon similaire aux enfants qui subissent la séparation de leurs parents ou encore, la mort d'un parent. Beaucoup d'enfants sont sujets à des dépressions¹⁸ ou présentent des troubles alimentaires ou du comportement. Certains ont des problèmes de concentration et des difficultés scolaires. Beaucoup expriment des sentiments de culpabilité, de colère ou de honte. La détention et l'expulsion de leur parent sont souvent mal comprises par leur entourage et vécues comme des expériences stigmatisantes. De nombreux enfants rencontrés nous ont ainsi raconté comment des instituteurs, voisins ou parents d'élèves ont douté de la véracité de leurs propos :

Pourquoi leur parent serait-il détenu pendant des mois et des années pour une simple infraction à la législation des étrangers? S'il est expulsé, c'est qu'il a dû commettre un crime très grave (Michelle, en 2007).

D'autres se voient très rapidement contraints à se comporter comme des adultes, en assumant les responsabilités à la place du parent enfermé ou expulsé, vis-à-vis de l'autre parent ou de la fratrie. Ainsi, Michelle s'est vu contrainte de «mettre son adolescence de côté» et de prendre la responsabilité de la scolarité et de la logistique domestique pour ses frères et sœurs.

Lorsque Marlena a réussi à revenir légalement aux États-Unis, avec l'aide des juristes d'une association de défense des droits des étrangers, elle a dû reconquérir sa place de mère au sein du foyer.

Ces comportements rappellent les constats dressés dans la littérature sur les familles de prisonniers¹⁹. Malgré de nombreuses similitudes entre les deux situations, une différence majeure existe cependant pour les enfants dont le parent est non seulement enfermé mais également expulsé. Malgré leur statut de citoyen américain, les enfants se heurtent aux frontières de l'État-nation au sein même de leurs familles, de part la situation administrative de leurs parents. Ils vivent, de façon quotidienne, avec une peur plus ou moins constante de l'arrestation ou de l'expulsion imminente de leur parent.

Les droits à une vie familiale des enfants et du parent resté aux États-Unis après une expulsion effective se retrouvent, de fait, réduits, voire en sursis, malgré leur statut de citoyen. Certains participent, de façon plus ou moins consciente, à une série d'illégalismes qui font partie de la vie quotidienne d'une personne en situation irrégulière et qui sont passibles d'amendes ou de peines de prison. Les citoyens souhaitant aider un membre de leur famille expulsé choisissent ainsi parfois de participer à des activités illégales, telles que l'achat de faux papiers, le recours à des trafiquants ou l'organisation d'un retour clandestin après une expulsion²⁰.

Une fois l'expulsion effective, la famille se retrouve devant un choix douloureux : faut-il suivre le parent expulsé et s'installer dans ce nouveau pays inconnu ou rester aux États-Unis ? Lorsque j'ai rencontré Mohamed, résident, et ses trois filles, citoyennes états-uniennes, Aissata, la mère, avait été expulsée depuis un an, après avoir vécu aux États-Unis pendant dix ans. Cette expulsion avait été un choc terrible pour ses filles. Communiquant par téléphone et par e-mail, le couple essayait de prendre une décision difficile : contrairement à d'autres familles rencontrées, ils n'avaient pas les moyens financiers de faire revenir Aissata de façon clandestine. Mohamed et ses filles devaient-ils donc rester aux États-Unis, seul pays que les filles connaissaient et où elles poursuivaient leur scolarité ? Ou bien rejoindre Aissata en Afrique de l'Ouest, dans un pays où les chances de trouver un emploi et de subvenir aux besoins de leurs trois filles étaient compromises ?

La détention et l'expulsion vers la Jamaïque de Calvin – concierge d'un immeuble new-yorkais – ont eu pour effet la perte du seul revenu du couple. Kathleen et Josh ont également perdu leur foyer, puisque la famille

vivait dans le logement de fonction de Calvin. Après avoir été hébergés de façon temporaire chez des amis et après avoir vécu dans leur voiture, Kathleen et Josh ont obtenu une place dans un foyer pour mères célibataires. Kathleen a ensuite réussi à obtenir un emploi qui lui a permis de trouver un logement, d'envoyer de l'argent à son mari et de payer des billets d'avion afin que Josh puisse rendre visite à son père en Jamaïque. Le couple a privilégié le maintien des liens entre fils et père, et a réussi, en dépit de la distance, à rester uni jusqu'à ce jour.

Les situations des familles d'Aissata, de Calvin ou de Marlena montrent comment un sentiment d'insécurité croissant émane de l'impossibilité de se constituer un projet familial commun, d'une vulnérabilité émotionnelle accrue, et de la précarisation financière et sociale suite à la perte du revenu du parent expulsé. Le sentiment de vivre en sursis s'étend donc de la personne expulsable à ses enfants, son époux ou son épouse. La frontière de l'État-nation se matérialise alors au sein même de la famille.

Deportee! – Tous des expulsés!

Dans certaines villes, les situations d'étrangers soudainement expulsés ont abouti à de nouvelles solidarités. Les enfants de Marlena vivaient en Floride dans un environnement comptant peu d'immigrés, et ils se sont retrouvés isolés face aux problèmes qui ont suivi l'expulsion de leur mère. *A contrario*, Kathleen et Josh ont pu rompre cet isolement en devenant les premiers membres de *Families For Freedom* (FFF). Cette organisation new-yorkaise a été fondée par Aarti Shahani, elle-même la fille et la nièce de deux frères devenus expulsables suite aux lois de 1996²¹.

L'association FFF organise des manifestations, des pétitions. Elle a également créé un réseau de journalistes, d'activistes et de juristes. Elle a, à plusieurs reprises, obtenu le soutien d'hommes ou de femmes politiques pour résoudre des cas individuels ou pour alerter sur les conditions matérielles de détention. FFF a permis à de nombreux expulsés et à leurs proches de rencontrer d'autres familles et de partager leurs expériences. L'association organise également des formations sur le droit des étrangers et communique sur les travaux de chercheurs portant sur les facteurs structurels, historiques, politiques et économiques ayant menés à l'augmentation des arrestations et des expulsions des étrangers. Cet aspect a été important

pour de nombreux expulsés et leurs familles, qui avaient jusqu'alors vécu leur situation comme un échec personnel²².

Ces activités ont permis aux membres de FFF de constituer une identité collective. Ils ont, de façon symbolique, commencé à porter des t-shirts noirs identiques lors de manifestations et de réunions publiques, apposés d'un qualificatif, «*Deportee*», terme anglais pour «expulsé». L'identité d'«expulsé» est ainsi revendiquée publiquement par les expulsés eux-mêmes, qui ne se cachent plus de cette étiquette pourtant stigmatisante (et pouvant mener à une arrestation). Elle est également revendiquée par leurs familles et d'autres sympathisants mobilisés à leurs côtés, qu'ils soient citoyens ou non. L'identité de *Deportee* ainsi brandie participe à la constitution d'un sentiment de protection par le nombre et à rendre visible des personnes impliquées. Le groupe signale également qu'il n'exclut personne dans cette identification pourtant négative, dont le retournement du stigmate en fait une identité inclusive et revendicative et provoque une prise de conscience chez ceux qui se pensent à l'abri des expulsions.

L'identité commune d'«expulsé» permet également d'éviter l'écueil de certaines stratégies discursives mettant en avant les liens familiaux en tant qu'argumentation morale pour qu'une personne ne soit pas expulsée, aux dépens de celle qui n'a pas d'enfants ou dont les enfants ne sont pas des citoyens. Tout comme les lois sur le regroupement familial sont saturées d'idées normatives et moralisantes sur les façons dont la parenté doit se faire²³, les discours contre l'expulsion risquent de renforcer la régulation de l'inclusion et de l'exclusion des migrants. L'identité commune d'«expulsé» nie également la distinction entre étrangers «sans-papiers», «criminels», «demandeurs d'asile déboutés», ou autres catégories légales, qui divisent souvent plus qu'ils ne fédèrent les mouvements d'immigrés.

Étrangers et citoyens face au sursis

La seule façon d'échapper à la menace de l'expulsion est, en principe, la naturalisation²⁴. De nombreux citoyens subissent les effets néfastes des lois et des pratiques d'expulsion. Tout comme les lois régissant le regroupement familial, les expulsions contribuent à créer des processus d'exclusion qui ne visent pas seulement des étrangers. La situation des enfants citoyens d'expulsés montre comment les binaires sans/avec papiers, légal/illégal,

citoyens/étranger ne sont pas mutuellement exclusifs. Ils constituent plutôt des continuums en termes d'inclusion et d'exclusion.

Ce chapitre a porté l'attention sur les enfants citoyens de personnes expulsées. Cependant, d'autres citoyens et résidents sont concernés par les extensions de l'illégalité migratoire. Ainsi, les amis, voisins, collègues, ou autres membres des familles d'étrangers expulsables subissent souvent les conséquences des politiques d'expulsion qui vont bien au-delà des personnes visées. En effet, les restrictions apportées par les lois sur l'immigration ont été accompagnées d'un arsenal législatif pénalisant les personnes, citoyens ou non, venant en aide aux personnes en situation irrégulière. Enfin, des avocats et associations rapportent que de nombreux naturalisé·e·s les ont contactés suite à l'élection du président Donald Trump par crainte que la nouvelle administration puisse révoquer leur citoyenneté²⁵. Cette crainte n'est pas injustifiée, car l'histoire récente a montré que des personnes nées à l'étranger et naturalisées récemment pouvaient être «dénaturalisées» sous certaines conditions²⁶.

Le temps de l'enquête de terrain nous a permis de suivre les familles sur une décennie. Tous les enfants, adolescents et jeunes adultes rencontrés opposent leur vision de la justice à la justice rendue par un système qui a expulsé leurs parents ou essayé de le faire. Certains expriment beaucoup de colère, d'autres un grand désespoir, et il est impossible de prévoir quelles vont être les conséquences des extensions de l'illégalité migratoire sur les sentiments d'appartenance de ces citoyens états-unien·s. Leur méfiance vis-à-vis des institutions a cependant créé des vocations chez certains d'entre eux. Ils aspirent à devenir juristes, journalistes ou artistes engagés, afin de défendre des personnes qui se trouvent dans des situations similaires à celles qu'ils ont vécues en tant qu'enfants d'expulsés.

La vulnérabilité des uns peut rapidement se propager aux autres. Les personnes de nationalité étrangère et leurs proches le savent depuis longtemps, mais cette prise de conscience semble prendre forme dans le paysage politique états-unien depuis l'élection présidentielle de 2016. Ainsi, les remises en cause discursives ou effectives des droits de certaines minorités par Donald Trump ont entraîné de larges mobilisations de la société civile états-unienne, avec le concours de citoyens ayant peu ou jamais manifesté auparavant. Ces mobilisations vont-elles faire émerger de nouvelles solidarités entre personnes concernées par la mise en cause des droits des femmes, des homosexuel·le·s, des malades pauvres, des musulman·e·s et d'autres minorités?

NOTES

- 1 <https://www.nytimes.com/2016/11/15/us/politics/donald-trump-deport-immigrants.html>.
- 2 Voir, notamment, Coutin, 2000; Coutin, 2001; De Genova, 2002.
- 3 Voir, notamment, De Genova 2002; Chauvin, 2010.
- 4 Kanstroom, 2007.
- 5 Lochak, 1985.
- 6 Voir Boe, 2015; Boe, 2016; Boe, 2017; Brotherton, Kretsedemas, 2008; De Genova, Peutz, 2010; Kobelinsky, Makaremi, 2009.
- 7 Voir Kanstroom, Lykes, 2015.
- 8 Les enfants nés aux États-Unis sont des citoyens, peu importe la nationalité ou le statut migratoire de leurs parents.
- 9 «*Antiterrorism and Effective Death Penalty Act*» et «*Illegal Immigration Reform and Immigrant Responsibility Act*».
- 10 Appelé «*permanent bar to re-entry*», voir Fernandes, 2007.
- 11 Voir Fernandes, 2007, p. 75-76 et 101; Brotherton, Kretsedemas, 2008.
- 12 Detention Watch Network, www.detentionwatchnetwork.org [17 novembre 2016]
- 13 Voir Boe, 2015; Dow, 2004; Fernandes, 2007.
- 14 Meeropol, 2005.
- 15 Barack Obama, «Immigration reform speech», 20 novembre 2014.
- 16 Wessler, 2011.
- 17 Lochak, 1985.
- 18 Voir aussi Brabeck, Porterfield et Loughry, 2015.
- 19 Comfort, 2008; Fritsch, Burkhead, 1981; Ricordeau, 2008; Touraut, 2012.
- 20 Boe, 2016.
- 21 Voir son chapitre dans Brotherton, Kretsedemas, 2008.
- 22 Ce genre d'initiative n'existe malheureusement pas au sein des mouvements contre la double peine en France. Voir Mathieu, 2006; Boe, 2015.
- 23 Thronson, 2015.
- 24 Kanstroom, 2007, p. 3.
- 25 Entretien avec Marguerite Marty, *attorney of law*, New York, mars 2017.
- 26 Ainsi, Omar Jamal, réfugié naturalisé né en Somalie a perdu sa citoyenneté états-unienne suite aux mesures anti-terroristes post 11 septembre 2001, voir Boyle, Busse, 2006.

BIBLIOGRAPHIE

- Boe Carolina Sanchez, *The undeported/les non-expulsés: Foreign-nationals caught between criminal justice and immigration enforcement in France and the USA*, PhD Thesis, Aarhus University, 2015.
- , «From Banlieue Youth to Undocumented Migrant: Illegalized Foreign-Nationals in Penal Institutions and Public Space», *Criminology and Criminal Justice*, 29, février 2016.
- , «Banished Yet Undeported», in Brotherton David C. et Kretsedemas Philip (éd.), *Immigration Policy in the Age of Punishment: Detention, Deportation and Border Control*, New York, Columbia University Press, 2017.

- Boyle Elizabeth Heger, Busse Erika, «Institutional Vulnerability and Opportunity: Immigration and America's "War on Terror"», *Law & Social Inquiry*, vol. XXI, issue 4, 947-974, automne 2006.
- Brabeck Kalina, Porterfield Katherine et Loughry Maryanne, «Intervention for Immigrants Facing Detention and Deportation», in Kanstroom D. et Lykes B. M. (éd.), *The New Deportation Delirium*, New York, New York University Press, 2015.
- Brotherton David C., Philip Kretsedemas (éd.), *Keeping out the other: a critical introduction to immigration enforcement today*, New York, Columbia University Press, 2008.
- Chauvin Sébastien, *Les agences de la précarité. Journaliers à Chicago*, Paris, Le Seuil, 2010.
- Comfort Megan, *Doing Time Together: Love and Family in the Shadow of the Prison*, Chicago, University of Chicago Press, 2008.
- Coutin Susan Bibler, *Legalizing Moves*, Ann Arbor, University of Michigan Press, 2000.
- , «The Oppressed, the Suspect, and the Citizen: Subjectivity in Competing Accounts of Political Violence», *Law & Social Inquiry*, 26: 63-94, 2001.
- De Genova Nicholas, «Migrant Illegality and Deportability in Everyday Life», *Annual Review of Anthropology*, 31, 2002, p. 419-447.
- De Genova Nicholas, Peutz Nathalie (éd.), *The Deportation Regime. Sovereignty, Space and the Freedom of Movement*, Durham & London Duke University Press, 2010.
- Dow Mark, *American Gulag, Inside U.S. Immigration Prisons*, Berkeley, University of California Press, 2004.
- Fernandes Deepa, *Targeted: National Security and the Business of Immigration*, St. Paul, MN: Seven Stories Press, 2007, p. 76.
- Fritsch Travis, Burkhead John, «Behavioral Reactions of Children to Parental Absence due to Imprisonment», *Family Relations*, 30(1): 83-88, 1981.
- Kanstroom Daniel, *Deportation Nation. Outsiders in American History*, Cambridge, Harvard University Press, 2007, p. 6.
- Kanstroom Daniel, Brinton Lykes, *The New Deportation Delirium*, New York, New York University Press, 2015, p. 14.
- Kobelinsky Carolina, Makaremi Chowra (éd.), *Confinement des étrangers : l'enfermement dehors*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2009.
- Lochak Danièle, *Étrangers de quel droit?*, Paris, Presses Universitaires de France, 1985, p. 229-230.
- Mathieu Lilian, *La double peine. Histoire d'une lutte inachevée*, Paris, La Dispute, coll. «Pratiques politiques», 2006.
- Meeropol Rachel (éd.), *America's Disappeared: detainees, secret imprisonment, and the "War on Terror"*, New York, Seven Stories Press, 2005, p. 144.
- Ricordeau Gwénola, *Les détenus et leurs proches. Solidarité et sentiments à l'ombre des murs*, Paris, Éditions Autrement, 2008.
- Touraut Caroline, *La famille à l'épreuve de la prison*, Paris, Presses Universitaires de France, 2012.
- Thronson David B., «Unhappy Families. The Failings of Immigration Law for Families that are not all alike», in Kanstroom D. et Lykes B. M. (éd.), *The New Deportation Delirium*, New York, New York University Press, 2015.
- Wessler Seth, *Shattered Families. The Perilous Intersection of Immigration Enforcement and the Child Welfare System*, New York, Applied Research Center, 2011.

Leyla Sall

Les syndicats canadiens entre refus de l'immigration et protection des immigrés

Introduction

Le Nouveau-Brunswick — province qui présente un taux de chômage parmi les plus élevés du Canada (11 % alors que la moyenne canadienne est de 7 % selon Statistique Canada) — a pourtant recours à des travailleurs étrangers temporaires pour combler le manque de main-d'œuvre dans certains secteurs de son marché du travail comme l'agriculture, le conditionnement de volailles dans les poulaillers et surtout dans ses usines de transformation de fruits de mer. Une telle situation est dénoncée par les syndicats canadiens et néo-brunswickois qui perçoivent l'importation d'une main-d'œuvre étrangère comme un instrument de correction de l'offre de travail au détriment de la main-d'œuvre locale.

Toutefois, l'attitude des syndicats est ambiguë. Craignant une concurrence déloyale de la part des travailleurs étrangers temporaires, ils sont contre les programmes de recrutement d'une main-d'œuvre étrangère. Ils ne veulent cependant pas développer un discours d'exclusion et souhaitent défendre, en même temps, tous les travailleurs étrangers déjà présents au Canada ou citoyens canadiens.

Ce chapitre vise à explorer, d'un point de vue sociologique, la position schizophrénique adoptée par les syndicats dès qu'il s'agit de prendre une position par rapport à la main-d'œuvre étrangère. Les analyses et conclusions partielles s'appuient sur des données empiriques constituées principalement d'extraits d'entrevues semi-dirigées avec différents acteurs concernés de près ou de loin par la problématique de la pénurie de main-d'œuvre dans l'industrie de transformation des fruits de mer néo-brunswickoise : deux propriétaires d'usines, le président de la Chambre de commerce de Cap-Pelé-Beaubassin-Est, madame le maire de Cap-Pelé, cinq travailleurs étrangers temporaires (dont quatre Philippins et deux Jamaïcains), huit jeunes étudiants de Cap-Pelé fréquentant l'université de Moncton, trois employés des usines de transformation, proches de la retraite, deux représentants d'organisations syndicales et trois étudiants internationaux travaillant dans les usines de transformation durant l'été.

Le contexte de la pénurie de main-d'œuvre dans l'industrie de transformation des fruits de mer

La pénurie de main-d'œuvre dans l'industrie de transformation des fruits de mer néo-brunswickoise est qualitative. Aussi existe-t-il assez d'actifs au chômage qui pourraient y occuper des emplois. Pourtant plusieurs facteurs se combinent pour entraîner une demande chronique de travailleurs dans ce secteur vital qui rapporte en moyenne 1,092 milliard de dollars¹ à la province. Parmi les éléments explicatifs de ce problème, figurent la démission des Terre-Neuviens et des travailleurs de la Péninsule acadienne, le retrait des «vieilles mains» combiné à une absence de relève due à la surqualification des jeunes et une absence de mécanisation de l'industrie.

La démission des Terre-Neuviens et des travailleurs de la Péninsule acadienne

Selon Jean, propriétaire d'une usine employant près de 600 travailleurs étrangers temporaires : «Avant, les gens de Terre-Neuve, ils venaient il y a dix ou quinze ans. Mais depuis la fin des années 1990, ils ne viennent plus. Ils ont du pétrole maintenant. Ils ont de l'ouvrage chez eux. Ils ne viennent

plus transformer le homard et les fruits de mer». L'absence des travailleurs de Terre-Neuve se combine avec celle des gens de la Péninsule acadienne et des actifs locaux qui venaient travailler dans l'industrie et qui s'orientent de plus en plus vers l'Alberta et la Saskatchewan en raison des hauts salaires qui y sont versés aux travailleurs des secteurs gaziers et pétroliers.

La raréfaction de la main-d'œuvre canadienne dans les industries de transformation de fruits de mer s'explique ainsi par un mécanisme de redistribution spatiale d'actifs nationaux bénéficiant d'une mobilité géographique et professionnelle sur un marché du travail national aux réalités locales très hétérogènes.

Le retrait des «vieilles mains»

Le retrait des Terre-Neuviens et des gens de la Péninsule acadienne est d'autant plus critique qu'il se combine à une absence de relève des «vieilles mains» locales qui partent à la retraite. Ces «vieilles mains» font référence à la génération des cinquante ans et plus. Sachant à peine lire et écrire, elle était destinée à travailler dans cette industrie locale qui ne requiert pas de qualifications et de compétences intellectuelles mais uniquement une capacité physique de travail.

Ce retrait des vieilles mains se combinerait à une absence de relève due au fait que les jeunes ne sont pas attirés par les emplois saisonniers dans l'industrie de transformation des fruits de mer. Par rapport à leurs parents et grands-parents, ces jeunes sont de plus en plus scolarisés et fréquentent massivement les établissements d'enseignement postsecondaires (universités et collèges communautaires) de la province. L'élévation de leur niveau d'éducation entraîne logiquement l'émergence d'ambitions professionnelles. Ces jeunes veulent légitimement occuper des emplois correspondant à leurs compétences.

Une absence de mécanisation de l'industrie

Parallèlement à l'absence de relève des jeunes, le recours à des travailleurs étrangers temporaires s'explique aussi par une absence de mécanisation de l'industrie de transformation des fruits de mer. Une telle situation en fait

une industrie demandeuse en main-d'œuvre non qualifiée. Deux facteurs sont à la base de l'absence de mécanisation de l'industrie.

Le premier facteur est l'absence de recherche-développement dans ce secteur de l'industrie due à un manque d'investissements importants comme c'est le cas dans le domaine de la foresterie ou de l'agriculture. L'autre facteur pouvant expliquer l'absence de mécanisation de l'industrie est sa dépendance envers une main-d'œuvre étrangère fiable et flexible qui est maintenant associée au fonctionnement de l'industrie. La disponibilité de l'offre de travail de cette main-d'œuvre crée un «*path dependence*» n'encourageant pas la recherche d'une solution alternative comme la mécanisation (Martin, 2009).

Nécessité du recours à des travailleurs étrangers temporaires dans l'industrie de transformation des fruits de mer

Ces éléments contextuels de la pénurie de main-d'œuvre locale dans les industries de transformation des fruits de mer expliquent la nécessité du recours à des travailleurs étrangers temporaires. Une telle nécessité est d'ailleurs renforcée, à la fois, par les caractéristiques de la main-d'œuvre étrangère et la nature du produit à transformer.

Comme les autres fruits de mer, les homards sont des produits périssables qu'il faut transformer le plus rapidement possible pour en éviter la putréfaction et la perte de valeur d'échange qui en découle. De tels produits requièrent, par conséquent, une main-d'œuvre mobilisée à tout instant et de longues heures de travail. Cette main-d'œuvre ne peut être que «captive» et fiable comme le sont les travailleurs étrangers temporaires. Il semble ainsi se dessiner une affinité élective entre le type de travailleurs requis dans l'industrie de transformation des fruits de mer et les caractéristiques de la main-d'œuvre étrangère (main-d'œuvre captive, saisonnière, mobilisée uniquement pour le travail, voulant gagner le maximum d'argent quitte à travailler de longues heures).

Or, une telle main-d'œuvre ne peut être qu'étrangère en provenance de pays en voie de développement proches (Jamaïque, Mexique) et lointains (Philippines et Bangladesh). Il se produit ainsi une ethnicisation des

emplois entraînant une concentration excessive de certaines nationalités (Philippins, Jamaïcains et Mexicains) dans cette industrie.

La première caractéristique de ces travailleurs étrangers temporaires est qu'ils constituent une main-d'œuvre déracinée, loin du pays d'origine (Piore, 1979). Leur séjour est temporaire : elle est conditionnée par la durée de leur contrat de travail. Par conséquent, ces travailleurs sont entièrement mobilisés pour le travail, au grand bonheur de leurs employeurs.

Une autre caractéristique de la main-d'œuvre étrangère est que pour cette dernière le travail et l'identité sont déconnectés. Alors que pour les travailleurs locaux, un lien très fort existe entre la profession exercée et l'identité sociale, pour les travailleurs étrangers temporaires, ce lien n'existe pas. Comme le souligne Michael Piore (1979), ils sont là uniquement pour gagner de l'argent. Or, pour gagner le maximum d'argent, il leur faut travailler de longues heures. Leur rapport au travail dans le pays d'accueil est donc purement instrumental, ce qui explique leur insertion dans des secteurs du marché secondaire du travail sans perspective de promotion délaissés par les nationaux.

Les syndicats canadiens et néo-brunswickois, une attitude ambiguë

Les caractéristiques de la main-d'œuvre combinée à la nature du produit à transformer entraînent un recours massif aux travailleurs étrangers temporaires pour assurer le fonctionnement adéquat des industries de transformation des fruits de mer. Face à la nécessité de l'embauche de travailleurs étrangers, quelle est l'attitude des syndicats canadiens et néo-brunswickois ? Deux éléments sont à la base de la position des organisations syndicales : leur conception du fonctionnement du marché du travail et leur inspiration des dogmes marxistes², parfois pas très en phase avec les réalités du fonctionnement des marchés du travail locaux et national.

Les organisations syndicales ont une conception classique du marché du travail laquelle se ramène à la vision d'une institution régulée par la loi de l'offre et de la demande. Plus l'offre de travail est importante et moins les salaires sont élevés. Par contre, une demande de travail élevée combinée à une offre de travail relativement basse représenterait les conditions idéales pour que les travailleurs et leurs syndicats fassent pression sur les employeurs pour augmenter leurs salaires et améliorer leurs conditions de travail.

Cette vision classique est complétée par des dogmes marxisants qui s'articulent autour de points suivants :

- a. L'importation de travailleurs immigrants sert, avant tout, à créer une armée de réserve permettant aux capitalistes des pays du Centre d'exercer une pression à la baisse sur les salaires et d'imposer des conditions de travail souvent déplorables à toute la classe laborieuse (travailleurs nationaux et étrangers).
- b. Cette pression à la baisse entraînerait logiquement une augmentation des taux de profits pour la classe bourgeoise.
- c. L'importation d'une main-d'œuvre étrangère constitue également une stratégie de division de la classe laborieuse. Cette stratégie s'exerce à la fois de manière objective – par la création d'une aristocratie ouvrière locale qui ne se sent plus solidaire des travailleurs étrangers et des travailleurs locaux défavorisés – et subjective, par l'intermédiaire des médias qui attisent le racisme et les attitudes discriminatoires envers les travailleurs étrangers dans le but de mieux diviser la classe salariée sur des bases raciales ou ethniques.
- d. Les marxistes encouragent les syndicats à ne pas tomber dans le piège du racisme qui ne servirait qu'à renforcer l'affaiblissement des travailleurs face au patronat.

Un tel discours est à la base de l'attitude des syndicats canadiens et provinciaux envers l'immigration de travailleurs. Généralement, ils considèrent que la pénurie de travailleurs dans l'industrie de transformation des fruits de mer est artificiellement créée par les entrepreneurs du secteur qui ne font aucun effort visant à attirer la main-d'œuvre locale, au travers de stratégies d'augmentation des salaires et d'amélioration des conditions de travail. Pour les syndicats canadiens et néo-brunswickois, le recrutement de travailleurs étrangers à travers des programmes gouvernementaux vise essentiellement à fausser le jeu de l'offre et de la demande de travail au détriment des salariés locaux.

Lors d'un entretien, Charles, un responsable de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Nouveau-Brunswick, s'est prononcé en faveur de la suppression du programme des travailleurs étrangers temporaires dans l'industrie de transformation des fruits de mer. Pour lui :

[...] Ce programme ne réalise plus son objectif qui consiste à recruter des travailleurs hautement qualifiés lorsque certaines compétences ne peuvent être retrouvées auprès de la main-d'œuvre locale. Les employeurs

se servent présentement du programme comme une subvention aux entreprises en ignorant les forces du marché du travail qui les obligent à investir dans de meilleurs salaires et de la formation afin de répondre aux besoins de leur entreprise. La plupart des travailleurs et travailleuses recrutés dans le cadre du PTET occupent des emplois peu spécialisés. Le programme sert donc d'outil de suppression de la rémunération et de supplantation, ce qui a des répercussions négatives sur les travailleurs migrants et la main-d'œuvre nationale (entretien réalisé le 25 février 2016 à Edmundston).

Les syndicats canadiens et néo-brunswickois sont donc clairement contre le recrutement de travailleurs étrangers temporaires qu'ils considèrent comme une main-d'œuvre facilement exploitable par les employeurs. Toutefois, ils sont loin d'adopter une attitude xénophobe. Au contraire. Ils proposent deux mesures visant à rétablir le jeu de l'offre et de la demande et à rétablir le fonctionnement normal du marché du travail local :

- a. la suppression du programme des travailleurs étrangers temporaires ;
- b. la transition vers la résidence permanente pour tous les travailleurs étrangers temporaires.

La première mesure vise à favoriser les travailleurs syndiqués canadiens dans le jeu de l'offre et de la demande. Elle vise aussi à obliger les employeurs à améliorer les conditions de travail afin d'attirer plus d'actifs locaux dans ce secteur économique. Quant à la seconde mesure, elle vise à l'attribution de droits identiques aux travailleurs canadiens ou résidents permanents et étrangers. Cela implique leurs accès à la citoyenneté et à tous les privilèges qui en découlent : mobilité géographique et socioprofessionnelle sur le marché du travail, droits d'adhésion à un syndicat, droit de refuser des conditions de travail ne respectant les normes du travail provinciales, etc.

Avec de telles mesures, les syndicats espèrent à la fois protéger les travailleurs étrangers temporaires et les travailleurs canadiens. L'ambiguïté des organisations syndicales quant à la main-d'œuvre temporaire ressort à travers cette déclaration de l'une d'elles à la radio de Radio Canada (le 17 juin 2015) :

La FTTNB revendique que [...] l'abandon graduel de ce programme devrait débiter immédiatement. Parallèlement, nous exhortons le gouvernement à élargir les voies qui mènent au statut de résident permanent pour les travailleurs migrants présentement au Canada.

Selon Joël, représentant du Congrès du travail du Canada dans la région atlantique :

«Le SCFP demande le statut de résident permanent pour les travailleurs étrangers afin qu'ils aient une mobilité et des avantages sociaux [...]. S'il y a des changements de ce côté-là, ils pourront dire quelque chose, parce que tout de suite, ils n'en sont pas capables. S'ils disent quelque chose, l'employeur peut les envoyer chez eux [...]. On a besoin de l'immigration. On n'a pas besoin d'employés temporaires. À la fin de la journée, c'est ce qui est notre plus grand but. C'est de pouvoir leur donner une route pour devenir Canadiens... Quand on a des travailleurs qui ne sont pas protégés par la loi, qui n'ont pas les mêmes protections, ç'a un impact sur tous les travailleurs. Alors, c'est un grand intérêt pour nous autres. En même temps, on cherche à aider tout le monde», explique M. Landry.

Une réalité qui dépasse la lecture marxisante

La lecture marxisante des organisations syndicales à propos du recrutement de travailleurs étrangers (constitution d'une armée de réserve servant à baisser les salaires, division de la classe des travailleurs à cause de l'émergence du racisme, etc.) – si elle s'avère pertinente dans d'autres contextes d'immigration de travail – ne semble pas l'être dans le cas de l'industrie de transformation des fruits de mer à Cap-Pelé. Dans ce dernier cas, la désaffection des actifs locaux envers les emplois disponibles dans l'industrie ne permet pas la constitution d'une armée de réserve. L'impossibilité de la constitution de cette dernière découle principalement de deux facteurs : la segmentation du marché du travail et les conséquences qui en découlent (aspiration des actifs nationaux et résidents permanents à occuper des emplois dans le marché primaire du travail et dans certains secteurs prisés du marché secondaire du travail) et sa nationalisation qui engendre des droits différenciés entre étrangers, nationaux et résidents permanents. Ces deux facteurs se combinent et entraînent un recours massif à des travailleurs étrangers temporaires dans ce type d'industrie.

Segmentation

Ce que les syndicats semblent méconnaître, c'est la réalité de la segmentation du marché du travail que des économistes du travail, comme Michael Piore (1979), avaient pourtant mise en évidence depuis le début des années 1970. Le marché du travail de n'importe quel pays ou région est segmenté. À côté d'un marché primaire du travail existent toujours un marché secondaire et parfois un marché ethnique du travail dans les régions à forte immigration.

Le marché primaire comprend des emplois qui requièrent souvent des diplômes et procurent des hauts salaires, des emplois stables et des avantages sociaux (assurance-emploi, couverture santé, retraites, etc.). Les nationaux et résidents légaux veulent y travailler à cause des avantages cités mais aussi pour les gratifications identitaires que de tels emplois procurent.

Quant au marché secondaire du travail, il englobe souvent des emplois nécessitant peu de diplômes ou de formations qualifiantes. Ces emplois sont souvent précaires avec peu de protections contre les risques d'accidents et de santé. Ce sont des emplois qualifiés de 3D (*dusty, dirty, dangerous*) désertés par les nationaux et occupés par des immigrants. Les salaires y sont souvent bas.

Les raisons de la désaffection des nationaux envers le marché secondaire du travail sont nombreuses. Toutefois, les principales explications avancées par des économistes du travail comme Michael Piore (1979) sont les suivantes : les salaires y sont souvent bas, l'emploi y est précaire, les conditions de travail souvent mauvaises et dévalorisantes du point de vue de l'identité du travailleur.

Nationalisation du marché du travail et droits différenciés

La segmentation du marché du travail se combine avec une logique nationale d'attribution de droits différenciés aux actifs citoyens et immigrants pour accentuer la pénurie de travailleurs locaux dans l'industrie de transformation des fruits de mer. Cette dernière (la pénurie) n'est pas quantitative : elle est qualitative. Il existe en effet assez d'actifs pour occuper tous les emplois dans le secteur de la transformation des fruits de mer.

Toutefois ces actifs sont des citoyens ou des résidents sur qui ne peuvent s'appliquer des mesures coercitives pouvant les contraindre à occuper des emplois « indésirables ». Le Canada étant une démocratie libérale, un des éléments fondamentaux de sa constitution est la liberté de ses citoyens et résidents. Aussi, lorsque l'idée d'une éradication coercitive du chômage qualitatif dans les régions rurales a été évoquée par un député conservateur au Parlement d'Ottawa en 1971, avons-nous assisté à l'échange suivant entre le député en question et le Premier ministre du gouvernement libéral de l'époque, Pierre Elliott Trudeau :

Mr Roch La Salle : « [...] *In view of the statement by the Prime Minister to the effect that some unemployed people would refuse to perform such work, would the Prime Minister consider compelling Canadians to work if they receive any social benefits? Would the government favour legislation requiring any government pension recipient to work?* »

Pierre Elliott Trudeau (Premier ministre) : « *No, [...] the government will not commandeer the work force. The whole political philosophy of the government is based on freedom of choice for citizens to work where they want* » (cité par Sharma, 2006, p. 98)³.

Ce droit fondamental des citoyens canadiens et des résidents permanents combiné à un ensemble de programmes sociaux accessibles (assurance-emploi, aides sociales, programme de prêts et bourses pour les études) et de protections syndicales créent un ensemble de caractéristiques de l'offre de travail national incompatible avec le type de travailleurs que requiert la transformation de fruits de mer (travailleurs mobilisés pour de longues heures dans une saison, travailleurs captifs, travailleurs n'ayant aucune vie sociale durant la saison des fruits de mer). Ne pouvant contraindre ses citoyens et résidents à occuper ce type d'emplois, le Canada ne peut qu'avoir recours à des travailleurs étrangers sur qui s'appliquent des droits constitutionnels différenciés et un ensemble de contraintes juridiques qui les rendent captifs d'employeurs dans le secteur agricole mais aussi de la transformation des fruits de mer.

Les droits et avantages des actifs canadiens et résidents permanents entrent en contraste avec ceux des travailleurs temporaires qui, du fait qu'ils sont dans un territoire autre, ne disposent que de peu de droits

et avantages dans une démocratie libérale. Comment une telle absence de droits des travailleurs temporaires est-elle possible dans un pays de libertés prétendant respecter les droits de l'homme ? Comment une masse critique de citoyens et résidents qui pourtant sont attachés aux principes des droits de l'homme et à la liberté peuvent-ils être indifférents à la captivité et à la privation de droits des travailleurs étrangers temporaires ? Plusieurs éléments de réponses sont avancés par une auteure comme Nandita Sharma (2006, 2012).

Les discriminations, l'absence de droits et la situation de captivité des travailleurs temporaires sont essentiellement normalisées, tolérées dans la démocratie libérale canadienne parce qu'elles ne sont pas organisées sur une base ouvertement sexiste ou raciste. Elles le sont sur la base de la souveraineté nationale entraînant une distinction quasi naturalisée entre citoyens et étrangers, entre eux et nous. La souveraineté nationale repose sur quelques principes discriminants suivants :

- L'État exerce sa juridiction sur un espace géographique délimité au sein duquel le droit international lui attribue le pouvoir d'admettre ou d'exclure qui il veut.
- L'État en tant que représentant de la nation n'est responsable que de la protection de ses propres citoyens. Par conséquent, il peut fermer les yeux ou ne pas attribuer des droits aux étrangers vivant sur son territoire.
- Une fois que les étrangers franchissent les frontières d'un État, fut-il une démocratie libérale, leur présence ne peut être que tolérée. Ils ne peuvent donc pas réclamer les mêmes droits que les citoyens. D'où l'existence de droits différenciés entre nationaux et étrangers, entre eux et nous. Ce sont de tels principes qui rendent possibles de telles discriminations et la situation de captivité dans laquelle se trouvent les travailleurs étrangers temporaires sur le sol canadien. Ces discriminations – reposant sur le principe de souveraineté nationale et sur la distinction entre citoyens et étrangers – sont difficiles à dénoncer pour deux raisons.

Nous ne pouvons plus imaginer notre monde sans États-nations et sans citoyenneté. Cette dernière a été tellement naturalisée qu'elle est devenue aussi nécessaire qu'un nez sur notre visage (Noiriel, 1991). Nous percevons naturellement qu'il est impossible pour un individu d'être sans nationalité et donc sans identité nationale et sans protection d'un État quelconque.

Nous ne pouvons plus ne pas concevoir un monde sans frontières et sans souveraineté nationale. Une telle perception serait, pour notre imaginaire, l'émergence d'un monde chaotique, désordonné et sans lois.

Par conséquent, les syndicats et défenseurs des travailleurs ne peuvent que réclamer une extension de la citoyenneté aux travailleurs temporaires qu'ils tentent de défendre contre le pouvoir démesuré des employeurs. Toutefois, une telle extension, si elle est souhaitable, du point de vue moral, ne peut que bénéficier aux travailleurs étrangers temporaires déjà présents sur le sol canadien et ne serait donc qu'une solution à court terme qui ne peut pas résoudre le problème à la source : celui de la discrimination basée sur l'institution de la souveraineté nationale et de la citoyenneté.

Conclusion : **les formations capitalistes occidentales** **ont besoin d'une main-d'œuvre captive**

En raison de la segmentation des marchés nationaux et régionaux du travail, les formations capitalistes ont nécessairement besoin d'une main-d'œuvre « captive » et étrangère dans certains secteurs de production. Au Canada, cette demande d'une telle main-d'œuvre se traduit par une expansion des programmes de travailleurs étrangers temporaires.

Face à la nécessité et à l'omniprésence du travail étranger temporaire, les syndicats canadiens et néo-brunswickois peinent à trouver une attitude cohérente et une efficacité d'action permettant de mobiliser les travailleurs étrangers temporaires dans le rapport de force contre des employeurs. Leur attitude humaniste envers les travailleurs étrangers temporaires déjà présents sur le sol canadien (consistant à demander leur accès à la résidence permanente) est la même que celle du patronat qui, dans une stratégie de division de la force de travail, diffuse régulièrement dans les médias et dans des rapports que les travailleurs étrangers ont une meilleure éthique de travail que les actifs canadiens (Gollom, 2015). Une telle affirmation est trompeuse puisque, nous l'avons vu, ce sont les conditions de captivité des travailleurs étrangers et donc leur dépendance à un seul employeur, qui expliquent leur docilité envers les employeurs.

En raison de leur action territorialisée et de la défense de travailleurs par secteur et par branche professionnelle, les demandes – par les

syndicats – de régularisation de travailleurs étrangers temporaires déjà présents sur le sol canadien ainsi que leur opposition à la venue de nouveaux travailleurs risquent d'être un éternel recommencement. Il en est ainsi puisque les travailleurs étrangers temporaires continueront de venir par vagues. D'autre part, la division binaire entre actifs canadiens et étrangers étant inscrite dans l'ordonnement du monde en États souverains, une action efficace des syndicats ne peut être que transnationale et globale afin de contourner les divisions et la différenciation des droits entre nationaux et étrangers. Il reste à trouver les voies et moyens afin de mener des collaborations internationales.

NOTES

- 1 Ces données sont celles de l'organisation Maritime Seafood Coalition, une organisation qui regroupe à la fois des pêcheurs et des transformateurs de fruits de mer des Maritimes.
- 2 Pour plus de détails sur ces dogmes marxissants, voir Castles et Godula, 2013.
- 3 Traduction de Mr Roch La Salle : «Vu que le Premier ministre constate le refus de chômeurs d'occuper de tels emplois (emplois dans les secteurs de l'agriculture et de la transformation des fruits de mer), pourrait-il envisager de contraindre ceux d'entre eux qui bénéficient d'une quelconque aide sociale à travailler? Le Premier ministre pourrait-il favoriser la mise en place d'une législation obligeant tout récipiendaire d'une aide gouvernementale à travailler?»; Traduction de la réponse du Premier ministre : «Non! [...] Le gouvernement ne réquisitionnera pas les actifs. Notre philosophie politique est basée sur la liberté de choix des citoyens de travailler dans les secteurs de leur choix.»

BIBLIOGRAPHIE

- Canadian Federation of Independent Business, *Taking the temporary foreign workers out of TFW program: breaking myths about the shortage of labour and the Temporary Foreign Workers Program*, Halifax, CFIB, décembre 2014.
- Castles Stephen, Godula Kosack, «Le rôle des migrations de main-d'œuvre dans le système capitaliste de l'Europe de l'Ouest», in Piché V. (éd.), *Les théories de la migration : Textes fondamentaux*, Paris, Ined, 2013, p. 341-361.
- Congrès du travail du Canada, *Le va-et-vient des travailleurs étrangers temporaires*, 2015, en ligne : <http://congresdutravail.ca/enjeux-et-recherche/le-va-et-vient-des-travailleurs-%C3%A9trangers-temporaires>
- Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, *L'immigration et la petite entreprise : des idées pour pallier la pénurie de main-d'œuvre au Canada*, Willowdale, 2006.

- , *Canada Atlantique : obstacles à l'apprentissage et pénurie de main-d'œuvre : deux problèmes liés*, Halifax, FCEI, 2013.
- Gollom Mark, *Temporary foreign workers have better work ethic, some employers believe*, Moncton, CBC News, 2015, en ligne : <https://www.cbc.ca/news/temporary-foreign-workers-have-better-work-ethic-some-employers-believe-1.2600864>
- Gouvernement du Nouveau-Brunswick, *Stratégie de croissance démographique du Nouveau-Brunswick 2013-2018. Cadre de discussion*, Fredericton, Gouvernement du Nouveau-Brunswick, 2013, en ligne : www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/petl-epft/PDF/PopGrowth/CDNB_strategie_2013-18.pdf
- Kelly Ninette, Trebilcock Michael, *The making of the mosaic: a history of canadian immigration policy*, Toronto/Buffalo/London, University of Toronto Press, 2000.
- Leblanc Pierre Philippe, *Le milieu syndical tend la main aux travailleurs étrangers temporaires*, Radio Canada, 2016, en ligne : <http://ici.radio-canada.ca/regions/atlantique/2016/02/12/004-acadie-forum-syndicat-travailleurs-etrangers-temporaires.shtml>
- Martin Philip, *Importing poverty? Immigration and the changing face of rural America*, New Haven & London, Yale University Press, 2009.
- Noiriel Gérard, *La tyrannie du national : le droit d'asile en Europe (1793-1993)*, Paris, Calmann Lévy, 1991.
- Piore Michael, *Birds of passage: migrants labor and industrial societies*, Cambridge, Cambridge University Press, 1979.
- Sharma Nandita, *Home economics. Nationalism and the making of Migrants workers in Canada*, Toronto, University of Toronto Press Incorporated, 2006.
- , «The difference that borders make: temporary foreign workers and the social organization of unfreedom in Canada», in Tamara L. P., Strachle C. (éd.), *Legislated inequality: temporary labour migration in Canada*, Montréal/Kingston/London/Ithaca, McGill-Queen's University Press, 2012, p. 26-47.
- Tamara Lenard Patti, Strachle Christine (éd.), *Legislated inequality: temporary labour migration in Canada*, Montréal/Kingston/London/Ithaca, McGill-Queen's University Press, 2012.

Ewa Tartakowsky

Champs littéraires de la diaspora judéo-maghrébine

Canada, France, Israël

Les préoccupations d'appartenances identitaires traversent un grand nombre de productions littéraires nées d'un contexte de migration et écrites en terres d'accueil. La prise en charge littéraire des imaginaires collectifs nés en terres natales de ses créateurs traduit souvent les aléas des ajustements identitaires nécessaires à l'adaptation dans la nouvelle réalité. Il convient toutefois d'interroger ce qui fait que, dans un contexte donné, une littérature spécifique émerge et de tenter de savoir ce que sont les conditions qui favorisent ou non l'avènement d'une production littéraire des écrivains ayant connu l'exil.

La migration des Juifs¹ des pays du Maghreb constitue un terrain propice à l'exploration de cette question. En effet, elle présente une double caractéristique : d'une part, un ensemble de principes socialisateurs communs aux populations juives en Afrique du Nord – même si ce constat reste à nuancer en fonction des contextes marocain, tunisien et algérien distincts, voire des spécificités régionales et locales – ; d'autre part, une grande hétérogénéité des contextes d'installation des pays d'accueil. Cette contribution, en s'appuyant sur une partie des résultats de notre recherche doctorale portant sur la migration des Juifs du Maghreb en France (Tartakowsky, 2016), la confronte aux terrains canadien et israélien.

Un ensemble de principes socialisateurs communs

Quel est cet ensemble de principes socialisateurs communs aux Juifs d'Afrique du Nord ? Les Juifs maghrébins constituent 3 % de la population du Maghreb colonial après la Seconde Guerre mondiale, soit 500 000 personnes ; ils sont majoritairement citadins et largement assimilés à la culture française. Y contribue d'abord la naturalisation collective des Juifs algériens par le décret Crémieux, en 1870, qui constitue la promesse symbolique d'une future acculturation française. Cette transformation du statut légal des Juifs d'Algérie, impulsée essentiellement par la communauté juive métropolitaine et une politique assimilationniste du colonisateur, leur ouvre l'accès à l'école républicaine ainsi qu'à la fonction publique, considérées comme vecteurs de reconnaissance et de réussite sociale. La situation est différente dans les protectorats dans lesquels la France n'a pas opté pour la naturalisation collective des Juifs et où les naturalisations se font sur demande individuelle. Cette situation n'empêche toutefois pas la population juive d'adhérer – même si c'est dans une moindre mesure – à la culture française, notamment par les réseaux d'écoles de l'Alliance israélite universelle, créée en 1860, qui dispensent un enseignement en français calqué sur le programme de l'école républicaine française. À la veille des indépendances du Maroc et de la Tunisie, 90 % de la population juive tunisienne et 60 % de celle du Maroc savent lire et écrire en français. L'Algérie devance encore ses voisins, compte tenu de l'enseignement républicain obligatoire : l'analphabétisme disparaît totalement au sein de la communauté juive. Ce caractère francophone motive par ailleurs notre choix méthodologique d'avoir opté pour l'analyse de la production littéraire écrite en français. Autrement dit, il sera question d'analyser également dans quelle mesure ce caractère francophone perdure en territoires d'immigration.

De plus, l'aspect très cloisonné des sociétés dans le Maghreb colonial, alimenté notamment par les politiques différentialistes du colonisateur (différences de statuts des ex-populations indigènes), explique que l'« identité » juive ait été vécue comme une donnée immuable, imposée aux individus dès la naissance, de la même manière que l'identité « musulmane » ou « française » s'imposait d'emblée aux autres populations présentes dans les colonies. Sur le plan juridique, les Juifs algériens, malgré leur citoyenneté française, sont d'ailleurs considérés « à part », ce dont témoignent les questionnaires des recensements de la population qui comportent deux

questions spécifiques les concernant : « Êtes-vous israélite naturalisé par le décret de 1870 ? Ou issu d'israélites naturalisés par ce décret ? » Ils sont donc distingués en tant que tels par les pouvoirs publics, producteurs de catégories structurées par une grille de lecture raciale du monde (Le Foll Luciani, 2015, p. 18-19).

Même si les communautés juives des trois pays du Maghreb présentent des caractéristiques socio-culturelles différentes, ce dont témoignent les trajectoires individuelles, des socialisations et dispositions singulières, ce détour historique permet de mesurer la relative cohérence de l'univers social des communautés juives en Afrique du Nord. Paradoxalement, l'avènement des productions littéraires spécifiques dans tous les pays d'accueil ne sera pas toujours déterminé par cet ensemble de principes socialisateurs communs et l'acculturation française relativement importante.

Les contextes favorables aux pratiques littéraires

Malgré une forte acculturation française dans les trois pays du Maghreb, les choix d'installation, au moment des départs massifs d'Afrique du Nord, varient selon le pays d'origine et tous les migrants ne s'installent pas en France. Compte tenu de l'absence de politique de naturalisation à l'égard des Juifs marocains et de leur moins forte acculturation française, plus de 210 000 d'entre eux choisissent en effet Israël comme foyer. Ce mouvement migratoire commence avant les indépendances (90 000 migrants quittent le Maroc entre 1948 et 1956) et se poursuit au lendemain de la décolonisation : 25 000 départs sont enregistrés en 1955 et 36 000 en 1956. Il s'agit souvent de populations moins instruites, arabophones ou berbérophones. Les classes moyennes et supérieures francophones élisent la France et le Canada, deux pays où l'installation éventuelle semble plus facile du fait de la proximité linguistique. Dans une moindre mesure, les Juifs marocains partent également en Espagne (essentiellement les habitants de l'ancienne zone « espagnole » du Maroc). Dans la communauté juive tunisienne – dont plus de la moitié est de nationalité française (Taïeb, 1982) –, environ 38 000 individus s'installent en métropole, un nombre équivalent partant en Israël. Enfin, la plupart des Juifs algériens, tous de nationalité française, choisissent la France. Seuls 10 % optent pour d'autres destinations ; ils sont entre 7 000 à 8 000 à choisir Israël².

Les contextes d'installation sont tout aussi variables. En France, une promotion sociale exemplaire s'effectue à la fois grâce aux mesures prévues par les pouvoirs publics pour les rapatriés et à une mobilisation sans précédent des acteurs de la communauté juive organisée. Les organisations communautaires se mobilisent d'autant plus envers leurs coreligionnaires qu'elles ont souvent été critiquées au lendemain de la Seconde Guerre mondiale pour avoir réservé un accueil minimal et peu chaleureux aux immigrés de l'Europe de l'Est. Elles voient aussi, dans cette arrivée massive qui fait doubler la population juive en France, l'opportunité d'un renouveau pour le judaïsme français (Bensimon-Donath, Della Pergola, 1984).

Les difficultés d'adaptation s'avèrent plus importantes en Israël. Outre les difficultés linguistiques, l'accueil des Israéliens est plus ambivalent, et le fossé social entre Juifs «orientaux» et «occidentaux» ne cessera de se creuser dans ce pays (Bensimon-Donath, 1970; Deshen, Shokeid, 1974). D'abord sur le plan matériel, une partie des Juifs des pays arabes est souvent cantonnée à son arrivée dans des camps de réfugiés – en hébreu «*ma'abarot*» – où les conditions de vie s'avèrent très précaires. La plupart d'entre eux subissent un déclassement professionnel, créant ce que certains ont appelé un «second Israël», un prolétariat constitué de Juifs pour la plupart arabophones et originaires des pays d'islam, majoritairement du Maroc. Ce cantonnement est corrélatif et s'articule aux politiques discriminatoires d'Israël vis-à-vis des Juifs originaires des pays d'islam, ce que certains intellectuels israéliens, tel Ella Shohat, dénoncent parfois avec violence. Ce fossé socio-culturel contribue à renforcer les phénomènes d'ethnisation de la société israélienne (Ben-Rafael, 1982; Weingrod, 1985) exacerbée par des discriminations ultérieures, par exemple vis-à-vis des populations juives éthiopiennes ou originaires des ex-républiques soviétiques.

Ces discriminations participent également de la domination symbolique qui s'exerce notamment à travers la sphère du langage et l'usage du terme identifiant de «*mizrahi*» ou «orientaux». Cette appellation englobe – renvoyant à l'analyse de l'orientalisme saïdienne – non seulement les Juifs d'Afrique du Nord mais aussi tous les Juifs installés en Israël originaires des pays dits «orientaux», tels les pays du Proche Orient, du Machrek, de l'Asie centrale, voire même de l'Inde. D'autres procédés sémantiques – telle la désignation des Juifs marocains comme «*Marocco sakin*» ou «Marocains au couteau» – permettent de renforcer les logiques de cette orientalisation qui participe, elle, de la domination des élites politiques et intellectuelles de la

société israélienne, originaires des communautés ashkénazes (Khazzoom, 2003). Malgré le fait que l'*aliyah* des Juifs des terres d'islam soit souhaitée et encouragée (notamment par la loi du Retour votée en 1950 conférant d'office la nationalité israélienne à tout immigrant juif), le caractère massif de cette immigration fonctionne comme une menace sur le modèle occidental de l'État, désormais peuplé pour moitié de Juifs «orientaux».

Le Canada, et plus particulièrement le Québec, constitue un troisième contexte d'installation, lui aussi singulier. Selon le recensement de 1991, 7 995 Juifs originaires du Maroc s'installent au Québec entre 1960 et 1991, devenant ainsi le groupe majoritaire au sein de la communauté juive québécoise (Shahar, Perez, 2005, p. 22). Cette immigration modifie donc, à l'instar de ce qui se produit en France et en Israël, l'équilibre interne de la communauté juive canadienne, composée jusqu'alors d'ashkénazes établis de longue date et majoritairement anglophones (Berdugo-Cohen, Cohen, Lévy, 1987). Cet afflux de migrants entraîne également le renouvellement des structures communautaires et la création d'institutions promouvant spécifiquement la culture sépharade. En raison de cette différence majeure du contexte d'installation sur le plan de la langue et de l'origine ethnique, l'arrivée des Juifs marocains francophones renforce le caractère multiculturel des communautés juives québécoises et partant, de la collectivité d'accueil. Il l'inscrit d'emblée dans les enjeux et les tensions de la francophonie et de l'identité multiculturelle du Québec, ce qui implique également les rapports entre Québec et Canada. Comme le souligne Yolande Cohen, si l'identification au sépharadisme «gomme en partie le caractère postcolonial de cette immigration [...], elle est une réponse aux attentes politiques favorables à la francophonie et à celle du multiculturalisme qui a permis l'éclosion de cette communauté dans une ville cosmopolite comme Montréal» (Cohen, 2010, p. 133).

Il est utile de revenir sur ces contextes d'installation dans la mesure où ils permettent d'analyser les éléments favorables et pertinents à l'action d'une série d'individus, soit les conditions sociales des pratiques culturelles, singulièrement littéraires, de ces migrants.

En l'espèce, la production littéraire des écrivains d'origine judéo-maghrébine en France n'aurait pas vu le jour sans le départ massif des Juifs du Maghreb. Au-delà, trois autres facteurs propices à la naissance d'une telle écriture jouent un rôle important en France métropolitaine à partir des années 1960 : une importante intégration des Juifs du Maghreb

dans la société française métropolitaine ; le contexte politique, qui cristallise la « conscience juive » après la guerre des Six Jours en rendant plus visibles les affirmations identitaires et corrélativement la diffusion dans la sphère publique de la mémoire de la Shoah ; le travail de reformulation épistémologique des définitions respectives de la littérature, de la mémoire et de l'histoire scientifique qui a joué un rôle dans la valorisation des récits autobiographiques et autofictionnels. La popularisation des études dites « postcoloniales » et des littératures postcoloniales dans la même période joue également en faveur de l'intérêt éditorial porté aux auteurs d'origine judéo-maghrébine.

Les deux autres destinations majeures de l'immigration des Juifs maghrébins offrent des contextes très différents.

Soulignons brièvement le contexte favorable à l'avènement d'une production littéraire spécifique des Juifs sépharades au Québec dont les politiques multiculturalistes et la promotion de la francophonie constituent les principaux ressorts. Cette politique, qualifiée dans le contexte québécois d'interculturaliste, a largement contribué à promouvoir le pluralisme ethnoculturel comme vecteur des logiques d'intégration, avec une place centrale accordée à la langue française. Cette spécificité québécoise vise alors à valoriser « la rencontre des cultures, leur interpénétration mutuelle et la reconnaissance réciproque de leurs apports respectifs, ce dans les limites d'une rencontre au sein d'une culture civique commune à l'intérieur d'un cadre linguistique francophone » (Anctil, 1996, p. 143).

C'est dans ce contexte, favorable aux apports culturels exogènes, que se développera la production littéraire des écrivains d'origine judéo-maghrébine. Il convient également de souligner que le capital scolaire et l'appartenance sociale (essentiellement les classes moyennes et supérieures) des Juifs marocains immigrés au Canada facilitent objectivement l'entrée dans l'espace du jeu littéraire.

En Israël, en revanche, sans politiques de promotion des composantes culturelles sépharades et avec des pratiques discriminatoires objectives, l'écriture littéraire ne surgit pas comme moyen privilégié d'expression des appartenances identitaires des nouveaux arrivants. Ceux-ci vont plutôt favoriser des formes plus « populaires » d'expression culturelle comme la musique judéo-andalouse ou la valorisation du folklore (Horowitz, 2010 ; Chetrit, 2012).

Recompositions identitaires et jeux d'adaptation

La compréhension des contextes socialisateurs communs en Afrique du Nord ainsi que celle des contextes d'accueil permet de mettre en lumière les processus de constructions identitaires et des représentations collectives dans des productions littéraires. Le déracinement bouscule en effet la hiérarchie des éléments structurants d'une construction d'appartenance identitaire globale pour ces écrivains. La judéité, qui figure comme une des composantes majeures parmi ces représentations et imaginaires collectifs, peut alors devenir une identification parmi d'autres. Cela nécessite des positionnements nouveaux par rapport aux autres segments de la société d'accueil : au Canada, vis-à-vis de la communauté juive ashkénaze anglophone, de la société québécoise et canadienne; en France, vis-à-vis de la population «pied-noire», des immigrés arabo-musulmans, de la population juive française majoritairement ashkénaze, de la société française dans son ensemble; en Israël, vis-à-vis d'autres populations issues des pays d'islam (Irak, Iran, Égypte, etc.), de la population des Juifs ashkénazes, de la société israélienne.

La France et plus largement la francophonie constituent un autre pôle majeur d'identification, les Juifs d'Afrique du Nord étant largement assimilés à la culture française. Mais cette composante de l'imaginaire collectif des Juifs du Maghreb prend des formes diverses selon le lieu de leur installation.

Enfin, certains souvenirs des réalités maghrébines sont également réévalués à l'aune de nouveaux enjeux d'adaptation, acquérant un statut de composante de mémoire collective. Parmi ces éléments, figurent le folklore juif du Maghreb ou encore les relations judéo-musulmanes au Maghreb. Ces dernières fonctionnent autour de deux visions antinomiques. La première valorise l'image d'une vie harmonieuse et pacifique avec les musulmans, alors que la seconde se focalise sur les humiliations découlant de la *dhimma*³ imposée aux Juifs et dont le départ massif au moment des indépendances des pays d'Afrique du Nord est considéré comme le dernier épisode.

Mais les déterminations nées du contexte de migration ne sont pas perceptibles uniquement dans les imaginaires migratoires que ces écrivains mettent en scène. Elles influencent bel et bien les trajectoires littéraires des auteurs, même s'il est impossible de se prononcer au cas par cas sur la possibilité qu'auraient eue ces écrivains issus d'immigration d'entrer dans l'espace du jeu littéraire en l'absence de cette socialisation (collective) forte (Tartakowsky, 2016).

Dans le cas de la France, la corrélation entre l'exil et la littérature est effectivement perceptible à la fois dans les trajectoires littéraires des écrivains d'origine judéo-maghrébine et dans les stratégies paratextuelles, sachant qu'elles relèvent d'un jeu de négociation informelle entre l'auteur et l'éditeur et que l'écrivain est rarement seul à décider des aspects formels d'un ouvrage. Sur le plan des stratégies narratives, le déracinement constitue un élément structurant d'une construction d'appartenance identitaire globale de ces écrivains où la judéité devient une identification possible parmi d'autres et nécessite des positionnements nouveaux par rapport aux autres segments de la société et des populations d'origine maghrébine. Les préoccupations identitaires occupent par conséquent une part importante dans les stratégies littéraires rendant compte des ajustements des dispositions mentales et comportementales acquises vis-à-vis de la collectivité d'accueil. Ces jeux d'ajustement s'opèrent dans le contexte de la France métropolitaine, dans lequel s'impose un modèle républicain avec une langue française majoritaire, voire unique, dans l'espace social et dans le champ littéraire (Tartakowsky, 2016).

Si d'autres formes populaires d'expression d'une mémoire des Juifs d'origine maghrébine existent en France, l'espace du champ littéraire a généré un nombre plus important de créateurs – plus d'une centaine – que d'autres formes artistiques. Même si c'est sous des formes plus ou moins transfigurées et selon des modalités différentes, tous ces écrivains ont consacré au moins un ouvrage à l'exil⁴. Il s'agit d'auteurs allant des plus légitimes du pôle littéraire aux occasionnels, voire amateurs, ne bénéficiant d'aucune notoriété. Se trouvent ainsi réunis des écrivains reconnus comme Marcel Bénabou, Colette Fellous ou Albert Memmi; des auteurs dont la notoriété s'est structurée avant tout autour d'un second métier – en tout cas autour du métier rémunérateur – comme Jean Daniel, Alexandre Arcady, Gisèle Halimi; des écrivains qui ne font pas partie du pôle littéraire pur mais qui ont publié de nombreux ouvrages ayant bénéficié d'une certaine attention médiatique comme Gil Ben Aych, Monique Zerdoun, Pol-Serge Kakon; des auteurs qui ont publié un ou deux ouvrages relativement remarqués mais dont la carrière littéraire ne s'est pas poursuivie, comme Katia Rubinstein, Paule Darmon, Jean-Luc Allouche; enfin, des auteurs ayant publié à compte d'auteur ou en autoédition, comme Georges Cohen ou Edmond Zeitoun.

Rolland Doukhan, parmi d'autres, exprime bien cette ambiguïté entre souffrance et adaptation, entre critique et affirmation d'identité dans le contexte migratoire en France traversée par des tensions postcoloniales.

Dans son roman *Berechit* (Denoël, 1991), la migration devient subjective-ment un paradigme de l'expérience de construction et de prise de conscience de «soi»; ce dont témoigne le narrateur qui, peinant à se retrouver dans la nouvelle réalité, se reconstruit grâce à la narration de son histoire, ancrée dans le Maghreb. Le titre du roman *Berechit* – «commencement» – est significatif à cet égard, car il révèle le poids déterminant de l'origine dans les trajectoires des individus.

Le Québec est dépourvu, lui, des enjeux proprement postcoloniaux et offre un modèle d'intégration multiculturel où la langue française n'est qu'une parmi d'autres. Ainsi, dans le sous-champ littéraire, celui de la production francophone, des auteurs d'origine judéo-maghrébine se retrouvent souvent classés sous l'appellation d'«écrivains sépharades». Cette appellation se construit comme plus valorisante que celle de «judéo-maghrébin» ou «judéo-marocain», car elle renvoie au «*Sefarad*» de la péninsule Ibérique, autrement dit à l'âge d'or de l'histoire des Juifs espagnols avant leur expulsion en 1492. Ceci permet également de rattacher symboliquement la culture judéo-maghrébine à la culture «occidentale».

Sur le plan littéraire, Serge Ouaknine intègre la même année 1492 dans ses créations, qui est également celle de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb⁵. Ce n'est donc pas à une «maghrébinité», souvent révisée par les auteurs arrivés en France, mais à une origine «sépharade», «européenne» et «américaine» que se rattachent les immigrants juifs au Québec. En effet, «les Marocains [du Québec] effectuent [...] un glissement interculturel qui leur permet de retrouver une identité plus valorisante, mais aussi plus vaste» (Heller-Goldenberg, 1997, p. 176); en témoignent également le Festival séfarade de Montréal, la Quinzaine sépharade ou encore une *Anthologie des écrivains sépharades du Québec* (Bensoussan, 2010). La communauté organisée reprend d'ailleurs souvent à son compte cette même appellation, comme la Communauté sépharade unifiée du Québec, la Maison de la culture sépharade, l'Association sépharade francophone. Des auteurs comme Mary Abécassis Obadia, David Bendayan, Bob Oré Abitbol, Georges Amsellem ou, singulièrement, David Benoussan, évoluent dans des cercles critiques et de diffusion littéraire communautaires, ou qui leur sont proches.

Les écrivains d'origine judéo-maghrébine au Québec figurent également sous un autre label : «écrivain migrant» (Gilzmer, 2007; Giguère, 2001). Comme Solly Lévy ou Serge Ouaknine, ils bénéficient à ce titre d'une certaine notoriété, participant de politiques d'intégration multiculturelles réussies. La volonté d'utiliser cette notion de «littérature migrante» vise

précisément à gommer la centralité d'une littérature nationale vis-à-vis de la littérature des écrivains venus d'ailleurs. Mais il convient de se demander si cette identification ne renforce pas au contraire leur caractère exogène à la collectivité d'accueil. Soulignons que ces deux labels – «sépharade» et «migrant» – permettent d'intégrer dans le groupe de créateurs d'origine judéo-maghrébine, des artistes ou écrivains juifs venus d'autres territoires «orientaux», comme par exemple Naïm Kattan, irakien d'origine⁶.

Le terrain israélien fournit des éléments permettant de comprendre un contexte où l'écriture – francophone – ne constitue pas une forme majeure d'expression pour des migrants juifs d'Afrique du Nord. La société israélienne présente en effet une différence majeure avec les deux autres terrains : elle est structurée autour d'une langue officielle et dominante : l'hébreu. Dans ce contexte, écrire en langue française peut cesser d'être pertinent : si, en France, cette langue assure l'inscription dans le champ littéraire national, et au Québec dans le sous-champ de la littérature francophone canadienne, écrire en français en Israël n'assure ni l'appartenance au champ littéraire dominant (hébraïque), ni les revendications éventuelles de reconnaissance d'altérité.

En effet, «ostracisés» comme «orientaux», les Juifs maghrébins subissent une assignation qui ne relève pas de leur francophonie mais de leur origine «arabe». Ici, c'est la langue arabe qui se constituera comme un véritable vecteur de revendication politique contre une marginalisation culturelle, sociale et politique des populations dites orientales par des élites de culture ashkénaze marquée de culture européenne.

Par conséquent, l'écriture littéraire en langue française y est relativement minoritaire et relève souvent d'auteurs qui ont connu une double immigration en passant par l'installation initiale en France (André Chouraqui, Ami Bouganim). Certains d'entre eux continuent à publier dans des maisons d'édition françaises, à l'instar de Marco Koskas chez Fayard. D'autant qu'en Israël, la revendication d'appartenance culturelle judéo-maghrébine se construit non pas autour de l'écriture littéraire mais davantage autour de la musique et de la chanson en arabe, avec des artistes comme Jo Amar ou Sliman El Maghribi, d'origine marocaine (Horowitz, 2010 ; Seroussi, Regev, 2004). Il s'agit à la fois de la création d'une musique «*mizrahi*» composée d'apports culturels des différentes régions du monde musulman (Maghreb, Machrek, Iran, Irak, etc.) réunis désormais en Israël et du «développement sans précédent de la

musique andalouse» (Chetrit, 2012, p. 150) dont Zahor Argov, dit «le roi de la musique *mizrahi*», Aviha Medina, Haim Moshe ou Ahuva Ozeri témoignent de la vivacité de cette tradition musicale. D'autres formes de pratiques culturelles se sont développées en Israël, alors qu'elles sont absentes en France ou au Canada, telles que «le renforcement du culte des saints ; les célébrations publiques de la Mimouna ; le ressourcement identitaire par les voyages au Maroc» (Chetrit, 2012, p. 150). En effet, si la mise en avant de la judéité comme figure d'altérité dans la nouvelle réalité sociale en Israël n'a pas lieu d'être – cette dernière étant structurée autour de l'identification à la judéité –, la valorisation de la différence des nouveaux arrivants se fait sur le plan du culte et de la culture. Ces nouvelles formes de mémoire communautaires des Juifs maghrébins, singulièrement marocains, apparaissent dès l'origine de leur immigration en Israël pour deux raisons déjà esquissées en introduction : la précarité d'existence dans les «*ma'abarot*» – camps de transit israéliens pour accueillir des réfugiés –, qui valorise davantage les formes plus populaires d'expression artistique, à quoi s'ajoute un faible niveau de qualification.

Cette mémoire collective marocaine est portée en Israël surtout par la seconde génération des migrants qui commencent à entrer dans le champ littéraire – mais pas seulement – à partir de la fin des années 1980. Il s'agit donc de créateurs israéliens hébreophones, à l'instar de Sami Berdugo, auteur en 2010 d'un roman au titre significatif *Ce qui revient à dire* (*Zeh ba-devarim*), ou encore du poète Shimon Adaf qui place ses créations au centre des territoires de «seconde zone» où les Marocains d'origine ont été cantonnés dès leur arrivée. La première génération ayant été marginalisée, ces auteurs de seconde génération, nés en Israël, «ont été capables de restaurer la voie pour une génération, celle des pères, qui en a été privée» (Trevisan-Semi, 2012).

Ce phénomène coïncide avec des revendications en faveur de la mise en valeur du patrimoine marocain dans l'espace public, ce qui se traduit par l'érection de monuments liés au Maroc, comme la statue de Mohammad V à Askelon en 1986, des rues baptisé Hassan-II ou encore un Centre mondial du judaïsme d'Afrique du Nord David Amar, dédié aux Juifs marocains à Jérusalem (Trevisan-Semi, 2007).

Cette pluralité d'expériences d'installation nous renseigne donc plus largement sur le rôle de la migration qui peut générer des formes diverses de pratiques culturelles et ce malgré une relative cohérence de l'univers social d'origine. Ces pratiques culturelles et littéraires, selon les périodes et

les contextes, peuvent répondre à des attentes objectives différentes. Elles sont, quant à elles, susceptibles de permettre une meilleure appréhension sociologique des interactions entre des productions littéraires minoritaires et le champ culturel et littéraire dominant. Souvent qualifiées de « minoritaires », ces littératures mettent souvent « en lumière les rapports complexes et contradictoires entre le politique (le national, le communautaire, et parfois l'État), le marché et le jeu littéraire » (Lahire, 2012, p. 412). Par ailleurs, la non-différenciation des écrivains reconnus des auteurs marginaux permet non seulement de prendre en compte des jeux de rapports de force déterminés par les positions dominantes ou dominées, mais donne à voir les effets de détermination de l'expérience de la migration dans son ensemble, tant comme expérience transfigurée littérairement que du point de vue des stratégies déployées dans le champ littéraire.

La circulation des catégories littéraires sous lesquelles apparaissent ces productions et leur perception subjective par les acteurs eux-mêmes renseignent, quant à elles, sur les interactions entre le groupe migrant dans différents contextes d'installation et les collectivités d'accueil d'une part, plus généralement sur la place des « minorités » – parfois majoritaires quantitativement – au sein des espaces nationaux donnés.

NOTES

1 La graphie du mot « juif » prend classiquement une minuscule lorsqu'il s'agit d'un membre d'une communauté religieuse, une majuscule lorsqu'il renvoie à un peuple, une nation ou une ethnie. Nous avons opté pour la seconde, mais les deux peuvent toutefois se justifier.

2 La migration des Juifs d'Algérie et de Tunisie au Canada est minime, mais nous ne disposons pas de statistiques précises. À titre d'exemple, l'Enquête nationale auprès des ménages de la communauté juive de Montréal de 2015 recense seulement 335 personnes natives d'Algérie, Libye et Tunisie confondues (Lipsyc, 2015, p. 28).

3 Terme arabe se référant au statut particulier, dominé, des Juifs et des chrétiens dans les pays d'islam. Les droits des *dhimmis* (« gens du Livre ») étaient inférieurs à ceux des musulmans vivant sur ces mêmes territoires.

4 Cette catégorie regroupe des *topoi* relatifs au déplacement, à la migration, à la rupture et au désordre liés au déplacement, à la perte de la terre natale, la souffrance, la nostalgie ou encore aux identités des Juifs maghrébins.

5 Voir : 1492 – *Chronique des Temps Modernes*, une performance scénique réalisée au Festival mondial de Nancy (1980) ; *Les voiles de l'Espoir*, réalisé au Centre Bronfman à Montréal (1983) ; *Les sorcières de Colomb* écrit avec Sol Navarro dans le cadre de Séfard'92 (1992).

6 Malheureusement, il n'existe pas à notre connaissance d'étude portant sur la perception et l'appropriation éventuelle de ces « étiquettes » par les écrivains concernés.

BIBLIOGRAPHIE

- Ancil Pierre, «La trajectoire interculturelle du Québec : la société distincte vue à travers le prisme de l'immigration», in Lapierre A., Smart P. et Savard P. (éd.), *Langues, cultures et valeurs au Canada à l'aube du XXI^e siècle*, Ottawa, CIEC/Carleton University Press, 1996, p. 133-154.
- Bensimon-Donath Doris, *Immigrants d'Afrique du Nord en Israël*, Paris, Anthropos, 1970.
- Bensimon-Donath Doris, Della Pergola Sergio, *La population juive en France : sociodémographie et identité*, Jérusalem, Université hébraïque de Jérusalem/CNRS, 1984.
- Bensoussan David (éd.), *Anthologie des écrivains sépharades du Québec*, Montréal, Éditions du Marais, 2010.
- Ben-Rafael Eliezer, *The Emergence of Ethnicity. Cultural groups and Social conflict in Israel*, Westpoint et Londres, Praeger, 1982.
- Berdugo-Cohen Marie, Cohen Yolande et Lévy Joseph (éd.), *Juifs marocains à Montréal. Témoignages d'une immigration moderne*, Montréal, VLB éditeur, 1987.
- Berdugo Sami, *Zeh ha-devarim*, Tel Aviv, Ha-kibbutz ha-meuhad, 2010.
- Chetrit Joseph, «L'identité judéo-marocaine après la dispersion des communautés. Mémoire, culture et identité des juifs du Maroc en Israël», in Abécassis F., Dirèche K. et Aouad R. (éd.), *La bienvenue et l'adieu. Migrants juifs et musulmans au Maghreb XI^e-XX^e siècle*, t. II, Casablanca/Paris, La Croisée des Chemins/Karthala, 2012, p. 135-164.
- Cohen Yolande, «Juifs au Maroc, Séfarades au Canada. Migrations et processus de construction identitaire», *Archives juives*, 2010, n° 2, vol. XLIII, p. 132-144.
- Deshen Shlomo, Shokeid Moshe, *The Predicament of Homecoming: Cultural and Social Life of North African Immigrants in Israel*, Ithaca et Londres, Cornell University Press, 1974.
- Giguère Suzanne (éd.), *Passeurs culturels. Une littérature en mutation*, Saint-Nicolas (Québec), Éditions de l'IQRC, 2001.
- Gilzmer Mechtilde, «Littérature migrante francophone d'origine marocaine au Québec», *Zeitschrift für Kanada-Studien*, n° 27 (2), 2007, p. 9-29.
- Heller-Goldenberg Lucette, «Les Juifs marocains au Québec : l'exil et le royaume», *Neue Romania*, n° 18, 1997, p. 171-183.
- Horowitz Amy, *Mediterranean Israeli Music and the Politics of the Aesthetic*, Detroit, Wayne State University Press, 2010.
- Khazzoom Aziza, «The Great Chain of Orientalism: Jewish Identity, Stigma Management, and Ethnic Exclusion in Israel», *American Sociological Review*, vol. LXVIII, n° 4, 2003, p. 481-510.
- Lahire Bernard, «Specificity and Independance of the Literary Game», *Nationalities Papers*, vol. XL, n° 3, 2012, p. 411-429.
- Le Foll Luciani Pierre-Jean, *Les juifs algériens dans la lutte anticoloniale. Trajectoires dissidentes (1934-1965)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, coll. «Histoire», 2015.
- Lipsyc Sonia Sarah, «La communauté sépharade en quelques chiffres», *La Voix sépharade*, septembre 2015, p. 28-29.
- Seroussi Edwin, Regev Morti, *Popular Music and National Culture in Israel*, Oakland, University of California Press, 2004.
- Shahar Charles, Perez Elisabeth, *Analyse du recensement de 2001*, Montréal, Fédération CJA, octobre 2005.
- Taïeb Jacques, «Le grand exode des juifs de Tunisie (1949-1975)», in Abensour L. et al., *Cultures juives, méditerranéennes et orientales*, Paris, Syros, 1982, p. 199-208.

Tartakowsky Ewa, *Les juifs et le Maghreb. Fonctions sociales d'une littérature d'exil*, Tours, Presses Universitaires François-Rabelais, coll. «Migrations», 2016.

Trevisan Semi Emanuela, «Shared Memories and Oblivion : Is Israeli Jews' Nostalgia for Morocco Shared by the Muslims in Morocco?», *Quest. Issues in Contemporary Jewish History*, n° 4, novembre 2012, en ligne : <http://www.quest-cdecjournal.it/focus.php?id=312> [consulté le 13.01.2017]

—, «La mise en scène de l'identité marocaine en Israël : un cas d'«israélianité» diasporique», *A contrario*, n° 5/1, 2007, p. 37-50.

Weingrod Alex (éd.), *Studies in Israeli Ethnicity. After the Ingathering*, New York, Gordon and Breach Science Publishers, 1985.

~ PARTIE II

Migrations et mobilité sociale :
s'internationaliser pour
prendre position ?

Fathallah Daghami, Étienne Gérard

Introduction

La mobilité est fréquemment perçue comme l'apanage des classes aisées. Mais pareille lecture reste souvent cantonnée à la partie émergée de l'iceberg, et omet de considérer les conditions de production de la mobilité et, par là, toutes les populations, tous les agents, qui sont engagés dans une activité transnationale. Dans un contexte de crise économique et de renforcement des contrôles des frontières européennes, certaines tendances de mobilité viennent contredire le rôle unique de la mobilité dans la reproduction des élites. Le secteur de la santé, par exemple, est marqué en Europe occidentale par une certaine pénurie de main-d'œuvre et conduit à de nouveaux types de mobilités, géographiques et sociales, étrangères, aux « carrières à succès », comme le présente l'un des textes qui suit au sujet des médecins étrangers en France. Sous le poids de la mondialisation, la configuration de l'enseignement supérieur dans le monde s'est, elle, largement modifiée ces deux dernières décennies ; l'éducation a tendance à devenir un marché de service au même titre que d'autres secteurs, de sorte que la mobilité pour études est assujettie à la marchandisation de l'éducation. Enfin, la transformation du marché du travail et l'apparition de nouveaux acteurs – recruteurs, « passeurs », pourvoyeurs de contrats vrais ou faux, « bref, des acteurs économiques en position d'entrepreneurs de

l'ombre, gérant la vectorisation des migrants vers les marchés du travail» (Michel Peraldi) – laissent poindre une «précarisation de la migration» et concourent à réinterroger les dynamiques de mobilité et leurs conséquences : non seulement l'«économie de la migration» qui «organise, au sens logistique, les flux migratoires» (*ibid.*), mais également ce qu'implique cette mobilité en termes de compétences des individus, en termes d'univers sociaux mobilisés par et dans les mobilités géographiques, ou encore en termes de nouvelles hiérarchisations, tant au sein des secteurs professionnels qu'au sein des groupes et classes sociales.

C'est ce à quoi invitent les textes proposés dans cette partie, qu'ils prennent pour cadre l'éducation et la formation (Kevin Mary; Marie Sautier *et al.*), ou le travail (Francesca Sirna; Michel Peraldi). Tous interrogent en effet, directement ou indirectement, l'une des conséquences essentielles de la mobilité : la formation et/ou la transformation des groupes sociaux. D'un terrain à l'autre, d'une population à l'autre (étudiants, médecins, artistes, entrepreneurs ou acteurs associatifs), apparaît la fabrique, ou la reproduction, des classes moyennes ou des élites, par et dans la mobilité. Étudiants subsahariens au Canada ou en Europe, médecins africains en France, ou encore Marocains en Europe, sont sujets, peu ou prou, à classement ou déclassement à travers leur mobilité géographique. De manière ultime, cette mobilité conditionne même l'intégration sociale des individus. Dans le cas des migrants marocains suivis par Michel Peraldi, notamment, «le chômage est en quelque sorte une pénalité infligée aux "sédentaires", aux immobiles, dans des mondes transnationaux où la mobilité devient, quelles que soient les formes par lesquelles elle fait sens économiquement, une condition d'employabilité ou de profitabilité». En ce sens, souligne-t-il encore, «si formation de classes moyennes il y a dans la migration, elle tend à se faire non pas seulement au prix d'une promotion sociale par le diplôme ou par le risque économique assumé, elle se fait aussi par la capacité à accéder à un "droit à mobilité" qui permet de mobiliser, de part et d'autre de réseaux transnationaux, les ressources de la situation migratoire». Ainsi, la mobilité et la solidité des réseaux transnationaux deviennent une condition d'employabilité, de promotion sociale ou de profitabilité dans des mondes transnationaux.

Tel est bien le sens également accordé par les autres auteurs des textes qui suivent, que cela soit dans le domaine de la formation à l'étranger ou de l'exercice professionnel en santé : d'une manière ou d'une autre, le

transnationalisme « redéfinit l'employabilité », « hiérarchise » les individus et instaure des critères d'intégration et/ou de mobilité sociale, la mobilité s'apparentant, dans bien des cas, à une « causalité cumulative » – dans le sens de Douglas Massey (1990) – et à un facteur de mobilité sociale.

Cette mobilité sociale suppose cependant des conditions de production particulières qui sont en premier lieu celles de la mobilité géographique elle-même. Celle-ci, en effet, se déploie selon des circuits ordonnés par des acteurs intégrés dans des réseaux qui conditionnent à la fois la circulation et l'intégration des individus, mais aussi leur acquisition de statuts. Sautier et ses co-auteurs considèrent en ce sens que « le réseau socio-scientifique de jeunes chercheurs constitue une condition préalable à leur mobilité », et que « cette mobilité participe à reconfigurer le réseau de chacun, sur le plan professionnel et personnel, dans et en dehors de l'université, à l'échelle biographique, mais aussi au-delà ». Les réseaux socio-scientifiques apparaissent, dès lors, comme des préalables à la mobilité internationale, mais leur évolution en est également dépendante. Kevin Mary, dans le cas des étudiants maliens au Canada, montre, de façon extrême, que la mobilité géographique – et, par elle, l'accès à l'élite – a pour préalable l'appartenance aux classes sociales aisées de la capitale malienne ; des classes qui se reproduisent par la mobilité à l'étranger, tout autant qu'elles conditionnent cette mobilité ; l'étude de ces élites en formation (au double sens du terme) à l'étranger conduit Kevin Mary à souligner un « véritable processus de "fabrication" d'une élite locale formée à l'étranger, excluant dans le même temps d'autres couches sociales souvent résignées à devoir suivre des formations supérieures au Mali ». La mobilité géographique conditionne donc la mobilité sociale, tout autant qu'elle exclut ; elle ouvre à des univers sociaux nouveaux, tout autant qu'elle présuppose, le plus souvent, une appartenance préalable aux réseaux constitutifs de ces univers. Tous les individus, selon leur histoire, selon leurs positions dans l'espace social, de même que dans l'espace économique mondialisé, ne sont donc pas égaux dans la mobilité : si des réseaux permettent à certains d'acquérir une « compétence » de la mobilité, à d'autres d'être projetés dans des univers favorables à la mobilité sociale, la mobilité reste indexée sur les marchés locaux et internationaux du travail et/ou de la formation, et sur leurs divisions.

Les réseaux qui prédisposent à la mobilité – voire qui conditionnent la circulation des individus et les « bénéfices » tirés des expériences cumulées à la faveur de cette mobilité – s'apparentent à des « chaînes » (inter-individuelles

ou inter-générationnelles) par lesquelles se construisent les trajectoires socio-professionnelles (Gérard, Maldonado, 2009). Ces « chaînes » ou réseaux sont faits de liens complexes, comme le soulignent Sautier et ses co-auteurs, « de reconfigurations réciproques qui lient les trajectoires de mobilité à l'évolution du réseau socio-scientifique des individus et, au-delà, des environnements affectifs, familiaux et amicaux dans lesquels ils évoluent ». D'un texte présenté à l'autre, ces réseaux, qui ressemblent parfois à « un treillis continu de circulation, des personnes et des marchandises entre les pôles disjoints géographiquement mais socialement et culturellement contigus de la migration » (Michel Peraldi), semblent être à l'origine de la mobilité des individus – voire la conditionnent –, mais aussi de leurs circulations complexes, de leurs ancrages souvent pluriels et de leurs multiples appartenances. Au cœur de ces réseaux se détache souvent la figure du passeur (Michel Peraldi), qui s'apparente parfois à un ambassadeur (Kevin Mary) d'institutions auprès de leurs clientèles, actuelles et futures, ou qui fait office de véritable maillon de la chaîne (Gérard, Maldonado, 2009) ou d'agent pair assurant un « effet tunnel » (Lieff Benderly, 2007) qui permet à un individu d'être intégré à un réseau à la suite de prédécesseurs (Marie Sautier *et al.*). Les textes présentés plus loin invitent à s'interroger sur les répercussions possibles de ces réseaux sur la mobilité elle-même : sans eux, pourrait-elle seulement se déployer ? Sans eux, les dispositifs et cadres légaux qui assurent l'accueil des individus mobiles, leur circulation, voire leur(s) intégration(s) dans les différents domaines d'activité (formation, exercice professionnel, entrepreneuriat, etc.), pourraient-ils remplir les mêmes fonctions selon les mêmes modalités ? Enfin, ne sont-ils pas au fondement de mécanismes de production/reproduction d'une « division du travail qui semble propre à l'économie du savoir à laquelle participeraient ces circulations internationales » (Francesca Sirna) – notamment, pour les cas, majoritairement exposés plus loin, de professionnels hautement qualifiés ?

Grâce à des enquêtes fines, des biographies, ou encore la reconstitution de trajectoires, les auteurs des textes présentés dans cette partie insistent sur l'entrecroisement de facteurs et de dynamiques locales, nationales et internationales ; au-delà des mécanismes de déploiement des mobilités, au titre desquels figurent les dynamiques des réseaux. Ils suggèrent de nombreuses conséquences possibles des mobilités géographiques : des transformations sociales, comme nous l'avons souligné, à l'instar de la fabrique ou de la reproduction de classes moyennes ou d'élites ; mais également des

transformations à plus grande échelle, comme le sont les mutations de certains secteurs d'activité économique et leurs conséquences sur les nouvelles formes migratoires dans un contexte de reconfiguration et de dérèglement. En deçà des dynamiques de mobilités, les textes qui suivent invitent ainsi à penser que les conditions économiques peuvent – dans un contexte général de changement au niveau mondial sur les plans environnemental, démographique ou alimentaire – éclairer les nouvelles reconfigurations territoriales des mobilités. Dépassant les caractéristiques communes de gestion des migrations dans certains pays européens, on assiste par ailleurs à des recompositions des mobilités inter et extra-européennes. Au-delà des carrières individuelles, les mobilités semblent ainsi enclencher une transformation constante des équilibres géographiques et sociaux.

BIBLIOGRAPHIE

Benderly Beryl Lieff, «A tunnel to Atlanta», *Science Careers*, 2007.

Gérard Étienne, Maldonado Estela, «“Polos de saber” y “cadenas de saber” : Impactos de la movilidad estudiantil en la estructuración del campo científico mexicano», *Revista de la educación superior*, 36 (152), 2009, p. 49-62.

Massey Douglas, «Social Structure, Household Strategies, and the Cumulative Causation of Migration», *Population Index*, (56), 1990, p. 3-26.

Kevin Mary

La marchandisation universitaire de la migration

L'exemple canadien en Afrique

En dépit de l'intérêt qu'elles suscitent, les mobilités pour études demeurent l'une des dimensions les moins étudiées des migrations internationales. Environ 3 millions d'étudiants étaient inscrits en 2009 dans des établissements d'enseignement supérieur hors de leur pays d'origine. Si ces mouvements concernent les étudiants de tous les continents, ceux d'Afrique subsaharienne sont considérés comme étant les plus mobiles au monde (Dia, 2014, p. 6).

L'enseignement supérieur dans le monde s'est, par ailleurs, profondément modifié depuis une vingtaine d'années, sous l'effet notamment de la globalisation économique et financière (Leclerc-Olive *et al.*, 2011, p. 7). Ainsi, «l'éducation est de plus en plus considérée comme un marché de service comme les autres» (*ibid.*, p. 11). L'espace concurrentiel de l'enseignement supérieur à l'échelle mondiale consacre la domination symbolique du système d'enseignement américain (*ibid.*, p. 13), alors qu'il prône une «idéologie de la *parentocratie*», selon la formule de Philip Brown (1990), entendue comme un système au sein duquel l'éducation dépend avant tout des capacités financières que les parents sont prêts à mobiliser pour leurs enfants. Les familles ayant le plus de moyens bénéficient alors d'un avantage concurrentiel sur le marché de l'éducation et de l'emploi.

Ces formes de marchandisation de l'éducation constituent l'objet de ce chapitre. En s'appuyant sur le cas de familles issues des élites maliennes, il entend montrer comment une université «périphérique» du Canada – celle de Moncton, dans la province du Nouveau-Brunswick – a su développer des liens et attirer certains des enfants issus des familles les plus riches du Mali¹. Il vise à apporter une contribution à l'une des «nouvelles dynamiques» des mobilités étudiantes (Dia, *op. cit.*, p. 7) en interrogeant les politiques mises en place par les universités qui contribuent à structurer ces migrations. Il questionne en particulier les dispositifs incitatifs construits par certaines universités et qui conduisent à des formes de «privatisation» de l'éducation. Pour cela, le chapitre revient d'abord sur la volonté de la ville de Moncton d'investir dans la «francophonie internationale» et la manière dont son université vient en appui à ce processus en cherchant à recruter des étudiants issus des pays francophones. Le chapitre évoque ensuite la façon dont l'université de Moncton s'est construite en tant que destination d'études «élitaire» au Mali. Enfin, il insiste sur son succès dans ses recrutements d'étudiants internationaux, dû en partie à la mise en place de méthodes de recrutement innovantes. Nous verrons enfin que ces méthodes soulèvent un certain nombre de questions concernant les coûts qu'elles induisent et les inégalités qui en découlent.

Moncton, une capitale de la francophonie ?

Le Canada est l'une des principales destinations pour études dans le monde. En 2005, il était à la sixième place du classement mondial établi par l'OCDE pour le nombre d'étudiants étrangers inscrits dans ses universités, et troisième par le taux d'étudiants internationaux (Suter et Jandl, 2008, p. 405). Cette attractivité présente également l'avantage de diversifier les sources de financement des universités, dont le budget alloué par la puissance publique a tendance à diminuer (Bernatchez, 2007). Les étudiants étrangers payent en effet des frais d'inscription et de scolarité deux fois plus élevés que leurs homologues canadiens.

L'université de Moncton constitue un exemple intéressant de mise en place de ces politiques. Créée en 1963, elle est la plus grande université francophone canadienne en dehors du Québec, et comptait un peu plus

de 4 000 étudiants en 2012. C'est une université proposant des formations essentiellement en premier cycle. Seules deux filières permettent l'accès au doctorat. La ville de Moncton, qui abrite le principal campus de l'université, comptait environ 135 000 habitants au recensement de 2011. Elle est la principale agglomération du Nouveau-Brunswick, seule province bilingue du Canada. *A priori*, rien ne destinait cette ville de taille relativement restreinte et assez éloignée des grandes métropoles du pays à devenir un centre attractif pour les étudiants internationaux. Chedly Belkhodja rapporte en effet que Moncton possède les traits historiques et culturels d'une ville ouvrière réputée «rugueuse» – elle est parfois surnommée «*rough and tough*» –, façonnée par une culture majoritairement anglophone et protestante (Belkhodja, 2012, p. 101). La ville va tenter de modifier cette image au cours des années 1980 – en pleine période de marasme économique – en pariant sur la francophonie internationale et en établissant notamment des ententes avec certains pays africains francophones (*ibid.*, p. 91). Elle accueillera en septembre 1999 le huitième sommet de la francophonie, qui constitue un moment clé de cette stratégie.

L'université de Moncton vient en appui à cette politique d'ouverture à l'international et cherche à recruter des étudiants dans les pays de la francophonie. D'ailleurs, Yvon Fontaine, recteur de l'université de Moncton de 2000 à 2012, sera élu président de l'Agence universitaire de la francophonie (AUF) de 2009 à 2013. La ville de Moncton entretient des liens avec le Mali depuis l'organisation, chez elle, du sommet de la francophonie en 1999, auquel le président malien Alpha Oumar Konaré (1992-2002) s'est rendu. Quelques mois plus tôt, rapporte le journal canadien *The Globe and Mail*², le gouverneur général du Canada s'était rendu à Bamako pour inviter le président malien à ce sommet de la francophonie qui s'est déroulé dans sa région natale du Canada. Au cours de ce sommet, le président malien découvre la ville et l'université de Moncton. C'est cependant un autre événement qui va réellement populariser cet établissement et l'ancrer en tant que destination «élitaire» au Mali. En effet, au début des années 2000, l'une des filles d'Amadou Toumani Touré – qui sera plus tard président – s'inscrit à l'université de Moncton. Elle termine ses études en 2003 et ses parents viennent assister à la remise de son diplôme, lors de la cérémonie de «graduation». Un étudiant malien de cette université évoque le passage de la fille de l'ancien président malien comme un élément de mise en valeur de cette université, en rassurant

notamment sur le caractère à la fois sélectif et « sérieux » des cursus qu'elle propose. Il estime, en effet, que cet événement donnait « plus de crédibilité » à l'université de Moncton. « Les gens se disaient : si le Président, qui a forcément les moyens d'envoyer ses enfants partout dans le monde, choisit Moncton, c'est que ça doit valoir le coup », explique-t-il. Cet événement a ainsi contribué à « valider » cette destination du Nouveau-Brunswick comme un lieu d'études de premier plan au Mali. En 2008, l'université de Moncton a, par ailleurs, décerné au président Amadou Toumani Touré le titre honorifique de docteur *honoris causa* pour son travail en faveur de la démocratie (fig. 1), rappelant ainsi ses liens « affectifs » avec la famille présidentielle et, à la fois, sa volonté de les réaffirmer et renforcer. Alors que le président malien, dans son discours, évoque alors « l'émotion » qu'il ressent « car c'est ici à Moncton, qu'une de [ses] filles a fait sa formation », les représentants de l'université espèrent que ce doctorat honorifique « scelle à jamais les liens avec l'université de Moncton » et que les étudiants maliens de cette université « communiquent à d'autres le goût de venir³ ». Au final, au-delà de cet événement ponctuel, au caractère uniquement symbolique, l'université de Moncton aura trouvé un moyen de renforcer sa visibilité auprès des Maliens, bien que le Canada demeure une destination d'émigration mineure en comparaison des principaux pôles de l'émigration malienne que sont la Côte d'Ivoire, le Ghana, ou encore la France (Gonin et Kotlok, 2013).



Fig. 1 – Visite du président Amadou Toumani Touré à Moncton, accueilli avec sa femme par le maire de Moncton, George LeBlanc, le 15 octobre 2008.
Source : Mairie de Moncton,

En 2002, l'université de Moncton crée un poste à temps plein de responsable du recrutement international. Le consultant part ainsi en tournée dans différents pays, comme cela se fait dans d'autres universités canadiennes, notamment anglophones (Wade et Belkhodja, 2011, p. 40). Mais l'université de Moncton innove en embauchant d'anciens étudiants internationaux tout juste diplômés pour recruter de futurs étudiants dans leur pays d'origine respectif. Ils sont parfois dénommés, de manière informelle, les «ambassadeurs». C'est dans ce cadre que Cheick Tidiane Konaté⁴ a été embauché en 2005 en qualité de représentant officiel de l'université de Moncton pour le Mali. Voici la manière dont il présente son recrutement :

En fait, quand je suis venu [au Canada], je me suis beaucoup impliqué dans les associations. J'ai été un moment président de l'association des étudiants maliens de Moncton, puis de celle des étudiants internationaux. Donc j'étais devenu un peu comme le doyen, j'étais un peu connu comme celui qui connaissait les rouages de l'université (entretien, 3 juin 2010).

Cheick, lui, n'a pas été recruté par un «ambassadeur», dans la mesure où il a été le premier d'entre eux au Mali. Une consultante canadienne était en revanche passée dans son lycée pour y faire la promotion de l'université de Moncton.

L'«ambassadeur» en représentation

Depuis 2005, Cheick, dans le cadre de son travail, se déplace régulièrement au Mali. Il va y représenter l'université de Moncton, notamment à Bamako dans les différents salons destinés aux étudiants (fig. 2 et 3), et y rencontre des futurs étudiants dans différents lycées. Il se rend souvent, dans un deuxième temps, auprès des parents des étudiants potentiels. Auprès d'eux, il tente de promouvoir cette destination d'études en mettant en avant les frais d'inscription et le coût de la vie moins élevés que dans les universités états-uniennes ou québécoises⁵. Il fait valoir le calme et la tranquillité de la ville comme un environnement permettant de rester concentré sur les études, loin des éventuelles distractions des grandes villes du pays, et tout en bénéficiant d'un encadrement personnalisé pour les étudiants



Fig. 2 – Prospectus pour une session d'information aux études à l'université de Moncton. Cheick reçoit les visiteurs dans l'un des hôtels de luxe de Bamako.

dans le cadre d'une université à taille humaine. Il insiste également sur la particularité culturelle de Moncton, devenue officiellement la première ville bilingue du Canada en 2002. Les étudiants maliens peuvent donc y apprendre l'anglais dans la vie de tous les jours, tout en étudiant en français. Cheick peut également faire part dans son pays d'origine de son expérience et son vécu d'Africain noir au Canada. Il n'hésite pas, sur ce point, à valoriser « la gentillesse », « l'accueil » et l'absence de racisme des Canadiens envers les personnes noires, quitte à forcer un peu le trait⁶.

L'accueil des étudiants internationaux par l'université constitue aussi un atout mis en avant pour « vendre » la destination « Moncton » auprès des futurs étudiants et de leurs parents. Cet accueil se développe autour d'un service « personnalisé » très encadré.

Une navette de l'université vient d'abord chercher les nouveaux étudiants à l'aéroport de Moncton. Ils sont ensuite, dès leur arrivée sur place, mis en contact avec les associations étudiantes de l'université. L'organisation d'activités d'orientation obligatoires sur le campus ainsi que la mise en place d'une ligne de téléassistance pendant les premières semaines de chaque semestre, afin d'aider les étudiants dans leurs éventuels problèmes d'adaptation, sont autant de services qui participent à rassurer parents et étudiants. L'intégration des étudiants étrangers est également un souci affiché de l'université, qui n'hésite pas à mettre en valeur leurs cultures respectives. Ces derniers sont, par exemple, invités à venir à Moncton munis de leurs différentes tenues « traditionnelles », qui ne manqueront pas d'être exhibées lors des « soirées internationales » organisées chaque année, et dont le succès auprès de la population locale ne se dément pas depuis environ trente ans (Belkhodja, 2012, p. 94). Au regard du nombre

croissant d'étudiants musulmans, une salle de prière a été aménagée en 2005 au sein de l'université, et la cafétéria propose depuis peu des menus compatibles avec les pratiques alimentaires musulmanes.

Si l'on en juge par l'augmentation importante ces dernières années du nombre d'étudiants étrangers à l'université de Moncton, il semble que cette stratégie « fonctionne à merveille » (*ibid.*, p. 91). Cheick fait partie des seize autres « ambassadeurs » employés par l'université pour « recruter » de futurs étudiants dans leur pays d'origine. Après huit années passées à faire ce travail, il estime avoir fait venir environ trois cents Maliens à Moncton. Ces derniers représentaient la deuxième communauté d'étudiants étrangers de l'université en 2013⁷.



Fig. 3 – Stand de l'université de Moncton lors d'un salon de l'étudiant à Bamako. Cheick et ses deux assistantes y renseignent les visiteurs (15 décembre 2013).

L'« ambassadeur » comme figure sociale locale : la fabrique d'une élite étudiante

À la différence d'un consultant « classique » qui effectue des tournées à la rencontre d'établissements secondaires dans différents pays qu'il connaît en définitive assez peu, les « ambassadeurs » ont une bonne connaissance des deux espaces où ils opèrent : le pays d'études, mais aussi et surtout leur pays d'origine. C'est là l'un des atouts majeurs de cette stratégie. L'« ambassadeur » sait *a priori* comment et à qui s'adresser. Cheick, lorsqu'il se rend à Bamako, va régulièrement à la rencontre de parents, et ce parfois directement à leur domicile. Il sait en effet comment leur parler – dans une des langues nationales du Mali s'il le faut – et les rassurer sur cette destination à la fois fort lointaine et peu connue des Maliens : « Ce sont souvent des gens qui connaissent ma famille, qui me connaissent, ça les rassure énormément que je sois là », déclare-t-il. Cibler les parents est primordial : c'est à eux que revient le choix de la destination d'études de leurs enfants. À environ 22 000 dollars l'année universitaire au Canada, Cheick sait également

cibler les établissements d'enseignement secondaire qui concentrent les «clientèles solvables» susceptibles de se permettre un tel investissement financier pour des études à l'étranger. Pour cela, il cible stratégiquement les lycées privés chics de la capitale malienne, les seuls susceptibles, selon lui, d'héberger de potentiels futurs étudiants au Canada :

Je cible [les établissements] où les parents ont les moyens d'envoyer leurs enfants au Canada. Je ne vais dans aucun lycée public : là-bas, ils vont juste me fatiguer pour avoir des bourses, ou bien ils vont me donner pleins de dossiers qui vont être ensuite refusés au Consulat. Pour filtrer dès le début, je dis qu'il n'y a pas de bourses. Le seul organisme canadien qui donne des bourses, c'est l'ACDI⁸, et elles sont devenues *très très*⁹ rares. Ils n'en donnent même plus au niveau du premier cycle car [les étudiants] ne revenaient pas. Ils n'en donnent qu'aux deuxième et troisième cycles. C'est pour ça que, moi, je dis directement qu'il n'y a pas de bourses pour le Canada (notes de terrain, 9 juin 2010).

Il emploie le terme de «lycées cotés» pour désigner ces établissements privés de Bamako dont les frais de scolarité sont élevés¹⁰. En outre, parmi les élèves de ces établissements socialement sélectifs, il arrive même, tel un véritable représentant de commerce, à opérer des distinctions assez fines lui permettant de reconnaître les réels «clients» potentiels dans les salles de classes où il intervient, suggérant par là même des différences d'appartenance sociale entre les élèves de ces établissements pour populations aisées :

Lui : Dans les écoles, beaucoup d'élèves, pour prouver que leurs parents ont les moyens, me remettent les dossiers. Alors que je sais que leur dossier ne passera pas. C'est ça qui me fatigue à Bamako.

Moi : Ah bon, et comment tu les reconnais ?

Lui : En fait, c'est les questions qu'ils posent. Ils parlent de prix : «C'est quoi le billet d'avion ? Et les frais de scolarité ? Est-ce que ça comprend le logement et la nourriture ?» Là, tu te dis que pour eux, c'est un peu difficile au niveau des frais (notes de terrain, 9 juin 2010).

Si Cheick se permet de tels jugements à l'égard des élèves qu'il considère en quelque sorte comme étant «insolvables» pour des études au Canada,

c'est sans doute parce que ceux qui le «fatiguent», lui font «perdre son temps» alors qu'ils savent *a priori* que leur dossier ne sera pas retenu. Mais c'est peut-être aussi – et avant tout – parce qu'ils sont moins «riches» que lui. Ses parents à lui ont effectivement pu l'envoyer faire des études au Canada, et il ne semble pas réellement éprouver d'empathie particulière pour tous ces jeunes – autant dire l'immense majorité de la population – qui ne pourront jamais aller étudier à l'étranger, et pour lesquels le Canada représente un rêve totalement inaccessible. C'est, en tout cas, ce qui ressort des discussions que nous avons pu avoir au fil de nos rencontres. «Complètement dans son rôle» de représentant de l'université de Moncton, Cheick souhaite aller droit au but et toucher au plus vite les personnes dont il sait qu'elles ont les moyens de financer des études au Canada : «Ici [au Canada], ils sont très sélectifs», dit-il. Pour ça, il dispose d'un atout : son père. Ce dernier est en effet l'un des plus importants «opérateurs économiques» du Mali, un «grand commerçant» ayant pignon sur rue à Bamako. Ayant fait fortune dans l'import-export à partir des années 1980, il compte parmi les commerçants les plus riches du pays et possède de nombreux terrains et immeubles dans la capitale malienne. Cheick a d'ailleurs ouvert un bureau de recrutement dans l'un des nombreux immeubles possédés par son père dans le quartier huppé de l'«ACI 2000» à Bamako.

Moi : Comment est-ce que tu te présentes aux parents ?

Lui : Bon... Je leur dis que je viens pour l'université de Moncton.

Moi : Et est-ce que tu leur parles de ton père ?

Lui : [Rires] Non... Bon, en fait... Je n'ai même pas trop besoin... Quand j'arrive, c'est eux-mêmes qui disent : «Konaté ? Tu habites l'hippodrome¹¹ ? Tes parents là, ils viennent de quel village ?» Et après ils voient bien qui c'est.

Moi : Et quel effet ça a sur eux ?

Lui : Eh bien, c'est rassurant pour eux, ils se disent qu'il n'y a pas de risque d'arnaque ; que, vu qui est mon père, je ne suis pas à ça près (notes de terrain, 12 juin 2010).

Cet élément pris en considération, nous comprenons mieux pourquoi les parents, que Cheick rencontre dans le cadre de son travail de

recruteur, « connaissent [ses] parents, et [le] connaissent ». Il avoue souvent connaître les familles dont sont issus les étudiants maliens de Moncton et déclare : « Je n'ai pas besoin de demander la profession des parents. Tu sais, quatre-vingt-quinze pour cent des Maliens qui sont ici, je connais leurs familles. Au Mali, tout le monde se connaît et Bamako, c'est un gros village ». Si la familiarité n'est pas pour autant toujours de mise, il est capable de donner le nom ainsi que quelques éléments biographiques de la plupart des parents de ces étudiants. Ces familles, qui se connaissent ou *a minima* se reconnaissent entre elles, constituent le « cœur de cible » de l'« ambassadeur ». Aussi la stratégie de l'université de Moncton, en termes de recrutements de diplômés étrangers, semble-t-elle aller au-delà d'une simple recherche de proximité avec les étudiants, en contrecarrant l'aspect relativement « vieux jeu » que pourrait avoir un consultant aux yeux de jeunes lycéens. C'est au contraire une logique de clientèle, d'efficacité et de rentabilité qui semble primer ici. L'université de Moncton cherche, en effet, essentiellement à attirer des étudiants aisés – et donc solvables – venus de l'étranger, et choisit pour cela l'une des solutions les plus efficaces : recruter une personne membre de ces riches familles maliennes. L'argument est d'ailleurs avancé sans détour par Yvon Fontaine, ancien recteur de l'université, en 2013, dans l'un des principaux journaux quotidiens canadiens :

Le Mali a probablement été le pays-clé avec lequel nous avons commencé [cette stratégie de recrutement internationale], et franchement, nous avons eu de très bons étudiants de ce pays. Nous n'étions pas en position d'offrir des bourses d'études importantes, alors les familles qui sont venues... étaient un peu l'élite du pays, dans la mesure où il s'agissait de familles membres du gouvernement ou d'entrepreneurs privés¹².

La concentration des familles les plus riches du pays dans la capitale fait du Mali un espace particulièrement adapté à cette méthode de recrutement. Cette centralisation de Bamako, qui découle de l'histoire coloniale du Mali, en fait le lieu unique de concentration du pouvoir, du moins lorsqu'il s'exerce à l'échelle nationale. Nul besoin pour l'« ambassadeur » de se déplacer en dehors de la capitale, toute la « clientèle » est déjà présente sur place. Lorsque je lui demande d'où sont originaires les Maliens qui étudient à Moncton, sa réponse est expéditive : « Bamako, tous ».

La migration comme marché

Recruter des étudiants internationaux est un travail de tous les instants. Le rôle de l'«ambassadeur» ne se limite pas à des participations aux divers salons étudiants, ou encore à des visites dans les lycées. Aller à la rencontre des parents et les inciter à envoyer leurs enfants au Canada ne va pas sans une certaine forme de responsabilité envers ces derniers, et ce d'autant plus lorsque l'on recrute parmi les membres de son entourage, même «éloigné». Cheick évoque à ce titre des devoirs à assumer qui peuvent s'avérer encombrants : «Des fois, certains [parents] me fatiguent quand leurs enfants sont là-bas [à Moncton], ils me demandent tout le temps de rendre des services pour leurs enfants et parfois je dois faire beaucoup de choses moi-même, à leur place», déclare-t-il. Certains parents n'hésitent pas, en effet, à faire de l'«ambassadeur» le véritable tuteur des étudiants, quitte à ce que leurs enfants n'aient à assumer quasiment aucune charge. Cheick reçoit parfois l'argent nécessaire à un étudiant en un seul versement et doit ensuite gérer et répartir cette somme entre le montant des loyers mensuels et les frais de scolarité. Cette forme d'engagement auprès des parents ne s'applique pas qu'au Canada, mais s'exerce également au Mali, au gré des allers-retours de l'«ambassadeur» entre Moncton et Bamako. «Dès que je reviens à Bamako, je dois voir tous¹³ les parents», confie Cheick. Il doit ainsi sacrifier à la tradition locale de la «visite aux parents», qui lui demandent à la fois des nouvelles de leurs enfants et de transporter pour ces derniers des objets et autres cadeaux jusqu'au Canada : «Ça peut être trois ou quatre bazins, des mèches [de cheveux, pour les femmes], ou bien de la nourriture. Mais tout ça, c'est des excédents de bagages pour moi après!».

Si Cheick a tendance à considérer ces services rendus comme un fardeau, c'est notamment parce qu'il s'agit d'un travail pour lequel il ne perçoit aucune rémunération. Derrière le statut valorisant d'«ambassadeur» se dessine, en effet, une réalité plus précaire qui voit la rémunération s'effectuer non pas selon une grille salariale fixe, mais uniquement sous la forme de commissions. Pour chaque étudiant recruté, Cheick touche la somme – ponctuelle – de 1 500 dollars canadiens¹⁴. Pour percevoir cette rémunération, il doit cependant s'assurer que l'étudiant reste à Moncton pendant six mois au minimum et qu'il paye ses frais de scolarité. Ses voyages entre Moncton et Bamako ne lui sont, en outre, pas remboursés. L'«ambassadeur» touche

une prime s'il atteint son quota, selon une véritable logique de « marchandisation » de la migration (Gammeltoft-Hansen *et al.*, 2013). Il vit le « stress du rendement » comme l'indique Chedly Belkhodja (2012, p. 93). Cheick ne vit pas uniquement de son activité de recrutement. Diplômé en finance, il travaille à mi-temps comme expert comptable dans une compagnie d'assurance installée à Moncton. Au fur et à mesure de l'arrivée de ressortissants maliens dans cette ville, Cheick constate que de nouveaux étudiants arrivent maintenant d'eux-mêmes : « Aujourd'hui, avec le bouche-à-oreille, parfois j'ai plus besoin de faire de la pub : ils viennent sans moi. Le plus dur, c'est d'amener le premier contingent¹⁵ ». Ce constat n'est pas sans rappeler la théorie de la « causalité cumulative » développée par le sociologue américain Douglas Massey qui soutient comment, après un certain temps, la migration devient auto-entretenu (Massey, 1990).

Ainsi, ces méthodes innovantes de recrutement ne vont pas sans poser un certain nombre de questions sur les coûts qu'elles induisent. Cette stratégie renvoie en effet aussi à des formes de « marchandisation » des migrations à travers lesquelles l'étudiant est avant tout un « client » dont il faut arriver à capter le capital financier... et le retenir.

Au final, Cheick se constitue en « intermédiaire » susceptible de construire des liens entre l'étranger et les populations locales. L'aspect relativement précaire de son emploi – le paiement à la commission – semble paradoxalement réactualiser la figure locale du « coxeur », ce rabatteur de clients touchant une commission dans les relations personnalisées dont il est l'intermédiaire. Généralement utilisé au Mali – à l'instar d'autres pays francophones ouest-africains – en référence aux rabatteurs de clients pour les transports en commun de voyageurs, ce terme apparaît relativement peu valorisant localement. Il renvoie en effet, la plupart du temps, aux métiers de la « débrouille ». Même s'il s'agit ici manifestement d'une version plus élaborée de cette profession, elle participe néanmoins du même processus. Cheick admet d'ailleurs qu'on « ne peut pas faire carrière » dans ce métier, « à moins de se diversifier¹⁶ ». C'est ce qu'il tente de faire aujourd'hui en cumulant son activité d'« ambassadeur » avec la création d'un centre de langue à Bamako accrédité par les autorités canadiennes.

Conclusion

Le statut d'université «périphérique» au Canada n'a pas empêché Moncton de développer des liens privilégiés avec certains pays de la francophonie, dont le Mali. Ces liens, couplés avec des méthodes innovantes de recrutement d'étudiants, ont permis d'ériger l'université de Moncton en destination d'études «élitaire» pour les Maliens. Cette université a en effet réussi, depuis une dizaine d'années, à attirer des étudiants issus des familles les plus riches du Mali, grâce notamment à l'embauche d'un ancien étudiant malien de cette université. Devenu «promoteur» au Mali de la destination d'études qu'est Moncton, cet «ambassadeur» effectue un travail de recruteur dans son pays d'origine, avec pour mission la sélection de futurs étudiants maliens au sein des familles les plus riches du Mali, dans une logique d'entre-soi et donc au prix d'un important tri social. Dans cet effort de promotion d'une université «périphérique» du Canada auprès d'un public malien encore peu coutumier des universités canadiennes, se dessine un véritable processus de «fabrication» d'une élite locale formée à l'étranger, excluant dans le même temps d'autres couches sociales souvent résignées à devoir suivre des formations supérieures au Mali.

Ce tri social assumé consacre ainsi la «force de l'inertie sociale» (Goux, Maurin, 1997), ne laissant que peu de chance aux jeunes d'origine défavorisée d'accéder aux études supérieures au Canada. Dans la compétition mondiale universitaire, l'université de Moncton s'est positionnée sur un «marché de niche» en cherchant à recruter uniquement les étudiants étrangers les plus solvables. Ces étudiants internationaux, qui payent très cher leurs études en termes de frais d'inscription, participent donc d'une forme de marchandisation de l'éducation et de la formation. La captation de ce capital financier pose en outre la question de la position du pays d'origine – en l'occurrence, le Mali – dans ce processus. Il semble, ici, faire figure de simple pays émetteur de capital et le Canada, seul bénéficiaire de cette manne, laissant ouverte la question de l'intérêt d'une telle démarche pour un pays comme le Mali.

La mise en place de cette stratégie s'appuie, par ailleurs, sur des intermédiaires – à l'image de l'ambassadeur – qui agissent dans le cadre de «l'industrie de la migration» (Hernández-León, 2012) ou plus particulièrement de «l'industrie de la facilitation» développée par Gammeltoft-Hansen *et al.* (2013, p. 6). Ce n'est pas un fait nouveau, puisqu'au XIX^e siècle déjà les

Padrones (Harney, 1979) opéraient entre l'Italie et le Canada, en développant une démarche similaire à celle des «ambassadeurs» actuels de l'université de Moncton à l'étranger, assurant le rôle de pourvoyeurs de migrants pour le compte d'employeurs privés. D'une forme de marchandisation à une autre donc, celle de l'éducation et celle de la migration, chacune d'elle apparaît *in fine* prendre place dans une logique néolibérale plus générale qui envisage «les marchés et leurs signaux [comme] mieux placés pour décider de l'allocation des ressources et qui considère que tout peut, en principe, être traité comme une marchandise» (Harvey, 2014, p. 234).

NOTES

1 Ce travail repose sur une enquête de terrain d'un mois à Moncton en juin 2010 menée dans le cadre d'une thèse de doctorat sur les migrations pour études des élites maliennes, et sur des entretiens répétés auprès d'un recruteur malien de l'université de Moncton conduits entre 2010 et 2013, à Moncton et Bamako.

2 Édition du 19 janvier 2013.

3 Paroles rapportées par le journal malien *L'indépendant*, dans son édition du 28 octobre 2008.

4 Dans la mesure où il a accepté que son identité soit divulguée, il s'agit de son véritable nom.

5 Les droits de scolarité de l'université de Moncton s'élèvent à un peu plus de 10 000 dollars canadiens par année universitaire (2015-2016). À titre de comparaison, les mêmes droits s'élèvent entre 16 000 et 19 000 dollars canadiens à l'Université du Québec à Montréal (UQAM). Les grandes universités états-uniennes, quant à elles, facturent des droits d'inscription pouvant dépasser les 40 000 dollars annuels (prix pratiqués à Harvard, Yale, Princeton, etc.). Source : Université de Moncton.

6 Chedly Belkhodja, qui a mené des enquêtes auprès de la communauté guinéenne de Moncton, rapporte des difficultés d'intégration, et notamment des épisodes où des Africains sont pris à partie par de jeunes Monctoniens cherchant à «se faire un Africain» à la fermeture des bars, ou encore de jeunes étudiants africains aisés pâtissant de la mauvaise réputation des noirs de la Nouvelle-Écosse, réputés bagarreurs. Sur ce point, voir l'ouvrage de Chedly Belkhodja (2012, p. 94).

7 Source : Université de Moncton, service des relations internationales.

8 Agence de Coopération et de Développement International.

9 Il insiste sur le mot.

10 Cheick se rend dans cinq lycées privés, reconnus comme les établissements où sont inscrits «les enfants des riches» par les Bamakois, qui appliquent notamment des frais de scolarité élevés dans le but de les rendre viables économiquement. Ces frais de scolarité vont de 400 à 1 500 euros par an (équivalent en euros de prix pratiqués en francs CFA). Source : enquêtes personnelles à Bamako, 2011.

11 Quartier huppé de Bamako.

- 12 Traduction personnelle. Source : *The Globe and Mail*, tiré d'un article intitulé «Why the bond between Mali and Moncton is so strong», édition du 19 janvier 2013.
- 13 Il insiste sur le mot.
- 14 Environ 1 000 euros.
- 15 Notes de terrain, 16 décembre 2013.
- 16 Notes de terrain, 16 décembre 2013.

BIBLIOGRAPHIE

- Belkhdja Chedly (dir.), «La migration internationale : l'émergence de l'étudiant mobile», *Diversité canadienne*, 8(5), 2011.
- Belkhdja Chedly, *D'ici et d'ailleurs. Regards croisés sur l'immigration*, Moncton, Perce-Neige, 2012.
- Bernatchez Jean, «Priorités des politiques publiques de l'enseignement supérieur au Québec et problématique de l'accueil des étudiants internationaux», in Mazzella S., *L'enseignement supérieur dans la mondialisation libérale*, Tunis, IRMC, 2007.
- Brown Philip, «The "Third Wave": education and the ideology of parentocracy», *British Journal of Sociology of Education*, 11(1), 1990, p. 65-85.
- Dia Hamidou, «L'Afrique qualifiée dans la mondialisation», *Hommes et migrations*, n° 1307, 2014, p. 6-7.
- Gammeltoft-Hansen Thomas, Nyberg Sorenson Ninna (éd.), *The Migration Industry and the Commercialization of International Migration*, New York, Routledge, 2013.
- Gonin Patrick, Kotlok Nathalie, «Maliens de l'étranger», in Gonin P., Kotlok N., Pérouse de Montclos M.-A., *La tragédie malienne*, Paris, Vendémiaire, 2013, p. 201-225.
- Goux Dominique, Maurin Éric, «Destinées sociales : le rôle de l'école et du milieu d'origine», *Économie et statistiques*, 306, 1997, p. 13-26.
- Harney Robert, «Montreal's King of Italian Labour: a case study of Padronism», *Journal of Canadian Labour Studies*, (4), 1979, p. 57-84.
- Harvey David, *Brève histoire du néo-libéralisme*, Paris, Les prairies ordinaires, 2014.
- Hernández-León Rubén, «L'industrie de la migration», *Hommes et Migrations*, 1296, 2012, p. 34-44.
- Leclerc-Olive Michèle, Scarfo Ghellab Grazia, Wagner Anne-Catherine (éd.), *Les mondes universitaires face au marché. Circulation des savoirs et pratiques des acteurs*, Paris, Karthala, 2011.
- Massey Douglas, «Social Structure, Household Strategies, and the Cumulative Causation of Migration», *Population Index*, (56), 1990, p. 3-26.
- Suter Brigitte, Jandl Michael, «Train and Retain: National and Regional Policies to Promote Settlements of Foreign Graduates in Knowledge Economy», *Journal of International Migration and Integration*, 9(4), 2008, p. 401-418.
- Unesco, «Rapport mondial de suivi sur l'éducation», Paris, 2016.
- Wade Mathieu, Belkhdja Chedly, «Managing a new diversity in small campuses», *Diversité canadienne*, 8(5), 2011, p. 39-42.

Francesca Sirna

Les médecins à diplôme étranger en France

Entre non-revendication et quête de reconnaissance

En France, comme dans l'ensemble des pays développés, le taux de chômage augmente et demeure plus important chez les migrants qu'au sein de la population autochtone (OCDE, 2009)¹. Dans ce contexte de dérèglement et de reconfiguration de l'économie mondiale (Khelifa, 2012), il devient nécessaire d'analyser ces mutations et leurs effets sur des «nouvelles géographies migratoires» (Wieviorka, 2009). La crise économique, ainsi pensée dans le cadre plus général de changements planétaires (démographiques, environnementaux, climatiques, alimentaires, de production et de consommation), serait révélatrice de nouvelles reconfigurations territoriales des flux, par-delà des tendances communes à bon nombre de pays européens dans le champ migratoire : réactivations de mobilités inter et extra européennes, inflexions, recompositions, retours.

La crise économique qui frappe l'Europe a également eu comme effet un durcissement des contrôles des frontières européennes, limitant ainsi les migrations dites «irrégulières»; en dépit de cela, des tendances accrues de mobilité des «élites» sont observables (Wihtol de Wenden, 2001; Wieviorka, 2009; Wagner, 2011). Afin de mieux démêler l'écheveau de processus et de dynamiques des différentes mobilités, nous proposons une analyse comparative des reconfigurations de ces dernières à travers la

reconstruction des parcours de migrants/tes intra et extra-européen/nés dans le secteur de la santé en France². Ces mouvements de populations dans un secteur professionnel caractérisé par la pénurie de main-d'œuvre et une forte féminisation (Acker, 2005) interrogent les équilibres Nord-Sud dans un contexte de mondialisation et de crise économique.

En France, les institutions de l'État social connaissent un processus de privatisation qui s'impose dans plusieurs secteurs du service public (Gabarro, 2012; Le Gall, 2014; Lefebvre, 2011). Dans le domaine de la santé plus particulièrement, des logiques du marché sont décrites dans plusieurs études récentes (Fifaten-Hounsou, 2014; Belorgey, 2013; Henry, Pierru, 2012). Ce processus est aussi une conséquence de la crise économique et du rôle accru de l'Union européenne (UE) dans la détermination des politiques budgétaires et sanitaires (Askenazy *et al.*, 2013; Baeten, 2014; Boone, 2011). Afin d'appréhender l'imbrication de ces dynamiques locales, nationales et internationales, nous analyserons d'abord les caractéristiques de l'exercice de la profession médicale en France et les statuts qui régissent l'exercice de la profession pour ces médecins à diplôme étranger. Dans un second temps, nous nous intéresserons aux acteurs et à leurs stratégies d'insertion professionnelle et à leurs éventuelles revendications. Nous concluons en questionnant les conséquences des exigences budgétaires du système sanitaire français et ses effets de hiérarchisation des rapports professionnels selon l'origine du diplôme.

L'exercice de la profession médicale

Malgré un système de santé considéré « bon et solidaire » (OCDE, 2015), le secteur sanitaire français doit faire face à plusieurs défis convergents. La croissance de la population française, sous les effets combinés d'une fécondité positive et de l'allongement de la vie, oblige à repenser les formes de prise en charge et d'organisation des soins (Veran, 2013). Dans le même temps, les réformes se succèdent avec, pour objectif, une « rationalisation » budgétaire et une baisse des dépenses de santé (De Kervasdoué, 2008). Le poids historique d'une profession, réticente aux changements et fermée à la présence étrangère (Noiriel, 2004), a également déterminé, dès les années 1980 et jusqu'à la moitié des années 2000, l'application d'un sévère *numerus clausus* dans l'admission aux études médicales qui a fortement ralenti la démographie

d'une population médicale vieillissante (Déplaud, 2011). Les choix de spécialisation, d'exercice et de zones d'installation des nouveaux diplômés ont entraîné l'apparition de « déserts médicaux », surtout dans des zones rurales. Souvent, les établissements de santé de ces mêmes espaces non urbains sont soumis à d'importantes réductions des postes et connaissent des pénuries de personnels médicaux (Cases, 2008). Pour y répondre, la France a fait notamment appel à des médecins à diplôme étranger. L'ordre des médecins compte à ce jour 22 568 médecins à diplôme étranger en activité régulière (CNOM, 2014). Un peu moins de la moitié de ces effectifs exerçant en France relève de praticiens à diplôme européen (45,5 %). L'autre moitié est constituée de médecins immigrés originaires de pays extra-européens. Ils sont majoritairement titulaires d'un diplôme du Maghreb et d'Afrique subsaharienne. La France compte par région, en moyenne, 834 médecins à diplôme européen et extra-européen. La région Île-de-France concentre 29 % de ces médecins. La région Rhône-Alpes est la deuxième région la plus attractive et PACA occupe la troisième place (CNOM, 2014, p. 97).

Cependant, ces médecins à diplôme étranger représentent moins de 10 % des 276 354 médecins en activité, soit une proportion bien inférieure à celle d'autres pays de l'OCDE : 46,9 % en Nouvelle-Zélande ; 42,9 % en Australie ; 35,3 % en Irlande et 35 % au Canada (Dumont & Zurn, 2007 ; Connell, 2008 ; Tjadens, Weiland & Eckert, 2013). Cette faible présence de médecins à diplôme étranger s'explique par une spécificité de la profession. En effet, dès la fin du XIX^e siècle, les médecins français se sont mobilisés pour limiter l'accès des étrangers à la profession, revendiquant la priorité d'accès aux nationaux, dont les qualités morales, dans l'exercice de l'art de soigner, n'auraient pas suivi les tendances « mercantiles » des médecins étrangers (Déplaud, 2011, p. 208 ; Noiriél, 2004).

Cette exclusion a perduré jusqu'au début des années 1970 lorsque, pour les ressortissants des pays extra-européens, la signature d'accords et de conventions entre États (pour la plupart des anciennes colonies françaises d'Afrique) a permis un accès temporaire à l'exercice médical ou des facilités d'obtention de visa pour venir étudier la médecine en France, afin d'acquérir des compétences à mettre au service des pays d'origine de ces étudiants. Il s'agissait donc d'une présence jugée temporaire par l'État et par l'Ordre National des Médecins (Deau, 2006).

Jusqu'aux années 1990, rares sont les autorisations pour les médecins étrangers, titulaires d'un diplôme d'État français de docteur en médecine,

ou inscrits en 3^e cycle d'études médicales en France, à exercer temporairement à titre de remplaçant ou d'adjoint. Dès 1974, des filières de spécialisation spécifiques aux médecins étrangers et/ou à diplôme non européen ont été créées, dont la durée de la formation varie entre deux et quatre ans. Cependant, ces formations et le diplôme qui les sanctionne n'octroient pas la reconnaissance de cette qualification aux médecins étrangers dans la mesure où leur diplôme de médecine obtenu dans leur pays d'origine n'est pas reconnu en France, et ne leur permettent pas l'exercice professionnel. Cependant, ces médecins en formation intègrent rapidement les services de médecine pour y effectuer leurs stages au cours de ces mêmes formations (Déplaud, 2011).

Concernant les ressortissants européens, la directive européenne de 1989 (89/48/CEE), modifiée en 1999, en 2001 et 2005 (2005/39/CEE)³, prévoit la reconnaissance mutuelle des diplômes et la liberté de s'installer et d'exercer la profession dans les pays membres. Nous verrons que cette « liberté » n'est pas toujours synonyme de carrière à succès. Mais il convient de revenir au préalable sur le statut des médecins à diplôme hors Union européenne et sur les raisons de leur présence en France.

Le recrutement d'un nombre important de Praticiens à Diplôme Hors Union Européenne (PADHUE) dans les hôpitaux français a commencé à partir des années 1970 et résulte de plusieurs facteurs concomitants. D'abord, l'Ordre des médecins et la Sécurité sociale souhaitent – et obtiennent – une baisse du *numerus clausus* afin de limiter, d'une part, le nombre de médecins libéraux et, d'autre part, de réduire les dépenses de l'assurance maladie. Deuxièmement, au début des années 1980, la réforme des études médicales et d'accès aux spécialisations a enclenché une diminution progressive des étudiants spécialisés dans les hôpitaux généraux, au bénéfice des centres hospitaliers universitaires (CHU). Néanmoins, à partir du milieu des années 1980 et jusqu'en 1995, la réduction du nombre de places offertes au concours de l'internat a également été un facteur de baisse du nombre d'internes, même dans les CHU. Enfin, dès les années 1990, le manque d'attractivité des carrières hospitalières (par rapport aux conditions de travail et de rémunération des médecins exerçant en libéral) est à l'origine des difficultés de recrutement que rencontrent de nombreux hôpitaux généraux, mais également les CHU⁴.

Ainsi les hôpitaux, afin de pourvoir ces postes d'internes, embauchent des médecins à diplôme hors Union européenne, en tant que « faisant

fonction d'interne» (FFI), attachés associés ou assistants associés⁵. Ces statuts sont caractérisés par la précarité, une moindre rémunération et un emploi du temps surchargé (Dumont, Zurn, 2007). Par ailleurs, la présence des PADHUE reste encore aujourd'hui très mal renseignée et de nombreuses situations d'illégalité ont été recensées dans des études précédentes (Rigaudiat, 1991; Denour et Junker, 1995).

Malgré les différences de statuts et de facilités/difficultés d'accès à l'exercice de la profession entre PADHUE et médecins à diplôme européen, les discours respectifs des uns et des autres sur leurs parcours semblent similaires.

Les récits des médecins à diplôme européen et extra-européen : mobilité *vs* migration ?

Les raisons des départs, évoquées lors des entretiens avec ces médecins étrangers (EU et non-EU), sont souvent liées au mauvais fonctionnement du système sanitaire du pays d'origine : clientélisme dans l'attribution des postes d'internes; absence de pratique professionnelle pour les jeunes docteurs; coupes budgétaires à cause de la crise économique, licenciements et précarisation des carrières hospitalières (surtout pour les médecins européens); situation politique instable dans le pays d'origine. Tous les médecins immigrés rencontrés ont été des PADHUE (pour les non-Européens) ou des FFI (pour les Européens). Mais le passage par la précarité et/ou par une rémunération inférieure, par rapport aux collègues à diplôme français, est considéré comme une opportunité de réalisation du «désir de métier» (Osty, 2003). Un médecin d'origine algérienne raconte les circonstances de sa migration :

Quand je suis arrivé... Je voulais travailler. J'avais fait ma spécialisation ici en France. J'étais revenu en Algérie... Impossible de travailler sans piston. Il faut être fils de ou neveu de, sinon on n'a rien. Donc j'ai décidé de partir. Alors, j'ai envoyé mon dossier à l'université qui a dit oui... Mais je voulais travailler et il faut passer par là. C'est normal, il faut montrer qu'on est compétent... Mais j'ai pu avoir ma reconnaissance (inscription à l'Ordre des médecins). Maintenant, j'ai été aussi naturalisé. Tout va bien.

Les médecins à diplôme étranger revendiquent également leur flexibilité et leur capacité d'adaptation aux exigences de la profession. Un anglogue chinois l'exprime ainsi :

J'ai commencé par un stage, ce n'était pas payé. Mais c'était pour apprendre la langue. C'est comme ça que je me suis rendu compte que je pouvais faire FFI. Dès que j'ai trouvé un poste, je suis parti... J'ai fait beaucoup d'heures, de gardes... C'était dur, mais c'est comme ça qu'on apprend. Si on se débrouille bien, on gagne très bien. Après, j'ai décidé de faire une formation de chirurgie vasculaire. Travailler beaucoup... Je ne demande que ça. C'est une passion.

Ces médecins étrangers investissent surtout les spécialités hospitalières désertées par les médecins à diplôme français qui préfèrent exercer en libéral : l'anesthésie-réanimation, la psychiatrie, la radiologie, la chirurgie cardio-vasculaire, la néphrologie ou encore les urgences. Ils s'adaptent aux besoins de l'hôpital et à ses contraintes financières dues aux pressions exercées par les instances européennes⁶ sur les systèmes sanitaires de la zone Euro (Baeten, 2014). L'aboutissement du parcours de ces médecins reste néanmoins l'inscription à l'Ordre des médecins signifiant l'acceptation symbolique par le groupe des pairs, mais aussi l'autonomie et la liberté de la pratique. Cette reconnaissance peut être longue et décourageante du fait des procédures d'autorisation d'exercer. Mais les médecins à diplôme étranger rencontrés ne s'y opposent pas et ne revendiquent pas une amélioration de leur statut ou des procédures de reconnaissance. Un médecin syrien dit ainsi :

Les règles, ce sont les règles. Moi, je trouve normal qu'on nous demande des examens de vérification de connaissances. Pourquoi les Français ne devraient-ils pas faire comme ça ?

Un autre médecin italien (chirurgie viscérale) :

Au début, j'étais « en observation ». On me laissait faire ce qui était plus simple. Rien d'étonnant, on a des vies entre nos mains, il fallait que je montre que j'avais les compétences. J'aurais fait pareil en Italie avec un médecin roumain.

Ces extraits illustrent bien la conformation à l'ethos de la profession médicale que l'on retrouve chez tous les médecins à diplôme étranger interrogés. Ceci leur permet de se considérer et/ou d'être considérés comme faisant partie du groupe des confrères, même lorsque l'Ordre des médecins ne les a pas encore reconnus et en dépit des oppositions de la profession à leur régularisation (Déplaude, 2011).

Un médecin américain gastro-entérologue considère ainsi que :

C'est normal de contrôler les compétences lorsqu'on a fait les études ailleurs... Un médecin européen ne peut pas exercer aux [États-Unis]... Pourquoi je devrais m'y opposer?... C'est fastidieux, mais je sais qu'après (une fois la reconnaissance du diplôme obtenue), je pourrai travailler n'importe où... J'ai déjà collaboré avec plusieurs PH, je suis un médecin !

Dans tous leurs récits, ces médecins ne s'identifient pas à la figure du migrant économique et aux représentations négatives associées (pauvreté, exclusion). Lorsque nous leur avons demandé de nous raconter leurs parcours migratoires, les réponses ont été éloquentes.

Un médecin marocain gynécologue :

Non, mais je ne suis pas une immigrée... Je veux dire que je suis venue ici pour les études... Je ne suis pas un sans-papiers, avec tout le respect que j'ai pour ces gens qui travaillent dur et sont exploités.

Un médecin syrien anesthésiste :

J'ai dû quitter mon pays à cause du régime, mais j'avais une bonne situation. Je suis arrivé en avion. Je ne suis pas passé par les passeurs, comme actuellement font beaucoup de Syriens. Je suis francophone, je n'ai pas eu de problèmes d'intégration ou d'insertion... J'ai beaucoup d'amis médecins français.

Un médecin italien chirurgien :

Pour moi, c'est comme vivre dans une autre ville que ma ville d'origine... J'ai choisi des meilleures conditions de travail, c'est tout. Je suis à 17 km de la frontière, en 3 h de voiture, je peux aller voir mes parents. Je ne suis pas un immigré, je suis un professionnel mobile.

Aucun des médecins rencontrés n'est, par ailleurs, proche d'un syndicat ou d'une autre instance représentative de leurs intérêts⁷. Lorsque ce sujet a été évoqué au cours des entretiens, les réponses ont été unanimes et sont bien illustrées par ce propos tenu par un chirurgien algérien :

Qu'est-ce que j'aurais dû demander à un syndicat ? Je suis venu en France pour travailler dans des bonnes conditions. Avant d'obtenir l'inscription à l'Ordre, j'ai toujours travaillé. Même si c'étaient des contrats renouvelés. Mais je savais qu'ils avaient besoin de moi et qu'on n'allait pas me remplacer. Alors, pourquoi j'aurais dû me plaindre ? Peut-être si on m'avait viré du jour au lendemain sans raison, j'aurais été voir un syndicat. Mais l'hôpital ne vire pas un médecin sans raisons. Un vrai médecin sauve des vies, ne fait pas de vagues pour rien.

Il est apparu intéressant de souligner ces stratégies d'insertion et la perception que ces professionnels ont de leur parcours. Ainsi, l'absence de revendications et d'engagement syndical seraient un moyen d'identification à/d'acceptation par cette catégorie professionnelle dont l'ethos semblerait accepté et jamais contesté⁸.

En guise de conclusion :

«des médecins si, mais pas comme les autres...»

L'analyse des parcours a montré que, si les praticiens à diplôme européen rencontrent moins de difficultés que leurs confrères à diplôme non-européen, dans la reconnaissance des qualifications, ils n'ont que rarement des « carrières à succès ». Il est ainsi rare de trouver des médecins à diplôme étranger à des postes d'encadrement, d'enseignement ou de direction au sein de l'administration hospitalière.

Un médecin italien, arrivé en France en 2008, porte un regard désenchanté sur son parcours de chirurgien viscéral :

Je sais que je gagne bien ma vie, le double par rapport à mes collègues restés en Italie. Je peux travailler autant que je veux. Mais je n'aurai pas la carrière d'un Français. Je ne serai jamais PU. Je n'ai pas le pedigree. On a besoin de nous, mais pas dans des postes à responsabilité.

Et aussi une neurologue italienne :

Déjà je suis une femme, et en plus, étrangère et encore plus, je n'ai pas fait mes études en France... Malgré mon parcours [plusieurs bourses prestigieuses aux États-Unis], je ne deviendrai pas PCH [professeur chef de service]... C'est comme ça. Mais je fais des choses intéressantes. J'ai une belle carrière.

Dans un contexte de restrictions budgétaires et de dégradation des conditions de travail, l'origine du diplôme instaure ainsi un mécanisme de sélection entre professionnels, aux dépens des médecins à diplôme étranger qui voient ainsi leurs carrières contrariées, mais sans que cela soit contesté et moins souvent perçu par les professionnels eux-mêmes : cette sélection n'est ni contestée, ni relevée par les médecins à diplôme étranger. Ainsi, un angiologue chinois :

Je pense que dans mon pays [la Chine], un médecin étranger n'aurait pas pu atteindre mon niveau de vie. Même si je n'ai pas et je n'aurai pas un poste de prestige, je ne peux que remercier le système français de m'avoir donné ma chance. Pourquoi devrais-je me révolter ? Contre quoi ?

Cette attitude est commune à l'ensemble des médecins rencontrés. On se retrouve ainsi face à une division du travail qui semble propre à l'économie du savoir à laquelle participeraient ces circulations internationales de professionnels hautement qualifiés (Moulier-Boutang, 2007), mais qui alimentent largement le débat autour du « *Brain drain* » et du « *Brain waste* » (King, 1993 ; Bourgeault, 2013 ; Humphries *et al.*, 2013). Le recours aux médecins à diplôme étranger s'inscrit ainsi dans une logique d'ajustement de ce secteur professionnel sur des marchés du travail en constante évolution sociale et structurelle (Noiriel, 2001). Cela demande à prendre en compte les mutations induites par la mondialisation aussi dans le secteur de la santé : vieillissement de la population dans les pays de l'OCDE, pénurie de personnel à l'échelle mondiale, crises économiques mais aussi politiques et sociales, rôle des instances sur-étatiques dans la définition des objectifs des politiques de santé. Ce contexte en évolution redéfinit l'employabilité dans le cadre de la profession médicale et une hiérarchisation selon l'origine des diplômes. Ainsi, ces professionnels de santé peuvent être aussi exposés

aux risques de disqualification professionnelle. Mais, afin de comprendre les logiques sous-jacentes aux politiques hospitalières ainsi que les choix de ces médecins, il est nécessaire de considérer la spécificité de la profession en France. Apparaît ainsi une corporation historiquement attentive à limiter la présence de professionnels étrangers, la « sélection à l'entrée » – pour reprendre les termes d'un anesthésiste libanais – étant le moyen d'obtenir la reconnaissance des pairs. Ainsi, la perception que ces acteurs ont de leur parcours et des hiérarchisations, légales ou non, qu'ils subissent est autre : leur installation en France est plus considérée comme une mobilité professionnelle (et non une migration) relevant de leurs compétences et qualifications. L'absence de revendications semble confirmer l'acceptation de cet ethos professionnel. Plus largement, les dynamiques des mobilités/migrations hautement qualifiées et des processus de disqualification sont à questionner davantage, et dans une perspective comparative internationale, notamment en raison des conséquences de ces déplacements pour les sociétés d'origine.

NOTES

1 Ce phénomène n'est pas récent, il a déjà été observé au cours d'autres périodes de crise et témoigne des logiques subjacentes de l'emploi de populations étrangères (Tripier, 1990; Schor, 1996).

2 Les analyses présentées dans cette contribution s'appuient sur les entretiens biographiques réalisés auprès de 29 médecins, infirmières, sages-femmes à diplôme européen et extra-européen en région PACA depuis 2014. Il s'agit d'une recherche commencée au sein de l'Unité mixte de recherche «Migrations et Société» de l'université Côte-d'Azur, Nice, et poursuivie au Centre Norbert Elias, Unité mixte de recherche, EHESS de Marseille. Ici, notre analyse se limitera aux parcours des médecins à diplôme européen et extra-européen.

3 La directive fournit les définitions des notions de «diplôme», «État membre d'accueil», «profession réglementée», «activité professionnelle réglementée», «expérience professionnelle», «stage d'adaptation» et «épreuve d'aptitude». Un État membre qui réglemente une profession reconnaît les qualifications acquises dans un autre État membre et permettra à leur détenteur d'exercer son ou ses activités sur le territoire dudit État membre, dans les mêmes conditions que les nationaux, <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=URISERV%3Aci1022b>.

4 Pour une analyse historique de la présence des médecins à diplôme étranger en France, nous renvoyons à l'article de Marc-Olivier Déplaud, 2011.

5 Les statuts d'attaché associé et de praticien adjoint contractuel, respectivement créés en 1987 et 1995, sont réservés aux médecins à diplôme étranger hors UE. La personne «faisant fonction d'interne» (FFI) est un médecin ou un étudiant en médecine recruté à titre provisoire dans le cas où un poste d'interne n'a pas pu être pourvu. Les hôpitaux recrutent

souvent avec ces statuts des médecins à diplôme étranger (PADHUE ou non). Si les assistants associés ont une rémunération identique à leurs homologues à diplôme français, les FFI et les attachés associés ont un statut économique nettement inférieur. De plus, les FFI ont des contrats de 6 mois renouvelables et les attachés associés sont payés à la vacation.

6 La directive européenne 2003/88/CE sur les temps de travail vient, depuis 2003, compliquer la tâche des hôpitaux de maintenir l'équilibre budgétaire et la légalité des statuts du personnel médical. De plus, et à la suite de la crise économique et financière, l'UE a acquis de nouveaux pouvoirs de supervision des politiques nationales et budgétaires visant tout particulièrement les systèmes de santé soumis, depuis 2011, à des recommandations contraignantes et pouvant entraîner des sanctions financières.

7 Snapadhue (Syndicat national des praticiens à diplôme hors Union européenne), FPS (Fédération des praticiens de santé), GISTI (Groupe d'information et de soutien des immigrés), APSR (Association d'accueil aux médecins et personnel de santé réfugiés en France).

8 L'enquête étant en cours, nous rencontrerons prochainement ces instances représentatives afin de mieux appréhender cette absence de revendications.

BIBLIOGRAPHIE

- Acker Françoise, «Les reconfigurations du travail infirmier à l'hôpital», *Revue française des affaires sociales*, n° 1, 2005, p. 161-181.
- Appadurai Arjun, *Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la mondialisation*, Paris, Payot, coll. «Petite Bibliothèque Payot», 2001, [1996], p. 336.
- Arborio Anne-Marie, *Un personnel invisible. Les aides-soignantes à l'hôpital*, Paris, Anthropos-Economica, coll. «Sociologies», 2001, p. 334.
- Askenazy Philippe, Dormont Brigitte, Geoffard Pierre-Yves, Paris Valérie, «Pour un système de santé plus efficace», *Notes du conseil d'analyse économique*, n° 8, 2013, p. 1-12.
- Baeten Rita, «La réforme des systèmes nationaux de santé sous la gouvernance économique de l'Union européenne», *Humanitaire*, 37, 2014, p. 46-51.
- Belorgey Jean-Michel, «Focus – L'influence de la France sur la protection sociale en Europe», *Informations sociales*, n° 175, 1, 2013, p. 22-25.
- Bénassy-Quéré Agnès, Ragot Xavier, Wolff Guntram, «Quelle union budgétaire pour la zone euro?», *Notes du conseil d'analyse économique*, n° 29, 2, 2016, p. 1-12.
- Boone Laurence, «Coordination des politiques économiques en Europe», *Revue d'économie financière*, n° 103, 3, 2011, p. 257-276.
- Bourgeault Ivy Lynn, «Health Professional Migration», in Monaghan L., Gabe J. (dir.), *Key Concepts in Medical Sociology*, 2^e éd., London, Sage, 2013, p. 169-174.
- Cases Chantal, «Les réformes du système de santé en France depuis 2002 : étapes et enjeux», *Santé, Société et Solidarité*, n° 2, 2008, p. 43-51.
- Cash Roland, Ulmann Philippe, «Projet OCDE sur la migration des professionnels de santé : le cas de la France», OCDE, *Health Working Papers*, n° 36, 2008, p. 116.
- Castells Manuel, *La société en réseaux*. t. I : *L'ère de l'information*, Paris, Fayard, 1998, p. 674.
- Chevandier Christian, *L'hôpital dans la France du XX^e siècle*, Paris, Perrin, 2009, p. 490.
- Clark Darlene, Clark Paul, Stewart James, «La mondialisation du marché du travail des personnels de santé», *Revue Internationale du Travail*, n° 1-2, vol. CXLV, 2006, p. 43-73.

- CNOM, *Les flux migratoires et trajectoires des médecins*, Ordre national des Médecins, 2014, p. 136.
- Cognet Marguerite, «Genre et ethnicité dans la division du travail en santé : la responsabilité politique des États», *L'Homme et la société*, vol. II, n° 176-177, 2010, p. 101-129.
- Coldefy Magali, «7 500 médecins à diplôme non européens dans les hôpitaux français en 95», *Solidarité santé, études statistiques*, 01-03, 1999, p. 49-54.
- Connell John (dir.), *The International Migration of Health Workers*, New York, Routledge, 2008, p. 228.
- Deau Xavier, *Étude de la problématique des PADHUE (Praticiens à diplôme hors Union européenne)*, Rapport adopté lors de la session du Conseil national de l'Ordre des médecins, 28 avril 2006.
- De Kervasdoué Jean, «Idéologie des réformes du système de santé depuis 1990 : un système stable», *Santé, Société et Solidarité*, n° 2, 2008, p. 17-30.
- Denour Linda, Junker Remi, «Les médecins étrangers dans les hôpitaux français», *Revue européenne des migrations internationales*, 3, vol. XI, 1995, p. 154-155.
- Déplaud Marc-Olivier, «Une xénophobie d'État?», *Politix*, n° 95, 2011, p. 207-231.
- Dumont Jean-Christophe, Zurn Pascal, «PARTIE III. Les personnels de santé immigrés dans les pays de l'OCDE dans le contexte général des migrations de travailleurs hautement qualifiés», *Perspectives des migrations internationales*, SOPEMI, OCDE, 2007, p. 171-244.
- Fifaten Hounsou Cristelle, «En quête du métier de médecin : immigrations de professionnels de santé ouest-africains en France?», *Hommes & Migrations*, n° 1307, 3, 2014, p. 105-114.
- Foucault Martial, «Les politiques économiques européennes face à la Grande Récession», *Politique européenne*, n° 42, 4, 2013, p. 8-21.
- Gabarro Céline, «Les demandeurs de l'aide médicale d'État pris entre productivisme et gestion spécifique», *Revue européenne des migrations internationales*, n° 28, 2012, p. 35-56.
- Henry Odile, Pierru Frédéric, «Les consultants et la réforme des services publics», *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 193, 3, 2012, p. 4-15.
- Humphries Niamh et al., «A cycle of brain gain, waste and drain – a qualitative study of non-EU migrant doctors in Ireland», *Human Resources for Health* 11/63, 2013, p. 1-10.
- Khelifa Messamah, «Modèles migratoires en France. Crise économique et reconfiguration», *Hommes & Migrations*, n° 1300, 6, 2012, p. 6-16.
- King, Russell, *The New Geography of European Migrations*, Londres, Belhaven Press, 1993, p. 288.
- Lefebvre Georges, «Le Groupe La Poste à la recherche d'une performance globale», *Annales des Mines - Réalités industrielles*, n° 2, 2011, p. 93-98.
- Le Gall Brice, «La résistible ascension de la gestion universitaire et la transformation de la culture académique», *Savoir/Agir*, n° 29, 2014, p. 51-58.
- Lochard Yves, Meilland Christèle, Viprey Mouna, «La situation des médecins à diplôme hors UE sur le marché du travail. Les effets d'une discrimination institutionnelle», *Revue de l'IRES*, n° 53-7, 1, 2007, p. 83-110.
- Morice Alain, Potot Swanie, *De l'ouvrier immigré au travailleur sans papiers : les étrangers dans la modernisation du salariat*, Paris, Karthala, coll. «Hommes et sociétés», 2001, p. 336.
- Moulier Boutang Yann, *Le capitalisme cognitif, la nouvelle grande transformation*, Paris, Éditions Amsterdam, coll. «Multitude/Idées», 2007, p. 245.

- Noiriel Gérard, *État, nation et immigration. Vers une histoire du pouvoir*, Paris, Belin, coll. «Socio-Histoires», 2001, p. 400.
- , «Professions de santé, professions protégées : un historique», *Migrations société*, n° 16, 95, 2004, p. 65-76.
- OCDE, *Perspectives économiques de l'OCDE : Rapport intermédiaire*, mars 2009.
- , *Panorama de la Santé 2015*, novembre 2015.
- Osty Florence, *Le désir de métier. Engagement, identité et reconnaissance au travail*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, coll. «Des sociétés», 2003, p. 244.
- Paugam Serge, *Le salarié de la précarité. Les nouvelles formes de l'intégration professionnelle*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. «Quadrige essais débats», 2007, p. 464.
- Picot Geneviève, «Entre médecins et personnel infirmier à l'hôpital public : un rapport social instable», *Revue française des affaires sociales*, n° 1, 2005, p. 83-100.
- Rigaudiat Danielle, *Les médecins étrangers issus de pays hors CEE dans l'hôpital public*, Paris, Fondation de l'Avenir, 1991, p. 111.
- Sassen Saskia, *A Sociology of Globalization*, New York, Norton, 2007, p. 250.
- Schor Ralph, *Histoire de l'immigration en France*, Paris, Armand Colin, coll. «U», 1996, p. 384.
- Tjadens Frits, Weilandt Caren, Eckert Josef, *Mobility of Health Professionals. Health Systems, Work Conditions, Patter of Health Workers' Mobility and Implications for Policy Makers*, Springer, Berlin, 2013, p. 167.
- Tripiér Maryse, *L'immigration dans la classe ouvrière en France*, Paris, CIEMI/ L'Harmattan, coll. «Migrations et changements», 1990, p. 332.
- Véran Olivier, «Des bacs à sable aux déserts médicaux : construction sociale d'un problème public», *Les Tribunes de la santé*, n° 39, 2013, p. 77-85.
- Viet Vincent, *L'histoire des Français venus d'ailleurs de 1850 à nos jours*, Paris, Perrin, 2004, p. 384.
- Wagner Anne-Catherine, *Les nouvelles élites de la mondialisation : une immigration dorée en France*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. «Sciences sociales et sociétés», 1998, p. 240.
- , «Les classes dominantes à l'épreuve de la mondialisation», *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. CXC, n° 5, 2011, p. 4-9.
- Waldinger Roger, Fitzgerald David, «Transnationalism in Question», *American Journal of Sociology*, vol. CIX, 5, 2004, p. 1177-95.
- Wieviorka Michel, «La sociologie et la crise. Quelle crise, et quelle sociologie?», *Cahiers internationaux de sociologie*, n° 127, 2, 2009, p. 181-198.
- Wihtol de Wenden Catherine, «Un essai de typologie des nouvelles mobilités», *Hommes et migrations*, 1233, 2001, p. 5-12.

Marie Sautier, Dominique Vinck, Nicky Le Feuvre

Les réseaux socio-scientifiques de jeunes chercheurs au prisme de leur mobilité internationale

La mobilité scientifique constitue un phénomène en augmentation depuis les années 1990 (OECD, 2008). Dans de nombreux pays du Sud, elle concerne une proportion importante des candidats¹ au doctorat (OCyt, 2010). La mobilité temporaire des jeunes chercheurs, souvent perçue par les États d'accueil comme une immigration déguisée et soupçonnée de se transformer en mobilité permanente (Guissé, Bolzman, 2015; Luchilo, 2007), est envisagée jusque dans les années 1990 en termes de fuite des cerveaux et fait l'objet de politiques publiques visant, notamment, à rééquilibrer les flux migratoires à l'échelle globale (Ackers, Gill, 2008). En Europe (Commission of the European Communities, 2007), les pratiques de mobilité sont ainsi en partie déterminées par les politiques incitatives ou coercitives, visant à faire circuler le personnel académique ou à attirer de jeunes chercheurs migrants (Ackers, Gill, 2008).

Indépendamment des cadres politiques, le nomadisme scientifique (Meyer *et al.*, 2001) est un phénomène ancien dans le monde académique. Dans plusieurs pays européens, et selon les disciplines, la mobilité transnationale constitue un préalable incontournable à l'obtention d'un poste stable (Schaer *et al.*, 2017). La mise en place de subsides dédiés aux séjours de recherche à l'étranger, ou encore l'instauration par les institutions

universitaires de règles formelles ou informelles limitant le recrutement des candidats locaux, participent de ce phénomène qui encourage les jeunes chercheurs à développer de nouvelles compétences scientifiques et un large réseau professionnel en dehors de leur pays d'origine. Partie intégrante de la carrière universitaire (Gérard, Maldonado, 2009), la circulation des chercheurs serait aussi bénéfique aux scientifiques qu'à leurs communautés d'origine. Au cours de la mobilité, les chercheurs assimilent en effet des connaissances scientifiques et techniques (Meyer *et al.*, 2001), construisent des relations personnelles et institutionnelles (Cañibano *et al.*, 2011) et se constituent un capital cognitif et social (Bozeman *et al.*, 2001). La circulation des chercheurs facilite les collaborations scientifiques, la production et la diffusion des connaissances (Canibano *et al.*, 2008; Freeman, 2010) et contribue à redéfinir la structure de la science (Gérard, Grediaga Kuri, 2009). Au retour au pays, les chercheurs mobiles participent à restructurer leur milieu scientifique d'origine et à développer des réseaux internationaux (Vinck, 1996), notamment par le biais de la co-signature de publications (Jonkers, Tijssen, 2008). La mobilité est d'autant plus associée à un gain potentiel pour les systèmes locaux d'innovation (Saxenian, 2002) qu'elle apparaît propice au développement des institutions de recherche, à l'ouverture de nouveaux marchés au-delà du monde académique (Vinck, 1999) et plus globalement au développement des nations (Jöns, 2010). Selon Wagner (2008), la circulation des chercheurs est particulièrement bénéfique pour les pays aux ressources financières, humaines et instrumentales les plus faibles. Toutefois, elle contribue d'autant plus au développement du pays d'origine que les chercheurs migrants y reviennent durablement (Fontes, 2007; Vinck, 2013). Selon Gaillard et ses collègues (2010), la mobilité académique est, en grande partie, motivée par l'expertise développée dans le pays d'accueil et par les possibilités de carrière qui s'y présentent. L'émigration permanente reste cependant limitée (Cervantes, Guellec, 2002), notamment du fait des difficultés rencontrées par les chercheurs du Sud à trouver un emploi durable dans les pays d'accueil du Nord (Guissé, Bolzman, 2015). La croissance de la mobilité temporaire crée ainsi davantage une circulation des cerveaux qu'un véritable exode (Regets, Johnson, 1998).

La question des bénéfices attribués à la circulation des chercheurs prête cependant à débat : la mobilité n'accélère pas systématiquement la carrière des chercheurs dans la mesure où celle-ci dépend aussi des normes académiques du pays d'origine (Krais, 2002) et des marchés nationaux de l'emploi

(Jonkers, 2011; Le Feuvre, 2015, 2016). En outre, les bénéfices collectifs et individuels de l'obtention d'un doctorat à l'étranger dépendent du maintien des liens entre les communautés scientifiques d'origine et d'accueil (Losego, Arvanitis, 2009), en particulier via la structuration de diasporas scientifiques et le soutien des instances publiques (Oliver, 2009). Enfin, le maintien des collaborations internationales est parfois qualifié «d'intégration subordonnée» (Keim, 2010), notamment lorsque les chercheurs du Sud revenus dans leur pays poursuivent des travaux peu appropriables dans leur environnement d'origine, occupent des positions subalternes, ou lorsque le travail scientifique se construit au détriment des problématiques et agendas locaux. Le gain pour la zone géographique d'origine dépend alors du retour effectif des savoirs et de la capacité des acteurs à les retraduire localement.

À partir de ces éléments de problématisation théorique, nous cherchons à comprendre par quels mécanismes s'opèrent les circulations scientifiques des individus ainsi que les transformations qu'elles suscitent dans les pays d'origine et d'accueil. En nous basant sur les données qualitatives recueillies dans le cadre de l'enquête française Géoscience, nous suivons la trajectoire de chercheurs mobiles entre les deux hémisphères en étant particulièrement attentifs aux réseaux dans lesquels ces individus s'inscrivent, au niveau professionnel comme sur le plan personnel. En nous intéressant à leur parcours académique, mais aussi à leur réseau social et familial, nous soulignons l'importance de prendre en compte les acteurs et actrices académiques dans un tissu de relations liant des entités hétérogènes, qu'elles soient humaines ou non humaines, sociales ou techniques, et d'envisager ce réseau socio-scientifique comme un espace construit à la fois dans et en dehors des institutions académiques. Nous montrons de quelle manière ce réseau constitue une condition préalable et une conséquence de la mobilité internationale et comment les personnes, les lieux, les objets et les savoirs qui le composent agissent sur la mobilité autant qu'ils sont façonnés par elle. Ces reconfigurations affectent les milieux d'origine et d'accueil, mais modifient aussi les rapports entre régions du monde.

Partant d'un matériel constitué d'une centaine d'entretiens semi-directifs réalisés auprès de jeunes chercheurs venus des cinq continents et ayant réalisé tout ou partie de leur thèse en dehors de leur pays d'origine, nous centrons ce chapitre sur l'analyse de deux cas de chercheurs sud-américains permettant d'illustrer de manière détaillée une partie des processus que l'on retrouve plus largement dans cette population d'enquête.

Franco, portrait d'un doctorant chilien entre l'Amérique latine et la France

Franco obtient sa licence et son master en sociologie dans une grande université de province au Chili. Le master nécessite de réaliser un stage de recherche de six mois en fin d'études qu'il part effectuer, tout comme deux compatriotes de la même université, dans un centre français de recherche en sciences sociales sur l'Amérique latine, un laboratoire à l'origine d'un contrat de coopération et d'un précédent projet de recherche entre les deux pays. Sa recherche de stage à l'étranger est facilitée, d'une part, par l'aide d'une compatriote elle-même déjà expatriée dans la même université française pour sa thèse et qui transmet le CV de Franco au directeur d'un laboratoire local; d'autre part, par la convention de collaboration scientifique qui existe entre son université et deux universités françaises – l'une renommée à Paris, l'autre en province – et qui facilite son obtention de visa. C'est finalement le choix de la ville de province, plus accessible sur le plan financier, qui est privilégié par Franco.

Celui-ci mobilise plusieurs contacts européens, rencontrés au Chili, afin de trouver un travail temporaire non déclaré de quelques mois en Espagne, où réside sa sœur, puis un logement à son arrivée en France. C'est la mère d'un étudiant français rencontré au Chili qui l'héberge gratuitement pendant une période qui s'étendra au final sur plus d'un an, à quelques pas de son lieu de stage. L'épargne constituée en Espagne, tout comme la gratuité du logement, permettent à Franco de contourner les restrictions qu'il rencontre pour travailler en France avec un titre de séjour étudiant.

Le départ à l'étranger s'accompagne d'adaptations quant à l'organisation temporelle de ses études de master. Franco étend la période de stage requise par son université de trois mois à un an dans le but «de profiter d'apprendre le français, de faire d'autres choses», et prolonge son année en France par une deuxième année de terrain de recherche – sous la forme de stages et d'emplois dans des associations et des organisations d'Amérique latine; période à l'issue de laquelle il obtient son diplôme. Plus encore qu'une étape nécessaire à l'obtention de son titre universitaire chilien, cette période de mobilité à l'étranger, en France et en Amérique latine, est envisagée par Franco comme une expérience globale de formation scientifique, professionnelle et linguistique, qui constitue un soutien

important à la construction de son objet de recherche et de son réseau en France et en Amérique latine.

L'année de stage, puis le terrain de recherche de master, réalisé dans trois pays d'Amérique latine qui lui sont étrangers, se déroulent dans un jeu d'allers-retours entre les problématiques théoriques issues de son bagage scientifique, les orientations du laboratoire d'accueil en France, mais aussi les ressources dont il dispose. Lors de son départ, Franco bénéficie ainsi d'aides financières et prend appui sur les contacts noués par le biais du laboratoire et du directeur auprès duquel il fait office d'assistant ; il dispose également de l'infrastructure matérielle et cognitive propre au laboratoire, qui lui « donne surtout le temps de réfléchir », lui fournit un espace de travail et de pensée ainsi que des moyens technologiques facilitant la prise de contact sur ses terrains de recherche et l'organisation de ses déplacements. L'accès aux terrains s'appuie également largement sur le réseau professionnel et personnel du directeur du centre de recherche français que Franco assiste pendant son stage, et qui le met en contact avec une personnalité politique colombienne, « un copain de jeunesse ».

Pendant sa deuxième année en France, Franco effectue de nombreux allers et retours entre son université française et des pays d'Amérique latine, qu'il connaît « juste par des articles, des livres », découverts pendant son année de stage. Le choix d'effectuer des terrains de recherche en Colombie, au Pérou et en Équateur est porté par les opportunités de stage sur place et les relations nouées depuis sa ville de résidence en France. Ce choix dessine aussi en creux l'évolution de son rapport au milieu académique de son pays d'origine : Franco mobilise des questions de solidarité et de loyauté à l'égard de ses « copains de fac » restés au Chili pour expliquer son choix d'investiguer d'autres terrains, de ne pas « prendre leur sujet ». Sa décision souligne aussi comment l'objet de sa recherche se construit à la fois en continuité disciplinaire avec son expérience chilienne et en prise de distance avec celle-ci, via son expérience dans son laboratoire d'accueil en France. Par son choix de travailler exclusivement sur d'autres pays, Franco confirme aussi, vis-à-vis de ses anciens camarades de master, l'originalité de son parcours et le bénéfice symbolique qu'il attribue à son expatriation.

À l'issue de ces deux années de mobilité en France et en Amérique latine, Franco valide son master chilien et obtient une bourse doctorale chilienne de quatre ans, un financement qui lui permet de se consacrer à plein temps à ses recherches et de suivre un master 2 dans une grande ville

universitaire française voisine. Franco poursuit cependant ses activités non rémunérées dans sa ville d'installation initiale en France :

Je continue à faire tout le travail de recherche, de diffusion, de contact ici [...] parce qu'ici dans cet endroit, dans cette structure [...] ils sont très ouverts aux idées des doctorants et ils nous apprennent des choses qu'on n'apprend pas forcément dans les formations doctorales [...] c'est pour ça que je continue à travailler, bénévolement. [...] Ce que je reçois c'est juste cette formation et la possibilité aussi d'avoir des contacts avec le monde [...] d'avoir un endroit pour travailler tranquillement.

Le laboratoire apparaît ici comme un lieu d'activité scientifique, mais aussi un lieu de formation plus globale, qui lui fournit les ressources sociales (un réseau, des contacts) et matérielles (un bureau propice à la concentration et proche de son lieu de résidence) et lui assure un espace propice à l'avancement de son travail personnel.

L'intérêt de Franco pour la formation en master 2, qui nécessite des allers et retours hebdomadaires depuis son lieu d'installation initiale, se cristallise autour d'une grande figure de l'anthropologie française, un professeur ami du directeur de laboratoire de Franco et auteur de travaux renommés sur l'Amérique latine. Des chercheurs des deux équipes circulent régulièrement entre les deux laboratoires, situés à moins de deux heures de train, que ce soit lors d'échanges, de colloques ou de séminaires.

La mobilité de Franco vers cette grande ville se nourrit ainsi de motivations scientifiques et académiques, mais s'appuie également sur un réseau existant. Le choix de ce deuxième lieu lui permet d'élargir ses horizons académiques; le jeune chercheur quitte sa première université d'accueil spécialisée dans une autre sous-discipline, et qu'il décrit comme étroite et en déclin, pour se rapprocher d'un environnement intellectuellement stimulant, plus important par sa taille (le deuxième centre compte 70 doctorants), au sein d'un laboratoire qu'il juge plus attractif et prestigieux et où d'autres de ses camarades de laboratoire ont migré avant lui.

L'orientation scientifique qu'il donne à son travail de recherche pour le mémoire français, tout comme le choix d'un nouveau terrain de recherche dans sa première ville d'installation sont également intriqués étroitement avec sa vie relationnelle et privée. En effet, Franco vit avec une jeune Française, rencontrée sur son lieu d'hébergement lors de son

arrivée en France. Le lieu de vie et le lieu de travail font l'objet de négociations au sein du couple, qui, après l'année particulièrement mobile de Franco en Amérique latine, fait le choix de la proximité : Franco devient bénévole dans une association locale qui constitue désormais son terrain d'enquête, et limite au maximum les voyages hebdomadaires vers la ville dans laquelle il poursuit son cursus universitaire, afin de limiter le coût et le temps de transport.

Pendant cette période de trente mois, Franco continue à cultiver des rapports scientifiques, professionnels et relationnels réguliers avec plusieurs grandes universités du Chili et des pays dans lesquels il a effectué ses précédents voyages de recherche. Le choix de finalement retourner sur un terrain colombien pour son travail de thèse se fait de manière d'autant plus aisée qu'il a conservé l'habitude de correspondre par mail plusieurs fois par mois avec ses contacts locaux, et bénéficie d'un réseau actif sur place.

Franco se rend dans une même université chilienne lors de chacun de ses séjours dans son pays d'origine et profite d'une visite à ses proches pour donner une conférence, esquisser un projet de recherche et signer un accord de coopération facilitant la circulation de chercheurs entre la principale université du Chili et son laboratoire d'accueil en France.

Le jeune sociologue est reçu également en dehors de son pays comme chercheur invité dans le cadre d'une recherche dans une prestigieuse université colombienne ; il participe à des séminaires sur place, envisage des publications et maintient de bons contacts avec une institution dans laquelle il estime que « toutes les possibilités sont toujours ouvertes ». La volonté de formaliser un lien institutionnel de cotutelle entre université colombienne et française est pourtant marquée par des difficultés sur le plan administratif. Franco vérifie que les diplômes sont reconnus dans les deux pays, se rend sur place, reçoit l'approbation de l'ensemble des personnes impliquées, réalise traductions et corrections selon les recommandations en vigueur, mais abandonne finalement son projet, découragé par la lenteur de l'administration.

Franco relativise cependant les difficultés auxquelles il est confronté pendant son parcours et décrit plus longuement son départ du Chili vers la France comme une étape qui a « changé sa vie » et l'a fait « grandir », une décision personnelle à l'origine de bouleversements majeurs dans les sphères professionnelles et privées, tout comme dans son rapport au monde :

Je n'avais jamais pensé travailler en Colombie ou en Équateur ou au Pérou, je n'avais même pas pensé travailler en France, envisagé la possibilité de continuer à faire un travail de sociologue en France, en Europe en général. Il y avait l'opportunité qui s'était présentée, je l'ai saisie et là, ça a tout changé. Personnellement, ça a changé ma vie aussi, je vais me marier à la personne que j'ai connue ici en France [...]. [J'ai] une deuxième langue française, j'ai des diplômes des deux côtés du monde et j'ai l'expérience et des connaissances dans le monde scientifique d'ici et de là-bas en Amérique latine et j'ai pu faire des stages dans des différents pays grâce à cette entrée, grâce à ce premier voyage [...] ça a changé mes perspectives de vie et je pense que ça a changé même ma façon de voir [...]. Ça a beaucoup basculé ma vie personnelle d'être loin de la famille, des amis, de tout quitter pour un projet.

La précarité économique, la difficulté à s'intégrer, à trouver un logement, un travail, à obtenir un visa, sont autant d'écueils que Franco cite sans les faire siens ; seul l'éloignement de la famille est énoncé comme une vraie difficulté, un « prix à payer ». Son récit insiste le plus souvent sur les ressources professionnelles et extraprofessionnelles qui lui ont permis de partir et de mener ses recherches, ou sur les moyens sociotechniques qui permettent de contourner l'éloignement : Franco se rend au Chili tous les dix-huit mois, et sa famille « qui, elle, a les moyens pour venir (le) voir » lui rend visite régulièrement en France. Les technologies de communication courantes sont régulièrement utilisées pour maintenir les contacts professionnels, mais aussi privés, à moindre coût.

La mobilité du jeune chercheur participe également à modifier les comportements et l'espace de déplacement de sa famille : l'oncle de Franco, qui voyage régulièrement en Europe pour son travail, fait désormais systématiquement une halte en France afin de « passer une journée, boire un café ». Sa jeune sœur s'inscrit à des cours de français sur son temps libre et séjourne occasionnellement chez Franco et sa compagne.

La vie en France est rythmée par les visites de membres de sa famille chilienne, et Franco projette de conserver à long terme des activités scientifiques en Amérique du Sud, tout en renforçant son ancrage institutionnel en France, où les « conditions de travail et les conditions de recherche sont meilleures ».

Ses choix pour l'avenir mettent en jeu considérations professionnelles et scientifiques, mais également familiales, puisque la compagne française

de Franco, fonctionnaire, connaît un ancrage professionnel local qu'il lui paraît légitime de préserver : « j'ai quitté mon pays mais c'était un choix personnel, je l'ai fait moi-même, mais je veux pas que ma compagne soit obligée [de le faire] pour moi. »

José, portrait d'un doctorant colombien dans une ville du Sud de la France

À l'issue d'une première formation en ingénierie informatique réalisée dans une université technologique de la province colombienne, José occupe pendant un an un poste d'ingénieur dans la même région. Cette année hors de l'université lui permet de financer un master en informatique, qu'il part réaliser dans une prestigieuse université de la capitale. José associe cette première mobilité à l'intérieur du pays à la volonté de « changer de vie déjà ». Le master s'effectue en alternance, grâce à un programme proposé par son université, qui met directement les étudiants en contact avec des entreprises partenaires. José réalise ainsi son master en deux années plutôt qu'une, la moitié de son temps étant consacrée à des activités dans une entreprise d'édition de logiciels, qui paye ses frais d'inscription universitaire et lui verse un salaire.

Selon José, le dispositif du master de cette université de la capitale, orienté vers la recherche, l'encourage à envisager un doctorat, alors qu'il se destinait initialement à un métier non-académique. C'est la proposition de son directeur de mémoire de master, qui apparaît alors déterminante : ce dernier propose à José de postuler pour une bourse doctorale dans une ville de province française, sous la supervision d'un professeur qui fut lui-même plusieurs années auparavant son directeur de thèse. L'expatriation en Europe se fait par interconnaissance ; la mobilité géographique antérieure du directeur de mémoire de José participe à faire de cette université française un territoire accessible, y compris dans les aspects les plus pratiques. José est, en effet, dès son arrivée en France, hébergé « temporairement » par une amie de son nouveau directeur de thèse, pour un séjour qui durera finalement deux années et demie. Mais, pour José, le choix même de partir s'effectue initialement au carrefour de considérations scientifiques, économiques et sociales. José vérifie que le sujet de thèse proposé lui convient, évalue le montant de la bourse financée par l'Union

européenne au regard du coût de la vie en France, avant de prendre sa décision de départ. En outre, celle-ci s'accompagne d'ajustements professionnels, administratifs et linguistiques qui influencent directement l'organisation de ses premiers pas de doctorant. Le calendrier de l'équipe de recherche en France est ainsi, en partie, dépendant des contraintes temporelles de José, de celles des structures dans lesquelles il s'inscrit au moment du départ, et de l'obtention du visa. José négocie notamment de repousser le début de son contrat doctoral d'un semestre, afin de respecter le préavis légal de démission du poste qu'il occupe en Colombie depuis la fin de son master, mais aussi en fonction du temps qui lui semble nécessaire pour l'apprentissage du français (qu'il évalue à quatre mois) et du calendrier des cours proposés à l'Alliance française de Bogotá.

L'apprentissage d'une nouvelle langue intervient comme une reconfiguration biographique majeure pour José, qui n'arrive finalement en France que pendant l'hiver, et poursuit son apprentissage en louant une chambre chez l'habitant. L'intégration dans l'équipe scientifique s'effectue dans un espace linguistique international hétéroclite. La moitié des doctorants de l'équipe sont eux-mêmes étrangers et l'essentiel des interactions se fait en langue anglaise. La langue et le climat, que José met au premier plan de ses préoccupations lors de l'entretien, sont mobilisés dans un cadre plus large de problématiques d'adaptation qui articulent le nouvel environnement – un pays, son climat – aux entités professionnelles et extra-professionnelles avec lesquelles il interagit : « les gens, [la] façon de travailler », la langue, le mode de management du directeur de laboratoire, qui favorise l'autonomie des doctorants, l'organisation du travail, la distinction entre relations personnelles et professionnelles, et tout ce qui n'est désormais « pas du tout pareil ».

Sur le plan scientifique, le travail de la thèse de José ne s'inscrit que très ponctuellement en relation avec son pays d'origine, mais le jeune chercheur conserve certains liens amicaux et professionnels avec son ancien directeur de master, ainsi qu'avec d'anciens camarades colombiens, dont il suit à distance le parcours académique en Europe ou en Amérique latine. Certains de ces liens lâches sont réactivés à l'occasion d'un séjour en Colombie. Un compatriote, rencontré en France, lui permet de renouer contact avec d'anciens professeurs et ces échanges donnent lieu à un projet de collaboration scientifique.

L'organisation d'un séminaire dans la ville où José a fait sa formation d'ingénieur s'accompagne du voyage sur place de plusieurs membres

colombiens et français de son laboratoire de rattachement en France. José profite de ce déplacement pour animer une journée de cours dans son université d'origine. Mais les liens les plus étroits entre les deux pays se font d'abord par la mobilité des personnes lors de longs séjours ; les échanges d'étudiants entre la France et la Colombie se multiplient grâce aux liens de collaboration scientifique et d'amitié qui existent entre l'ancien superviseur de José en Colombie et le directeur du laboratoire français. Les liens entre les deux hommes se prolongent dans les interactions à la fois scientifiques, sociales, linguistiques et intégratives qui se tissent entre doctorants français et colombiens, entre anciens et nouveaux migrants, dans et souvent au-delà du contexte spatial et temporel propre au doctorat.

Les liens avec la Colombie, comme les liens noués en France, tissent un réseau scientifique mais surtout professionnel. Ainsi, lorsque José envisage de chercher un poste académique dans son pays d'origine, ce sont ses anciens professeurs colombiens qui l'informent de la mise au concours d'un poste dans son ancienne université, et un ancien camarade de thèse en France, désormais installé à Bogotá, l'avertit des délais de postulation. Après l'obtention du doctorat, José occupe une position temporaire d'ingénieur de recherche en France, mais envisage son futur dans deux directions géographiques, celle de son pays d'accueil et celle de son pays d'origine. La question de la mobilité se pose à nouveau, ici, en relation étroite avec d'autres choix, en l'occurrence *travailler dans le secteur privé* versus *faire une carrière universitaire*, que José associe à des espaces nationaux différents. Le projet de carrière universitaire – qui a sa préférence – fait l'objet de démarches aussi bien en Colombie qu'en France, où il passe sa qualification sur la liste d'aptitude aux fonctions de maître de conférences, sans pour autant postuler sur les postes mis au concours.

Le « passage dans le privé » en France comme le « retour en Colombie » sont des possibilités toutes deux perçues comme une rupture par rapport à sa situation du moment, un « départ », associé étroitement au « manque de postes dans les universités françaises » et à l'analyse que José fait des marchés nationaux, qu'il perçoit comme favorables à une orientation vers l'emploi privé dans le cas de la France, et offrant davantage de débouchés universitaires dans le cas de la Colombie, où seuls 3 % des enseignants universitaires de l'époque étaient titulaires d'un doctorat. En 1996, un rapport de la *Misión de Sabios (Educación y Desarrollo)* indique que le développement du pays nécessite la formation de 8 000 futurs docteurs. La loi

de 2009 sur la science, la technologie et l'innovation se donne, quant à elle, pour objectif de former un Colombien sur mille au doctorat, comme levier du développement de la recherche.

José travaille aujourd'hui dans une université technologique colombienne. Il encadre des étudiants de master qu'il envoie systématiquement effectuer un semestre de stage à l'étranger. Il s'appuie pour cela sur différents laboratoires disséminés dans cinq villes françaises, avec lesquels il avait eu l'occasion de travailler lors de son doctorat, mais aussi sur un réseau d'anciens camarades, chercheurs et enseignants rencontrés pendant la même période et qui travaillent désormais dans plusieurs villes d'Europe et d'Amérique latine : « [L]es liens sont restés, ont été renforcés, d'autres ont également été générés à la suite des succès des projets initiaux ».

Discussion

Les études de cas de Franco et José permettent d'observer en détail comment le réseau socio-scientifique de jeunes chercheurs constitue une condition préalable à leur mobilité, mais également comment cette mobilité participe à reconfigurer le réseau de chacun, sur le plan professionnel et personnel, dans et en dehors de l'université, à l'échelle biographique, mais aussi au-delà.

Dans le cas de Franco, le départ initial et l'installation à long terme en France contribuent directement à la mise en place de projets de recherche, de collaborations individuelles et d'échanges de connaissances entre deux institutions localisées de part et d'autre de l'Atlantique. En tant qu'étudiant d'une université chilienne, Franco participe d'un réseau plus vaste, qui met son université en lien avec le laboratoire d'une province française dans lequel il évolue durant plusieurs années, et qui favorise son départ – en facilitant l'obtention d'un visa et d'un stage. Mais, en représentant quelques années plus tard son laboratoire français pour signer une nouvelle convention avec une grande université colombienne, Franco contribue aussi à reconfigurer très concrètement ce même réseau.

Dans les deux cas, le choix de destination est orienté par des « effets tunnels » (Lieff Benderly, 2007), autrement dit par l'existence d'un réseau d'étudiants et/ou de chercheurs seniors de la même nationalité dans une institution ou un pays donné, ainsi que par des réseaux d'interrelations

avec des chercheurs sur place (Ackers, Gill, 2008). Le partenariat privilégié entre le directeur français et le directeur colombien de José trouve son origine dans la mobilité plus ancienne du superviseur sud-américain en France, et ce partenariat ancien influence directement le choix de destination du jeune chercheur.

Les résultats de l'enquête par questionnaire de Martine Shaer et ses co-auteurs (2016) effectuée auprès de jeunes chercheurs installés en Europe, tout comme les travaux de Béatrice Millard (2005), soulignent le rôle de la réputation de l'université ou d'un professeur en particulier comme facteurs motivant la destination de mobilité. Dans les deux cas cités ici, on remarque que de tels facteurs sont intervenus lors de mobilités antérieures (par exemple, celle de José qui quitte son université provinciale après le bachelor pour effectuer un master dans une grande institution colombienne) ou ultérieures (par exemple, celle de Franco vers la ville de son master 2, puisqu'il explique que c'est la renommée d'un chercheur de cette ville et la curiosité que lui inspirent ses écrits qui l'amènent à changer d'institution), sans que l'on puisse pour autant circonscrire les motivations de la mobilité à une raison univoque. Ainsi, pour Franco, la décision de rejoindre un nouveau laboratoire français dirigé par un chercheur renommé n'intervient que dans un ensemble de considérations dans lesquelles s'articulent la question de l'obtention d'une bourse «nécessaire» à la réalisation concrète de son projet, la volonté de quitter la morosité de l'université de sa première ville d'accueil, mais aussi l'influence de ses camarades ayant effectué le même parcours géographique, et celle du réseau scientifique de son superviseur. Le choix du master 2, tout comme la poursuite du travail dans le centre de recherche initial et les transports hebdomadaires entre ces deux lieux sont également dépendants de la décision – prise en couple – de mettre de côté provisoirement le terrain de Franco en Amérique du Sud, afin d'éviter l'éloignement géographique, et de rester à proximité du centre de recherche et du travail de sa compagne.

Le sujet de recherche de Franco, ses choix d'orientation, mais aussi l'influence individuelle que ses contributions peuvent avoir sur la dynamique ou les thématiques du laboratoire sont l'objet de reconfigurations multiples. La décision de cesser la mobilité en Amérique du Sud et de faire la navette entre deux villes françaises affecte ainsi le réseau socio-scientifique de Franco dans et en dehors de l'université, à la maison et sur son terrain de recherche, mais retentit également à différents degrés sur les institutions et les groupes

sociaux et scientifiques dans lesquels il évolue. Suite à cette décision, Franco devient bénévole dans une association locale liée à son terrain de mémoire et, si les contacts se poursuivent avec ses partenaires sud-américains tous les mois, les interactions proprement scientifiques outre-Atlantique sont, quant à elles, moins présentes pendant cette période.

Pour Franco et José, la décision de mobilité vers la France s'accompagne de l'acquisition de nouvelles compétences linguistiques (Perez, Bolzman, 2002), scientifiques, techniques et sociales (Meyer *et al.*, 2001). En France, José estime s'initier à un mode de management très différent de celui qu'il a connu dans son laboratoire colombien, et il expérimente, sur son lieu de travail, un nouveau type d'articulation des relations personnelles et professionnelles. De même, Franco acquiert un vaste capital cognitif et social (Bozeman *et al.*, 2001) et agrandit le réseau qui servira de base à ses futures recherches scientifiques et activités professionnelles en Amérique du Sud, grâce à son travail dans le centre de recherche qui l'accueille pour son stage initial et la relation de proximité qui le lie au directeur de l'équipe. Dans ces deux parcours, la mobilité vers la France est aussi une porte d'entrée ou une étape vers d'autres mobilités transnationales, en Europe et sur le continent d'origine, selon un effet qu'on pourrait rapprocher d'une « acquisition d'une aptitude à la mobilité » décrite par Soledad Perez et Claudio Bolzman (2002).

Conclusion

Retracer le parcours de deux chercheurs entre les hémisphères Sud et Nord du globe, au gré de leurs doutes, des réorientations de leurs sujets de recherche et des négociations qu'ils effectuent, permet de mieux appréhender les liens complexes de reconfigurations réciproques qui lient les trajectoires de mobilité à l'évolution du réseau socio-scientifique des individus et, au-delà, des environnements affectifs, familiaux et amicaux dans lesquels ils évoluent. En complément des enquêtes quantitatives mettant en évidence les flux localisés de personnels scientifiques entre pays et régions du monde ou encore l'impact statistique de la mobilité sur la carrière professionnelle, la méthodologie par étude de cas permet d'observer le rôle des mécanismes tels que l'effet tunnel ou les collaborations scientifiques transnationales, comme participant d'une mobilité des personnes et des savoirs *en train de*

se faire plutôt que comme des résultats. Explorer les reconfigurations qui interviennent entre les chercheurs mobiles et leur environnement, dans et hors les murs du laboratoire, c'est participer à rendre visible les conditions de production de la *mobilité académique* et de la *collaboration scientifique internationale* et questionner ce faisant leur réification.

NOTE

1 Ce chapitre a initialement été rédigé en langage épïcène. L'utilisation du masculin générique est un choix de l'éditeur.

BIBLIOGRAPHIE

- Ackers Louise, Gill Bryony, *Moving People and Knowledge. Scientific Mobility in an Enlarging European Union*, Cheltenham, Edward Elgar, 2008.
- Adams Walter (éd.), *The Brain Drain*, New York, Macmillan, 1968.
- Bozeman Barry, Dietz James, Gaughan Monica, «Scientific and technical human capital», *International Journal of Technology Management*, 22(7-8), 716-740, 2001.
- Cañibano Sánchez Carolina, Otamendi Javier, Solís Francisco, «Measuring and assessing researcher mobility from CV analysis: the case of the Ramón y Cajal programme in Spain», *Research Evaluation*, 17(1), 17-31, 2008.
- Cañibano Sánchez Carolina, Otamendi Javier, Andújar Inés, «International temporary mobility of researchers : a cross-discipline study», *Scientometrics*, 89(2), 653-675, 2011.
- Cervantes Mario, Guellec Dominique, *The Brain Drain: Old myths, new realities*, OECD, Observer 230, 2002.
- Commission of the European Communities, *Green paper – The European research area: new perspectives*, Brussels, European Union, 2007.
- Fontes Margarida, «Scientific mobility policies: How Portuguese scientists envisage the return home», *Science and Public Policy*, 34(4), 284-298, 2007.
- Freeman Richard, «Globalization of scientific and engineering talent: international mobility of students, workers, and ideas and the world economy», *Economics of Innovation and New Technology*, 19(5), 393-406, 2010.
- Gaillard Jacques, Gaillard Anne-Marie, Arvanitis Rigas, *Mapping and drivers of Euro-LAC international cooperation in science & technology*, Paris, EULAKS, IRD, 2010.
- Gérard Étienne, Maldonado Estela, «“Polos de saber” y “cadenas de saber” : Impactos de la movilidad estudiantil en la estructuración del campo científico mexicano», *Revista de la Educación Superior*, XXXVIII (152), 49-62, 2008.
- Gérard Étienne, Grediaga Kuri Rocio, «¿Endogamia o exogamia científica? La formación en el extranjero, una fuerte influencia en las prácticas y redes científicas, en particular en las ciencias duras», in Didou S., Gérard É. (éd.), *Fuga de cerebros, movilidad académica y redes científicas*, Mexico, ISEALC/CINVESTAV/IRD, 2009, p. 137-160.

- Guissé Ibrahima, Bolzman Claudio, *Étudiants du Sud et internationalisation des hautes écoles : entre illusions et espoirs. Un parcours du combattant vers la qualification et l'emploi*, Genève, IES éditions, 2015.
- Jonkers Koen, «Mobility, productivity, gender and career development of Argentinean life scientists», *Research Evaluation*, 20(5), 411-421, 2011.
- Jonkers Koen, Tijssen Robert, «Chinese researchers returning home: Impacts of international mobility on research collaboration and scientific productivity», *Scientometrics*, 77(2), 309-333, 2008.
- Jöns Heike, «Academic travel from Cambridge University and the formation of centres of knowledge, 1885-1954», *Journal of Historical Geography*, 34(2), 338-362, 2008.
- Keim Wiebke, «Pour un modèle centre-périphérie dans les sciences sociales», *Revue d'anthropologie des connaissances*, 4, n° 3(3), 570-598, 2010.
- Krais Beate, «Academia as a Profession and the Hierarchy of the Sexes: Paths out of Research in German Universities», *Higher Education Quarterly*, 56(4), 407-418, 2002.
- Le Feuvre Nicky, «Femmes et sciences : Apports et écarts des comparaisons internationales», in Rogers R., Molinier P. (éd.), *Les femmes dans le monde académique : Perspectives comparatives*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2016, p. 65-79.
- , «Contextualizing Women's Academic Careers in Cross-National Perspective», *GARCIA Working Papers*, 3 (Université de Trente), 2015.
- Lieff Benderly Beryl, «A tunnel to Atlanta», *Science Careers*, 2007.
- Losengo Philippe, Arvanitis Rigas, «La science dans les pays non hégémoniques», *Revue d'anthropologie des connaissances*, 2, n° 3(3), 334-342, 2008.
- Luchilo Lucas, *Migración de retorno : el caso argentino* (Documento de trabajo, n° 39), Buenos Aires, Redes, 2007.
- Meyer Jean-Baptiste, Kaplan David, Charum Jorge, «Scientific Nomadism and the New Geopolitics of Knowledge», *International Social Science Journal*, 53(168), 309-321, 2001.
- Millard Béatrice, «The Impact of Clustering on Scientific Mobility», *Innovation. The European Journal of Social Science Research*, 18(3), 343-359, 2005.
- OCyt, *Indicadores de Ciencia y Tecnología, Colombia*, Bogotá, Observatorio colombiano de Ciencia y Tecnología, 2010.
- OECD, *The Global Competition for Talent Mobility of the Highly Skilled*, Paris, OECD, 2008.
- Oliver Liz, «Giving Something Back: Exploring Making a Contribution at a Distance: Policy and Practice», *Thematic Paper ResIST, 6th FP*, European Commission, 2009.
- Perez Soledad, Bolzman Claudio, «Les échanges erasmus en Suisse», *Revista Dialogo Educacional*, 3(7), 145-164, 2002.
- Regets Mark, Johnson Jean, «International Mobility of Scientists and Engineers to the United States. Brain Drain or Brain Circulation?», *NSF*, 98(316), 1998.
- Saxenian Annalee, «Transnational Communities and the Evolution of Global Production Networks : The Cases of Taiwan, China and India», *Industry and Innovation*, 9(3), 183-202, 2002.
- Schaer Martine, Dahinden Janine, Toader Alina, «Transnational Mobility Among Early-Career Academics: Gendered Aspects of Negotiations and Arrangements within Heterosexual Couples», *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 43(8), 1292-1307, 2017.
- Vinck Dominique, «The dynamics of Scientific Intellectuals Within the Integrative Trend in Europe: The Case of Co-operation Networks», in Elzinga A., Landström C., *Internationalism and Science*, London, Taylor Graham, 1996, p. 162-198.

- , «Les objets intermédiaires dans les réseaux de coopération scientifique. Contribution à la prise en compte des objets dans les dynamiques sociales», *Revue française de sociologie*, 40(2), 385-414, 1999.
- , «Formation des chercheurs et mobilité internationale : utilité pour le pays d'origine», in Glassey O., Leresche J. P., Moeschler O., *Penser la valeur d'usage des sciences*, Paris, Éditions des Archives, 2013.
- Wagner Caroline, *The new invisible college. Science for development*, Washington D.C., Brookings Institution Press, 2008.

Michel Peraldi

Migrations marocaines, du colonial au global

Présents de manière significative dans sept pays d'Europe, depuis peu au Canada et aux États-Unis, dans les pays du Golfe, et, depuis longtemps, en Afrique centrale francophone (voir tableau en annexe p. 154), les Marocains sont aujourd'hui l'un de ces groupes migrants qui s'est, au sens strict du terme, mondialisé. Et, contrairement à ce que laisse parfois penser un usage relâché du terme «mondialisation», il n'en va pas ainsi de tous les groupes migrants¹. L'une des rares études comparatives sur le thème de la dispersion migratoire fait valoir que les Marocains sont, avec les Libanais, les originaires du Moyen Orient qui ont le plus fort taux de «dispersion» (Fargues, 2013).

On peut donc dire avec certitude que les Marocains se sont ainsi affranchis de l'espace-temps colonial et postcolonial dans lequel avait commencé leur histoire migrante et, si l'on donne un peu de crédit aux rumeurs qui signalent la présence d'étudiants marocains partant faire leurs études en Chine, le mouvement est loin d'être terminé. Ce constat fait, de quoi cette mondialisation est-elle socialement et économiquement le symptôme ? Il serait très réducteur de penser que le seul fait de constater la diffusion géographique des migrations marocaines suffit à la qualifier socialement, et surtout à la marquer distinctivement des

moments migratoires qui l'ont précédée. Un certain nombre d'observations empiriques laissent entrevoir un mouvement paradoxal, de précarisation d'un côté de certaines carrières migratoires, et d'affranchissement promotionnel de l'autre, soit, pour simplifier, de prolétarianisation d'une part, et de formation de classes moyennes de l'autre.

En partant d'une étude menée récemment à partir de données internationales comparées (Peraldi, Benabdennebi, 2016), cette contribution entend interroger ces dynamiques migrantes paradoxales et le rôle discriminant que jouent, dans ce cas, les régimes légaux de mobilité.

Des classes moyennes transnationales

En France, ces dernières années ont été marquées par une mise en visibilité médiatique d'une classe moyenne marocaine issue de la migration, accédant au statut de « notabilité », soit par son implication politique², soit par son appartenance aux mondes du spectacle. Cette classe moyenne se caractérise par son caractère transnational autant que par la singularité de carrières promotionnelles dans les pays d'émigration, poursuivant l'accès au salariat industriel des parents. Au devant de la scène figurent bien sûr quelques vedettes du spectacle – Jamel Debbouze en tête – remarquables et différenciées de ce qu'ont pu être des vedettes issues de la migration à d'autres époques par leur implication dans des activités souvent présentées comme militantes dans leur « pays d'origine ». Jamel Debbouze organise, par exemple, depuis quelques années un festival du rire à Marrakech. D'autres vedettes franco-marocaines sont présentes dans de nombreuses activités de la « ville rouge » et participe à sa promotion. Marrakech est ainsi devenue aujourd'hui la principale destination touristique du Maroc et a réussi son entrée dans le « top ten » des destinations de la « jet-set » internationale. Plus discrètement, mais économiquement plus spectaculaire, il faut noter que, dans cette même ville de Marrakech, les investissements immobiliers des MRE³ sont une réalité très tangible. Dans une thèse récemment soutenue (Coslado, 2015), il est question de 25 % des programmes immobiliers dans le neuf, construits dans les dernières années (2000-2010), qui auraient été achetés par des MRE européens. De manière spectaculaire ou diffuse, l'implication de Franco- ou Belgo-Marocains – par ailleurs souvent engagés dans des

couples mixtes – au développement touristique de Marrakech et d'autres localités au Maroc est un phénomène avéré (Chattou, 2015)⁴.

Cette visibilité d'une classe moyenne euro-marocaine et son implication transnationale⁵ a pris une forme politique et notabiliaire avec la création au Maroc, en 2008, du Conseil Consultatif des Marocains de l'Extérieur (CCME). Son créateur, Driss El Yazami, est lui-même, par son parcours, très représentatif de la formation de cette classe moyenne transnationale. Militant des droits de l'homme, journaliste, il quitte le Maroc au début des années 1980, lorsque le régime entame une campagne répressive contre les groupes d'extrême gauche. Il fait, en France, une carrière militante et professionnelle entre la Ligue des droits de l'homme et Génériques, association militante pour l'expression et la mémoire de la migration. Il revient au Maroc dans les années 2000 pour animer l'instance Équité et Réconciliation, mise en place par Mohammed VI à son accès au trône. Il crée ensuite le CCME, dont les membres, au moins pour les Euro-Marocains, sont très représentatifs de parcours promotionnels qui associent réussite scolaire et militantisme politique. Sur la quarantaine des membres nommés au CCME, la majorité vient du monde associatif (on y a compté par exemple Najet Vallaud-Belkacem, ministre française de l'Éducation avant sa nomination au ministère), des chercheurs et des universitaires, des représentants syndicaux, un ou deux hauts fonctionnaires internationaux. En outre, si l'absence parle autant que la présence, on n'y trouve aucun entrepreneur, ni aucun commerçant.

Le cas de Moncef⁶, entrepreneur lui-même, est intéressant à signaler pour son parcours, lui aussi, transnational et politique. Né au Maroc et parti de rien ou presque, il migre pour rejoindre son père, ouvrier, à la fin des années 1970. Il quitte l'école à 14 ans, commence une carrière professionnelle de vendeur à la sauvette sur les marchés du Nord-Pas-de-Calais. Prospère, il attire l'attention des confectionneurs de la région qui le chargent d'organiser leur politique de délocalisation industrielle au Maroc. Lorsque je le rencontre (Peraldi, 2010), il est un des plus importants façonniers sur la place casablancaise, et emploie près de 5 000 ouvriers. Il intègre lui aussi une de ces instances représentatives nouvellement créées par le Roi, le Conseil Supérieur de l'Éducation. Un entrefilet de la presse *people* marocaine le désignait désormais comme un des proches de la cour et de la famille royales.

Si formation de classes moyennes⁷ il y a dans la migration, les exemples évoqués ci-dessus laissent penser qu'elle passe par deux logiques et deux

filiales. La première est fondée sur la réussite scolaire, ce qui en France au moins n'a rien de très nouveau⁸, mais une réussite scolaire qui demande désormais à être combinée avec un engagement militant ou associatif, tel que les chercheurs le décrivait déjà voici quelques années à propos de la « bourgeoisie » (Leveau, Withol de Wenden, 2001). Des parcours qui sont donc, finalement, assez représentatifs de ceux qu'effectuent un certain nombre de jeunes de banlieues européennes, lorsqu'on ne se laisse pas obnubiler par les échecs et le retard scolaire (Attias-Donfut, Wolff, 2009). Tiré de l'étude *Trajectoires et origines* de l'INED, le tableau 2 met en évidence, à l'encontre d'un certain nombre de représentations, la lente, certes assez lente, progression du nombre des diplômés dans les mondes sociaux issus de la migration. On remarque, chez les descendants, la baisse très significative des non-diplômés, la montée et la progression des filles vers les diplômes, et surtout – même s'il paraît bas – un niveau général de diplômés du supérieur pas très éloigné de la moyenne nationale (34 %).

	Aucun	CEP- BEPS	CAP- BEP	BAC	SUP	Dont +3
Total historiques	33	12	17	13	25	0
Historiques hommes	29	9	20	14	27	0
Historiques femmes	37	15	14	11	22	0
Total descendants	16	10	23	20	31	0
Descendants hommes	20	12	26	16	27	14
Descendants femmes	12	9	20	25	34	16

Tableau 1 – Comparaison historiques et descendants marocains et tunisiens, en France, % en ligne selon les niveaux de diplôme (TetO, INED, 2013).

En Belgique, cette combinaison entre réussite scolaire et engagement militant a aussi permis un certain nombre de carrières politiques lorsque le droit de vote local a été donné aux étrangers⁹. Dans ce pays pourtant, à quelques exceptions près, peu de carrières prennent une forme transnationale. Le fait historiquement remarquable est, ici, de voir établir une continuité avec le pays d'origine – terme lui aussi sujet à discussion pour des enfants de migrants nés, socialisés et scolarisés en Europe – qui, pour les institutions dont nous avons parlé, « convertissent » un engagement associatif en positions institutionnelles et politiques dans le « pays d'origine ».

Une seconde filière se dessine de manière plus discrète, car moins sujette à médiatisation. Elle passe par l'entrepreneuriat, caractérise plus régulièrement l'Europe du Sud, même si elle existe en France et en Belgique notamment, et concerne un entrepreneuriat particulier en ce qu'il mobilise la migration comme compétence, pour le dire comme les sociologues du travail.

Une économie et des entrepreneurs de la mobilité généralisée ?

En Italie particulièrement, et en Espagne¹⁰ de manière moins notable statistiquement, l'importance des « indépendants » caractérise à la fois le marché du travail local, comparativement aux pays du Nord de l'Europe, mais aussi la place des Marocains sur ce marché du travail. On observera, en effet, que non seulement les « indépendants » sont en nombre très significatif (un peu plus de 34 % des actifs marocains installés en Italie), mais que les Marocains sont aussi plus nombreux que les autres non-communautaires dans cette catégorie (cf. tableau 2). Il faut être évidemment très prudent dans l'interprétation, l'indépendance pouvant recouvrir une grande diversité de situations, des plus précaires aux plus prospères, dans un pays où l'indépendance est aussi un voile qui cache mal l'économie informelle...

Il serait donc trop rapide de lire ces données comme la manifestation d'une promotion sociale qui, au contraire de la France, de la Belgique ou de l'Allemagne, passerait de manière linéaire par l'entrepreneuriat. On peut cependant faire le constat de l'émergence d'un entrepreneuriat marocain,

qui, en Italie, se concentre sur le bâtiment et la construction, et en Espagne semble plus diversifié, puisqu'il concerne aussi les services touristiques, l'hôtellerie, la restauration (tableau 3).

Nous disposons encore de peu d'études ou d'observations consacrées à ces mondes de l'entrepreneuriat marocain en Europe, où la recherche se concentre plutôt sur les mondes du salariat précaire, notamment dans l'agriculture (Mesini, 2009 ; Decosse, 2011 ; Hellio, 2014 ; Morice, Potot, 2010). Certes les migrants marocains tiennent une place significative dans le salariat agricole européen (cf., par exemple, note 10 les données espagnoles). Mais la position de salarié précaire est, d'une part, loin d'absorber la totalité des statuts dans une économie largement marquée par l'informalité ; d'autre part, on retrouve des migrants à des moments très différenciés du cycle économique, notamment parmi les recruteurs, les « passeurs », les pourvoyeurs de contrats vrais ou faux, bref des acteurs économiques en position d'entrepreneurs de l'ombre, gérant la vectorisation des migrants vers les marchés du travail, y compris dans l'agriculture. Qu'il s'agisse des « *caporali* » en Italie du Sud (Palidda, 2013), des anciens ouvriers agricoles marocains établis en France, ou – plus singulièrement – d'accords entre institutions marocaines (ANAPEC¹¹) et patrons agriculteurs en Espagne, l'organisation même du marché du travail agricole précaire manifeste une organisation qui relève de ce que, aux États-Unis, certains chercheurs nomme « économie de la migration » (Hernandez-Léon, 2012), à la fois parce qu'elle organise, au sens logistique, les flux migratoires proprement dit, mais aussi plus fondamentalement, parce qu'elle mobilise des « compétences » migratoires pour son efficacité.

D'une manière plus générale, on sait depuis les travaux pionniers d'Alain Tarrius qu'un réseau dense de « fourmis » organise en Europe la circulation informelle des hommes et des marchandises depuis ou vers le Maghreb (Tarrius, 1995). Depuis les pionniers du « commerce à la valise », un temps organisé depuis la place marchande marseillaise (Tarrius, 1995 ; Peraldi, 2001), c'est aujourd'hui un ensemble d'entreprises tout autant que des initiatives individuelles qui organisent, par exemple depuis la porte d'Évry à Paris ou depuis les alentours de la gare de Midi à Bruxelles, des lignes régulières de transport routier vers le Maroc. C'est d'ailleurs ce qui différencie aujourd'hui largement le Maroc de ses voisins, algériens et tunisiens : la présence d'entreprises régulières dans cette économie de la migration. Cette économie occupe, en Europe, une grande zone d'ombre de la sociologie des

Type de contrat	Total (% colonne)	Dont % hommes	Dont % femmes
CDI	37,3	81,1	18,9
CDD	12,8	72,6	27,4
CDD saisonniers	0,6	59,6	40,3
CDD agricoles	7,8	84,1	15,9
CDD domestiques	6,4	24,1	75,9
Autres CDD	0,4	61,1	38,9
Indépendants agricoles	NS	NS	NS
Commerçants	4,0	93,7	6,3
Artisans	12,4	86,8	13,2
Autres entrepreneurs	18,3	90,1	9,9

Tableau 2 – Italie : répartition des Marocains réguliers par statut d'emploi (ISTAT, 2015).

Statut/pays	Maroc	Roumanie	Ecuador	Chine	Rép. dominicaine
Patrons/ indépendants	4,7	1,0	0,6	0,0	0,7
Techniciens	4,7	2,7	2,2	0,6	9,0
Employés publics	2,7	1,9	5,8	4,1	1,3
Travailleurs des services	12,8	17,8	21,7	64,0	31,7
Travailleurs qualifiés (pêche, agric., industrie)	27,6	32,9	25,0	1,8	12,7
Armée	0,2	0,0	0,6	0,0	0,7
Ouvriers non qualifiés	50,2	39,7	42,2	04,9	43,7

Tableau 3 – Espagne : Statuts dans l'emploi (% en colonne) –
cinq nationalités comparées (OPI, 2011).

migrations, tant par son déroulement concret – qui sont les entrepreneurs? Quelle est leur organisation? – que par ses fondements symboliques et sociaux – que transportent et fournissent ces circuits que les économies locales ne fournissent pas? –. Je voudrais seulement ici, et dans la perspective de cette sociologie à faire, insister sur deux éléments cruciaux dans la formation des classes moyennes transnationales. L'apparition d'entreprises dans ce domaine logistique, encore récemment dominé par le «commerce à la valise» et les «fourmis», témoigne justement de l'émergence d'une entrepreneuriat, qui, en contrepoint aux commerçants ethniques traditionnels, épiciers, «bazaristes», laisse entrevoir un déplacement de l'opportunité économique du «colonial» au transnational : il ne s'agit plus aujourd'hui d'alimenter en produits spécifiques des communautés migrantes isolées, il s'agit d'assurer (et de rendre rentable) un treillis continu de circulation, des personnes et des marchandises entre les pôles disjoints géographiquement, mais socialement et culturellement contigus, de la migration. Dans le quotidien des transports effectués, on mesure par exemple qu'il existe d'abord une parfaite itérativité des marchandises (on transporte autant du Maroc vers la Belgique, l'Italie ou la France que de ces pays vers le Maroc). On peut aussi se rendre compte, comme j'en ai fait l'expérience récemment dans le quartier historique de Belsunce à Marseille¹², qu'une partie des mondes commerçants dévolus au commerce ethnique local complètent ou réorientent leur activité vers le transport. Ces indices laissent penser que, dans cette économie transnationale de la migration en train de s'organiser, ce sont désormais les «compétences» à mobilité qui sont les facteurs critiques économiques, dans la mesure où il ne s'agit plus seulement de «savoir circuler» mais, pour le dire de façon imagée, de pouvoir circuler de manière fluide et continue, et donc pour cela être autorisé à le faire...

Le Maroc, comme les autres pays du Maghreb, comme l'Afrique et le Moyen Orient en général, est très concerné par le régime frontalier, discrétionnaire et restrictif, par lequel les pays européens, ensemble et séparément, entendent gérer le «désir migratoire» (Bigo *et al.*, 2011; Migreurop, 2012; Infantino, Rea, 2012). Certes, depuis quelques années, les arrivées massives de réfugiés syriens et autres ont éclipsé les migrations de *harragas*¹³ maghrébins, et certes encore, la focalisation politique internationale sur les migrations clandestines au Maroc, la centration sur les Subsahariens dans ce pays, ont là aussi contribué à dérober au regard ce qui persiste de migrations clandestines, spécifiquement marocaines, vers l'Europe¹⁴.

Il est avéré aussi que le thème de la clandestinité concerne désormais autant, sinon plus, le passage vers l'Europe, que le passage vers les pays du Golfe notamment. Il ne s'agit certes pas de la même situation, puisque le système de la *keffala*¹⁵ interdit de fait tout passage *stricto sensu* «clandestin» vers les pays du Golfe. En revanche, la *keffala* rend les migrants tributaires de relations personnalisées et discrétionnaires à leurs *kefirs* ou patrons, qui font d'eux, de fait, des «sans-droits». Reste que la présence marocaine est toujours significative parmi les migrants en situation irrégulière en Europe, avec des proportions variables. Si la France a expulsé 731 Marocains en situation irrégulière en 2015 (sur plus de 10 000 expulsions), l'Italie a enregistré, entre 2010 et 2015, environ 35 à 40 000 demandes annuelles de régularisation pour des personnes marocaines engagées dans des emplois, forcément informels donc, relevant du travail domestique. D'une façon plus générale et prudente, sur une population en situation irrégulière estimée entre 600 000 et 700 000 personnes, les Marocains seraient la deuxième nationalité concernée par l'irrégularité, soit environ 25 % des situations (ISTAT, 2015). L'irrégularité, au sens strictement juridique du terme, n'est d'ailleurs que l'écume, médiatisée et fortement investie de commentaires politiques, d'un ensemble d'illégalismes qui caractérise aujourd'hui une partie des flux migrants en Europe comme aux États-Unis. À l'instar de certains sociologues du travail, on peut même penser que l'illégalisme est aujourd'hui largement devenu une condition d'employabilité, une des clefs de la «profitabilité», qui conditionne le recours à la migration dans un nombre élargi de marchés du travail. C'est le cas de la domesticité, notamment en Italie, de l'agriculture en Espagne et en France, et plus généralement en Europe des marchés classiques recourant à l'informalité (BTP, restauration/hôtellerie, etc.). Les formes juridiques et sociales de ces illégalismes sont, en la matière, plus diversifiées et complexes que celle mise constamment en exergue par les médias, le passage «clandestin» des frontières. On sait qu'en France par exemple, 90 % des migrants en situation illégale le sont après avoir obtenu un visa court séjour (Le Courant, 2015); en Italie, 73 % des 650 000 illégaux estimés en 2009 avaient, eux aussi, obtenu précédemment un visa. Toujours en Italie, on estime que 600 000 permis de travail ne sont pas renouvelés chaque année, sachant que les travailleurs bénéficiaires de ces contrats restent vraisemblablement dans le pays (la moyenne des retours volontaires ne dépassant pas 4 000 depuis 2001 depuis ce pays). Comme le signalent les chercheurs travaillant

aujourd'hui sur la situation des sans-papiers – y compris ceux qui sont arrêtés aux frontières et placés en zones de détention –, les migrants en situation irrégulière ne font que très peu l'objet de mesures d'expulsion et restent donc, après les périodes limitées de détention, en situation d'illégalisme (Le Courant, 2015; Kobelinski, Makaremi, 2009), au sens foucauldien du terme, c'est-à-dire privé de droits mais «corvéables». On peut ajouter que cette situation d'illégalisme, qui caractérise aujourd'hui mondialement de nombreuses situations de travail dans lesquelles les migrants sont requis, ne se résout pas simplement par un recours en droit. Les grandes opérations de régularisation, pratiquées en Espagne, en Italie depuis les années 2000, et plus timidement en France, n'ont pas forcément pour conséquence d'améliorer la situation sociale des migrants dans l'emploi. Elle leur donne plutôt une opportunité de mobilité, soit *stricto sensu* pour retourner dans leur pays, soit pour tenter leur chance sur des marchés licites, mais le résultat est plutôt la mise en chômage. En effet, le chômage demeure fort chez les migrants légaux de l'ensemble des pays européens : il est estimé à presque 22 % en Italie pour les Marocains (ISTAT, 2015), près de 25 % en Belgique pour les diplômés marocains. En France, toujours selon les données de l'étude *Trajectoires et Origines* de l'INED (2013), on compte, parmi les «historiques», 81 % d'actifs occupés, et le taux de chômage est de 12 %. Chez les descendants en revanche, 61 % des actifs sont occupés, et le taux de chômage atteint 22 %. Il est un des plus élevés dans cette catégorie de population (13 % chez l'ensemble des descendants, 8 % chez les majoritaires). D'une manière générale, selon cette étude, le risque de chômage double chez les immigrés maghrébins.

De façon assez significative, cette situation de chômage chronique des «établis» rapproche leur statut de celui des diplômés dans les pays d'origine, où – de l'Algérie au Maroc et dans la Tunisie pré-révolutionnaire – le chômage des diplômés (18-30 ans) varie de 28 % (Maroc) à 35 % (Algérie).

On peut alors risquer une hypothèse, en posant que le chômage est, en quelque sorte, une pénalité infligée aux «sédentaires», aux immobiles, dans des mondes transnationaux où la mobilité devient, quelle que soient les formes par lesquelles elle fait sens économique, une condition d'employabilité ou de profitabilité.

En ce sens, si formation de classes moyennes il y a dans la migration, elle tend à se faire non pas seulement au prix d'une promotion sociale par le diplôme ou par le risque économique assumé, mais aussi par la capacité

à accéder à un « droit à mobilité » qui permet de mobiliser, de part et d'autre des réseaux transnationaux, les ressources de la situation migratoire. D'accord en cela avec Roger Waldinger, on peut supposer que ce droit à mobilité et les affranchissements qu'il permet est aujourd'hui un discriminant critique dans le devenir et les carrières des migrants, plus puissant sans doute que les différenciations ethniques internes ou externes aux mondes migrants (Terrazoni, Peraldi, 2016). Il faut ajouter que ce discriminant ne partage pas, ou pas seulement, les migrants des résidents, mais, dans les sociétés d'origine, ceux qui accèdent à un droit, même conditionnel, de mobilité de ceux qui en sont exclus, radicalement. En 2012, l'ensemble des pays de la zone Schengen ont attribué 324 902 visas à des ressortissants marocains, un bon tiers d'entre eux pour la seule Espagne qui apparaît donc désormais comme la première destination des Marocains en Europe.

La plupart des travaux de recherche aujourd'hui portent sur ce régime migratoire que l'on pourrait qualifier de frontalier, discrétionnaire et disciplinaire, qui produit la figure centrale du migrant « indésirable » et pourtant exploité (dont la condition d'indésirable et la précarité qu'elle induit construit aussi la « profitabilité » économique). Sans dénier l'importance de ce régime migratoire, ses conséquences économiques et sociales, il faut cependant insister sur le fait que la posture « globalisante », à l'échelle d'une migration nationale, met en évidence un second régime migratoire, plus important en volume et en flux, qui est au contraire un régime de « mobilité » organisant la fluidité de circulation et sa privatisation, produisant une condition qui rend possible, pour ceux qui en bénéficie, la transformation d'une mobilité transnationale en un élément valorisant et stratégique de compétence économique et statutaire.

Annexe

Pays	Effectifs des MRE	Pourcentage
France	1 134 000	34,3 %
Espagne	547 000	16,6 %
Italie	379 000	11,5 %
Belgique	285 000	8,7 %
Pays-Bas	278 000	8,4 %
Allemagne	130 000	3,9 %
Royaume-Uni	35 000	1,1 %
Suisse	11 500	0,3 %
Autres pays	41 154	1,2 %
Total Europe	2 837 654	86,2 %
États-Unis	100 000	3,0 %
Canada	60 000	1,8 %
Total Amériques	161 216	4,9 %
Libye	120 000	3,6 %
Algérie	80 000	2,4 %
Tunisie	26 000	0,8 %
Arabie saoudite	28 000	0,9 %
Émirats Arabes Unis	13 040	0,4 %
Total Pays arabes	281 631	8,6 %
Afrique subsaharienne	8 061	0,2 %
Asie et Océanie	4 037	0,1 %
Total	3 292 599	100,0 %

Répartition géographique des MRE (selon les chiffres consulaires, 2008).

NOTES

- 1 À titre comparatif à l'échelle du Maghreb, l'émigration algérienne est toujours à 90 % orientée vers la France.
- 2 Faut-il le rappeler ? Les deux derniers cycles présidentiels ont compté trois ministres franco-marocains. En Belgique, qui compte aussi une ministre de la Culture d'origine marocaine (2001-2005), la présence des Belgo-Marocains dans les parlements locaux est très significative. C'est en Belgique et aux Pays-Bas également que l'on a vu des maires de grandes villes issus de l'émigration marocaine (Anvers, Rotterdam).
- 3 Abréviation consacrée, y compris dans les établissements bancaires marocains qui les chouchoutent, pour désigner les Marocains résidant à l'étranger.
- 4 Citons encore le cas de cette cuisinière franco-marocaine, patronne d'un célèbre restaurant marocain parisien, aujourd'hui chef de cuisine du restaurant d'un palace à Marrakech.
- 5 J'en ai conscience, ce terme n'est pas facile à employer « froidement », tant il est controversé, on y reviendra. En la matière, je souscris volontiers aux réticences manifestées par Roger Waldinger à ce propos (Waldinger, 2006). On peut cependant s'accorder sur un premier niveau de sens qui définit comme transnationales des activités qui ont deux lieux d'exercice, dans les deux États-nations que la migration connecte et maintient ainsi en tension culturelle, économique, et sociale (voir à ce propos Pape, 2013).
- 6 Nom fictif, pour plus de détail, voir l'article cité plus bas.
- 7 Le terme fait débat, voire polémique, et ne donne pas toujours une idée claire des réalités sociales qu'il recouvre. Il obscurcit parfois plus qu'il ne décrit les processus sociaux qu'il entend désigner. Il est pourtant difficile de s'en débarrasser lorsqu'il s'agit de nommer des positions ou des statuts sociaux acquis au terme de parcours promotionnels ascendants. Disons simplement que, s'il y a une grande diversité de revenus, de statuts, de modes d'engagement au cœur de ces « classes moyennes », elles ont cependant en commun, même pour les plus nantis économiquement, de ne pas devoir leur position à un capital transmis, et de ne pas être davantage en position de transmettre le leur à leurs enfants.
- 8 Selon l'INED (enquête T et O, 2013), 50 % des descendants de migrants marocains et tunisiens accèdent à l'enseignement supérieur, 44 % chez les hommes et 55 % chez les femmes. C'est, d'une manière générale, supérieur à la moyenne des immigrés en France. On retrouve le même phénomène en Belgique, où, dans une très récente enquête menée auprès d'un échantillon de « Belgo-Marocains » et « Belgo-Turcs », il apparaît que 40 % des « Belgo-Turcs » sont diplômés de l'enseignement supérieur (Torrekens, Adam, 2015).
- 9 Dès les élections communales de 1988, apparaissent des candidats d'origine marocaine, qui obtiendront des sièges, comme Aziz Cherchai et Fatima Bali à Anvers, élus sur les listes du parti nationaliste. À Bruxelles, le premier élu local marocain est Aziz Ben Othmane, élu sur une liste « écologiste ». On assiste à un véritable boom des élus marocains aux municipales de 2000 avec trois échevins à Bruxelles, puis en 2004, aux régionales, le parlement de la région Bruxelles-Capitale comptera 20 % d'élus marocains. Enfin, notons la nomination d'une ministre de la Culture francophone d'origine marocaine, Fadila Laanan, tandis que Nadia Sminate est élue bourgmestre sur une liste séparatiste flamande. Au total, ce sont aujourd'hui plus de 150 élus d'origine marocaine qui sont engagés dans des responsabilités politiques (Devleeshouwer, Sacco, Torrekens, 2015).
- 10 En Espagne, les Marocains ont un des taux d'emploi les plus bas parmi les étrangers (37,7 %) – le plus fort taux étant celui des Boliviens (75,5 %) –, le plus fort taux d'analphabétisme (9,4 %), mais aussi un taux de diplômés de l'enseignement supérieur assez significatif

(14,1 %) (OPI, 2011). Si l'on croise ces données avec celles de la répartition des Marocains par secteur d'activité et par statut d'emploi, on peut faire l'hypothèse d'une segmentation assez forte entre deux pôles : l'un rassemblant des emplois déqualifiés dans les secteurs de l'agriculture, de la construction, de l'industrie et des services à la personne (voir tableaux), pour lesquels on peut aussi supposer que ceux qui les occupent alternent emplois et périodes de chômage ; et un pôle qualifié, en revanche plus difficile à décrire, comprenant pour partie des entrepreneurs et pour partie des salariés qualifiés, y compris pour certains désormais intégrés à la fonction publique espagnole.

11 Agence nationale pour l'emploi (Maroc).

12 Il y a deux manières possibles d'expédier des colis au Maroc depuis la France : 1) passer par des entreprises spécialisées, tarifant le colis au poids (1,5 à 2 euros/kg) et utilisant des compagnies de bus, officielles et formelles (Aïcha Tours par exemple depuis Paris), voir le réseau européen de compagnies (Eurolines) ; 2) confier les colis à des commerçants installés. Je l'ai expérimenté en mai 2016 à Belsunce, cafetiers et épiciers pour Marseille, qui se chargent, moyennant 2 euros/kg, de trouver le transporteur, formel ou informel, qui achemine les marchandises au Maroc en 48 heures chrono.

13 On connaît ce terme, qui s'est généralisé dans les années 2000 et désigne les « brùleurs » de frontières depuis le Maghreb vers l'Europe (Voir notamment Souiah, 2013).

14 Fait significatif, une brève interrogation des bibliographies montre qu'aujourd'hui le thème de la clandestinité au Maroc est, dans la plupart des cas, associé aux Subsahariens au Maroc plutôt qu'au passage des Marocains vers l'Europe.

15 Dans les pays du Golfe, il faut, pour migrer, dépendre d'un « *kafil* », ou « parrain », citoyen du pays. Celui-ci est responsable du ou des migrants qu'il parraine tout le temps de son/leur séjour ; il organise leur arrivée, leur séjour et leur départ. Ce système, dit de la « *kafala* » ou « adoption », adapte aux migrants une institution musulmane traditionnelle.

SOURCES

INE, 2013, <http://www.ine.es/en/welcome.shtml>

ISTAT, 2015, <http://dati.istat.it>

OPE, http://www.ine.es/dyngs/INEbase/es/operacion.htm?c=Estadistica_C&cid=1254736

BIBLIOGRAPHIE

Attias-Donfut Claudine, Wolff François-Charles, *Le destin des enfants d'immigrés*, Paris, Stock, 2009.

Beauchemin Cris, Hamel Christelle, Simon Patrick, *Trajectoires et origines, enquête sur la diversité des populations en France*, Paris, Ined, 2016.

Bigo Didier, Jeandesboz Julien, Ragazzi Francesco, Bonditti Philippe, « Borders and security: the different logics of surveillance in Europe », in Bonjour S., Rea A, Jacobs D. (éd.), *The Others in Europe*, Brussels, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2011, p. 77-86.

Chattou Zoubir, *Les entrepreneurs transnationaux au Maroc*, Paris, Éditions Universitaires Européennes, 2015.

- Coslado Elsa, *Étalement urbain et opérations immobilières péri-urbaines pour classes moyennes à Marrakech : production, peuplement et modes d'habiter*, thèse de géographie, Université de Tours, 2015.
- Decosse Frédéric, *Migrations sous contrôle. Agriculture intensive et saisonniers marocains sous contrat OMI*, thèse de sociologie, Paris, EHESS/ Université Paris-13, 2011.
- Devleeshouwer Perrine, Sacco Muriel, Torrekens Corinne (éd.), *Bruxelles, ville mosaïque. Entre espaces, diversités et politiques*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2015.
- Fargues Philippe, «International Migration and the Nation State in Arab Countries», *Journal of Middle East Law and Governance*, University of Toronto, Brill, 5, 2013, p. 5-35.
- Hellio Emmanuelle, *Importer des femmes pour exporter des fraises? Flexibilité du travail, canalisation des flux migratoires et échappatoires dans une monoculture intensive globalisée : le cas des saisonnières marocaines en Andalousie*, thèse de sociologie, Université de Nice, 2014.
- Hernandez-Leon Ruben, «L'industrie de la migration. Organiser la mobilité dans le système migratoire Mexique-États-Unis», *Homme et Migrations*, 1296, 2012, p. 34-44.
- Infantino Frederica, Rea Andrea, «La mobilisation d'un savoir pratique local : attribution des visas Schengen au Consulat général de Belgique à Casablanca», *Sociologies Pratiques*, 24, 2012, p. 67-78.
- Kobelinsky Carolina, Makaremi Chowra (éd.), *Enfermés dehors. Enquêtes sur le confinement des étrangers*, Paris, Éditions du Croquant, 2009.
- Le Courant Stephan, *Vivre sous la menace, ethnographie de la vie quotidienne des étrangers en situation irrégulière en France*, thèse d'ethnologie, Université Paris-Ouest, 2015.
- Leveau Remy, Withol de Wenden Catherine, *La bourgeoisie. Les trois âges de la vie associative issue de l'immigration*, Paris, CNRS Éditions, 2001.
- Mesini Béatrice, «Enjeux de mobilité circulaires de main-d'œuvre : l'exemple des saisonniers étrangers dans l'agriculture méditerranéenne», *Méditerranée*, n° 113, 2009, p. 105-112.
- Migreurop, *Atlas des migrants en Europe*, Paris, Armand Colin, 2012.
- Morice Alain, Potot Swanie, *De l'ouvrier immigré au travailleur sans papier : les étrangers dans la modernisation du salariat*, Paris, Karthala, 2010.
- Palidda Salvatore (éd.), *Racial Criminalization of Migrants in the 21st Century*, London, Ashgate, 2013.
- Pape Élise, *Transmissions intergénérationnelles dans des familles d'origine marocaine en France et en Allemagne, «la fierté d'être soi»*, thèse de sociologie, Goethe Universität Frankfurt, 2013.
- Peraldi Michel (dir.), *Cabas et containers, activités marchandes informelles et réseaux migrants transfrontaliers*, Paris, Maisonneuve et Larose, 2001.
- , «Histoire de vie d'un parvenu», *Economia*, n° 9, juin-septembre, 2010, p. 67-72.
- Peraldi Michel, Benabdennebi Ouafae, *Migrations marocaines dans le monde, bilan et perspectives*, Rabat, CCME, 2016.
- Souiah Farida, «Les politiques migratoires restrictives : une fabrique de barrages», *Hommes et Migrations*, n° 1304, 2013/4, 2013, p. 95-101.
- Tarrus Alain, *Arabes de France dans l'économie souterraine mondiale*, La Tour d'Ayguès, Éditions de l'Aube, 1995.
- , *La remontée des suds, Afghans et marocains*, La Tour d'Ayguès, Éditions de l'Aube, 2007.
- Terrazoni Lisa, Peraldi Michel, «Migrations, États-nations et frontières, Interview de Roger Waldinger», *Revue Émulations*, Dossier *Entre migrations et mobilités : itinéraires contemporains*, Presses Universitaires de Louvain, FNRS, n° 17, 2016, p. 111-121, en ligne : <http://www.revue-emulations.net/archives/17-sociologie-mobilite-migration/michel-peraldi-interview-migration>

Torrekens Corinne, Adam Ilke, *Belgo-Marocains, Belgo-Turcs : auto-portrait de nos concitoyens*, Bruxelles, Fondation Roi Baudoin, 2015.

Waldinger Roger, « "Transnationalisme" des immigrants et présence du passé », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. XXII, n° 2, 2006, p. 29-41.

Planche I. L'exil des Kurdes d'Irak,
de Syrie et de Turquie au Kurdistan d'Irak (Cyril Roussel)

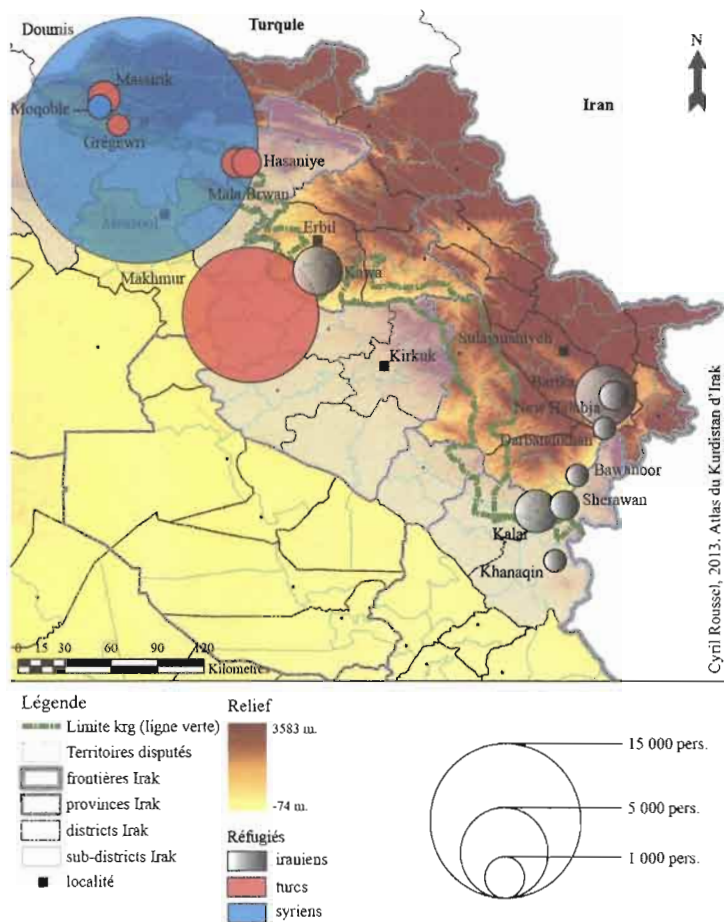


Fig. 1 – Les réfugiés dans les camps du Kurdistan d'Irak en janvier 2013.
Source : UNHCR, Bureau des migrations Erbil.

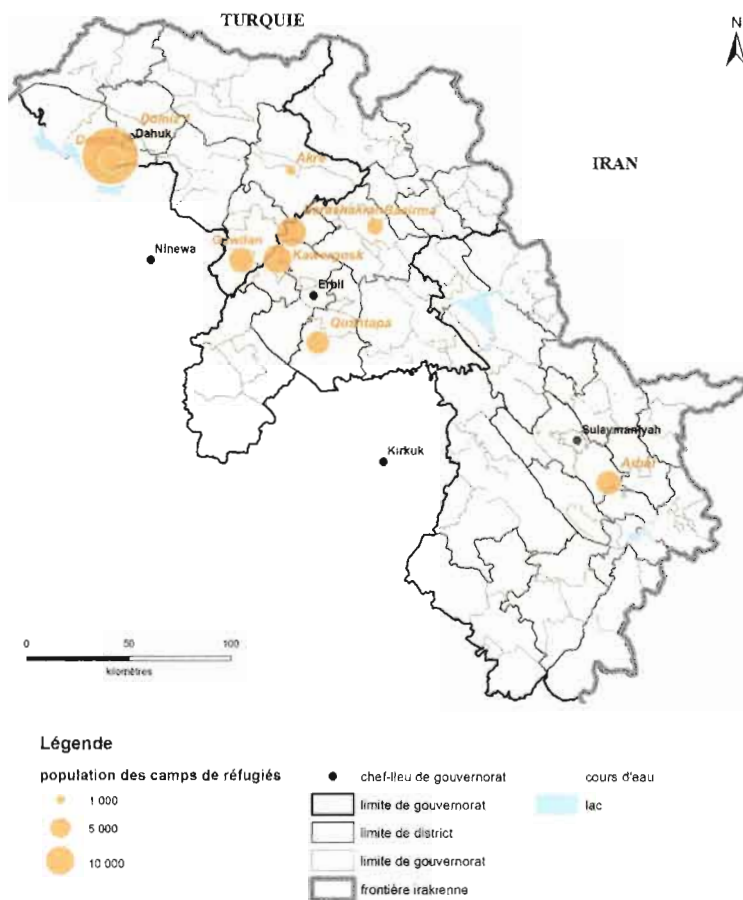
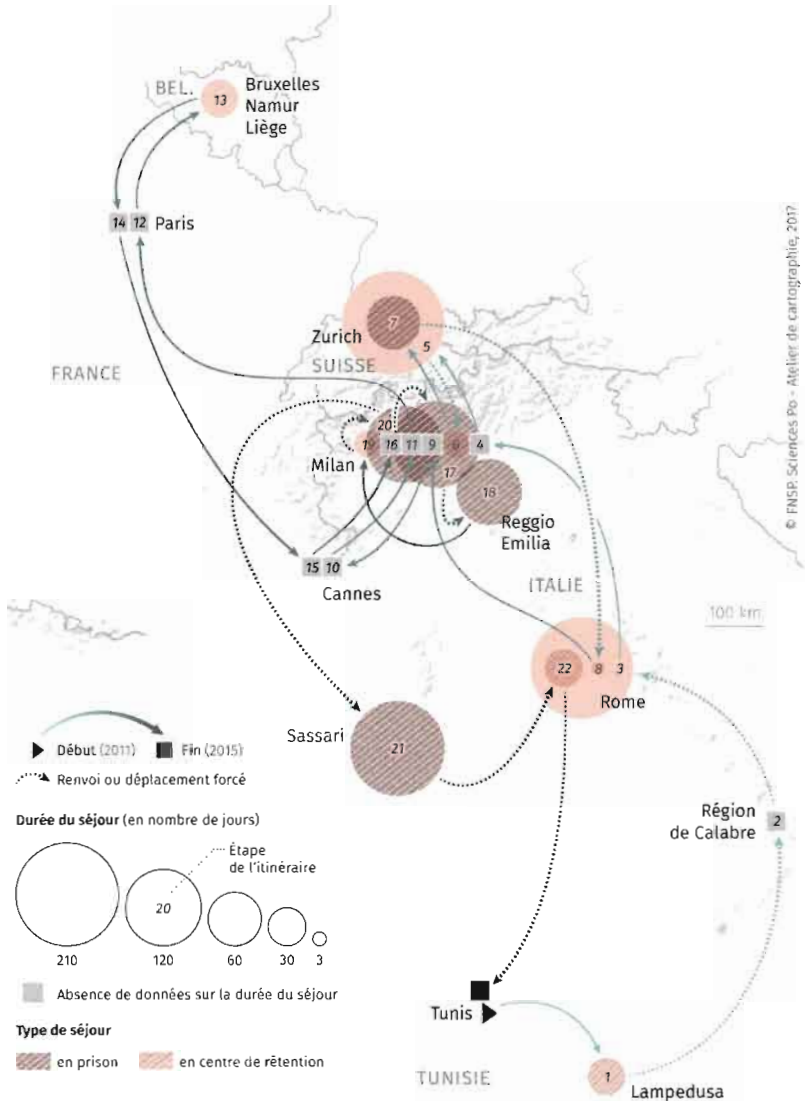


Fig. 2 – Les camps de réfugiés syriens au Kurdistan d'Irak (octobre 2016).

Source : UNHCR, 2016. Réalisation : Cyril Roussel, 2016.

Planche II. Parcours migratoire des *barragas* tunisiens

(Monika Salzbrunn, Farida Souiah, Simon Mastrangelo)



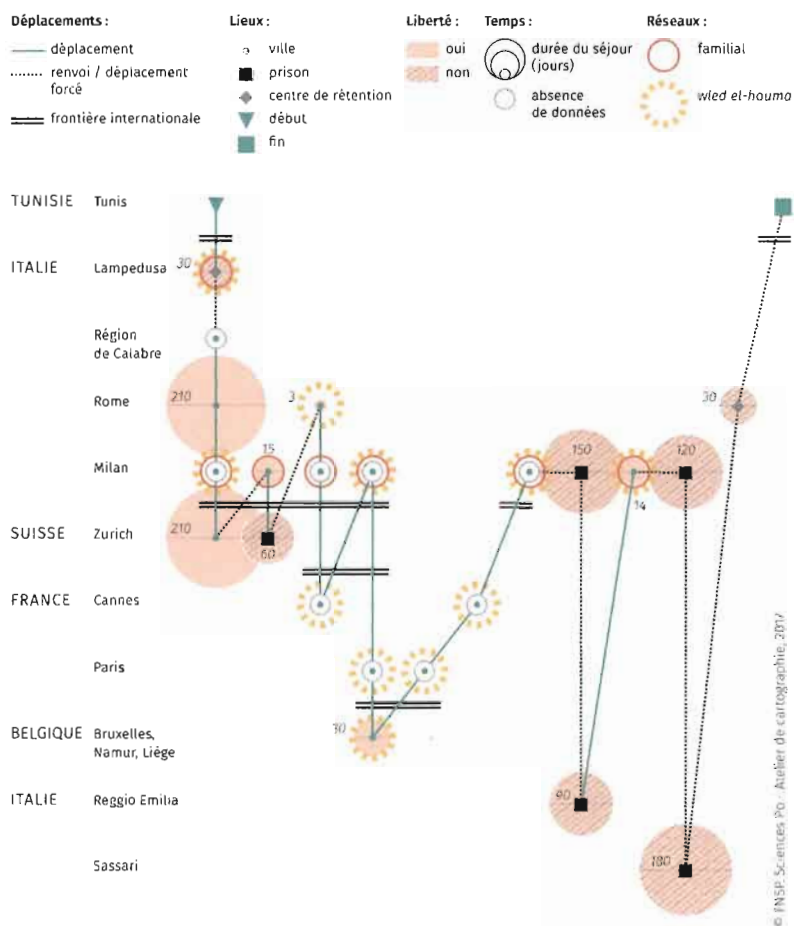


Fig. 2 – Itinéraire de Karim, 2011-2015.
Source : Farida Souiah, d'après un entretien réalisé le 18/08/2015.

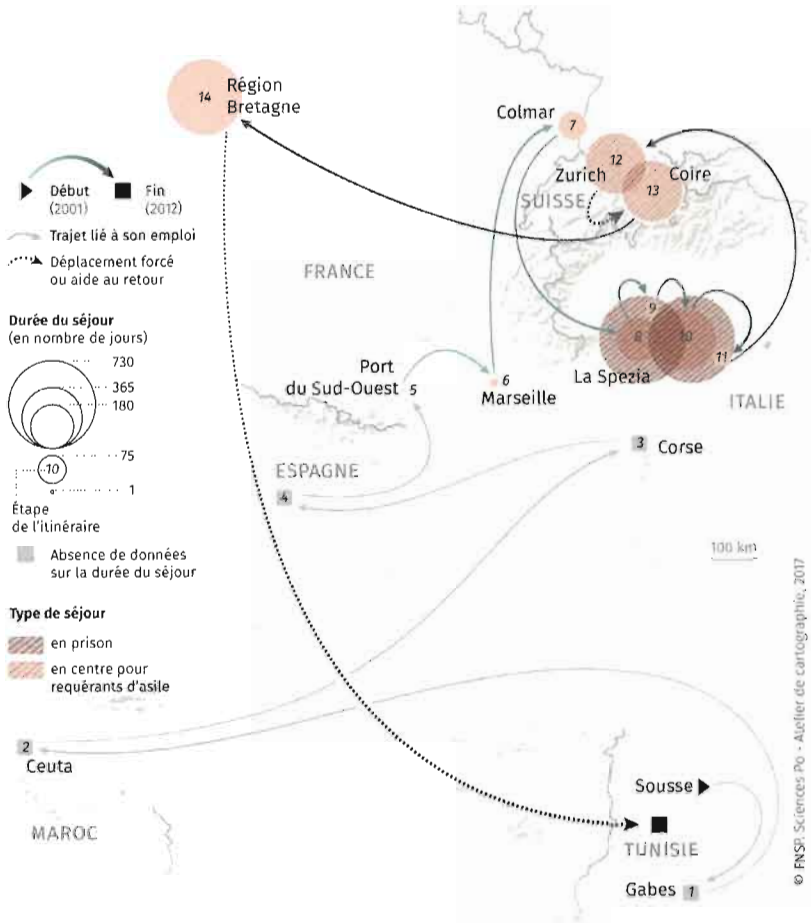


Fig. 3 – Itinéraire de Zoubaier, 2001-2012.
Source : Simon Mastrangelo, d'après des entretiens réalisés les 05/05/2014 et 06/06/2014.

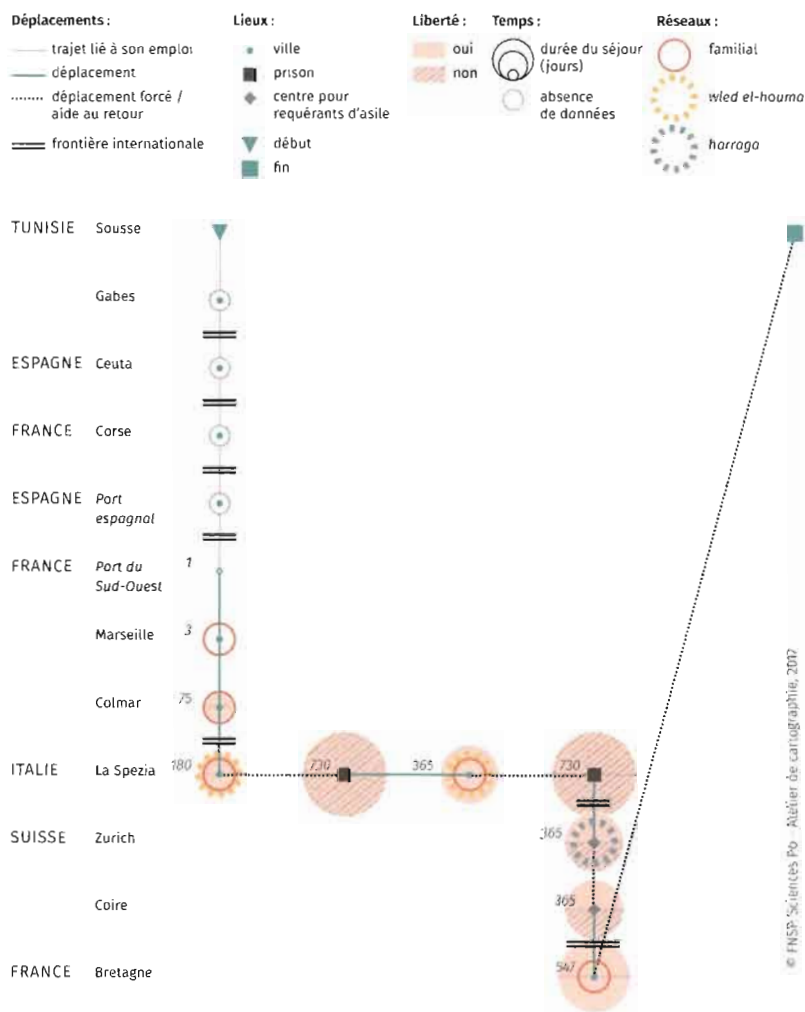


Fig. 3 – Itinéraire de Zoubaier, 2001-2012.
Source : Simon Mastrangelo, d'après des entretiens réalisés les 05/05/2014 et 06/06/2014.

Note : Les figures 1 à 4 (cartes et graphiques) ont été élaborées grâce à un financement du LADHUL (Laboratoire de cultures et humanités digitales de l'Université de Lausanne).

Planche IV. Commerce et migrations.
Pratiques et jeux d'identification dans huit espaces marchands parisiens
(Hadrien Dubucs, Lucine Endelstein)

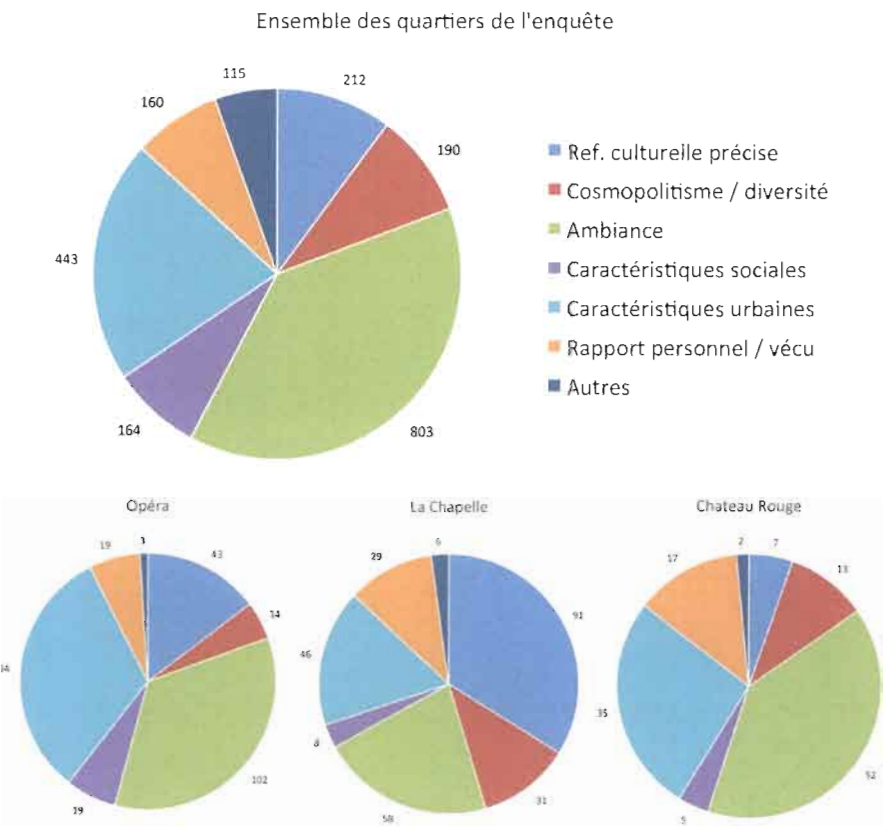


Fig. 2 – Types de descripteurs du quartier par les répondants à l'enquête COMET (N = 2087 mots).

~ PARTIE III

Saisir les parcours de vie
du local au global

Isabelle André-Poyaud, Christophe Imbert,
Yann Scioldo-Zürcher

Introduction

Le titre de ce chapitre «*Saisir les parcours de vie du local au global*» nous permet de penser la façon avec laquelle les chercheurs se confrontent aux catégories et méthodologies scientifiques qui sont à leur disposition, afin de mieux les réinterroger, en tester la validité et, éventuellement, les faire évoluer, sinon en forger d'autres. Car ce sont dans les constants allers et retours entre approches microscopiques, mésoscopiques et macroscopiques que s'étudient la pertinence et la validité des «outils scientifiques». Au-delà de cette évidence, les équipes du laboratoire MIGRINTER ont longtemps eu le souci de confronter les différentes techniques d'enquêtes, les multiples représentations des résultats, et les façons d'assurer la visibilité de la recherche, sinon sa vulgarisation scientifique ; dont une illustration est donnée par les trois textes réunis ici.

Il existe de multiples manières de retracer des parcours migratoires, de les collecter et de les analyser. Les présentations faites dans le colloque «Re-penser les migrations» montrent la richesse née du croisement de perspectives. On peut tout d'abord entendre ce croisement comme la rencontre de migrants, de chercheurs, d'artistes ou de militants associatifs. Cette confrontation peut aussi concerner, sur un plan plus scientifique, l'articulation de méthodes qualitatives et quantitatives : d'un côté, la

reconstitution la plus objective et la plus exhaustive possible des étapes et de l'espace-temps des parcours; de l'autre, une place centrale accordée au récit, c'est-à-dire aux hésitations, aux silences, aux motivations, aux incertitudes et à l'évocation de moments clés. Céline Bergeon et Naïk Miret montrent ainsi la complémentarité de ces deux approches mobilisées dans une même enquête.

Par ailleurs, il est difficile de considérer une expérience migratoire sans la rattacher à d'autres registres d'expériences qui jalonnent l'ensemble du parcours de vie. Ainsi, les approches par récits de vie, ou «matrices biographiques», mettent en perspective des épisodes migratoires avec des événements d'autres natures : professionnels ou familiaux, sans pour autant négliger l'entourage familial et amical des migrants. Les premières études quantitatives biographiques apparaissent durant la décennie 1960; Guy Pourcher, démographe à l'INED, réalise l'enquête «Mobilité géographique et concentration urbaine en France : enquête en province» dans laquelle il collecte, pour 1 989 personnes, leurs trajectoires professionnelles et résidentielles en mettant en avant les raisons associées à chaque changement (Girard, Bastide, Pourcher, 1964). Les analyses prenant en compte les interactions entre les différentes trajectoires individuelles s'effectuent, par contre, vingt plus tard, à partir des résultats de l'enquête «Triple biographie - Biographie familiale, professionnelle et migratoire» réalisée à l'INED en 1981, sous la responsabilité de Daniel Courgeau. Dans le corpus réuni, les dates de chaque événement ont été saisies précisément, ce qui a permis de les restituer chronologiquement les uns par rapport aux autres, et d'envisager ainsi de nouvelles analyses démographiques (Courgeau, Lelièvre, 1990). De même, à l'issue d'un séminaire organisé en 1997 par des chercheurs de l'INED, de l'IRD et du Réseau socio-économie de l'habitat, le Groupe de réflexion sur l'approche biographique (GRAB) publie un ouvrage qui capitalise les expériences de quatorze enquêtes quantitatives biographiques réalisées entre 1974 et 1997 dans plusieurs pays d'Europe, d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie (GRAB, 1999).

Enfin, l'affectation à MIGRINTER en 2002 de Françoise Dureau, géographe démographe de l'IRD et membre du GRAB, a impulsé de nouveaux projets d'enquête dont l'ANR METAL (Métropoles d'Amérique latine dans la mondialisation : reconfigurations territoriales, mobilité spatiale, action publique) entre 2008 et 2012; l'ANR MEREV (Mobilité circulaires entre métropoles européennes et reconfiguration des espaces de vie)

entre 2007 et 2010 ; ou encore le corpus du programme de recherche international CIMORE (Circulations Mobilités espace relationnel des migrants) (2013-2014), présenté dans ce chapitre par Naïk Miret et Céline Bergeon. Un des intérêts de ces recherches n'est-il pas, en effet, de situer les épisodes migratoires dans le déroulement d'une vie ? On trouvera enfin des perspectives très différentes dans les trois chapitres de cette partie, selon que les parcours sont recueillis en pleine mobilité, ou à distance temporelle lointaine d'une migration.

Tout au long de trente années de recherche, on retrouve dans les travaux menés à MIGRINTER ces diverses manières d'éclairer les parcours migratoires, plus particulièrement à l'occasion de collaborations avec d'autres centres de recherche (URMIS, INED, IRD). Si la pluralité de perspectives y prédomine encore, cela montre bien qu'aucune ne peut en évincer une autre ; c'est aussi la preuve renouvelée que le dialogue, l'ouverture méthodologique et disciplinaire sont productifs.

Le colloque a aussi été l'occasion de questionner les représentations cartographiques sur les parcours migratoires, puisque les cartes, initialement outils d'analyse des géographes, sont de plus en plus utilisées comme supports visuels pour restituer des trajectoires et des expériences individuelles. D'une manière générale, les illustrations proposées privilégient les dimensions spatiales et temporelles. La dimension spatiale rend compte des lieux fréquentés et des itinéraires parcourus. Si les lieux sont le plus souvent cités et situés, la spatialisation des itinéraires, représentés sous forme de flèches, reste très souvent imprécise. La question temporelle, quant à elle, peut être abordée par la succession chronologique des étapes qui jalonnent le parcours, et/ou par les durées de séjour dans les lieux ou la durée des déplacements. En outre, selon les thématiques d'analyses, des informations supplémentaires caractérisant les étapes du parcours peuvent être intégrées. Les cartes de Monika Salzbrunn, Farida Souiah et Simon Mastrangelo incluent simultanément des dimensions temporelles et spatiales des lieux de séjour avec une dimension sociale qualifiant le séjour.

Comme la plupart des cartes de parcours migratoires publiées dans les articles scientifiques, celles-ci ont été élaborées par le chercheur-cartographe après la collecte et l'analyse du corpus. Néanmoins, il semble important de rappeler que d'autres méthodes de production cartographique existent comme, par exemple, les cartes mentales. La contribution orale de Sarah Mekdjian a questionné dans ce colloque le renouvellement de

ces méthodes en présentant un retour d'expérience sur un atelier cartographique participatif, réalisé auprès de réfugiés et demandeurs d'asile. Organisé par des géographes et des artistes plasticiennes, il consistait à savoir comment on pouvait qualifier les déplacements, «leur donner de l'épaisseur» alors qu'ils sont très souvent schématisés par une simple flèche (Mekdjian *et al.*, 2014; Mekdjian, 2016). Dans sa thèse de géographie, Florence Boyer avait, elle aussi, questionné le rapport du migrant circulant à l'aune de son itinéraire. Elle avait ainsi proposé de traduire sous forme cartographique les émotions exprimées et recueillies auprès de migrants touareg, qu'ils soient exodants ou convoyeurs, sur leur traversée en bus entre Niamey et Abidjan, ainsi que leurs connaissances de la route empruntée, marquée par le passage de plusieurs postes-frontières et barrages de police (Boyer, 2005).

Reste enfin la question de la diffusion des savoirs, seule façon de contrer les instrumentalisation de l'histoire, et du présent, par les pouvoirs politiques et de façon générale, par les groupes intéressés aux analyses partisans. Le laboratoire MIGRINTER a eu le constant souci de promouvoir les savoirs auprès d'un public non spécialiste. Ce colloque a ainsi été l'occasion de s'entourer de quatre expositions, rappelant combien la collaboration avec d'autres chercheurs, dont les artistes et plasticiens, est au cœur des démarches collectives. La première, *Moving Beyond Borders*, a réuni les membres du réseau MIGREUROP et la compagnie Étrange Miroir; un collectif d'artistes mêlant à l'approche documentaire des créations visuelles, sonores et numériques. Ce travail témoigne à la fois des parcours des migrants et des dispositifs internationaux qui rendent leurs trajectoires périlleuses. L'exposition *Démineurs*, née de la collaboration entre le réalisateur Fred Soupa et Sarah Przybyl, docteure en géographie du laboratoire MIGRINTER, recueille «des récits créatifs et artisanaux, [afin] de s'immiscer dans la peau de jeunes venus du bout du monde, chahutés de toutes parts». L'exposition photographique de Sylvaine Conord – *Rester en ville, résistances ordinaires de quartiers populaires, de Vienne à Lisbonne, de Bruxelles à Paris* – illustre, quant à elle, les mobilisations et les résiliences quotidiennes de populations désirant poursuivre leur résidence dans des espaces en cours de gentrification. Enfin, l'exposition de Marie Moreau, *Atlas local*, réalisée avec le concours de la géographe Sarah Mekdjian, présente un ensemble de cartographies subjectives : des cartes dessinées et brodées sur des draps de coton blanc retracent les

récits des demandeurs d'asile et la représentation géographique subjective qu'ils donnent à leur parcours. Ces expositions, dont on a pu apprécier les résultats finaux, ne se montrent malheureusement pas dans leur processus d'élaboration et les interactions tissées entre tous ces acteurs issus des mondes associatifs, artistiques et/ou scientifiques. C'est pourquoi l'article de Claire Lévy-Vroelant et de Tatiana Sagatni nous offre une réflexion peu commune sur la façon dont ont collaboré chercheurs et militants investis dans la création et la diffusion des savoirs. C'est là l'occasion de rappeler qu'au-delà de ces expositions temporaires, le laboratoire MIGRINTER a aussi mené des actions de diffusion des savoirs : notamment le festival de cinéma Ciné Divers Cités – pendant sept années durant lesquelles des chercheurs ont commenté les films diffusés –, et les cycles de conférences à l'Espace Pierre-Mendès-France, qui sont devenus des rendez-vous réguliers des étudiants mais aussi de tous ceux intéressés à la compréhension des faits migratoires.

C'est probablement cet ensemble d'actions : production scientifique de savoirs, dont les études renouvelées des méthodologies, parmi lesquelles la cartographie, et la recherche constante d'une diffusion des connaissances qui a fait du laboratoire MIGRINTER un lieu original de la recherche, et qui a apporté sans aucun doute une meilleure compréhension des questions migratoires, locales et globales.

BIBLIOGRAPHIE

- Boyer Florence, *Être migrant et Touareg de Bankilaré (Niger) à Abidjan (Côte d'Ivoire) : des parcours fixes, une spatialité nomade*, thèse de doctorat en géographie, Université de Poitiers, 2005.
- Courgeau Daniel, Lelièvre Eva, « L'approche biographique en démographie », *Revue française de sociologie*, 1990, 31-1, p. 55-74, doi : 10.2307/3321488, en ligne : https://www.persee.fr/doc/rfsoc_0035-2969_1990_num_31_1_1079
- Dureau Françoise, *Métropoles d'Amérique latine dans la mondialisation : reconfigurations territoriales, mobilité spatiale, action publique*, rapport final du projet METAL (ANR-07-SUDS-025), Paris, ANR, 2012.
- Girard Alain, Bastide Henri, Pourcher Guy, « Mobilité géographique et concentration urbaine en France. Une enquête en province », *Population*, n° 2, 1964, p. 227-266, doi : 10.2307/1527201, https://www.persee.fr/doc/pop_0032-4663_1964_num_19_2_8326
- GRAB (Groupe de réflexion sur l'approche biographique), *Biographies d'enquête. Bilan de 14 collectes biographiques*, Paris, INED – Presses Universitaires de France, coll. « Méthodes et Savoirs », n° 3, 1999.

- Imbert Christophe, Dubucs Hadrien, Dureau Françoise, Giroud Matthieu, *D'une métropole à l'autre. Pratiques urbaines et circulations dans l'espace européen*, Paris, Armand Colin, coll. «Recherches», 2014.
- Mekdjian Sarah, Amilhat-Szary Anne-Laure, Moreau Marie, Nasruddin Gladeema, Deme Mabeye, Houbey Lauriane et Guillemin Coralie, «Figurer les entre-deux migratoires», *Carnets de géographes*, 7, 2014, doi : 10.4000/cdg.790, en ligne : <http://cdg.revues.org/790> [consulté le 01/02/2017].
- Mekdjian Sarah, «Les récits migratoires sont-ils encore possibles dans le domaine des *Refugee Studies*? Analyse critique et expérimentation de cartographies créatives», *ACME : An International E-Journal for Critical Geographies*, 2016, 15(1), p. 150-186, en ligne : <https://www.acme-journal.org/index.php/acme/issue/view/97>

Monika Salzbrunn, Farida Souiah, Simon Mastrangelo

Parcours migratoires des *harraga* tunisiens

Entre contraintes et opportunités

Comment comprendre les parcours, semés d'épreuves, d'événements disruptifs, de rencontres tant inopinées qu'espérées, qui aiguillent les chemins non-documentés des migrants entre la Tunisie et différents pays européens? Quelles sont les contraintes et les opportunités auxquelles les migrants¹ font face durant leurs trajectoires qui durent parfois plusieurs années? Dans le projet de recherche intitulé « *Undocumented Mobility (Tunisia-Switzerland) and Digital-Cultural Resources after the "Arab Spring"* », une large palette d'outils est mobilisée pour récolter les indices de ces parcours de vie. Des entretiens, des échanges informels et des observations multi-situées ont été menés en Tunisie, en Italie, en Suisse ainsi que sur Internet³. Ces données montrent qu'un parcours migratoire n'est pas toujours linéaire; il peut impliquer des détours, des arrêts et, parfois, des allers-retours. Il est loin d'être aisé de saisir une trajectoire migratoire et les facteurs qui la déterminent, tant ceux-ci peuvent s'avérer complexes et multifformes. Afin d'analyser les trajectoires et les étapes des parcours migratoires, et de rendre compte de leur multiplicité, le concept d'*opportunity structures* (Furlong, Biggart et Cartmel, 1996, p. 551-565; Wilson, Rodriguez Cordero, 2006, p. 325-351) est pertinent. Selon Bruce Wilson et Juan Carlos Rodríguez Cordeiro (2006), les changements politiques entraînent des changements

d'opportunités et de stratégies au sein des groupes et mouvements sociaux. Dans le cas des *harraga*⁴ tunisiens, les événements de 2011⁵, et le désenchantement⁶ qui a suivi, ont modifié la perception des opportunités, défis et blocages politiques et sociétaux au niveau individuel. Cela a renforcé le développement de projets migratoires qui tiennent compte de contextes familiaux, spatiaux et économiques⁷. Ces derniers s'inscrivent cependant dans la continuité de ceux qui existaient avant 2011.

Bien que chaque parcours migratoire soit individualisé, la trajectoire est donc aussi reliée à des dynamiques collectives : contexte familial et spatial (quartiers, trajets envisagés ou réalisés selon les opportunités, etc.), mais aussi politique et économique. Les migrants n'ont pas toujours de destination finale à l'esprit au moment où ils entament leur voyage (Souiah, 2014). Pour ceux qui mûrissent un projet migratoire plus précis, la destination peut changer. Les parcours migratoires sont évolutifs et conditionnés par les opportunités qui se présentent aux migrants et par la manière dont ils s'en emparent (*agency*⁸).

Cet article, consacré à la migration non-documentée, s'appuie sur le cas de deux Tunisiens : Karim et Zoubaier⁹. Ils sont tous les deux en Tunisie¹⁰ après avoir vécu respectivement quatre et onze ans en Europe. L'un – Zoubaier – est parti en 2001 et l'autre – Karim – a migré au moment de la chute du régime de Ben Ali. Alors que le premier a initialement franchi les frontières de façon légale et a ensuite « brûlé » ses papiers pour entamer son parcours migratoire en Europe, le second a quitté la Tunisie sans papiers. À partir de leurs parcours, nous analysons certains des facteurs qui déterminent les itinéraires migratoires et la très grande mobilité après l'arrivée en Europe. En effet, Karim a vécu dans quatre pays différents (Italie, France, Belgique et Suisse¹¹) et dans plus d'une dizaine de villes durant les quatre années qu'il a passées en Europe. Quant à Zoubaier, il a vécu entre la France, l'Italie et la Suisse. Karim et Zoubaier ont, tous deux, effectué des peines de prison ferme durant leurs séjours en Europe. Aucun n'avait d'antécédents judiciaires en Tunisie, mais la précarité dans laquelle ils se trouvaient ainsi que les réseaux dans lesquels ils ont évolué les ont menés à des activités économiques illicites, notamment la vente de drogues. Ils ont tous les deux souffert d'addictions dans ce milieu où la distinction entre consommateur et vendeur n'est pas toujours nette. Ce n'est pas le cas de la majorité de nos interlocuteurs sur le terrain. Les travaux d'Asher Colombo consacrés aux Algériens à Milan offrent une clé de lecture intéressante des raisons

pour lesquelles ces jeunes hommes s'adonnent à des activités délictueuses. Il évoque notamment la marginalité à laquelle ils sont relégués et leur impression d'être «suspendus» (*existential and moral suspense*) (Colombo, 1997). Les causes de cette entrée dans la délinquance ne sont pas au coeur de notre analyse. Nous prenons en considérations les «carrières délinquantes¹²» de Zoubaier et Karim, car elles contribuent à expliquer leur hyper mobilité et leur désir de prendre des nouveaux départs.

Cette contribution ne traitera pas dans leur ensemble les itinéraires de Karim et Zoubaier, ni de façon exhaustive, ni de façon linéaire¹³. Ceux-ci seront analysés par une entrée thématique afin de comprendre les différents réseaux de sociabilité et d'entraide qui se mettent en place. Pour cela, nous avons utilisé une démarche qualitative socio-anthropologique, en détaillant les liens personnels et les formes de soutien qui en découlent dans différentes situations et lieux de passage : la famille, le quartier (*el-houma*), les *harraga* tunisiens. Afin de restituer les trajectoires migratoires de Karim (fig. 1 et 2 – cahier central) et Zoubaier (fig. 3 et 4 – cahier central) dans leurs dimensions spatiales et temporelles, ce chapitre est accompagné de cartes et de graphiques rassemblés dans le cahier central de l'ouvrage. Les graphiques permettent de lire les trajectoires de Karim et Zoubaier à l'aune de leurs réseaux et de dépasser ainsi certains des écueils liés au régime normé des représentations cartographiques des migrations (Bacon *et al.*, 2016).

Les réseaux de sociabilité et d'entraide

L'approche des migrations en termes de réseaux s'est développée durant les années 1980 avec les travaux des spécialistes anglo-saxons des migrations, tels que Douglas Massey (Massey *et al.*, 1987) ou Monica Boyd (1989). Ces théories permettent de comprendre les processus par lesquels les migrations s'auto-entretiennent et peuvent persister alors que les facteurs de départ ont disparu. L'importance des réseaux a notamment été étudiée dans le cas des migrations non documentées au départ du Maghreb. Dans leurs travaux consacrés aux migrations marocaines en Andalousie, Mohamed Berriane et Aron Cohen (2009) ont montré que l'Andalousie est une destination récente de la migration marocaine et qu'elle est ancrée dans les réseaux migratoires à l'échelle européenne. La question des réseaux et des filières migratoires est au centre des travaux de Chadia Arab (2003 et 2009) qui a démontré

l'importance des réseaux dans l'élaboration et la concrétisation des projets migratoires notamment dans le cas des *harraga*. Farida Souiah (2014) a étudié, à partir d'un terrain mené dans l'Ouest de l'Algérie, l'importance des réseaux et des imaginaires migratoires dans la prise de décision de migrer.

Cet article porte sur le rôle des réseaux pour expliquer les parcours et les itinéraires des *harraga* tunisiens en Europe, dont notamment la très grande mobilité de certains d'entre eux, peu étudiés jusqu'alors¹⁴. Afin d'analyser les rôles joués par les réseaux de sociabilité et d'entraide, nous allons porter notre attention sur trois groupes qui se forment et/ou qui relèvent d'une importance variable selon la situation et le lieu où le *harrag* se trouve : la famille, *wled el-houma*, puis, plus généralement, les *harraga* tunisiens.

La *Houma* renvoie à la symbolique de l'enfance et du vivre ensemble. Elle constitue une grande famille, basée sur des rapports de bon voisinage et d'entraide, où les échanges entre les membres sont très intenses. La *Houma*, géographiquement parlant, peut aller de l'entourage immédiat d'un immeuble à une grande rue, en passant par la petite ruelle et l'impasse. [...] La *Houma* est une petite structure socio-spatiale à caractère institutionnel. Elle est soumise, loin des préceptes archaïques, à des codes socioculturels intériorisés et respectés par tous les *Ouled*¹⁵ *el Houma* (Enfants du quartier) (Ouaras, 2009).

Ces groupes ont été choisis, car ils sont évoqués de façon récurrente par les *harraga* lorsqu'ils racontent leur parcours. Cela ne signifie cependant pas que ce sont les seuls groupes de sociabilité qui jouent un rôle dans les itinéraires migratoires des *harraga*. Nous avons appliqué l'analyse situationnelle (Rogers et Vertovec, 1995; Clarke, 2005), cherchant à comprendre quels réseaux ou liens sont pertinents aux yeux des *harraga* dans une situation sociale donnée, et non pas dans l'absolu. Ainsi, nous verrons à quel point l'importance de ces groupes varie selon l'espace et le temps.

La famille

Le réseau familial joue un rôle essentiel dans le parcours des *harraga* rencontrés sur le terrain et constitue autant une contrainte qu'une opportunité. Les « brûleurs » mobilisent leur famille comme ressource pour rendre

possible ou faciliter la mobilité. Ils sont eux-mêmes parfois une ressource pour les membres de leur famille (Vacchiano, 2014)¹⁶. À titre d'exemple, Karim mobilise sa famille pour obtenir des soutiens financiers, logistiques et des informations. Son départ, en 2011, alors qu'il venait d'avoir 18 ans, s'est fait dans une embarcation où se trouvait une dizaine de personnes de sa famille, dont son frère, son oncle et ses cousins. La somme nécessaire pour payer la place de Karim sur l'embarcation (1 000 dinars tunisiens¹⁷) a été payée grâce aux contributions de sa famille, notamment de sa mère et de ses frères¹⁸. Avant d'arriver à Lampedusa, c'est son oncle qui l'a informé qu'il était souhaitable de se faire passer pour un mineur afin de bénéficier de meilleures conditions d'accueil. Source d'information et de soutien financier, la famille a joué un rôle déterminant dans le départ de Karim.

Le rôle clé de la famille, plus spécifiquement celui du frère de Karim, est encore plus visible lors de l'analyse de son parcours en Europe. Lorsque Karim se retrouve à la rue après avoir été renvoyé¹⁹ d'un centre pour mineurs près de Rome, un peu moins d'un an après être arrivé en Italie, il envisage de rentrer en Tunisie. Son frère l'en dissuade et l'encourage à venir le retrouver à Milan. Par la suite, Karim n'a eu de cesse de quitter Milan et d'y revenir lorsque ses projets n'aboutissaient pas. Il a d'ailleurs l'impression d'être un poids pour son frère. En outre, vivre avec son frère a pu lui sembler pesant, lorsque celui-ci a notamment souhaité influencer sur ses choix de vie.

Si la famille peut représenter une ressource, elle est parfois aussi une contrainte. Ainsi, lorsqu'il a de l'argent, Karim l'envoie aux siens « restés au pays ». Il ressent une obligation envers eux, même lorsqu'ils lui expliquent qu'il n'est pas nécessaire de les aider financièrement si cela risque de lui attirer des ennuis avec la justice. C'est pourtant le cas à la suite de son premier séjour carcéral en Italie :

Je suis resté avec mon frère quatorze jours. Après quatorze jours... [il ne termine pas sa phrase] j'ai été de nouveau poussé à... [il ne termine pas sa phrase] Ma famille avait besoin d'argent, la situation de mon frère n'était pas bonne, moi je venais de sortir de prison. J'ai été poussé à... [il semble avoir du mal à finir sa phrase], au même rythme qu'avant, pour pouvoir vivre [...]. Lui [son frère], me disait : « Reste. Ne fais rien. Tu as de quoi manger et de quoi boire. » Mais la situation en Tunisie... mes frères étaient au chômage, mon père est handicapé et sans revenus... J'étais poussé à... Et même quand j'envoyais de l'argent, je ne leur disais pas, je

l'ai gagné en faisant ci ou ça. Je leur disais «Dieu m'a aidé, j'ai travaillé ou quelqu'un me l'a donné» [il rit]. Je mentais toujours (entretien effectué à Tunis, le 18 août 2015, en dialecte tunisien et traduit par Farida Souiah).

Son envie d'aider les siens, ou le sentiment d'y être obligé, n'est pas la seule raison évoquée par Karim pour expliquer ses activités délinquantes, et nous reviendrons ultérieurement sur d'autres facteurs qui peuvent contribuer à mieux comprendre sa trajectoire.

Le cas de Zoubaier diffère notablement. Pourtant, là aussi, sa famille a joué un rôle important. C'est une opportunité professionnelle (son premier emploi qui fait suite à un apprentissage comme mécanicien de bateaux), et non son réseau familial qui l'a amené, en 2001, à travailler sur un navire de marchandises à destination de l'Europe. C'est seulement après son arrivée en France qu'il a mobilisé son réseau familial. Il rejoint un cousin vivant à Marseille et le sollicite pour l'aider à partir chez sa sœur. Celle-ci, mariée avec un Franco-Tunisien, vit à Colmar depuis environ une année. Au final, Zoubaier ne reste que quelques jours à Marseille avant de la rejoindre. Il pensait pouvoir trouver une solution et s'installer durablement dans la même région. Une fois là-bas, il réalise que la situation de sa sœur est loin d'être aisée et que sa présence va peu à peu devenir indésirable :

Ma sœur, ça fait un an et quelques qu'elle est là-bas. Elle a un enfant et son mari il travaille pas encore. Tu vois toutes ces difficultés, tout ça tu ne penses pas avant tu vois quand tu viens au centre de ces débats. Tu réalises et là tu dis, «hop je dois faire un choix», je dois me trouver une solution quoi. Là, c'est un autre problème parce que si tu cherches une solution la première chose tu n'as pas de papiers donc tu ne trouves pas de solution (entretien effectué à Tunis, le 5 mai 2014, par Simon Mastrangelo).

Zoubaier doit trouver un emploi, mais il n'y parvient pas. Au cœur d'une situation délicate, il sent qu'il est temps pour lui de changer de lieu et de tenter sa chance ailleurs. En 2002, il rejoint l'Italie, plus précisément la ville de La Spezia, où se trouve son frère qui y purge une peine de prison. Zoubaier explique qu'il s'est rendu à cet endroit avec l'idée assez vague de trouver un moyen d'aider son frère, par exemple en essayant de trouver «un peu d'argent pour payer l'avocat». Plus tard dans son parcours, en 2008, Zoubaier se retrouve en Suisse, mais aucune perspective d'avenir ne s'offre à lui dans ce pays. Il fait alors de nouveau appel au réseau familial, ou plutôt,

c'est le réseau familial qui fait appel à lui. Un cousin, établi en Bretagne, le contacte par téléphone pour lui proposer du travail, probablement à la suite d'une demande formulée par les parents de Zoubaier, inquiets pour leur fils :

Fin 2009, il m'a contacté mon cousin qui habite en France. Il m'a dit «voilà» lui il était un peu riche quoi; il a une grande société. Il m'a dit «tu viens parce que tes parents ils veulent te voir et tout. Tu viens chez moi, je vais te faire un contrat de travail et on va régler ça» (entretien effectué à Mohammedia, le 13 septembre 2014, par Simon Mastrangelo).

Zoubaier voit, dans cet appel, une opportunité de parvenir enfin à trouver une stabilité et à régulariser son statut après plus de dix ans sans papiers. Il espère pouvoir mettre fin à sa situation qu'il considère comme indigne. Zoubaier travaille un certain temps au noir et continue de vivre sans véritable satisfaction. Il a rapidement le sentiment de se faire exploiter par son cousin et d'être finalement une ressource pour celui qui a commencé par lui proposer de l'aider.

Les cas de Karim et de Zoubaier témoignent du rôle ambigu que joue le réseau familial. Tantôt une source précieuse de soutien et d'aide, tantôt un levier de pression, car l'investissement et les attentes des proches doivent être honorés.

Wled el-bouma

Au-delà de la famille, un autre réseau de sociabilité et d'entraide est essentiel à l'analyse des parcours des «brûleurs» de frontières : *wled el-bouma* («les fils du quartier»).

Lorsqu'une ville ou un pays ne répond pas à ses attentes, ou qu'il peine à y trouver du travail, Karim décide de continuer son parcours et de «tenter sa chance» ailleurs. La plupart du temps, sa destination suivante est déterminée par la présence de *wled el-bouma*. C'est le cas, par exemple, lorsqu'il se rend à Paris, comme l'illustre cet extrait d'entretien :

Puis, j'ai appelé *weld boumti*. Il m'a dit : «Viens, Paris c'est grand, et il y a beaucoup de travail». Je suis allé à Paris... On dormait à six ou sept dans la même chambre (entretien effectué à Tunis, le 18 août 2015, en dialecte tunisien et traduit par Farida Souiah).

Ainsi, lorsqu'il souhaite continuer son parcours migratoire, la présence de *wled el-bouma* est déterminante. Elle lui assure un toit, au moins de façon provisoire et, éventuellement, quelques contacts pour accéder à un emploi.

Certaines zones géographiques du pays d'origine sont reliées à certaines zones géographiques spécifiques en Europe (Arab, 2002, 2003 et 2007). Zoubaier choisit de se rendre à La Spezia, en Italie parce que son frère s'y trouve (en prison), mais aussi parce qu'il sait que de nombreux *barraga* originaires de la même ville que lui y vivent :

[...] où tu pars par exemple il y a beaucoup de Tunisiens [...] quand tu pars en Italie par exemple surtout en Italie tu pars dans des quartiers par exemple à Rome il y a seulement les mecs qui habitent à Mourrouj [quartier de Tunis] tu pars à Milano, à Milano tu trouves Mellesine [autre quartier de Tunis] [...] c'est comme ça et là où tu vas tu trouves tes contacts (entretien effectué à Tunis, le 6 mai 2014, par Simon Mastrangelo).

De façon implicite, on peut en déduire qu'en se rendant à La Spezia, Zoubaier espère pouvoir compter sur la solidarité liée à une origine géographique commune de proximité (ville ou quartier) avec les autres *barraga* vivant déjà dans ce lieu.

Les récits de Karim et de Zoubaier confirment l'importance du lieu d'origine dans la recherche de contacts et de soutiens à l'étranger. Selon les expériences de Zoubaier, l'espace de résidence commun (tel ou tel quartier de Tunis) contribue à la création de liens sociaux en Tunisie et ces liens sont activés dans d'autres espaces urbains en Europe. Ainsi, la spatialisation des liens sociaux dans certains quartiers de Rome ou de Milan reflète la socialisation par l'espace (le quartier) en Tunisie.

Les *barraga* tunisiens

Le dernier réseau de sociabilité analysé, dans cette contribution, pour son rôle dans le parcours de Zoubaier et Karim est celui des *barraga* tunisiens. Dans ce groupe, qui pourrait également inclure des membres des deux réseaux présentés auparavant, nous allons nous intéresser au groupe de solidarité et d'entraide qui se crée à travers l'expérience migratoire. L'origine

commune prend un nouveau sens dans le contexte européen. Les difficultés similaires liées à la vie de sans-papiers produisent et consolident le sentiment d'appartenance qui naît d'une situation sociale et d'un statut juridique communs. Dans le cas des *harraga* tunisiens, la révolution tunisienne de 2011, et plus spécifiquement l'absence relative des forces de l'ordre dans les espaces publics et le relâchement de la surveillance des frontières, ont rendu possible un grand nombre de départs depuis les côtes tunisiennes vers l'Europe, de janvier à mars 2011²⁰. La présence plus forte et plus visible de *harraga* tunisiens facilite leurs rencontres. Il convient cependant de préciser l'hétérogénéité de ce groupe. Certains *harraga* sont partis avant 2011 et se trouvent ainsi bien ancrés dans la localité, alors que d'autres viennent d'arriver. Des disparités existent également au niveau des ressources, des réseaux, en termes de niveau de formation, ou encore d'âge, etc. comme le rappellent Delphine Pagès El-Karaoui et Hassan Boubakri (2015). Pourtant, le fait de vivre une situation sociale et juridique semblable peut conduire au sentiment d'appartenance au groupe des *harraga*, et ce dernier peut être une source d'information et de soutien, mais aussi un incitateur à la délinquance.

Dans le cas de Karim, le passage par des structures d'accueil et de privation de liberté des migrants et de demandeurs d'asile a contribué au sentiment d'appartenance au groupe. Ainsi, Karim est placé, dès son arrivée à Lampedusa, dans des bâtiments réservés aux mineurs isolés. Lorsqu'il raconte ces premières semaines, il mobilise la première personne du pluriel et met en avant son appartenance au groupe en évoquant une communauté d'action, notamment lorsqu'il évoque la tentative d'évasion des mineurs tunisiens à la suite du premier mois de rétention.

Plus tard, alors qu'il travaille dans la cuisine du centre pour mineurs où il vit, il devient une personne ressource pour d'autres *harraga* tunisiens. Il apporte, par exemple, son aide à des jeunes exclus du centre pour motif de fugue : il les loge à l'insu de la directrice ou encore les nourrit durant le mois de Ramadan. Cette solidarité a été à l'origine de nombreux conflits avec la directrice du centre et a contribué, selon lui, à son exclusion.

Lorsqu'il se retrouve à la rue, il est aidé par des compatriotes en situation « irrégulière » comme lui. Sa position vis-à-vis de ce groupe reste ambiguë. Si ce dernier lui donne accès à des ressources, il le rend responsable de ses activités délinquantes :

[...] quand j'étais à la rue j'ai rencontré des Tunisiens. Ils étaient plus vieux que moi. Ils vendaient de la drogue. Ils volaient. Je n'ai rencontré

personne qui travaillait dans l'*balal* et qui me dise : «Je vais t'aider à trouver du travail, je vais t'emmener dans un lieu...» Je n'ai pas trouvé. J'ai trouvé que dans ce milieu, il y avait de l'argent. Et petit à petit, moi aussi je suis devenu comme eux. J'achetais et je vendais de la drogue (entretien effectué à Tunis, le 18 août 2015, en dialecte tunisien et traduit par Farida Souiah).

Ce même cercle de sociabilité entraîne Karim à cambrioler des maisons à Milan. À plusieurs reprises, mais sans y parvenir, il a essayé de quitter ce milieu, ainsi que les sphères économiques dans lesquelles il le confine, en tentant un nouveau départ dans une nouvelle ville.

Avant 2011, les réseaux de *barraga* jouaient d'ores et déjà un rôle clé dans les itinéraires migratoires comme l'illustre le cas de Zoubaier. Si ce dernier se déplace à plusieurs reprises en Europe et évolue dans différents environnements, il reste le plus souvent entouré par des Tunisiens qui partagent le même type d'expérience de vie. Ils forment en quelque sorte une communauté d'accueil, comme il le raconte :

C'était si simple de trouver quelqu'un que tu cherches parce que tu vois en Italie. Tu sors du train tu vas demander où ils sont les Tunisiens et tu trouves les Tunisiens (entretien effectué à Tunis, le 6 mai 2014, par Simon Mastrangelo).

À peine arrivé à La Spezia, Zoubaier rencontre un groupe de Tunisiens provenant de sa ville d'origine au sein duquel il est accueilli et sur lequel il s'appuie pour construire sa vie dans ce nouvel environnement. Cela est toutefois à double tranchant. Ainsi, Zoubaier est immédiatement intégré dans un réseau de trafic de drogues et devient une ressource pour le groupe. Selon sa propre lecture, il n'a même pas le temps de voir si des alternatives s'offrent à lui : puisqu'il appartient à ce collectif, son parcours s'inscrit dans la logique de celui du groupe et il ne peut y échapper.

À la sortie de son second séjour carcéral, Zoubaier poursuit son parcours avec un Tunisien qui vise, comme lui, à mettre fin à sa dépendance aux drogues et à sortir du milieu de la vente de stupéfiants. Cet ami lui propose de partir en Suisse pour tenter un nouveau départ :

Bon après je suis sorti [de prison] j'ai décidé de stopper tout parce que j'en ai marre de faire de la prison à chaque fois. J'ai décidé de partir en

Suisse. C'était un copain, un Tunisien, qui m'a dit voilà «viens mon frère on va en Suisse» et lui aussi il était un drogué il m'a dit «Ouais vas-y on va là-bas parce qu'on connaît personne on va arrêter la drogue là-bas on va essayer de recommencer notre vie» (entretien effectué à Mohammedia, le 13 septembre 2014, par Simon Mastrangelo).

Le choix de la destination est donc lié au réseau social de Zoubaier. Son premier contact en Suisse est le frère de l'ami qui l'accompagne. Une fois arrivé dans la région de Zurich, comme Zoubaier ne parle pas du tout allemand, il fait appel à des compatriotes qui lui servent d'interprètes.

Les expériences de Karim et de Zoubaier confirment à quel point le contact avec d'autres *harraga* est ambigu. Le partage d'une même situation et d'un cadre de vie semblable peut mener à un sentiment d'appartenance ou de proximité et, enfin, au développement d'un groupe. Ce dernier est tantôt source d'information, de soutien et de solidarité, tantôt un groupe de pression qui peut inciter les personnes qui s'en approchent à mener des activités délinquantes. Le contrôle social, qui va de pair avec une proximité spatiale des individus, peut ainsi être un obstacle à la régularisation de leur situation. Certains arrivent à s'en émanciper, étant davantage acteurs de la situation, tandis que d'autres s'en rendent de plus en plus dépendants.

Conclusion

L'analyse des deux parcours migratoires individuels a révélé à quel point un choix personnel contribue au développement d'une trajectoire qui est, par ailleurs, fortement reliée à des dynamiques collectives et marquée par la conjoncture politique. Ainsi, la prise en considération des contextes familiaux, sociaux et spatiaux (quartiers, trajets envisagés ou réalisés selon les opportunités, etc.), mais aussi politiques et économiques, permet de saisir la complexité des parcours. Pendant la préparation du voyage, les réseaux familiaux peuvent jouer un rôle déterminant, notamment par le financement du trajet, mais aussi en déléguant ainsi le poids de la réussite à un ou deux membres de la même famille. Si tous les *harraga* n'informent pas leurs parents, notamment leur mère, de leur projet, ils sont nombreux à rester fortement liés à la famille. Les membres de la famille vivant en Europe peuvent être une source de soutien et de réconfort. Cependant, les attentes financières en retour de cette aide peuvent s'avérer très pesantes.

Pour ceux qui ont un projet migratoire plus précis, la destination peut évoluer au gré des rencontres, des contraintes et des obstacles émergeant au fur et à mesure du trajet. En plus du réseau familial, les relations sociales nouées dans le lieu de résidence en Tunisie s'avèrent aussi utiles qu'ambiguës. La spatialisation des liens sociaux, qui se reflète par des logiques de regroupement à l'étranger (les ressortissants de tel quartier de Tunis, *wled el-houma*, se retrouvent dans tel quartier de Rome ou de Milan), facilite certes le contact, mais engendre dans le même temps un fort contrôle social et parfois une pression à saisir des opportunités de travail illicite.

L'ambiguïté des réseaux familiaux et socio-spatiaux caractérise également la troisième configuration de liens sociaux qui se développent avant et pendant la trajectoire : le contact avec d'autres *harraga*. Certaines expériences communes suffisent à faire naître un sentiment d'appartenance et un groupe peut émerger de façon situationnelle, dépassant les divergences d'âge, de formation, d'ancienneté de la migration, etc. Les échanges entre *harraga* permettent de partager des informations, des ressources, mais peuvent également être source de pression. Karim et Zoubaier évoquent les réseaux familiaux et socio-spatiaux afin d'expliquer les parcours de délinquance. La contradiction entre les pressions ressenties d'engager de telles activités et le gain financier (parfois très ponctuel) qu'elles engendrent d'un côté, et la dépréciation morale puis le risque inhérent à ces activités de l'autre apparaît de façon saillante dans leurs propos.

Les exemples de Karim et de Zoubaier témoignent du caractère évolutif des parcours migratoires. Ces derniers sont non seulement marqués par les trois types de réseaux analysés auparavant, mais également par les dispositifs de gestion des migrations et de l'asile qui sont sujet au changement au fur et à mesure que la conjoncture politique évolue²¹. Malgré les dispositifs sécuritaires mis en place à l'intérieur et aux frontières des pays européens, les expériences de Karim et de Zoubaier témoignent d'une marge de manœuvre des *harraga*, et du caractère arbitraire de l'application des politiques.

La dynamique constante des parcours est, en grande partie, conditionnée par les «structures d'opportunités» qui se présentent aux migrants et par la manière dont ils s'en emparent en tant qu'acteurs conscients de leur situation. Par conséquent, il est nécessaire de dépasser la dichotomie entre structure et agentivité en combinant l'analyse de facteurs individuels, collectifs et contextuels afin de comprendre la migration non-documentée à partir de l'analyse situationnelle.

NOTES

1 Bien que la proportion des migrants dans le monde soit pour moitié féminine (cf. les résultats du projet européen GEMMA Gender and Migration, European Commission, FP7), nous avons constaté que la quasi-totalité des *harraga* tunisiens rencontrés sur notre terrain est de sexe masculin. Nous nous appuyons exclusivement sur les *harraga* masculins dans le présent article. Par ailleurs, la situation des *harragates* nécessite un travail d'analyse distancié, tout comme une analyse de la mobilisation des catégories de genre dans le contexte de la migration non-documentée. Ces réflexions ont été présentées à différents colloques et un article dédié à ces questions est en cours de rédaction dans le cadre du projet. Pour ces raisons, nous optons ici pour l'usage masculin du mot «migrant».

2 Ce projet a été dirigé par Monika Salzbrunn et financé par le Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS) (2013-2017). Farida Souiah, chercheuse senior, et Simon Mastrangelo, doctorant, ont collaboré au sein de ce projet.

3 Dans d'autres articles, nous mobilisons le matériel récolté sur Internet : Salzbrunn et Mastrangelo, 2014; Salzbrunn, Souiah et Mastrangelo, 2015; Salzbrunn, Mastrangelo et Souiah, 2017; Souiah, Salzbrunn et Mastrangelo, 2018.

4 «Au Maghreb, le mot *barga*, littéralement l'acte de "brûler", désigne notamment un phénomène migratoire. Les *harraga*, "les brûleurs", sont ceux qui tentent de quitter leur pays sans passeport ni visa, au péril de leur vie. On les nomme ainsi, car ils "brûlent" les frontières ainsi que les étapes nécessaires à un départ qui respecterait les contraintes imposées par les États. En outre, s'ils arrivent en Europe, ils détruisent, "brûlent", leurs papiers d'identité, pour échapper à l'expulsion» (Salzbrunn, Souiah et Mastrangelo, 2015).

5 Les flux migratoires du type de la *barga* existent depuis bien plus longtemps que 2011. Cette année est marquante en raison du nombre de départs, nombre qui a ensuite diminué progressivement (Boubakri, 2013). Le cas de Zoubaier, présenté ici, est celui d'un *harrag* parti en 2001.

6 Delphine Pagès El Karoui et Hassan Boubakri (2015) évoquent la «résignation» des jeunes après ces événements.

7 À ce sujet, Delphine Pagès El-Karoui et Hassan Boubakri (2015) ont rassemblé plusieurs études portant sur les migrations au Maghreb et au Moyen-Orient après les révolutions.

8 Voir Berger et Luckmann (1966) et Giddens (1984) sur le dépassement de la dichotomie entre agentivité et structure et, plus précisément sur les migrants comme acteurs, Salzbrunn (2008 et 2015).

9 Afin de protéger l'anonymat de nos interlocuteurs, ces prénoms fictifs seront utilisés dans l'ensemble du texte.

10 Les conditions du retour en Tunisie diffèrent notablement. Karim a été expulsé à la suite d'une procédure qu'il a tout fait pour empêcher, notamment en se mettant en danger puisqu'il a avalé une bague pour que l'on ne puisse pas le conduire à l'aéroport. Zoubaier a, quant à lui, opté pour l'aide au retour volontaire.

11 Au sujet des Tunisiens en Suisse, voir notamment le rapport : Fibbi, Kaya, Moussa, Percoraro, Rossy et Steiner, 2014.

12 La notion de «carrière délinquante» est mobilisée en sociologie de la délinquance afin de penser les parcours des personnes qui s'engagent dans des activités délictueuses, notamment l'entrée et la sortie de la délinquance. Voir, par exemple, Mohammed (2012) et Muchelli (2015).

13 Afin de faciliter et d'accompagner la lecture de cet article, nous avons élaboré avec l'atelier de cartographie de Sciences Po, grâce à un financement du Laboratoire de cultures et humanités digitales de l'Université de Lausanne, deux cartes et deux graphiques qui resituent les parcours de Karim et Zoubaier ainsi que les réseaux qui les déterminent.

14 Pour des raisons d'espace, nous n'avons pas retracé l'historique des travaux en analyse des réseaux (SNA) mais privilégié la mention des travaux les plus pertinents pour notre thématique. Pour la question précise des adolescents, voir Khaled Noureddine, «Adolescents harragas : risquer sa vie comme seule possibilité de réalisation de soi», *Adolescence*, tome 31, n° 3, 2013, p. 699-709.

15 *Ouled* et *wled* sont des translittérations équivalentes du mot *fil* au pluriel dans les dialectes arabes maghrébins.

16 Thomas Lacroix (2012) parle d'«un rapport de don et contre-don» entre le migrant et sa communauté d'origine. Ce même type de rapport existe à l'échelle de la famille.

17 Au moment du départ de Karim, en 2011, cette somme est l'équivalent d'un peu plus de 500 euros.

18 Les membres de la famille ne sont pas tous impliqués de façon égale dans le projet migratoire. Il peut même arriver que les parents ne soient pas informés de l'intention de partir.

19 Les conflits se sont multipliés avec la directrice du centre après qu'il ait apporté son aide à des compatriotes exclus du centre, car ils ne respectaient pas les règles de l'établissement (voir la partie consacrée aux *harraga* tunisiens).

20 Selon les données de l'agence Frontex, 20 258 Tunisiens seraient arrivés sur l'île de Lampedusa, entre janvier et mars 2011 (Boubakri, 2013).

21 Les itinéraires des *harraga* ne sont pas déterminés uniquement par leurs réseaux. Dans le cadre du projet «*Undocumented Mobility (Tunisia-Switzerland) and Digital-Cultural Resources after the "Arab Spring"*», nous explorons en parallèle d'autres facteurs, tels que les imaginaires migratoires et les dispositifs de gestion des migrations et de l'asile.

BIBLIOGRAPHIE

- Arab Chadia, «De Beni Ayatt à Angers, mémoire et itinéraire d'une communauté berbère du Moyen Atlas marocain (1960-2000)», *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest. Anjou. Maine. Poitou-Charente. Touraine*, vol. IV, n° 109, 2002, p. 231-240.
- , «"Brûleurs de frontières" ou l'apparition du terme *hrrague*, l'exemple de Mustapha», *Eso*, n° 20, 2003, p. 65-77.
- , «Le "hrrague" ou comment les Marocains brûlent les frontières», *Hommes & Migrations*, n° 1266, 2007, p. 82-94.
- , *Les Aït Ayad : la circulation migratoire des Marocains entre la France, l'Espagne et l'Italie*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2009.
- Bacon Lucie, Clochard Olivier, Honoré Thomas et al., «Cartographier les mouvements migratoires», *Revue européenne des migrations internationales*, vol. XXXII, n° 3, 2016, p. 185-214.
- Berger Peter L. et Luckmann Thomas, *The Social Construction of Reality*, Garden City, New York, Anchor Books, 1966.
- Berriane Mohamed et Cohen Aron, «Regards croisés sur la migration marocaine en Andalousie à travers ses origines géographiques, ses profils socio-démographiques et

- ses expériences migratoires», *Méditerranée. Revue géographique des pays méditerranéens*, n° 113, 2009, p. 55-69.
- Boubakri Hassen, *Migrations internationales et révolution en Tunisie*, Florence, Migration Policy Center, 2013.
- Boyd Monica, «Family and Personal Networks in International Migration: Recent Developments and New Agendas», *International Migration Review*, 1989, vol. XXIII, n° 3, 1989, p. 638-670.
- Clarke Adele E., *Situational Analysis. Grounded Theory After the Postmodern Turn*, Londres, Sage, 2005.
- Colombo Asher, «Hope and Despair: "Deviant" Immigrants in Italy», *Journal of Modern Italian Studies*, vol. II, n° 1, 1997, p. 1-20.
- Fibbi Rosita, Kaya Bülent, Moussa Jehane, Percoraro Marco, Rossy Yannick et Steiner Ilka *Les Marocains, les Tunisiens et les Algériens en Suisse*, Berne, Office fédéral des migrations, 2014.
- Furlong Andy, Biggart Andy et Cartmel Fred, «Neighborhoods, Opportunity Structures and Occupational Aspiration», *Sociology*, vol. XXX, n° 3, 1996, p. 551-565.
- Giddens Anthony, *The Constitution of Society*, Berkeley, University of California Press, 1984.
- Lacroix Thomas, «Transnationalisme villageois et développement : Kabyles algériens, Chleuhs marocains en France et Pandjabis indiens en Grande-Bretagne», *Revue européenne des migrations internationales*, vol. XXVIII, n° 1, 2012, p. 71-84.
- Massey Douglas, Alarcon Rafael, Durand Jorge et Gonzalez Humberto, *Return to Aztlan: The Social Process of International Migration from Western Mexico*, Berkeley, University of California Press, 1987.
- Mohammed Marwan (dir.), *Les sorties de délinquance*, Paris, La Découverte, 2012.
- Mucchielli Laurent, «Les délinquances juvéniles : diversité des parcours et construction des "carrières"», in Mucchielli L. (dir.), *La délinquance des jeunes*, Paris, La Documentation française, 2015, p. 63-74.
- Ouaras Karim, «Les graffiti de la ville d'Alger : carrefour de langues, de signes et de discours. Les murs parlent», *Insaniyat. Revue algérienne d'anthropologie et de sciences sociales*, n° 44-45, 2009, p. 159-174.
- Pages-El Karoui Delphine et Boubakri Hassan, «Éditorial. Migrations au Maghreb et au Moyen-Orient : le temps des révolutions», *Revue européenne des migrations internationales*, vol. XXXI, n° 3-4, 2015, p. 7-15.
- Pages-El Karoui Delphine et Boubakri Hassan (dir.), «Migrations au Maghreb et au Moyen-Orient : le temps des révolutions», *Revue européenne des migrations internationales*, vol. XXXI, n° 3-4, 2015.
- Rogers Alisdair et Vertovec Steven (dir.), *The Urban Context: Ethnicity, Social Networks and Situational Analysis*, Oxford, Berg, 1995.
- Salzbrunn Monika, «World society, Transnationalism and "Champs Migratoires": Reflections on German Anglo-Saxon and French Academic Debates», in Anghel R. Gabriel, Gerhartz E., Rescher G. et Salzbrunn M. (éd.), *The Making of World Society. Perspectives from Transnational Research. Global studies*, Bielefeld, transcript/transaction publishers, 2008, p. 75-100.
- , «Introduction», in Paradeise C., Lorrain D. et Demazière D. (éd.), *Les sociologies françaises. Héritages et perspectives 1960-2010*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2015, p. 443-444.

- Salzbrunn Monika et Mastrangelo Simon, *Digital Humanities Empowering through Arts and Music. Tunisian Representations of Europe through music and video clips*. Long Paper, DH2014, EPFL/Unil, Lausanne, 2014, en ligne : <http://dharchive.org/paper/DH2014/Paper-433.xml> [consulté le 05.01.17].
- Salzbrunn Monika, Mastrangelo Simon et Souiah Farida, «Migrations non documentées et imaginaires sur Internet. Le cas des harraga tunisiens», in Tekin B., Danis D. (éd.), *Visions croisées autour des frontières européennes : mobilité, sécurité et frontières*, Istanbul, Éditions de l'Université Galatasaray, 2017, p. 91-112.
- Salzbrunn Monika, Souiah Farida et Mastrangelo Simon, «Les "brûleurs" de frontières dans la musique tunisienne. La migration non-documentée au prisme de chansons de rap et de mezoued», *Afrique contemporaine*, n° 254, 2015, p. 37-56.
- Souiah Farida, *Les harraga en Algérie. Émigration et contestation*, thèse de doctorat, sous la direction de Catherine Wihtol de Wenden, Sciences Po Paris, soutenue le 6 décembre 2014.
- Souiah Farida, Salzbrunn Monika et Mastrangelo Simon, «Hope and Disillusion. The Images of Europe in Algerian and Tunisian Cultural Productions about Undocumented Migration (harga)», in Davis M., Serres T. (éd.), *North Africa and the Making of Europe*, Londres, Bloomsbury, 2018, p. 155-177.
- Vacchiano Francesco, «À la recherche d'une citoyenneté globale. L'expérience des adolescents migrants en Europe», *Revue européenne des migrations internationales*, vol. XXX, n° 1, 2014, p. 59-81.
- Wilson Bruce M. et Rodriguez Cordero Juan Carlos, «Legal Opportunity Structures and Social Movements. The Effects of Institutional Change on Costa Rican Politics», *Comparative Political Studies*, vol. XXXIX, n° 3, 2006, p. 325-351.

Céline Bergeon, Naïk Miret

La matrice biographique pour articuler les parcours et les reconfigurations d'un espace migratoire

Que ce soit en réaction à la précarisation croissante des statuts des étrangers, ou du simple fait de l'élargissement des opportunités à une échelle globale, on observe une complexification croissante des trajectoires migratoires. Les chercheurs ont dû s'adapter à ces nouvelles circonstances en développant des outils qui permettent de saisir l'allongement des parcours. Nous présentons ici l'exploitation d'une partie des matériaux recueillis lors d'une enquête exploratoire du programme de recherche international CIMORE « *Circulations Mobilités espace relationnel des migrants* »¹. Ce programme avait pour ambition d'appréhender les dynamiques spatiales induites par les reconfigurations des mobilités et circulations migratoires en Méditerranée suite aux crises politiques et économiques des dernières années. Nous mobiliserons un corpus d'entretiens produit durant l'année 2014 au cours de trois terrains de recherche à visée exploratoire. Notre propos s'attachera à évaluer les potentiels du dispositif méthodologique que nous y avons testé pour transcrire les différents facteurs qui influencent les parcours migratoires. Quatre parcours singuliers seront analysés en termes d'itinéraires migratoires et de trajectoires sociales, tout en considérant les effets des contextes locaux (économiques, politiques et juridiques).

Dans un premier temps, nous présenterons les attendus du programme CIMORE, puis les grandes étapes des quatre parcours de vie choisis. Enfin, nous tenterons de dégager leurs apports originaux pour répondre à deux questions : comment s'articulent les temporalités des migrations au sein de l'espace migratoire et comment les entourages l'influencent-il ? En conclusion, nous ouvrirons la discussion sur ce dispositif méthodologique et ses apports pour saisir de façon plus systématique les espaces et les temps de la migration.

Le programme CIMORE : des méthodologies diversifiées

Le programme CIMORE articule différents champs de recherche sur les circulations migratoires dans l'espace méditerranéen et leurs effets spatiaux. La compréhension des recompositions des lieux à différentes échelles spatiales, objet privilégié d'un regard géographique, passe par un double questionnement : comment le migrant donne-t-il du sens et utilise-t-il le lieu dans son parcours et, inversement, comment le lieu se transforme-t-il par les présences des migrants² ?

Il prolonge en cela d'autres travaux menés dans le cadre de programmes au sein de MIGRINTER, comme les ANR MEREV et METAL, qui l'ont par ailleurs fortement inspiré sur le plan méthodologique³. Le premier champ est celui de l'organisation de l'espace migratoire faisant appel aux concepts de filières, de réseaux migratoires, de territoires circulatoires et de dynamique des flux⁴. Le second est celui des formes de co-présences à échelle locale et notamment dans les espaces urbains (Schmoll, 2003 ; Miranda, 2015 ; Torres, 2015). Nous avons souhaité remobiliser l'approche ancienne de *l'espace relationnel* articulant, selon nous, ces deux champs. Tel que le définissent Roger Bêteille (1981) et Gildas Simon (1981, 2006), celui-ci regroupe les différents lieux de l'espace de vie d'un groupe issu de la migration : les lieux de résidence dispersés, les lieux de l'emploi ponctuel ou durable, les lieux de ressourcement familial mémoriel, dont les lieux d'origine, etc. L'espace relationnel désigne une géographie partagée par des imaginaires collectifs. Il est animé par des réseaux sociaux organisés autour d'une histoire migratoire plus ou moins longue. Pour compléter cette notion, nous avons mobilisé celle d'*entourage* qui comprend les membres des

ménages successifs auxquels a appartenu l'individu, ainsi que les membres de la parentèle et les personnes clés qu'il désigne (Bonvalet, Lelièvre, 2012). À la charnière de ces deux champs, nous mobilisons le champ de l'*expérience migratoire*, faite de transmissions de connaissances, de savoir-faire (Dorăi, Hily, 2005) et constituée dans le temps long de la migration. Enfin, cette expérience met en jeu différentes échelles d'analyse géographiques : l'échelle macro, celle des sous-régions méditerranéennes au regard des événements et des situations économiques ou géopolitiques qui les caractérisent ; l'échelle micro, celle des lieux (d'origine, de transit et d'installation) et de leur signification dans les systèmes de vie multi-localisés.

Ce programme se positionne ainsi au cœur des questionnements sur le sens des lieux dans un espace mondialisé ; l'exploitation de ces corpus nous a amenées, en effet, à interroger les catégories de lieux et leurs fonctions au sein d'expériences de vie multi-localisées : les lieux d'*ancrage* étudiés dans le champ des études des mobilités résidentielles notamment, qui renvoie à des formes d'attachements affectifs, de capitaux sociaux et d'inscription mémorielle dans les lieux⁵, mais aussi les « *lieux-relais* », qui peuvent être une étape dans le parcours individuel, sans valeur d'ancrage, avec une durée de séjour plus ou moins longue, et enfin les lieux d'*installation*. Ces fonctions sont dépendantes d'effets de contexte tant à l'échelle nationale (crises politiques, conflits localisés, pénuries ou opportunités économiques) qu'à l'échelle locale (dispositif d'accueil, présence de membres de la famille, possibilités de travail, réseaux communautaires, etc.), qui sont des facteurs explicatifs dans les pratiques de mobilité.

Notre dispositif méthodologique comprend des observations de terrain, une enquête par questionnaire et le recueil graphique de parcours. Il est destiné à collecter, de façon croisée, des informations habituellement dissociées pour observer les logiques de circulation ou les étapes de la migration d'une part, celle des pratiques individuelles ou collectives dans les lieux d'autre part.

Les terrains exploratoires, qui constituaient l'objectif principal du programme CIMORE, se sont déroulés dans la région de Valence en Espagne, dans la capitale et une ville frontalière de Tunisie, et dans la région de Beyrouth au Liban. Ils ont été réalisés par des équipes internationales de chercheurs pluridisciplinaires. Ces lieux d'enquête ont été choisis parce que ce sont des espaces « intenses » de circulation et d'installation au croisement de mobilités internes régionales ou nationales et de flux internationaux :

- L'Espagne est, depuis les premiers effets de la crise de 2008, un pays particulièrement intéressant pour observer les reprises de filières migratoires, les ré-émigrations ou des connexions entre anciens et nouveaux migrants.
- Le Liban, comme d'autres espaces moyen-orientaux, est à la croisée de mouvements de travailleurs asiatiques et de flux de réfugiés de proximité : tous s'y mêlent et prennent place potentiellement dans un même espace relationnel.
- Enfin la Tunisie, historiquement terre d'émigration, est aussi une zone de circulations commerciales et, plus récemment, de migrations de transit ou plus durables.

Ces trois espaces ont tous été touchés par les effets des crises économiques et politiques récentes, ce qui induit des déplacements pour des motivations diversifiées (familiales, politiques, professionnelles, sociales, etc.), et des itinéraires plus ou moins complexes.

Notre propos vise à présenter les résultats de l'un des volets de ce programme consistant en un recueil de données sur des parcours de vie et de migration. Trente-huit entretiens biographiques, conçus sur la même trame, ont été menés sur ces trois terrains auprès de populations choisies⁶ pour leur intérêt dans la compréhension des circulations méditerranéennes. Ces entretiens, d'une durée approximative d'une heure, ont été réalisés auprès de personnes rencontrées par des canaux officiels (ONG, associations) et se sont appuyés sur un modèle graphique de matrice biographique (fig. 1 – cahier central). L'usage de cet outil a été retenu pour sa pertinence dans le recueil de trajectoires complexes. Les travaux qui l'ont utilisé antérieurement ont montré sa richesse heuristique pour capter de façon croisée les dimensions familiales, professionnelles et résidentielles du parcours de vie⁷.

Les caractéristiques des trajectoires présentées sont conditionnées par le choix des lieux d'enquête, qui correspondent à des centres de rétention (Laksetha à Beyrouth) ou d'accueil de personnes déboutées (Médénine), d'ONG d'aide aux migrants ou de squats dans le cas de Valence⁸. En cela, elles reflètent des situations d'urgence qui orientent notre analyse. Une seule d'entre elles, celle d'Hanan, montre des circulations antérieures, les trois autres retranscrivent plutôt des parcours migratoires complexes, comme celui retracé dans la figure 2 (voir p. 189).

Collecte et retranscription des parcours

L'analyse des parcours individuels⁹ nous a permis d'interroger le jeu entre les pratiques de mobilité et les lieux qui composent les parcours, et de mettre en lumière la nécessité d'observer ce jeu, parfois mouvant, à l'échelle d'une vie et, plus encore, dans une perspective intergénérationnelle. Nous nous appuyons sur quatre parcours de vie significatifs, pour évaluer la place des motivations et contraintes individuelles et familiales dans les trajectoires, mais aussi celle des effets de contexte.

L'histoire de Jean, réfugié congolais, montre bien comment une crise locale en 2008, quand il fuit précipitamment au Tchad, va se transformer pour lui en une longue errance, qui l'amène aux frontières de l'Europe en 2014, en raison des contextes locaux de transit qu'il va traverser. Après un parcours de cinq mois avec un jeune enfant, il apprend le décès de sa femme restée au Congo et perd la trace de ses neuf autres enfants. Son histoire évolue alors, à partir du Tchad où il va rester dans une situation sociale très précaire pendant deux années, en une volonté d'aller de l'avant en migrant vers la Libye. Son séjour en Libye est marqué par l'exploitation d'un employeur qu'il subira pendant près de deux années, puis par la guerre civile qui se déclare pendant son séjour. Cette étape se termine ainsi par une impasse, dont la seule échappatoire peut être la mer, et l'Europe. Son parcours est ainsi constitué de «rebonds migratoires» progressifs et non prémédités comme l'illustre l'extrait ci-dessous.

Le 1^{er} février 2009 [après six mois de voyage depuis le Congo], je me suis présenté au HCR à N'Djamena, tu demandes le statut ; tu passes une interview. Mais la vie là-bas c'est pas une vie à blaguer, la vie là-bas c'est très dur. [...] C'est vers le mois de juin que j'ai rencontré le monsieur, avant je faisais... tous les mois je faisais le journalier pour les 1 000 F CFA. Pour survivre nous étions dans un immeuble qu'on appelle «le Guantanamo¹⁰», au 6^e niveau. La vie était terrible. Et les soldats nous menacent, nous on s'est dit, on va quitter mais nous n'avons pas d'argent pour louer la maison... (Jean, congolais, Médenine, Tunisie, centre d'accueil du Croissant-Rouge, juin 2014).

Cette personne qu'il a rencontrée va le recruter six mois pour réhabiliter une maison ; ce qui va lui permettre de mettre un peu d'argent de côté, avec

lequel, en décembre 2009, il paie des passeurs. Il est fait prisonnier par un réseau de traite libyen pendant un an et demi. En juin 2011 seulement, il réussit à s'enfuir et à rejoindre Bengazi. Il y reste pendant cinq mois puis part pour Tripoli. Il a appris entre-temps qu'il est malade. Il laisse sa fille à Tripoli et tente la traversée de la Méditerranée¹¹.

[...] sinon je vais mourir ici... (Jean, congolais, Médenine, centre d'accueil du Croissant-Rouge, juin 2014).

Ce sont clairement les contextes des lieux traversés par cette personne, avec des conditions de vie de plus en plus difficiles, qui vont construire le projet migratoire de traversée vers l'Europe de cet agriculteur exilé politique en 2008. Aujourd'hui, qu'il soit parvenu à atteindre l'Europe ou qu'il soit toujours en attente au Maghreb, il est considéré comme un migrant économique. Une autre situation d'exil, plus proche aurait pu se solder par un retour au pays. Pendant son parcours d'exil, les trois pays lui octroient un statut de réfugié de façon temporaire sans que le HCR ne l'entérine officiellement.

Concernant Romulus, son parcours présenté dans la figure 2 est jalonné de différentes étapes entre la Roumanie, la France, la Suisse et l'Espagne. La complexité de sa trajectoire s'explique par le fait que Romulus considère sa ville d'origine, Constanta, comme un «lieu relais», où se trouvent les ressources pour capter des informations et des opportunités économiques qui transitent notamment, nous le verrons plus loin, au sein de sa famille élargie et de son espace relationnel déployé sur plusieurs pays européens.

Les quatre voyages de Romulus, depuis son départ pour Paris en 2003, sont tous motivés par des raisons économiques : rareté de l'offre de travail à Constanta, contact parisien ayant besoin d'un cuisinier pour son restaurant, refus de l'employeur de le pérenniser dans l'illégalité. Dans un campement illicite de Seine-Saint-Denis, il rencontre trois compatriotes originaires de Constanta qui l'informent de possibilités de travail à Zurich. Ils partent ensemble vers la ville suisse mais sont arrêtés par la police et font l'objet d'une mesure d'enfermement. Trois semaines s'écoulent avant que Romulus n'obtienne l'autorisation de repartir en Roumanie pour rejoindre sa famille. Après quelques mois, toujours grâce à ses réseaux d'information, il part à Valence pour travailler dans la récolte des oranges. Il fera venir

sa famille quelques temps après son arrivée. Jusqu'en 2015, son parcours se déploie sur la rive nord de la Méditerranée au gré des rencontres et des opportunités (fig. 2). Le campement parisien et les personnes qu'il y a rencontrées, apparaissent donc comme un lieu-relais et des personnes ressources qui l'aident à redessiner sa trajectoire migratoire.

Le parcours de Lucie illustre aussi le rôle important de ces lieux-relais. Elle part directement du Congo pour le Liban en 2004 sur les conseils d'une amie, car sa mère est décédée quand elle était très jeune et son père n'arrive plus à subvenir aux besoins de tous ses enfants. Après quatre années comme employée domestique, les conditions ne s'améliorent pas et elle ne réussit toujours pas à économiser. Elle s'enfuit et rencontre son mari ghanéen avec qui elle va avoir deux filles. Mais, à la naissance de la seconde, son époux tombe gravement malade; comme il ne peut plus travailler, il part avec l'aînée au Ghana. Elle entreprend des démarches pour le rejoindre, et se



Fig. 2 – Le parcours migratoire de Romulus.

voit confrontée au contexte juridique particulièrement restrictif et vulnérabilisant des droits des femmes employées domestiques sous le régime de la *kafala*¹² au Liban. Sa demande n'est pas acceptée par le consulat ghanéen, car son passeport est périmé, et comme il n'y a plus de consulat congolais à Beyrouth, elle ne peut faire ses papiers. Seule sa fille est autorisée à partir pour le Ghana, mais Lucie refuse de la laisser partir seule avec une femme du consulat. Lors d'un entretien avec l'OIM, elle a compris qu'il serait impossible de retourner dans l'un de ces deux États et on lui propose – selon ses dires – de choisir une autre destination, le Canada ou les États-Unis. Par ailleurs, des membres de sa famille sont installés dans d'autres pays : son frère travaille en Afrique du Sud, ses sœurs au Burundi et en Tanzanie.

Je ne veux plus rester au Liban, les enfants n'ont pas de papiers... Maintenant je suis avec OIM et ils vont me dire où je peux aller au Canada ou en Amérique et on attend le visa. Je pourrai partir avec les enfants. Cela fait dix ans que je suis au Liban et je n'ai rien gagné (Lucie, congolaise, Beyrouth, Liban, novembre 2014).

Pour Lucie aussi, le passage par le Liban a un rôle de redéfinition de son projet migratoire initialement temporaire et centré sur l'Afrique. C'est le contexte juridique particulièrement complexe au Liban et l'action des organisations internationales qui vont déterminer sa trajectoire : il s'agit d'une autre forme de « lieu-relais ».

Le parcours d'Hanan suit aussi cette logique : réfugié syrien, il a fui les combats à Alep avec sa famille. Il a d'abord passé six mois à Alger où il a rejoint d'autres Syriens qui travaillaient dans le commerce du textile¹³. Le reste de sa fratrie a aussi quitté la Syrie et se trouve dispersée : une sœur et quatre frères sont en Algérie avec leur mère, une autre réside en Jordanie, l'un en Égypte, l'autre en Libye. À Tunis, il a travaillé comme chauffeur. Il a dû s'arrêter pour raisons de santé et, actuellement, c'est son fils aîné qui assure les revenus de la famille en travaillant dans l'agriculture. Les enfants ont des difficultés de scolarisation, lui et sa femme des problèmes de santé mal pris en charge. Malgré l'obtention d'un titre de « réfugié humanitaire » qu'ils doivent renouveler tous les trois mois, la situation est très difficile. Ils s'entraident, mais ils ont dû vendre les bijoux de mariage de sa femme et de sa belle-fille pour survivre. Ils attendent leur retour potentiel en Syrie, dès que la guerre sera terminée, tout en sachant que

leur maison est démolie et pillée et qu'une partie de leur famille est décédée dans les combats. Hanan est venu seul dans un premier temps avant de faire venir sa famille. Il a connu une seule étape par l'Algérie, alors que les membres de sa famille sont passés aussi par la Turquie et le Liban avant de se retrouver en Algérie.

Il vit à Tunis parce qu'il y avait déjà séjourné auparavant pour avoir travaillé dans le commerce. On apprend, après une heure d'entretien, qu'un de ses amis syriens a épousé une Tunisienne huit ans plus tôt et a acquis la nationalité tunisienne. Les liens avec Tunis sont, en fait, beaucoup plus forts que ce qu'il laissait entendre au début de l'entretien. Depuis les années 2000, il a également effectué des séjours d'environ un mois dans le cadre de son activité commerciale en Algérie, au Yémen et en Iran. Nous sommes revenus sur certaines étapes de sa vie afin d'ajuster la trame chronologique de la matrice qui accompagne l'entretien. On apprendra alors qu'il avait effectué une migration antérieure pour travailler à Damas.

Ces quatre parcours apparaissent donc clairement déterminés par des effets de contexte que la lecture de ces trajectoires spatiales individuelles retranscrit bien. De nouvelles sociabilités se tissent du fait des co-présences en ces divers lieux, et remodelent un entourage continuellement redéfini par la mobilité.

Contextes locaux, temporalités et entourages

La question des temporalités se présente, dans les questionnements du programme CIMORE, à trois niveaux : celui du temps long des migrations et des reconfigurations économiques et politiques, celui de la «durée biographique» pour observer le rôle des circulations antérieures de la personne dans la mobilité actuelle, et celui du «temps présent», de la durée passée par le migrant dans les différents lieux de son parcours, expériences qui participent du renforcement des pôles de l'espace relationnel ou bien de leur redéfinition. Nous évoquerons ici la première dimension temporelle pour montrer l'influence des contextes locaux et internationaux dans le parcours. L'utilisation des matrices biographiques devait, en outre, nous permettre de capter les pratiques de mobilités sur plusieurs générations afin de voir comment les parcours actuels s'appuient sur des liens anciens avec les espaces et les lieux traversés. L'hypothèse sous-jacente est que le

migrant s'est vu transmettre un savoir-faire combinant des connaissances sur les lieux et leurs opportunités par des membres de son entourage les ayant fréquentés avant lui.

Ce recueil s'est avéré compliqué en raison, d'une part, de la difficulté de remémoration pour les personnes enquêtées, et, d'autre part, des conditions d'enquête sur les trois terrains, sur des périodes courtes, qui n'ont pas permis d'appliquer le dispositif auprès de personnes au profil adéquat. Il était envisagé d'enquêter, par exemple, auprès de Tunisiens dont les familles étaient dispersées en Europe afin d'analyser des pratiques de circulation connues des chercheurs de l'équipe. Ceci n'a pas été possible faute de temps. Peu de trajectoires intergénérationnelles ont été captées et aucune dans le cas des quatre trajectoires choisies.

Pour le deuxième niveau temporel, en revanche, l'analyse d'une des biographies montre la place des expériences antérieures de circulation. L'exemple d'Hanan, qui nous a appris assez tard dans l'entretien qu'il avait, de longue date, des liens de différentes natures, commerçants et familiaux, avec la ville de Tunis qu'il connaissait déjà bien pour y avoir voyagé à plusieurs reprises pour le commerce, est à ce titre significatif.

Nous avons surtout recueilli des éléments d'analyse de l'organisation de l'espace relationnel sur une temporalité courte, en fonction des expériences des membres de l'entourage¹⁴. Ces enquêtes exploratoires réalisées sur des personnes aux parcours très différents se sont révélées intéressantes en ce sens. La compréhension de ces parcours migratoires complexes nécessite d'étudier les conditions de mise en œuvre de la mobilité, et notamment la transmission des expériences par les réseaux sociaux. Les circulations observées s'appuient, comme cela a maintes fois été démontré, sur des réseaux familiaux ou amicaux ancrés dans l'espace et le temps et dans la « pratique de la migration » (Cortes, Faret, 2009). La plupart des personnes enquêtées s'inscrivent, en effet, dans des expériences collectives de la mobilité : soit que leurs migrations aient été décidées collectivement au sein de la famille, soit qu'elles aient été inspirées, dans leurs destinations notamment, par des proches. L'analyse de ces quatre parcours nous montre combien les échelles individuelles et collectives de la mobilité sont intriquées.

Il convient cependant de considérer la notion d'entourage de façon large pour y inclure les nouvelles sociabilités qui se nouent au cours du parcours. Ainsi Romulus, qui est de culture rom, s'est appuyé depuis 2003 (premier

départ de Roumanie) sur une partie de son réseau pour trouver du travail et engager sa migration.

Je suis parti par autocar. Je suis passé par l'Allemagne et l'Autriche. J'ai voyagé avec beaucoup de monde dans le bus, des gens que je ne connaissais pas au début et avec qui j'ai fait connaissance. Quelqu'un m'avait appelé pour travailler à Paris, et j'ai travaillé deux semaines, mais je n'ai pas pu continuer, car je n'avais pas de papiers. J'habitais avec plusieurs personnes dans une maison abandonnée, des gens que j'ai connus quand j'ai voyagé puis dans un bidonville à Paris, en Seine-Saint-Denis. C'est le premier lieu où j'ai habité puis après je suis allé chez un ami dans son appartement, c'était bien. Dans le bidonville, oui, je connaissais des gens, c'est avec eux que je suis parti en Suisse (Romulus, roumain, janvier 2014, Valence).

Pour Romulus, c'est à chaque fois une connaissance, soit dans le lieu d'origine, soit rencontrée à travers les réseaux communautaires sur le trajet, qui lui fait part d'une possibilité de travail à Paris, puis en Suisse et enfin en Espagne. C'est la même chose pour Jean qui, à l'âge de 40 ans, après vingt années de stabilité dans une ferme familiale au sud du Congo, perd toute sa famille ; ce sont également les entourages résidentiels qui vont structurer son parcours, lui fournir des opportunités ou, au contraire, le pousser à fuir encore plus loin. Ainsi il nous apprend au détour de l'entretien biographique que son départ pour Tripoli est motivé par l'information de l'existence d'un groupe de Congolais qui y réside.

C'est dans ces « lieux-relais » – le lieu d'origine, les campements informels, le centre de rétention – que se diffuse l'information et que se construit progressivement ce savoir-faire migratoire (Doraï, Hily, 2005), autour d'un capital relationnel aux contours labiles et en constante redéfinition (Bergeon, 2015).

Conclusion : **potentialités d'un dispositif d'enquête systématisé**

Il convient de revenir, en conclusion, sur les conditions de recueil de ces quatre parcours. Les situations de l'enquête sont des entretiens courts, qui – pour des raisons liées au déroulement d'un programme exploratoire

international – n'ont fait l'objet ni d'une sélection fine, ni d'aucun échantillonnage. Le support biographique s'est révélé très utile pour systématiser des récits de vie courts, objectivables, mais présente une forme de contrainte et de rupture dans le discours de l'enquête par rapport à une collecte de type ethnographique. Si le dispositif doit être amélioré pour mieux répondre à la diversité des objectifs énoncés dans la première partie, il conforte néanmoins, par plusieurs résultats, l'intérêt de repenser les approches en termes de parcours et de rôle des lieux de transit et de l'entourage dans la définition des projets.

Les entretiens ont mis en évidence que la migration était un arbitrage continu entre opportunités et contraintes, et que la question du choix prenait, malgré la force de certains obstacles, une place importante dans le démarrage et/ou la poursuite du parcours migratoire. Ces opportunités sont d'ordre économique, familial, social (force du réseau en termes de dispersion mais aussi en termes de connaissances des contextes locaux). Elles se concrétisent avec « le savoir-faire migratoire » acquis au cours d'expériences migratoires antérieures par l'entourage. S'y ajoutent les événements et les contextes politiques – comme la guerre en Libye pour Jean – qui complexifient ces itinéraires et ces installations. C'est donc bien par la force des réseaux sociaux que sont mobilisés différents niveaux de l'entourage et que se structure l'espace relationnel. Cet espace garde sa dynamique grâce aux relations entre les lieux (circulation de l'information, circulation des personnes, etc.). Ce faisceau de relations familiales, mais aussi institutionnelles et communautaires, se redessine au fur et à mesure des « événements migratoires ». Il peut être très dynamique à un moment, « s'endormir », puis être remobilisé. Finalement la force du réseau n'est pas tant dans sa « capacité » à soutenir les migrants mais bien dans sa capacité à s'adapter et à se remodeler face aux événements migratoires et aux contextes (Hily, 2004).

Le cas de Jean, dont la fuite du Congo s'étale sur six années et l'inscrit dans une situation de transit précaire, révèle aussi le rôle de la durée des étapes de transit dans la redéfinition du projet de vie. Les situations sociales expérimentées dans les lieux du parcours jouent un rôle indéniable sur la continuité ou non des circulations et mobilités. Ces lieux, de quelque nature qu'ils soient, sont des ressources dans la migration, même si les conditions d'installation y sont précaires. L'ancrage peut alors se définir de plusieurs manières et selon des temporalités diverses : « l'ancrage au présent » qui va donner du sens à ce lieu pour le migrant qui réalise la migration, et

deuxièmement, l'ancrage sur un temps plus long, qui révèle le lieu comme le fruit d'une expérience collective (familiale, communautaire, etc.)¹⁵. Les lieux de cet « ancrage au présent » conditionnent aussi ces parcours : c'est en cela que nous les qualifions de « lieux-relais », dans lesquels l'expérience de la migration s'étoffe. Nous rejoignons ici le débat sur la notion de transit dans la migration, dont nous n'avons pas, pour l'instant, mobilisé toute la richesse des travaux¹⁶. Ces lieux peuvent gêner les migrants (par exemple, la rétention), comme leur donner une nouvelle impulsion (par exemple, rencontre avec des associations ou d'autres migrants) pour la poursuite de leur parcours migratoire.

Ainsi l'espace relationnel dessiné par les mobilités et circulations migratoires en Méditerranée dans le temps long, apparaît bien comme un système dynamique, qui contribue aux reconfigurations migratoires, mais qui est aussi au cœur des reconfigurations géographiques méditerranéennes, et particulièrement de la place des sous-régions et de certains lieux dans la mondialisation. C'est par la compréhension de l'articulation des fonctions géographiques des lieux, qui passe par une discussion sur les notions d'ancrage, de « lieux-relais » et « d'installation », que peuvent s'éclairer ces reconfigurations. D'autres registres d'opportunités ont été mis au jour au fur et à mesure de l'analyse des entretiens, comme par exemple, pour Lucie, le rôle des ONG et des structures de prise en charge dans le parcours migratoire. Fréquemment, ces opportunités sont ainsi « affectées » par toute une série de contraintes, notamment juridiques ; il apparaît nécessaire de développer les approches pluridisciplinaires des parcours migratoires pour en mesurer les enjeux.

NOTES

1 Le programme CIMORE a été financé par Socmed/CNRS/IRD en 2013 et par une « Action incitative » (AI) de l'université de Poitiers en 2014. Ont participé des membres de MIGRINTER, de l'URMISS et des partenaires étrangers : ESOMI, université de La Corogne, Espagne ; CEMAM, université Saint-Joseph de Beyrouth, Liban ; université d'Agadir, Maroc ; université de Sousse, Tunisie. Voir <http://CIMORE2013.sciencesconf.org/>

2 Cette dernière dimension sur les transformations des lieux d'enquête où nous avons capté ces trajectoires ne sera pas traitée dans ce chapitre. Elle renvoie au volet de ce programme présenté par les auteurs du chapitre de Francisco Torres Perez, Françoise Dureau et Naïk Miret dans ce même ouvrage.

3 Les ouvrages synthétisant les résultats de ces programmes ont largement développé les avantages de dispositifs méthodologiques spécifiquement destinés à la collecte d'informations

systematiques sur les deux champs de recherche qui portent sur les expériences de circulation, d'une part, et les pratiques des lieux parcourus, d'autre part; voir respectivement Imbert, Dubucs, Dureau et Giroud (2014) et Dureau, Contreras, Lulle et Souchaud (2014).

4 Voir les travaux de Alain Tarrius, Kamel Doraï, Marie-Antoinette Hily, Emmanuel Ma Mung cités dans la synthèse de Gildas Simon sur la spatialisation du regard (Simon, 2006).

5 Voir à ce titre les travaux de la géographe Cécile Vignal sur l'ancrage local comme ressource mobilisable par les catégories populaires.

6 Ces populations ont été choisies en fonction des compétences et des réseaux des collaborateurs de l'équipe CIMORE.

7 Voir l'usage qui en a été fait dans le cadre de l'ANR METAL citée plus haut.

8 Précisons que, dans le cadre du programme CIMORE, nous avons également enquêté dans d'autres lieux, sans rapport avec des situations de précarité.

9 Nous remercions ici Marie-Antoinette Hily et Liliane Kfoury, membres du programme CIMORE qui ont retranscrit une partie de ces entretiens collectifs.

10 Il est intéressant de noter que cette dénomination de «squat Guantanamo», notamment occupé par des migrants, se retrouve sur d'autres terrains, à Barcelone, Clermont-Ferrand, Saint-Denis. Peut-être s'agit-il là d'une circulation des représentations des lieux de la migration, autre effet de la circulation migratoire?

11 Nous interviewons Jean dans le centre du Croissant-Rouge de Médenine (Tunisie) où il attend un statut de protection après avoir été sauvé en mer.

12 La *kafala* est un régime d'immigration pratiqué au Moyen-Orient et qui oblige tout immigré à avoir un garant (généralement l'employeur) pour la durée du séjour. Très souvent, le garant exerce un contrôle sur les immigrés en leur confisquant leur passeport à l'arrivée et en menaçant de retirer sa garantie avant la fin du contrat.

13 On apprend au cours de l'entretien que cette activité commerciale entre la Syrie et l'Algérie est ancienne et que ses compatriotes sont installés dans cette ville depuis longtemps. D'ailleurs beaucoup de Syriens sont obligés de s'y rendre régulièrement pour leurs papiers, car il n'y a plus d'ambassade de Syrie en Tunisie.

14 Ceci fait écho aux observations portant sur des groupes en migration ayant montré la puissance des réseaux dans l'orientation des filières migratoires.

15 Sur la notion d'ancrage, voir la thèse de Christophe Imbert (2005) qui décrit, dans son deuxième chapitre, ce qui fonde l'ancrage dans ses différentes temporalités.

16 Voir travaux de Lucie Bacon, Hassan Boubakri, Hein De Haas, ou Mahamet Tîmera notamment.

BIBLIOGRAPHIE

- Bergeon Céline, «La Méditerranée comme carrefour des migrants Rom», *Confluence méditerranée*, n° 93, 2015, p. 39-50.
- Bétéille Roger, «Une nouvelle approche géographique des faits migratoires : champs, relations, espaces relationnels», *L'espace géographique*, vol. X, n° 3, 1981, p. 187-197.
- Bonvalet Catherine et Lelievre Éva (dir.), *De la famille à l'entourage. L'enquête Biographies et entourage*, Paris, Ined Éditions, 2012.
- Cortes Geneviève, Faret Laurent, *Les circulations transnationales : lire les turbulences migratoires contemporaines*, Paris, Armand Colin, 2009.

- Dorai Mohamed Kamel, Hily Marie-Antoinette, «Du champ migratoire aux circulations : une lecture des migrations internationales», *Géographes associés*, Association française pour le développement de la Géographie, 2005, p. 19-26.
- Dureau Françoise, Contreras Yasna, Lulle Thierry et Souchaud Sylvain (coord.), *Mobilités et changement urbain. Bogotá, Santiago et São Paulo*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2014.
- Hily Marie-Antoinette, Berthomière William et Mihaylova Dimitrina, «La notion de "réseaux sociaux en migration"», *Revue Hommes et Migrations*, n° 1250, 2004, p. 6-12.
- Imbert Christophe, *Les ancrages des habitants des villes nouvelles franciliennes : des bassins de vie en construction*, thèse de géographie, Université de Paris-1, 2005.
- Imbert Christophe, Dubucs Hadrien, Dureau Françoise et Giroud Matthieu, *D'une métropole à l'autre. Pratiques urbaines et circulations dans l'espace européen*, Paris, Armand Colin, coll. «Recherches», 2014.
- Miranda Adelina, «Troubles des frontières spatiales. Assignations à l'espace domestique et appropriation de l'espace public par les femmes immigrées à Naples», in Clerval A., Fleury A., Rebotier J. et Weber S. (dir.), *Espace et rapports sociaux de domination*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2015, p. 231-241.
- Simon Gildas, «Réflexions sur la notion de champ migratoire international», *Hommes et Terres du nord en Italie*, numéro spécial, 1981, p. 85-90.
- , «Migrations, la spatialisation du regard», *Revue européenne des migrations internationales*, vol. XXII, n° 2, 2006, p. 9-21.
- Schmoll Camille, «Cosmopolitisme au quotidien et circulations commerciales à Naples», in Escallier R. et Gastaut Y. (dir.), *Cahiers de la Méditerranée*, n° 67, *Du cosmopolitisme en Méditerranée*, 2003, p. 345-360.
- Torres Francisco, Moncusí Albert et Esteban Fernando, «Crisis, convivencia multicultural y "efectos de barrio". El caso de dos barrios de Valencia», *Migraciones*, n° 37, 2015, p. 217-238.

Claire Lévy-Vroelant, Tatiana Sagatni

Entre immigration et militantisme

Interactions entre le monde associatif
et celui de la recherche

La connaissance des parcours migratoires et des histoires de vie de migrants repose aujourd'hui sur «un art de collecter et d'interpréter» dont la recherche académique ne peut prétendre détenir le monopole. L'interprétation au sens large inclut aujourd'hui les formes artistiques ou littéraires. Pour s'en tenir aux récits, ils ont circulé de tout temps sous des formes variées, tant orales qu'écrites, autobiographiques que rapportées, privées que publiques.

Le recueil et le traitement des récits sont des actions pour lesquelles, à la faveur d'un regain d'intérêt pour les migrations, mais aussi pour les initiatives collaboratives, chercheurs et acteurs associatifs sont susceptibles de travailler ensemble. Loin d'être nouvelle cependant, une telle collaboration a déjà un passé de pratiques¹. L'idée est ici que l'analyse d'un cas particulier puisse fournir une grille de lecture d'un phénomène qui contribue à modifier le champ de production de connaissances. Nous associons ces deux notions de *champ de production de connaissances* et de *collaboration* pour prendre en compte simultanément, dans les jeux entre les acteurs concernés, la tension entre hiérarchisation/domination et collaboration/coproduction. Sans évidemment s'opposer terme à terme, Pierre Bourdieu (Bourdieu, 1980) d'un côté, Richard Sennett de l'autre (Sennett, 2014),

constituent les pôles de ce «faire ensemble» qui mobilise des acteurs individuels et collectifs. Compte tenu de son caractère volontaire et largement affinitaire, comme en attestent les séances de travail au sein du comité de pilotage, nous l'appellerons *coopération*.

Croiser travaux de chercheurs et projets associatifs dans une même dynamique de production d'archives orales, afin de «penser les migrations autrement», est l'expérience que nous mettons ici en discussion. Pour cela, nous proposons de revenir sur le cas pratique de la «campagne d'archives orales» «Histoire et mémoires de l'immigration : mobilisations et luttes pour l'égalité, 1968-1988», menée par l'association Génériques² entre 2012 et 2015. Par le biais d'une trentaine d'entretiens filmés, Génériques a souhaité mettre en récit et en lien les engagements des témoins et acteurs de cette histoire. Souvent, ceux-ci ont pu mettre à disposition leurs archives afin d'enrichir leurs témoignages. Ces archives ont été numérisées, mises en ligne dans le portail Odysseo³ et valorisées par le biais d'expositions itinérantes ou virtuelles. Quel est le rôle joué par les chercheurs dans un tel projet et quelle est la fonction de l'association dans cette transmission? Cette question simple n'entraîne pas de réponses aisées sur les modalités de la collaboration. En ces temps de goût pour la patrimonialisation et de conception extensive de la conservation, une mise en regard avec d'autres initiatives serait aussi de nature à éclairer certains attendus⁴.

Nous aborderons, dans une première partie, la présentation du projet associatif, ses idées, ses acteurs ainsi que le contexte social, politique et mémoriel dans lequel il s'inscrit. Nous verrons ensuite la mise en œuvre de la campagne, les questions qu'elle soulève, les collaborations qu'elle développe et les méthodes adoptées. Enfin, dans une troisième partie, nous tâcherons de clarifier les trois enjeux d'une telle action : épistémologique, éthique et politique.

Le champ de production des connaissances sur l'immigration est en mutation. Il voit passer les sciences de l'Homme et de la Société du registre de la production (quasi) exclusivement académique à un espace hybridé par l'inter-professionnalité (Bonneuil *et al.*, 2004), au service d'une nouvelle narration «par le bas», tout en répondant à une commande publique et privée qui s'internationalise et se complexifie. C'est du moins l'hypothèse que nous défendons ici.

Présentation de la campagne d'archives orales «Histoires et mémoires de l'immigration : mobilisations et luttes pour l'égalité, 1968-1988»

Genèse et objectifs du projet

Le projet, initié en 2012 et achevé en 2015, a bénéficié d'une subvention du Conseil régional d'Île-de-France, dans le cadre d'un appel à « projet citoyen visant à promouvoir l'égalité ». La collecte de témoignages filmés, de témoins et d'acteurs représentatifs de l'histoire du militantisme social, économique, culturel, intellectuel et politique autour de l'immigration en France de 1968 à 1988 a été proposée. Il s'agissait « d'inscrire leurs mémoires dans la mémoire collective et l'histoire nationale ». Pour sa mise en œuvre, l'association Génériques s'est appuyée sur ses expériences antérieures en matière de recueil de témoignages oraux⁵ et sur l'acquisition de nouvelles compétences par transfert de connaissances avec le milieu académique⁶.

Au total, un panel de 31 témoins a été constitué, tous investis dans des mouvements, groupes, comités et collectifs qui ont joué un rôle dans les mobilisations et luttes pour l'égalité et l'amélioration des conditions de vie et de travail des immigrés⁷. Au travers de ces parcours d'ouvriers, d'étudiants, de travailleurs immigrés, l'association a souhaité montrer l'ampleur des revendications : événements de mai 1968, grèves des années 1970 et 1980 dans les usines et les foyers Sonacotra, mobilisations dans les bidonvilles et cités de transit contre les discriminations au travail et dans le logement, grèves de la faim contre les expulsions et les politiques migratoires restrictives (circulaires Fontanet, Marcellin, lois Bonnet, Pasqua), luttes pour le droit de vote des étrangers et contre les crimes racistes, marches pour l'égalité, initiatives culturelles.

Les objectifs du projet se rattachent logiquement à la mission de l'association pour donner une voix à des hommes et des femmes dont la parole a été marginalisée. On remédiait ainsi à la faiblesse des sources écrites, lacunaires du fait des conditions de la migration et de la précarité des conditions de vie ; on encourageait un changement des représentations des immigrations, à distance des sources institutionnelles.

La simultanéité des conjonctures : impact sur le projet

Le travail mené régulièrement par Génériques pour la sauvegarde et la mise à disposition du patrimoine de l'immigration, notamment en publiant le *Guide des sources sur l'histoire des étrangers en France*⁸ et en classant des fonds d'archives privées, a forcément nourri le projet et entraîné le dépôt de nouvelles archives. Le contexte social et politique et l'actualité mémorielle interne à Génériques ont pu influencer le processus. Ainsi, le décès en juin 2009 de Saïd Bouziri, membre fondateur et président de l'association, a sans doute précipité la décision de réaliser ce projet. La soudaineté de sa disparition a fait (ré)émerger une certaine urgence à collecter et transmettre la mémoire de l'immigration, tant au niveau individuel que collectif⁹.

La commémoration, en 2013, du 30^e anniversaire de la Marche pour l'égalité et contre le racisme est un autre exemple de l'influence de la conjoncture politique et sociale. Cet événement a été abondamment commenté par les interviewés; Génériques y a consacré plusieurs publications dont un numéro spécial de sa revue *Migrance*¹⁰. L'actualité mémorielle et commémorative foisonnante relative à la Marche a donc pris plus de place qu'initialement prévu et a probablement influencé la nature des témoignages, de même qu'elle aura aussi contribué à raviver certains débats de l'époque – notamment sur la place des jeunes «issus de l'immigration» et sur l'éternelle construction/déconstruction de la question de l'«intégration». Enfin, d'autres projets menés par Génériques ont influencé le choix des thématiques abordées dans les entretiens, comme par exemple l'engagement des femmes et la question du logement et des foyers.

La mise en œuvre : interactions, décisions, premiers résultats

Les deux composantes principales : archivistes/patrimoniaux¹¹ et chercheurs

Pour élaborer ce projet, Génériques s'est adressée à des historiens et à des archivistes. Ces rencontres ont abouti à la constitution d'un comité de pilotage réunissant des membres de Génériques, des universitaires et des membres d'institutions patrimoniales. Mais, outre la combinaison des méthodes (Descamps, 2001), les identités professionnelles et militantes sont

déjà mêlées : Louisa Zanoun¹², Abderahmen Moumen¹³, puis Ilse About¹⁴ – tous trois historiens – sont aussi membres salariés de Génériques, tandis que Rachida Brahim¹⁵, sociologue, Yvan Gastaut¹⁶ et Daniel Gordon¹⁷, historiens, ainsi que Burleigh Hendrickson, Éva Léger, Maëlle Maugendre, ces derniers doctorants en Histoire, sont issus du monde académique. Le comité s'adjoint aussi des personnes issues de la sphère patrimoniale : Tifenn Hamonic, archiviste, chargée de mission à Génériques; Rosa Olmos, responsable du Service audiovisuel à la BDIC (Bibliothèque de documentation internationale contemporaine); Laurence Bourgade, archiviste aux archives départementales du Val-de-Marne, Thomas Van-de-Walle et Martine Sin Blima-Barru, responsables du département Archivage électronique et archives audiovisuelles des Archives nationales. Farouk Belkeddar, quant à lui, participait à ce comité à plusieurs titres : membre fondateur et vice-président de Génériques, il est interviewé dans la campagne d'archives orales comme témoin.

Tous chercheurs? Les interactions entre les participants

La composition du comité de pilotage devait garantir la représentativité des différents rôles des partenaires impliqués. L'interaction a bien fonctionné, sans doute parce que le «pacte de coopération» était clairement défini et accepté. Ce pacte reconnaissait des compétences liées au métier, mais aussi le rôle premier de l'association. La participation des chercheurs s'exerçait à titre bénévole avec le bénéfice d'un accès garanti aux interviewés.

Le comité de pilotage a contribué à problématiser le sujet, fixer des bornes chronologiques, choisir les témoins, préparer la grille d'entretien et définir la méthode de conduite des entretiens. Génériques restait le décideur effectif, tant au niveau opérationnel que scientifique.

Argumentaire et négociation : le choix des témoins et de la borne chronologique

Le choix des témoins

Plusieurs critères ont été retenus pour obtenir un large panel de témoins, tout en limitant le périmètre à une trentaine de personnes seulement¹⁸, dont onze femmes afin de ne pas éluder leur rôle encore souvent occulté

dans l'histoire de l'immigration et des luttes. Le panel devait représenter le plus de nationalités mobilisées possible. Parmi les témoins figurent des Algériens, des Tunisiens, des Marocains, des Sénégalais, des Portugais, des Latino-Américains, un Égyptien d'origine palestinienne, un Italien, une Turque ainsi qu'un Vietnamien et des Français de toutes origines. Les choix d'une échelle géographique large, la prise en compte de structures nationales comme de réalités locales¹⁹ et la variété des niveaux d'engagement et des positions militantes²⁰ ont été adoptés. La temporalité couverte (1968-1988) permettait d'inclure les luttes des «travailleurs immigrés» des années 1970 en les confrontant avec celles de la «seconde génération» des années 1980. La variété des niveaux sociaux a été recherchée ainsi qu'une représentativité associative, politique et syndicale la plus large possible.

Une liste composée de plusieurs centaines de noms avait émergé des travaux du comité. L'étendue du champ historique couvert par la campagne a rendu délicate la sélection des témoins. Au final, trente-deux pré-entretiens et entretiens ont été menés et filmés par les membres de Génériques, à l'exception de deux²¹. Les entretiens ayant duré en moyenne deux heures, la campagne représente une soixantaine d'heures d'enregistrement.

Le choix de la période

Le choix de la période (1968-1988) a longuement été réfléchi par le comité de pilotage. «Ces vingt années, qui couvrent une partie des “années 68” et le premier septennat de François Mitterrand, ont été le théâtre de nombreuses luttes et mobilisations pour l'égalité des droits et la dignité ainsi que la reconnaissance des immigrés et de leurs enfants²²». La période devait offrir matière à une réflexion sur les continuités, les ruptures, les transitions et les passations.

La place de l'année 1968 dans les récits est, à ce titre, particulièrement scrutée, avec l'avènement de l'intégration des travailleurs immigrés dans le discours et la pratique syndicale et revendicative. Cette année-là est-elle pour autant un marqueur décisif des mobilisations et luttes pour l'égalité? Alors que des témoins expliquent comment 1968 s'insère dans une certaine continuité (ils étaient déjà mobilisés pour/avec les immigrés avant 1968), d'autres y voient au contraire une césure, un point de départ et de bascule

donnant aux immigrés une visibilité nouvelle dans le cadre d'une mobilisation plus globale du monde ouvrier. Dans cette optique, l'après-1968 est le temps de mobilisations caractérisées par des revendications propres, investissant de nouveaux terrains.

Le choix de l'année 1988 a également fait l'objet de longues discussions. Plusieurs facteurs justifient ce choix, relevant de l'actualité politique nationale avec le retour de la gauche au pouvoir et les scores élevés (près de 15 %) du Front national aux élections présidentielles. L'actualité associative met la mémoire au cœur des débats, notamment celle des Marches pour l'égalité et contre le racisme²³. Le choix de cette période doit aussi permettre de voir apparaître des luttes menées dans d'autres pays et continents, amenant une internationalisation des mémoires : «La guerre d'Algérie, la répression au Maroc, l'Estado Novo de Salazar et la Révolution des Œillets au Portugal, la question palestinienne, les dictatures en Amérique latine (Chili, Argentine...), la lutte anticoloniale, etc. affectent les mobilisations et luttes en France, plus précisément dans les expériences et les formes de militantisme des témoins²⁴». Ces croisements témoignent aussi du lien fort qu'entretiennent certains militants engagés pour l'égalité des droits des immigrés en France avec la lutte contre les régimes en place dans leur pays d'origine.

Les entretiens

Une grille commune

Les entretiens, de type semi-directif, ont été réalisés à partir d'une grille commune et sur la base d'un déroulé chronologique, à la manière d'une histoire de vie : présentation, origines familiales, enfance, départ pour la France, installation, profession, vie quotidienne, engagements, situation du témoin aujourd'hui, bilan et ouverture. L'enquêteur a particulièrement insisté sur les actions militantes en demandant des exemples concrets de luttes mais aussi un regard réflexif sur ces actions. Les témoins ont également été incités à décrire les conditions de vie des immigrés. L'entretien se concluait sur les questions liées à la transmission de la mémoire des luttes, à la relève et à la situation actuelle des immigrés en France.

Deux exemples de traitement d'entretiens

Les interviews filmées ont donné lieu à des analyses. Ainsi, l'historien Daniel Gordon, membre du comité de pilotage, a initié une réflexion sur « les années 1968²⁵ ». L'extrait suivant du témoignage de Josée Frouin²⁶ apporte un éclairage original sur les cours d'alphabétisation des femmes maghrébines en banlieue sud-est vers 1968 :

J'ai découvert la situation de ces femmes perdues complètement. Il existait par les comités d'entreprise des cours d'alphabétisation [pour les hommes], pour qu'ils arrivent à comprendre ce qu'on leur disait de faire, mais rien pour les femmes [...] J'ai tellement navigué dans ce milieu-là que j'ai connu beaucoup de femmes, j'ai connu beaucoup de familles. J'en ai connu là où j'habitais, je les rencontrais au marché, donc j'ai sympathisé. Et puis j'avais beaucoup de sympathie avec des enseignants. J'ai rencontré également des étudiantes qui avaient envie de faire quelque chose. C'était un groupe d'enseignants à la retraite, de jeunes étudiantes, certaines d'origine maghrébine – il y en avait déjà – et des gens comme moi. On s'est dit « on va faire quelque chose ». J'ai débuté à Chevilly-Larue dans un centre social, en plein centre de la cité des Sorbiers et ensuite j'ai prolongé sur L'Haÿ-les-Roses parce qu'on nous offrait des locaux dits « sociaux » en bas de tours qui s'étaient construites sur l'emplacement d'anciens bidonvilles. Ça a été d'une richesse incroyable. [...] C'était avant tout qu'elles aient un lieu d'échange, qu'elles viennent avant tout une fois par semaine, où on était entre femmes, uniquement entre femmes, où elles retrouvaient un peu ce qu'elles vivaient dans leur douar : les cours intérieures avec les générations ensemble. Un lieu de soutien quand il y avait un problème de santé ou un problème même dans leur foyer²⁷ (entretien réalisé par Laurence Bourgade des archives départementales du Val-de-Marne à la Maison des syndicats de L'Haÿ-les-Roses le 7 avril 2014).

Josée Frouin militait également pour le planning familial. Elle évoque ses échanges sur la contraception avec les femmes, explique que cette expérience l'a fait devenir « féministe dans le bon sens du terme ». D'autres témoignages abordent la question du féminisme et des relations entre les organisations féministes immigrées autonomes comme l'EMAF (Expressions maghrébines au féminin), la troupe de théâtre *La Kabina* ou *Les Nanas beurs* et les organisations féministes françaises. À partir de

ce témoignage, Daniel Gordon s'attache à actualiser la chronologie des luttes. Il relève notamment que la date de création du groupe de femmes, fondé par Josée Frouin, remet en cause l'historiographie française qui fait traditionnellement apparaître la figure de la femme française, militante féministe, dans les années 1970, comme faisant suite à la mise en place de la politique du regroupement familial, institutionnalisé en 1976.

Le témoignage suivant éclaire ce qui a été désigné comme « l'affaire Rutili²⁸ » : mai 1968, son expulsion, le sort des étrangers et son combat juridique contre le ministère de l'Intérieur dirigé par Raymond Marcellin. Roland Rutili est né en France en 1940, de parents italiens antifascistes s'y étant installés à la fin des années 1920. Résistant, son père est mort en déportation à Mauthausen en 1943. Roland grandit à Audun-le-Tiche en Moselle. Il s'engage très tôt, au sein des Jeunesses communistes et de la Jeunesse ouvrière chrétienne, puis à la Confédération générale du travail (CGT) et au Parti communiste français. À 21 ans, il milite activement contre la guerre d'Algérie. Il décide de rester italien et de renoncer à sa nationalité française pour ne pas servir sous les drapeaux. Impliqué dans la campagne du PCF aux élections municipales de 1965 puis dans les mouvements de mai 68, il fait partie des militants étrangers expulsés pour trouble à l'ordre public. Assigné à résidence dans le Puy-de-Dôme, il organise sa riposte. Avec l'aide du service juridique de la CGT, il porte son dossier auprès des instances communautaires. Cette démarche aboutit à l'arrêt Rutili de la Cour européenne de justice du 28 octobre 1975, jugement important pour le principe de liberté de circulation des membres de l'Union européenne.

Interrogé sur mai 1968, il relate l'importance de la main-d'œuvre ouvrière immigrée au cours des Trente Glorieuses et évoque le contexte politique de son expulsion :

La France, une grosse partie de son assise industrielle, de sa puissance économique, elle le doit aux travailleurs immigrés. Et c'est vrai que de tout temps, elle a été pour le patronat français un moyen d'une exploitation scandaleuse. Alors heureusement, du côté français, le syndicalisme à l'époque était encore tenace. Il y avait encore une force syndicale qui limitait les dégâts [...]. Tous ces immigrés qui étaient dans ces structures industrielles les plus importantes du pays, les structures industrielles charnières, ils étaient impliqués syndicalement, ils étaient dans les conseils syndicaux. Ils n'apparaissent pas quelquefois sur les listes parce qu'on n'avait pas gagné le droit syndical qui n'était pas acquis pour les

ressortissants étrangers. Et l'Europe se mettait en place [...]. C'est dans ce contexte que les immigrés apparaissent au grand jour. Donc qu'est-ce qu'il a fait Marcellin? Comme il faisait toujours, il a expulsé De Cecco pour dire aux Italiens «Fermez votre gueule, fermez-la! Vous n'avez rien le droit de dire dans ce pays. Vous êtes des étrangers, *dei stranieri siete!*» [...] Il a bien frappé fort et je ne sais pas, peut-être que le chiffre est erroné et fantaisiste, mais je crois que c'est autour de cinq cents immigrés qui ont été frappés à l'époque et j'étais le dernier. Et c'est pour cela que je dis souvent, il aurait mieux fallu qu'il commence par moi, il n'aurait pas continué, parce qu'il est tombé sur un os. [...] Moi, j'étais impliqué dans le terroir. Donc il a sorti ses mesures d'expulsion et j'ai été le 325^e expulsé en France après les élections, avant le dernier référendum de De Gaulle le 27 avril [19]69²⁹ (entretien mené par Louisa Zanoun au domicile du témoin à Yutz – Moselle – le 6 novembre 2013).

Daniel Gordon compare Roland Rutili à Daniel Cohn-Bendit, mais la mémoire collective n'a pas retenu le premier, resté anonyme face à la figure emblématique de «Dany-le-Rouge», expulsé au même moment. Pour l'historien, le cas Roland Rutili montre que le statut relativement privilégié des citoyens européens en France n'est pas acquis en 1968. Son expulsion était d'autant plus controversée que, comme Cohn-Bendit, Rutili est né en France, qui plus est d'un père héros de la Résistance. Mais Roland Rutili était ouvrier, mineur du fer syndiqué à la CGT et communiste. Prenant appui sur les nombreux articles de la presse de la CGT, son journal de langue italienne *Lavoro*, ainsi que les journaux du MRAP, l'historien avance que le cas remet en cause l'image exclusive du soixante-huitard étudiant anti-communiste et attaché au quartier latin, et réintroduit les luttes des immigrés en province, que d'autres témoignages de la campagne documentent également.

Enjeux d'un travail collaboratif

Conjuguer les domaines de spécialité

Les domaines de spécialité des différents membres du comité de pilotage ont été mis à contribution. Le cadre étant consensuel, les débats au sein du comité ont porté essentiellement sur des questions scientifiques et d'organisation. Ainsi, les chercheurs ont pu proposer des témoins, contribuer à la

collecte de documents d'archives privées en lien avec la campagne et bénéficier du partage d'expériences avec des institutions patrimoniales et militantes (FACEEF³⁰, Archives départementales du Val-de-Marne – AD94, BDIC et Archives nationales – AN). Ils ont pu, enfin, bénéficier des témoignages recueillis pour leurs propres travaux : situés à la croisée de l'histoire politique, culturelle, ouvrière et sociale. Cette campagne était susceptible de combler le manque de sources écrites disponibles et de favoriser un renouvellement historiographique par l'ouverture de nouvelles pistes de recherches : rôle de « mai 68 », problématiques croisées entre genre et immigration, formes de transmission des luttes, diversité des origines nationales dans l'immigration, question de la « seconde génération » face à la génération de l'immigration postcoloniale. Ainsi, à la manière de *l'oral history*³¹, se renouvellent les sources, pour la reformulation de questionnements scientifiques³² ou en vue de valorisations destinées à un public plus large.

*Croiser les points de vue en intégrant
les mécanismes de filtrage de la mémoire,
le rôle de la socialisation et de l'habitus militant*

Le croisement des points de vue, à travers la mise en regard des 31 témoignages, permet de mettre à jour les lignes mémorielles (points organisateurs, repères, valeurs) et les « filtres » (oublis, ellipses) qui donnent accès aux modes de construction mémorielle. Les mêmes épisodes peuvent être vus de façon sensiblement différente selon les personnes interviewées. Le choix de laisser les témoins dérouler leurs récits assez librement ouvre sur une pluralité de lectures possibles des expériences relatées.

Les récits de l'engagement et de la convergence dans les luttes sont d'ailleurs à interroger, comme tout récit relatant une expérience et la mettant en intrigue (Ricœur, 1985) pour en extraire les ressorts, dont par exemple l'idéalisation des années 1970 et du début de la décennie 1980. En contrepoint de cette perception idéalisée, on constate une dépréciation du présent et le sentiment de la perte d'une utopie en marche. Il serait trop simple de ramener cette tonalité à une simple nostalgie d'une jeunesse perdue. Car, si le témoignage reste un acte intime motivé par des raisons politiques et personnelles propres à chacun, il s'inscrit dans des mouvements collectifs et s'exprime dans un contexte spatial et temporel qui lui donne sens (Halbwachs, 1925).

Enjeux d'une coopération

Enjeux éthiques

Les enjeux éthiques sont ici les mêmes pour les chercheurs et les acteurs associatifs. Comme dans le cas de nombreux travaux académiques optant pour que les «subalternes» puissent parler (Spivak, 1988), ou pour qu'ils pèsent dans le rapport de force permanent qu'est la construction de la mémoire collective, la recherche d'une posture engagée, mais sans connivence ni complaisance fonde, dès le départ, la forme de coopération dont il est ici question. Ceci suppose une convergence idéologique forte, l'adhésion à une posture de recherche qui, loin d'être indifférente à l'usage social qui sera fait des résultats, milite pour une transmission susceptible de faire avancer, en même temps que la connaissance, les droits des protagonistes des luttes. Le terme même de «campagne» en témoigne.

La question éthique touche aussi celle des rapports, y compris d'argent, entre les collaborateurs. La gestion financière des 40 000 euros obtenus par Génériques, incluant la répartition des dépenses avec d'autres projets parallèles (le *Dictionnaire historique de l'immigration* par exemple), incombait naturellement à l'association. Le «pacte collaboratif» avec les chercheurs, sur la base du bénévolat, a permis que chacun y trouve son compte.

Enjeux politiques :

«Écrire l'histoire autrement», élargir l'audience

L'enjeu était aussi de mettre au jour la vision de protagonistes que l'historiographie tend à négliger, issus de milieux sociaux qui n'accèdent pas facilement à la parole publique. Comme on a pu le montrer par les deux exemples évoqués, il s'agissait d'écrire l'histoire autrement, à partir de la «parole d'en bas». Ce faisant, les témoins se situaient dans une tradition toujours vivante, qui trouve ses sources dans l'approche biographique développée par les sociologues de l'École de Chicago, au début du ^{xx}e siècle, des *Subaltern studies* qui travaillent au cœur de la question coloniale et des rapports de domination et plus largement dans une historiographie attentive à tous les protagonistes de l'histoire contemporaine. Les chercheurs y trouvent des occasions de communiquer le goût de la recherche

aux étudiants et aux jeunes en formation, alimenté par de nouvelles pistes dans leurs rapports avec l'actualité. Une fois le traitement documentaire achevé, les entretiens ont fait l'objet d'un don aux Archives nationales et à la BDIC à des fins de conservation et communication.

Plusieurs expositions virtuelles destinées au grand public et réalisées par Génériques, en lien avec l'Institut culturel de Google, valorisent déjà des extraits. D'autres modes de valorisation sont à l'étude avec les Archives nationales, la BDIC et les Archives départementales du Val-de-Marne. Une table ronde fut ainsi organisée dans le cadre des Rendez-vous de l'Histoire de Blois en octobre 2016. Enfin, la campagne doit être exploitée dans le cadre d'un partenariat entre Génériques et le ministère de l'Éducation nationale ; des extraits d'entretiens intégreront le portail «Éduquer contre le racisme et l'antisémitisme» en tant que ressources pour l'enseignement moral et civique³³.

Conclusion

Les objectifs communs au monde de la recherche, du secteur associatif et du patrimoine, structurent un nouveau champ à explorer, dans lequel la valorisation et la transmission ne sont pas dissociées de la production de connaissances, elle-même guidée par des convictions partagées trouvant leur raison d'être dans un positionnement militant en faveur de l'égalité, du progrès social et, ici, de l'inscription des luttes de l'immigration dans la mémoire collective. Le cas d'étude que nous avons présenté est un exemple vertueux d'une coopération apparemment réussie entre associatifs, conservateurs, communicants et universitaires. Le rôle d'entrepreneur de mémoire est revendiqué par les uns comme par les autres, dans le cadre d'un projet commun reposant sur plusieurs niveaux de consensus : méthodologique, déontologique, politique.

Il ne faudrait pas pour autant généraliser les conclusions que l'on peut tirer. D'une part, il existe des contre-exemples, tout aussi intéressants pour la connaissance de ce champ collaboratif. Il est des coopérations qui ne «prennent» pas ou qui sont entravées par des rapports de pouvoir et de domination. D'autre part, l'expérience relatée possède aussi ses limites : la question de l'évaluation reste ouverte, il est difficile de mesurer les effets obtenus au vu des objectifs visés. Au dire même des acteurs associatifs, le

temps et les moyens manquent pour la valorisation post-réalisation. Le traitement des entretiens, tout particulièrement lorsqu'il s'agit d'en extraire des passages, pose la question de ce que l'on fait de la parole d'autrui (Demazière, Dubar, 1997). Cet enjeu apparaît, comme la plupart des autres, commun au monde de la recherche scientifique et des autres contributeurs, associatifs, patrimoniaux, communicants, également soumis aux aléas de la conjoncture en termes de stratégies politiques.

Assiste-t-on à une extension du champ de coopération sur l'immigration ou à une spécialisation des acteurs associatifs qui s'adjoignent des chercheurs et des « patrimoniaux » ? S'agit-il d'une forme inédite de participation qui bouscule, tout en les reprenant à son compte, les façons de travailler des universitaires et place au premier plan les acteurs d'une histoire revisitée ? Doit-on y voir une adaptation aux transformations des modes de financement de la recherche et de l'action associative ? (Faury, 2012). S'agit-il enfin d'une nouvelle étape de l'*oral history*, qui engage des formes de portage plus proches de la « société civile », de ses sources et de ses techniques ? Pour répondre à ces questions, il est nécessaire d'explorer le champ plus avant, dans toute sa variété.

NOTES

1 Tout récemment, la « crise migratoire » est à l'origine de projets collaboratifs, comme l'ANR « Babels », voir <http://anrbabels.hypotheses.org/>.

2 Génériques (www.generiques.org/) : association loi 1901, créée en 1987, de recherche et de création culturelle sur l'histoire et la mémoire de l'immigration, la préservation et la valorisation des archives et du patrimoine de l'immigration en France et en Europe depuis le XIX^e siècle. Au moment où nous apportons les dernières corrections à cet article, l'association Génériques n'existe plus. Elle a été mise en liquidation au début de l'année 2019. La diminution des subventions publiques – qui touche d'ailleurs, non sans conséquences pour notre propos, le monde associatif –, n'a pu être compensée par les financements par projets malgré les efforts de l'équipe. Cependant, tous les liens vers les sources que nous citons dans notre article restent actifs (note des auteures).

3 Odysseo : portail national des ressources pour l'histoire de l'immigration en France (odysseo.generiques.org/).

4 Nous pensons, par exemple, à des initiatives comme celle développée par le Centre de données socio-politiques (CDSP) de Sciences Po (<http://www.bequali.fr/fr/>), que les dimensions de l'article ne nous permettent pas de développer.

5 Recueil de témoignages avec l'Association des anciens travailleurs de Renault Billancourt Île Séguin (ATRIS), l'association Triangle bleu sur l'histoire des républicains espagnols déportés de France vers les camps de concentration nazis (2004) ou dans le cadre du projet européen Equal (2005) ; entretiens menés lors du colloque « Les footballeurs

maghrébins de France au xx^e siècle...» avec l'association *We are football* (2007) ou lors des journées d'études internationales «Images et représentations des Maghrébins dans le cinéma en France» avec *Le Maghreb des films* (2010).

6 Une partie de l'équipe de Génériques a suivi les séminaires «Histoire orale, archives orales et patrimoine oral» et «Ingénierie historique et patrimoniale, méthodologie des archives orales et histoire des organisations» de Florence Descamps à l'EPHE ainsi qu'un stage à l'INA.

7 Voir la présentation du projet sur Odyssée : <http://odysseo.generiques.org/resource/a011441961090Qd7inL>

8 *Les étrangers en France – Guide des sources d'archives publiques et privées XIX^e-XX^e siècles*, 1999 (t. I, II, III) et 2005 (t. IV).

9 Voir le numéro hors-série «Le patrimoine de l'immigration en France et en Europe : enjeu social et culturel», *Migration*, 2013. Sur le parcours de Said Bouziri, voir : <http://www.generiques.org/rencontre-les-archives-de-limmigration-un-defi-pour-demain-parcours-de-said-bouziri-1947-2009-2/>

10 «Départ de la Marche à la Cayolle (Marseille)» dans *Melting post*, en ligne : <http://www.generiques.org/depart-de-la-marche-a-la-cayolle-marseille-pierre-ciot/>; «1983. La Marche pour l'égalité et contre le racisme», *Migration*, n° 41; dépliant sur «10 lieux de mémoire de la Marche».

11 Ce terme de «patrimoniaux» est utilisé par Génériques pour désigner les professionnels des archives, de la conservation et du patrimoine.

12 Louisa Zanoun est docteure en Histoire et a représenté Génériques dans le GIS Ipapic (Institutions patrimoniales et pratiques interculturelles). Elle a publié «La Marche pour l'égalité et contre le racisme dans *Sans Frontière*», *Africultures*, vol. XCVII, n° 1, 2014, p. 43-51.

13 Abderrahman Moumen est docteur en Histoire, chercheur associé et chargé de cours à l'université de Lyon-2. Il est également chargé de recherches auprès du Musée-Mémorial du Camp de Rivesaltes. Il a publié diverses recherches sur les rapatriés d'Algérie et les Harkis.

14 Ilse About est docteur en Histoire, associé à l'European University Institute (Florence). Ses travaux portent sur l'histoire de l'identification des personnes en Europe aux XIX^e et XX^e siècles.

15 Rachida Brahima a effectué sa thèse au LAMES sur la sociologie politique des crimes racistes.

16 Yvan Gastaud est membre de l'URMIS, enseignant-chercheur à l'université de Nice Sophia-Antipolis.

17 Dan Gordon est *Senior Lecturer* en Histoire européenne à Edge Hill University (Grande-Bretagne).

18 Hédi Akkari, Salika Amara, Maria Amaral, Arezki Amazouz, Assane Ba, Farouk Belkeddar, Souad Benani-Schweizer, Yamina Benchenni, Alima Boumediene-Thiery, Aloys Carton, Albano Cordeiro, Manuel Dias Vaz, Daniel Duchemin, Driss El Yazami, Jean et Josée Frouin, Marilaure Mahé, Saïd Merabti, Brahim Messaouden, Samia Messaoudi, Patrick Mony, Abdallah Moubine, Tran Tu Nghia, Geneviève Petauton, Gaye Petek, Roland Rutili, Djiby Sy, Ramzy Tadros, Martins Vasco, Hector Vasquez. La plupart ont une longue expérience de militantisme soit dans un parti (notamment communiste), soit dans un syndicat, ou dans le milieu associatif.

19 Des structures nationales telles que les syndicats ouvriers, mais aussi locales ou régionales (Radio Gazelle à Marseille). La même logique prévaut pour les événements de portée

nationale (Mai 68, Marche pour l'égalité et contre le racisme) et les actions locales (la Maison peinte de la Cimade à Nanterre).

20 On a sciemment évité d'interroger uniquement des personnes « connues » qui ont témoigné, par ailleurs, tout en conservant l'impératif de représenter les grands moments de mobilisation.

21 Yvan Gastaut et Laurence Bourgade ont interrogé respectivement Aloys Carton et les époux Jean et Josée Frouin.

22 Voir « présentation du projet » *op. cit.* Voir aussi *Migrance*, n° 25 (2005); *Migrance*, n° 41 (2013). Voir l'inventaire détaillé : <http://odysseo.generiques.org/resource/a011441961090Qd7inL>

23 Du côté des associations qui organisent les États généraux de l'immigration (Saint-Denis, mai 1988), la mémoire des trois Marches pour l'égalité et contre le racisme de 1983, Convergence 1984 et 1985, est centrale.

24 Voir l'inventaire détaillé dans Odysseo sous le lien : <http://odysseo.generiques.org/ark:/naan/a011441961090Qd7inL>

25 Voir Daniel A. Gordon, *Immigrants and Intellectuals : May 68 and The Rise of Anti-Racism in France*, Pontypool, Merlin Press, 2012. D. Gordon a présenté ses travaux au cours de la journée de restitution de la campagne organisée en octobre 2015 à la bibliothèque de documentation internationale contemporaine (BDIC) – devenue La contemporaine en 2018.

26 Josée Frouin, militante des droits de l'Homme s'est engagée dès les années 1960 dans l'alphabétisation et le soutien aux femmes immigrées.

27 Voir <http://odysseo.generiques.org/ark:/naan/a011442566824ZUS5Mh/from/a011441961090Qd7inL>

28 Arrêt de la Cour de justice, Rutili, affaire 36-75 (28 octobre 1975).

29 Voir <http://odysseo.generiques.org/ark:/naan/a011442566308gQhglF/from/a011441961090Qd7inL>

30 Agréée association nationale de jeunesse et d'éducation populaire, la Fédération des associations et centres d'Espagnols émigrés en France (FACEEF) regroupait 95 associations et centres socioculturels d'émigrants espagnols en France. Cette fédération a été dissoute par liquidation judiciaire en 2016.

31 Voir « La bouche de la Vérité ? La recherche historique et les sources orales », *Cahier de l'IHTP*, n° 21, novembre 1992.

32 Autre exemple : la sociologue Rachida Brahim a montré dans son intervention lors de la journée de restitution organisée par Génériques le 29 octobre 2015 à la BDIC, un exemple d'exploitation pour des fins socio-historiques autour de l'étude des crimes racistes en France dans les années 1970 et 1980.

33 Du fait de la disparition de Génériques, ce projet ne verra pas le jour.

BIBLIOGRAPHIE

- Audoux Christine, Gillet Anne, « Recherche partenariale et co-construction de savoirs entre chercheurs et acteurs : l'épreuve de la traduction », *Revue Interventions économiques*, 43, 2011, en ligne : <http://interventionseconomiques.revues.org/1347> [consulté le 12.08.2016]
- Association Génériques, *Les étrangers en France, Guide des sources d'archives publiques et privées XIX^e-XX^e siècles*, t. I à III, Paris, Génériques-Direction des Archives de France, 1999.

- , *Les étrangers en France – Guide des sources d'archives publiques et privées XIX^e-XX^e siècles*, t. IV, Paris, Génériques-Direction des Archives de France, 2005.
- Bonneuil Christophe, Gaudillière Jean-Paul et Testart Jacques (coord.), *Quelle politique scientifique pour entrer dans le XXI^e siècle? Vers un nouveau contrat entre recherche et société*, note n° 2 de la Fondation Sciences citoyennes, oct. 2004, en ligne : <http://sciences-citoyennes.org/chercheurs-et-acteurs-associatifs-partenaires-de-recherche-vers-une-reconnaissance-mutuelle/> [consulté le 11.07.2016].
- Bourdieu Pierre, *Le sens pratique*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1980.
- Chauvière Michel, Duriez Bruno, « Chercheurs et militants peuvent-ils être des partenaires? », *SociologieS*, Dossiers, Les partenariats de recherche, 2011, en ligne : <http://sociologies.revues.org/3609> [consulté le 12.08.2016].
- Demazière Didier, Dubar Claude, « Posture de recherche et statut de la parole des gens », chap. 1, in *Analyser les entretiens biographiques*, Paris, Nathan, 1997.
- Descamps Florence, *L'historien, l'archiviste et le magnétophone. De la constitution de la source orale à son exploitation*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2001, en ligne : <http://books.openedition.org/igpde/104> [consulté le 20.06.2016].
- Faury Mélodie, *Recherches participatives : petit tour d'horizon*, 2012, en ligne : <http://infusoir.hypotheses.org/2683> [consulté le 12.07.2016].
- Halbwachs Maurice, *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris, Albin Michel, [1925 ; 1994].
- Ricoeur Paul, *Temps et récits II et III, Le temps raconté*, Paris, Le Seuil, 1984 et 1985.
- Sennett Richard, *Ensemble. Pour une éthique de la coopération*, Paris, Albin Michel, 2014.
- Spivak Gayatri-Chakravorty, « Can the Subaltern Speak? », in Nelson C., Grossberg L. (éd.), *Marxism and the Interpretation of Culture*, Chicago, University of Illinois Press, 1988, p. 271-313.

~ PARTIE IV
Migration, logement
et espace public :
prendre place dans la ville

Florence Boyer, Françoise Dureau

Introduction

Au Nord comme au Sud, les métropoles constituent des espaces attractifs pour la migration internationale, en raison de leurs potentialités économiques, de leur offre de services diversifiés et/ou de haut niveau ou de leur insertion dans des réseaux internationaux. Ces espaces urbains ont constitué des lieux d'observation privilégiés des populations migrantes, pour ce qui a trait : à leur mode d'accès au logement, au travail, aux aménités, plus globalement à la ville ; à leur positionnement dans l'espace urbain ; et aux interactions qu'elles y nouent avec les autres habitants. Les textes présentés dans cette partie proposent de poursuivre cette réflexion en s'appuyant sur une grande diversité de terrains de recherche (des villes de tailles variées, des Nords et des Suds), de formes de migrations (des migrations ou des circulations au sein et entre les Nords et les Suds) et de dispositifs méthodologiques.

Les cinq textes participent, par différentes approches, à nourrir la réflexion sur les manières dont les migrants contribuent, en interaction avec d'autres groupes d'habitants ou sous la contrainte de politiques urbaines ou migratoires, à la production et à la transformation des espaces métropolitains. Hadrien Dubucs et Lucine Endelstein en font la clé de leur analyse des activités commerciales des populations migrantes, en s'appuyant sur le terme de «superdiversité», «proposé à la fois comme

un terme descriptif de la rapidité des changements urbains liés aux flux migratoires des trente dernières années élargis à l'ensemble de la planète, et comme une méthodologie cherchant à dépasser les approches centrées sur les groupes». L'approche par les groupes, privilégiée par d'autres auteurs, n'exclut pas pour autant l'analyse de la transformation des espaces urbains via la migration internationale. Ainsi, Liza Terrazoni, dans son étude portant sur des Français installés dans deux villes marocaines, montre leur rôle dans la rénovation des centres anciens, la hausse des prix de l'immobilier, ou la construction de nouveaux quartiers périphériques qui leur sont destinés. Suivant une approche différente, intégrant l'analyse des politiques urbaines, Fransisco Torres et Miguel Monsell mettent en évidence comment la concentration de Roms roumains dans un quartier de Valence a conduit à la construction de représentations négatives de ce quartier, ce qui permet de légitimer l'intervention de la municipalité et des actions de rénovation pouvant conduire à l'éviction de cette minorité.

Que l'entrée sur les différents terrains de recherche se fasse par un lieu ou par un groupe particulier, la compréhension du rôle des migrations internationales passe par une analyse fine des interactions entre groupes, migrants ou non, à travers l'observation de situations d'interactions que Philippe Poutignat et Jocelyne Streiff-Fénart (1995) ont qualifiées de «situations mixtes». Dans cette perspective, les espaces publics et l'espace économique occupent une place importante dans les différents textes, en tant que lieux privilégiés des interactions et des croisements. L'analyse des espaces publics se décline surtout à des échelles de micro-lieux (celles de la place, du square, de la rue, de la promenade) choisis pour leur situation dans la ville. En se centrant sur les aspects méthodologiques et la comparaison entre deux promenades maritimes à Valence et à Beyrouth, Françoise Dureau, Naïk Miret, Antía Pérez et Francisco Torres montrent comment, via des occupations permanentes ou temporaires, autorisées ou non, les populations construisent des formes d'interaction ou se croisent simplement dans des espaces qui restent partagés et autorisent une mise en visibilité. Au travers des pratiques commerçantes ambulantes des Sénégalais dans le quartier Once à Buenos Aires, Régis Minvielle met au jour des formes inédites d'interaction, voire de contractualisation, entre des populations qui ont en commun cette position de minorité, à savoir les marchands sénégalais et les gérants de boutiques coréens. Les interactions liées au commerce sont également au cœur de l'analyse de six centralités

«ethniques» parisiennes menée par Hadrien Dubucs et Lucine Endelstein. Au-delà de l'activité marchande, Liza Terrazzoni souligne que les interactions entre les Français installés au Maroc et les Marocains se limitent à la sphère professionnelle, dans les secteurs du travail domestique et de l'entrepreneuriat touristique.

L'appel à communications invitait les participants à aborder les questions de méthodes. L'équipe du projet CIMORE¹ en a d'ailleurs fait la ligne directrice de sa contribution consacrée à la présentation et l'évaluation d'un dispositif de collecte expérimenté à Valence et Beyrouth. Tous les travaux portant sur les espaces publics mettent en évidence la grande place donnée à l'observation et aux entretiens, mais aussi leur articulation avec une approche quantitative reposant sur une enquête par questionnaires. La complexité des dispositifs de collecte mis en œuvre va souvent de pair avec le caractère collectif ou individuel des recherches évoquées.

L'observation *in situ* vise à cerner «ce qui se joue» dans les espaces publics en matière d'usages, de comportements, de contrôles et de marquages sociaux. L'approche ethnographique, revendiquée par Régis Minvielle pour «sa capacité à saisir les pratiques non officielles» et à «rendre compte des liens sociaux cosmopolites qui se jouent dans l'espace public et qui se tissent autour de la vente ambulante», est mise en œuvre seule dans le quartier Once à Buenos Aires. Elle est accompagnée d'entretiens approfondis auprès de Français installés au Maroc (Liza Terrazzoni), ou d'habitants – Roms roumains et Espagnols – et de professionnels du milieu associatif dans le quartier El Cabanyal à Valence (Francisco Torres et Miguel Monsell). Dans le projet CIMORE, le dispositif d'observation s'est appuyé sur une grille qui renseigne sur «les profils des publics et usagers, les emplacements et les circulations, les occupations et pratiques, la matérialité du lieu et les interactions entre les différents publics». Il intègre également, à l'image d'un nombre croissant de recherches², des enregistrements vidéo et sonores, contribuant à saisir «les coprésences, les temporalités, les règles d'usage et les ambiances de ces espaces publics».

La diversité des méthodes mises en œuvre caractérise les deux contributions issues de projets collectifs menés par des équipes pluridisciplinaires. Dans chacun des quartiers du projet COMET³, les chercheurs ont procédé à un relevé de l'ensemble des commerces et à des entretiens approfondis auprès d'un échantillon de commerçants; mais l'enquête par questionnaires dans les espaces publics à destination des clients et des

usagers de ces espaces constitue le principal matériau du projet. Dans le projet CIMORE, une combinaison de techniques quantitatives (enquête par questionnaires) et qualitatives (observation et entretiens) a été mise en place dans les villes du projet. Ces deux séries d'enquêtes par questionnaires auprès des personnes présentes dans l'espace public (désignées sous le terme générique d'« usagers ») s'inscrivent dans la lignée de travaux réalisés à MIGRINTER dans des contextes urbains variés, villes moyennes ou métropoles de grande taille, en France, dans le reste de l'Europe ou en Amérique latine (Dureau *et al.*, 2014). Ces questionnaires répondent à plusieurs objectifs : recueillir des informations sur les pratiques et usages de l'espace public étudié ; situer cet espace dans le système de lieux des individus qui le fréquentent ; capter leurs représentations des lieux ; situer les individus au-delà de leurs caractéristiques visibles. Ce dernier enjeu est central tant dans le projet CIMORE que dans le projet COMET, où il s'agit de « situer l'individu en termes de lieu de résidence, de position sociale, de parcours migratoire mais aussi d'identification personnelle à telles ou telles références culturelles ». De façon plus générale, les questionnaires permettent, à partir d'un nombre réduit de questions, de caractériser la population fréquentant un lieu et de saisir la logique de sa présence en ce lieu. La complémentarité de l'observation, des questionnaires et des entretiens approfondis est aussi soulignée par les chercheurs ayant mis en œuvre les différentes méthodes.

L'étude des Français au Maroc est riche d'enseignements sur la question des limites et des complémentarités des méthodes. Les Français installés à Essaouira et Marrakech sont « invisibles » dans l'espace urbain : « [ils] ne vivent pas dans des lieux spécifiques » et « dans leur pratique quotidienne de la ville, ces Français se confondent avec les touristes, notamment dans les lieux qu'ils fréquentent et où ces derniers dominent ». À Valence, les entretiens réalisés par Francisco Torres et Miguel Monsell montrent aussi que « certaines rues du quartier sont évitées par des habitants et, dans d'autres, cette coexistence est fondée sur l'indifférence mutuelle ». Dans de telles situations, seuls les entretiens approfondis menés au domicile des habitants peuvent constituer le principal matériau empirique de la recherche.

Le texte sur les Français au Maroc soulève également le problème des catégorisations et des désignations, évoqué à propos de terrains réalisés collectivement et avec différentes méthodologies. Les chercheurs du projet CIMORE notent ainsi : « la méthodologie a été pensée autour de la

collaboration entre des chercheurs dont les espaces publics choisis sont leurs terrains d'étude et d'autres qui les découvrent pour la première fois. [...] L'observation passe par les codes de lecture de l'observateur familier du terrain ou extérieur à celui-ci : la confrontation des deux points de vue est en soi une plus-value dans l'analyse». Cette question des catégorisations est au cœur du projet COMET : les résultats exposés montrent combien «les catégorisations se révèlent très floues et plastiques selon les temporalités et selon les caractéristiques sociales de ceux qui les formulent».

Hadrien Dubucs et Lucine Endelstein concluent que «le sens des interactions produites par ces activités commerciales à l'intérieur et à l'extérieur des commerces est réactualisé en permanence et varie selon les lieux et les moments, parfois au sein d'une même boutique en redéfinissant constamment les "rencontres" et les processus mutuels d'identification». Cette remarque ainsi que les résultats livrés dans les autres textes invitent à poursuivre la réflexion sur les temporalités en jeu dans les dynamiques urbaines. La place donnée aux espaces publics dans la recherche comme dans l'action donne une visibilité particulière aux temporalités courtes. L'une des difficultés, et pas des moindres, est de penser ce temps court avec les autres temporalités à l'œuvre dans la production et la transformation des territoires urbains : temps du développement de la ville, temps des vagues migratoires internes et internationales, temps de l'individu – biographique et intergénérationnel –, temps de l'action publique, etc.

NOTES

1 «Circulations, mobilités et espaces relationnels des migrants en Méditerranée», coordonné par Naïk Miret.

2 Voir par exemple : Chenal, 2009.

3 «Le commerce alimentaire "ethnique" entre pratiques communautaires et vivre ensemble. Une comparaison de quartiers parisiens», coordonné par Hadrien Dubucs et Lucine Endelstein.

BIBLIOGRAPHIE

- Chenal Jérôme, «La rue, la photographie, l'observation et l'anthropologie visuelle : tentative de description d'une méthode», in Chenal J., Pedrazzi Y., Cissé G. et Kaufmann V., *Quelques rues d'Afrique. Observation et gestion de l'espace public à Abidjan, Dakar et Nouakchott*, Lausanne, Les éditions du LASUR, 2009, p. 161-175.

Dureau Françoise, Giroud Matthieu et Lévy Jean-Pierre, «L'observation des mobilités quotidiennes», in Imbert C., Dubucs H., Dureau F. et Giroud M., *D'une métropole à l'autre. Pratiques urbaines et circulations dans l'espace européen*, Paris, Armand Colin, 2014, p. 105-132.

Poutignat Philippe, Streiff-Fénart Jocelyne, «Catégorisation raciale et gestion de la co-présence dans les situations "mixtes"», *Cahiers de l'Urmis*, n° 1, 1995, en ligne : <http://urmis.revues.org/438>

Hadrien Dubucs, Lucine Endelstein

Commerce et migrations

Pratiques et jeux d'identification
dans huit espaces marchands parisiens

Ce texte participe d'une réflexion sur les manières dont les migrants, et plus largement les minorités visibles, contribuent à la fabrication des espaces urbains. Le registre de pratiques considéré est celui des activités commerciales : implantation et visibilité des commerces, stratégies marchandes, pratiques de consommation et d'approvisionnement, interactions sociales associées aux achats. Le travail de recherche mobilisé dans cet article n'est pas centré sur les stratégies et les pratiques entrepreneuriales, qui ont été l'une des questions majeures abordées à MIGRINTER au cours des travaux sur les liens entre commerce et migration (Guillon et Ma Mung, 1986 ; Ma Mung et Simon, 1990 ; Ma Mung, 1996 ; Dinh, 2005). Ce travail est plutôt centré sur les lieux et les moments d'interaction entre une offre marchande particulière et les usagers des rues dans lesquelles cette offre est concentrée.

En cela, il reflète l'évolution des approches qui a caractérisé, depuis les années 2000, la recherche sur les liens entre migrations internationales, activités commerciales et dynamiques urbaines. D'inspiration nord-américaine, l'analyse centrée sur les stratégies entrepreneuriales et les interactions entre affinités culturelles (confiance, interconnaissance) et logiques économiques à l'œuvre dans l'*ethnic business* (Light, 1972) a

progressivement été complétée par une lecture plus directement urbaine des conséquences de l'entrepreneuriat immigré sur les économies urbaines et les paysages sociaux à l'échelle des quartiers et des rues. C'est ce que traduit la montée en puissance des approches en termes de «superdiversité» (Vertovec, 2007) décrivant les jeux complexes de références culturelles au sein de rues marchandes où ces commerces jouent un rôle singulier dans le changement urbain (Hall, 2015). Cet article s'inscrit donc dans un champ de recherche déjà bien structuré depuis une dizaine d'années, en particulier dans le contexte anglophone (Hall, 2012; Hiebert *et al.*, 2015). Le terme «superdiversité» y est proposé à la fois comme un terme descriptif de la rapidité des changements urbains liés aux flux migratoires des trente dernières années élargis à l'ensemble de la planète, et comme une méthodologie cherchant à dépasser les approches centrées sur un groupe qui prévalaient dans les études migratoires «conventionnelles» (Meissner et Vertovec, 2015). Dans cet article, il s'agit d'appréhender à une échelle fine les jeux d'identification qui se jouent dans les espaces marchands construits et animés, historiquement mais pas exclusivement, par des populations immigrées ou descendantes d'immigrés.

Le matériau mobilisé est issu d'une enquête collective récente (2013-2015) visant à mettre en perspective huit espaces marchands parisiens marqués par la concentration de commerces qui relèvent de l'activité économique de migrants ou de groupes rendant plus ou moins visible une «différence» culturelle dans l'espace urbain. L'article développe une double hypothèse. *Primo*, ces commerces sont un opérateur très puissant dans la singularisation des espaces publics dans lesquelles ils sont concentrés, cette singularisation s'exprimant à la fois en termes de pratiques et de marquages sociaux tels qu'ils peuvent être intégrés dans les représentations ordinaires du quartier par les usagers. *Deuxio*, ces commerces composent un paysage qui est tout sauf homogène d'un quartier à l'autre, voire au sein d'un même quartier : plusieurs références culturelles se superposent, les catégorisations se révèlent très floues et plastiques selon les temporalités et selon les caractéristiques sociales de ceux qui les formulent. Ces hypothèses sont examinées à travers l'étude croisée de plusieurs quartiers parisiens. Une telle démarche implique de réinterroger, de manière critique, la pertinence de plusieurs catégories descriptives et analytiques usuelles telles que «centralités» et «commerce ethnique» (Poutignat et Streiff-Fénart, 1995; Pecoud, 2012).

Aborder la diversité urbaine par la comparaison de centralités commerciales minoritaires à Paris

Le programme COMET¹ vise à clarifier la place et le rôle du commerce souvent qualifié à Paris d'« ethnique » par les acteurs politiques et économiques. Le projet porte spécifiquement sur le seul commerce alimentaire en considérant que c'est un secteur particulièrement propice à la reformulation des identifications culturelles et des frontières symboliques entre les groupes, à la charnière de différents enjeux idéologiques et « offres morales » (Hassoun, 2010) : respect de la tradition et de normes religieuses, ouverture à l'exotisme et à l'altérité.

L'approche retenue dans ce programme consiste à centrer l'analyse sur l'aval (commerces-usagers), plus que sur l'amont (entrepreneuriat, filières), des processus socio-économiques liés à ces commerces. Elle met l'accent sur les interactions entre commerces, usagers et paysages urbains afin de saisir, à travers le prisme commercial, comment la diversité culturelle contribue à façonner les espaces urbains. Alors que ce champ de recherche a été surtout monographique (Battegay, 2003), le projet repose sur une approche comparatiste mobilisant pour chaque quartier les mêmes questionnements et les mêmes méthodes. Il s'agit de mieux voir les articulations complexes entre spécialisation communautaire et ouverture à la consommation exotique telles qu'elles ont été identifiées depuis longtemps dans le champ francophone (Guillon et Ma Mung, 1986; Ma Mung et Simon, 1990; Raulin, 2000). Quels sont les processus communs, les spécificités locales dans la « réception » et les usages de ces offres culturellement marquées ? Le choix de six ensembles de centralités commerciales (fig. 1) pour réaliser les enquêtes repose sur un souci de diversité en termes d'ancienneté historique, de quartiers d'implantation, de visibilité comme centralité minoritaire, de types d'offre alimentaire, de clientèles, et d'interactions avec les habitants : commerces « africains » dans le 18^e arrondissement; commerces « chinois » de Belleville (19^e et 20^e arr.) et du « triangle de Choisy » dans le 13^e arrondissement (Guillon et Taboada-Leonetti, 1986); commerces « sud-asiatiques » de la Chapelle (10^e et 18^e arr.); commerces « casher » dans le 19^e et le 17^e arrondissement; commerces « japonais » du quartier de l'Opéra (1^{er} et 2^e arr.); commerces « maghrébins » au contact entre les 11^e et 20^e arrondissements.

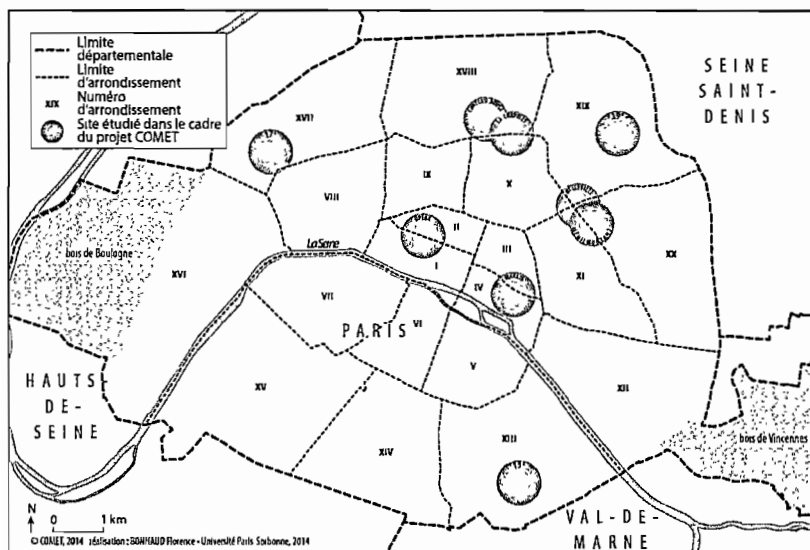


Fig. 1 – Les quartiers étudiés dans le programme COMET.

Plusieurs types de travaux ont été réalisés sur chacun des quartiers du programme : tout d'abord, un relevé de l'ensemble des commerces implantés dans les quartiers identifiés, ayant permis de réaliser des traitements cartographiques; ensuite, une enquête par questionnaire dans les espaces publics à destination des clients et des usagers de cet espace, qui constitue le principal matériau du programme COMET²; enfin des entretiens approfondis avec un échantillon de commerçants.

Le questionnaire utilisé dans COMET visait également à articuler les consommations alimentaires (relevé exhaustif de l'ensemble des commerces et restaurants fréquentés par les enquêtés) et un ensemble de descripteurs permettant de situer l'individu en termes de commune de résidence, de position sociale, de parcours migratoire, mais aussi d'identification personnelle à telles ou telles références culturelles³. La caractérisation culturelle des usagers constitue un défi méthodologique, car l'observation est un outil de collecte nécessairement insuffisant et l'enquête fait courir le risque d'assignations culturelles trop univoques. Pour autant la compréhension des logiques

de consommation à l'œuvre dans le recours à des commerces minoritaires implique de saisir le plus directement et précisément possible la manière dont les individus se positionnent par rapport à plusieurs références culturelles. Le questionnaire COMET s'est donc inspiré des réflexions théoriques et méthodologiques menées à partir de 2006 par l'équipe de l'enquête «Trajectoires et origines» (INED) et a repris la formulation suivante, pour l'ultime question du questionnaire : «En fonction de votre histoire familiale et personnelle, de quelles origines vous diriez-vous?» Le très bon taux de réponse et la variété des réponses produites («je suis d'une vieille famille parisienne», «bourgeoisie européenne», «camerounais», «asiatique et parisien», etc.) rendent convaincante une telle formulation et ont permis de réaliser des croisements intéressants avec les formes de consommation (cf. *infra*).

Les relations complexes entre offre commerciale minoritaire, logiques de consommation et caractérisation des quartiers

Une diversité des pratiques et des logiques de consommation

Un premier ensemble de pratiques relève de la fréquentation de ces commerces par des usagers qui, en fonction de leur propre histoire ou de celle de leurs ascendants, s'identifient d'une manière ou d'une autre à une culture étrangère. C'est bien la spécificité des produits, donc leur relative rareté dans les circuits commerciaux classiques, qui fonde la capacité de ces quartiers à polariser les clientèles dans une aire de chalandise vaste, au moins d'échelle métropolitaine. De manière attendue, pour ce type de consommation, de nombreuses pratiques combinent achats alimentaires et relations sociales, souvent dans une logique de «ressourcement identitaire» telle que décrite déjà en 1986 par Michelle Guillon et Isabelle Taboada-Leonetti dans le Triangle de Choisy.

Une seconde logique de consommation, posée en hypothèse dans la formulation initiale du projet et que tendent à confirmer les résultats de l'enquête, consiste en une appropriation de ces commerces par des usagers qui ne s'identifient pas aux références culturelles affichées par ces établissements. Il s'agit soit d'individus qui «consomment» de l'altérité par envie de dépaysement, de distinction sociale (en affirmant, par exemple,

une posture cosmopolite à laquelle renvoie un grand nombre de mots utilisés pour désigner le quartier), ou pour des motifs plus classiques de la consommation alimentaire (goût, qualité) ; soit d'individus qui fréquentent ces commerces parce que ces derniers sont proches de leur domicile ou facilement accessibles dans leurs trajets quotidiens et qu'ils offrent des produits et des prestations (horaires d'ouverture par exemple) satisfaisant une consommation alimentaire standard.

Le tableau 1 montre que la consommation est majoritairement ou exclusivement « conforme » pour 75 % des enquêtés qui se déclarent d'une origine conforme (Africains à Château-Rouge par exemple). Autrement dit un lien très étroit relie histoire personnelle, logique de consommation et fréquentations commerciales dans ce quartier – beaucoup plus nettement que dans le quartier de l'Opéra, par exemple, où le recours exclusif à des commerces japonais ne concerne que très minoritairement des individus se référant personnellement à une culture japonaise. Mais l'enquête montre de manière assez inédite que la relation n'est pas systématique. Par exemple, le recours exclusif à des commerces africains à Château-Rouge vaut aussi pour 30 % des enquêtés qui se déclarent cosmopolites, citoyens du monde, etc.

L'enquête montre ainsi le découplage possible entre la spécialisation culturelle du commerce, telle qu'elle peut être perçue par l'observateur et rendue visible par la vitrine ou la composition de l'achalandage, et la logique de consommation développée chez tel ou tel usager. C'est bien un empilement des significations marchandes qui est à l'œuvre dans l'offre de ces commerces, et que reflète particulièrement nettement le cas des produits disposant d'une certification religieuse : les restaurants de sushis casher du 17^e arrondissement, les boucheries halal du 20^e arrondissement sont utilisés par certains enquêtés comme de simples restaurants à sushis ou de simples boucheries.

Réflexivité, adaptation, innovation : de la « niche » commerciale ethnique au créneau entrepreneurial banalisé

Les entretiens avec les commerçants tendent à montrer que les stratégies entrepreneuriales se caractérisent par une grande souplesse/inventivité. On est loin de relations de détermination réciproque entre une clientèle immigrée considérée comme quasi « captive » du point de vue commercial et des entrepreneurs eux-mêmes immigrés que leurs réseaux sociaux

Auto-définition des origines	Type de consommation									
	Exclusivement non conformes		Majorité non conformes		Majorité conformes		Exclusivement conformes		Total	
	N	% lig.	N	% lig.	N	% lig.	N	% lig.	N	% lig.
Référence culturelle conforme	15	9	23	15	27	17	93	59	16	100
Référence culturelle autre	161	38	11	26	51	12	101	24	42	100
Cosmopolitisme	6	29	9	43	4	19	2	9	21	100
Référence sociale, démographique	22	69	7	22	3	9	0	0	32	100
Autre, réf. imprécise, par la négation, etc.	3	25	2	17	3	25	4	33	12	100
Incompréhension/enquêteur	2	6	0	0	7	23	22	71	31	100
Non-réponse	5	19	8	31	4	15	9	35	26	100
Total	214	30	16	23	99	14	231	33	7	100

Tableau 1 – Origine déclarée par les enquêtés selon le type de commerces fréquentés (Dubucs, Endelstein, 2015).

Note de lecture : Concernant la variable « **auto-définition des origines** » (lignes) issue des réponses à la question « en fonction de votre histoire familiale et personnelle, de quelles origines vous diriez-vous? », 158 enquêtés ont donné une réponse classée en « origine culturelle conforme » – au sens de « conforme à la référence culturelle usuellement associée au quartier ». Par exemple, une personne interrogée à Château-Rouge et répondant « je suis d'origine congolaise » ; la réponse « je ne me sens d'aucune culture particulière » est classée dans la catégorie « cosmopolitisme » ; la réponse « je suis d'une famille de classe moyenne » est classée dans « référence sociale, démographique ». Le **type de consommation** (colonnes) traite les commerces cités par les enquêtés : si l'enquêté à Château-Rouge ne cite que des épiceries africaines, sa consommation est dite « exclusivement conforme » : c'est le cas de 231 enquêtés, soit environ un tiers de l'échantillon. Une consommation « non conforme » concerne les enquêtés qui ne citent aucun, ou une proportion minoritaire, de commerces pouvant être associés à l'Afrique pour Château-Rouge, à l'Asie du Sud pour la Chapelle, etc. Dans le cas des commerces aux identifications culturelles ambivalentes, le choix a été fait de les exclure de la référence culturelle conforme.

et professionnels transnationaux, leurs avantages comparatifs (en termes de connaissance des produits et des approvisionnements) et leurs désavantages relatifs (liés à la maîtrise du français par exemple) condamnaient en quelque sorte à se spécialiser dans un créneau dit « communautaire ». Les résultats des enquêtes COMET montrent clairement que les commerces étudiés dessinent un continuum sans césure claire entre l'offre communautaire et l'offre exotique, et que la typologie d'Emmanuel Ma Mung et Gildas Simon (1990) mérite d'être discutée. Les relations d'identification culturelle commune entre les entrepreneurs et les clients ne constituent qu'un cas de figure parmi d'autres, sur une scène commerciale où les commerçants font souvent preuve d'une grande capacité de réflexivité (sur l'image que leur offre peut construire pour telle ou telle catégorie de clients) et d'adaptation. La complexité des références culturelles en jeu dans les dispositifs commerciaux rend donc très difficile, voire impossible, le classement des commerces dans un registre « ethnique » ou minoritaire entendu comme catégorie stable. Faut-il classer selon les produits vendus, les clientèles, la visibilité de l'offre depuis la rue – et pour quel observateur ? Que faire, par exemple, des restaurants de sushis casher ou d'une poissonnerie « africaine » tenue par des Bretons ?

Cette diversité de formes commerciales dépend de plusieurs facteurs : le parcours personnel et les compétences du commerçant (Semi, 2005) ; le contexte urbain local (composition de la population résidente, intensité de la fréquentation extérieure) ; et un effet de contexte plus général, où l'altérité culturelle constitue désormais un créneau commercial relativement banalisé, comme le montre l'abondante littérature professionnelle sur la diffusion de l'« ethnique » et/ou de l'« exotique » (la confusion des termes rendant bien compte du flou actuel de ces divisions) dans la grande distribution, la restauration collective, et l'offre commerciale généraliste.

Au sein même de chaque quartier, les entrepreneurs développent diverses stratégies commerciales reposant sur les scénographies de leurs vitrines, sur les jeux de visibilité de leur appartenance culturelle et sur le choix des produits. Par exemple, dans le quartier de La Chapelle (Paris, 18^e) où se sont installés de nombreux commerces sud-asiatiques depuis une vingtaine d'années, les commerçants développent différentes stratégies d'adaptation à la diversité interne de la clientèle sud-asiatique ainsi qu'à la consommation d'autres clientèles du quartier. Ainsi un boucher déclare⁴ : « Nous faisons du halal parce que l'ancien propriétaire, un marocain, faisait du halal. La clientèle vient du quartier d'en face, la Goutte d'Or. Il y a aussi des Sri-Lankais,

mais il y a beaucoup de gens d'Afrique du Nord». Le renforcement de la spécificité des produits avec la surimposition d'une norme religieuse relève ici d'une stratégie d'ouverture à une autre clientèle «minoritaire». Un autre exemple est donné par ce patron d'une épicerie : «Ma clientèle est mixte, il y a des Français, quelques Tamouls et surtout des Cinghalais [...]. Je suis le seul dans le quartier à avoir l'enseigne qui est écrite seulement en français. Et en plus le nom du magasin, *Sirasa*, c'est cinghalais. En même temps grâce à cette enseigne, je capte la clientèle cinghalaise qui est également importante [...]. Les gens du quartier ils viennent surtout pour les fruits exotiques. Il faut dire que c'est pas cher». Si le choix de l'onomastique est ici une stratégie destinée à attirer une clientèle française, à l'inverse un changement de nom peut relever d'une adaptation à l'évolution de la clientèle de la part d'un commerçant. À Belleville, le restaurant *Chez Alex* tenu par une famille chinoise originaire de Wenzhou visait, lors de sa création en 1991, une clientèle wenzhou. Suite à la diminution de la clientèle chinoise et au succès du restaurant auprès de clients français, le patron a décidé d'adopter ce nom *Chez Alex*, entérinant cette ouverture à une clientèle qui recherche des saveurs provenant d'un ailleurs lointain. Ces exemples rappellent que, dans ces mondes marchands souvent perçus comme régis avant tout par des logiques identitaires, ce sont surtout des stratégies mercantiles qui guident les efforts d'adaptation et d'innovation des entrepreneurs.

L'adoption de normes religieuses alimentaires fait partie de ces stratégies mercantiles développées par les commerçants pour cibler de nouvelles clientèles, dans un contexte d'essor «du marché du religieux» (Obadia, 2013). Mais les entrepreneurs savent empiler les normes religieuses et les références culturelles de leur offre marchande, tout en jouant sur sa visibilité pour attirer différents types de clientèles. Par exemple, les nombreux restaurants japonais *cashier* et chinois *cashier* s'inscrivent dans le double essor de la restauration asiatique parisienne et des commerces *cashier* depuis une vingtaine d'années. En rendant discrète, voire en faisant disparaître la référence religieuse de leur scénographie commerciale, certains patrons montrent à la fois un souci de discrétion et une volonté de s'ouvrir à différentes clientèles, notamment celle qui ne recherche pas de certification religieuse (Endelstein, 2008).

La fluidification des catégories qui caractérisent ces commerces tient ainsi au fait que les seuls critères de l'appartenance culturelle du patron et de la spécificité d'une offre ne suffisent pas à les classer dans des catégories dites «ethniques» ou «minoritaires», entendues comme des catégories

figées et qui sous-tendraient une opposition claire et permanente entre « minorités » et « société » que l'on peut largement remettre en question (Labelle et Barou, 2015). Il apparaît ainsi nécessaire de tenir compte des différentes clientèles qui peuvent fréquenter un quartier et un même établissement, et qui contribuent à brouiller la distinction entre « commerces communautaires » et « commerces exotiques ». L'exemple des restaurants japonais de la rue Saint-Anne est très parlant à cet égard : les Japonais (touristes ou habitants de Paris) ne représentent qu'environ un tiers des usagers du quartier, présents surtout en journée les jours de semaine, alors que la clientèle du soir et des week-ends n'est pas japonaise (Dubucs, 2009). À l'inverse, dans certains restaurants casher du 17^e arrondissement, la clientèle du midi est souvent composée de personnels de bureaux du quartier accompagnant ou non leurs collègues juifs qui mangent casher, tandis que le soir les clients juifs sont largement majoritaires et viennent de plus loin. Les usages hétérogènes d'un même quartier et d'un même commerce vont de pair avec un certain brouillage de leur caractérisation.

Une contribution ambivalente à la caractérisation des quartiers

L'enquête a fait apparaître le rôle ambivalent que les différents quartiers jouent à l'égard de la production de l'altérité. L'un des modules du questionnaire visant à saisir les représentations sur le quartier consistait à demander à l'enquêté : « Pouvez-vous me donner trois mots qui pour vous décrivent le quartier ? » Un résultat frappant est que, parmi les quelque 2 000 mots cités, la référence culturelle précise est très minoritaire (10 %). Par référence culturelle précise, on entend référence explicite à une région (« Afrique »), un pays (« Gabon »), une localité (« on se croirait à Bamako ») ou un groupe linguistique (« c'est un quartier arabe ») ou religieux. La faible occurrence de la référence culturelle est très claire : on atteint à peine 400 réponses si on associe les références culturelles précises et les références au cosmopolitisme ou à la diversité culturelle (« c'est dépaysant », « on voyage », « c'est l'exotisme », « il y a de gens de toutes origines »). Ce sont plutôt des descripteurs en termes d'ambiance (« calme », « animé ») ou de caractéristiques urbaines (« bien desservi », « immeubles anciens ») qui dominent largement.

S'il est nécessaire de tenir compte d'une possible euphémisation des références culturelles des quartiers dans la formulation des réponses aux questionnaires, la figure 2 (cahier central) montre clairement que la grille «culturaliste», selon laquelle sont formulées spontanément les représentations, dépend fortement des quartiers, mais qu'elle est dans tous les cas nettement minoritaire. C'est plutôt l'ambiance (vivant, animé, bruyant) qui est mise en avant, ce qui peut être interprété comme un signe d'appropriation ou de normalisation de la diversité culturelle dans l'interprétation ordinaire des paysages urbains. Ces résultats amènent à nuancer l'idée selon laquelle ces commerces «font quartier» au sens où ils contribueraient à donner une relative cohérence et à rendre collectivement identifiable une portion de l'espace urbain.

Des nuances doivent cependant être introduites entre les différents quartiers de l'enquête. Le quartier de La Chapelle, où la visibilité des commerces sud-asiatiques est importante, est celui où une référence culturelle précise a été citée le plus fréquemment pour caractériser le quartier (fig. 2 – cahier central). Cependant, la visibilité de la référence culturelle n'établit pas une relation directe avec la caractérisation du quartier : à Château-Rouge, où les commerces africains sont très visibles, la référence culturelle précise apparaît de façon largement minoritaire dans les mots cités. L'espace marchand le plus marqué par la difficulté des commerces «à faire quartier» est le 17^e dans lequel les commerces casher sont peu visibles et dispersés, et où, sans surprise, la caractérisation du quartier par la référence à ces commerces religieux est très rare. Le quartier de l'Opéra occupe une position intermédiaire, reflétant la mixité de la clientèle précédemment évoquée ainsi que la multiplicité des usages de ce quartier central de Paris.

Les espaces concernés par ces concentrations commerciales apparaissent plutôt comme un cas de figure intermédiaire entre les quartiers historiquement construits («quartier latin») ou centrés sur un «géosymbole» monumental et immédiatement reconnaissable («quartier de la Bastille»), et des quartiers fondés sur une spécialisation économique (les luthiers de la rue de Rome, les antiquaires du quartier de la Bourse, etc.) perçue uniquement par les clients ou observateurs avisés. Cette position intermédiaire dans la capacité du commerce à créer des lieux tient sans doute à la spécificité de l'offre alimentaire, qui ouvre davantage que d'autres la possibilité d'être identifiée, pensée et «consommée» selon plusieurs modalités, y compris strictement visuelles.

Conclusion

Les concentrations commerciales dites « ethniques » sont souvent désignées dans le vocabulaire politique comme des lieux de « mono-activité », de « spécialisation », de « thématization » des quartiers centraux des grandes villes, dont les effets sur l'activité économique, le petit commerce de proximité, la circulation automobile et plus largement sur la vie de quartier sont jugés néfastes. Dans les représentations communes, on continue souvent à percevoir ces lieux d'intense activité économique comme le résultat de processus d'invasion et de phénomènes de repli. Il ne s'agit pas de verser dans une représentation angélique de ces espaces marchands qui, on le sait, peuvent cristalliser des tensions et être le théâtre de scènes de violence (Belleville, La Chapelle...) ou d'actions symboliques visant à exprimer ouvertement le refus de ces « altérités marchandes » (Hassoun, 2010) comme, par exemple, les opérations « Apéro saucisson-pinard » organisées à la Goutte d'Or en 2010 par le Bloc identitaire.

Les résultats de notre enquête déconstruisent les images homogénéisantes des concentrations commerciales et montrent la diversité « à l'intérieur de la diversité » en suggérant que ces mondes marchands peuvent contribuer à produire des occasions de rencontres, d'échanges, de fusions... sans que le sens de ces relations marchandes ne soit fixé de manière définitive par les stratégies des entrepreneurs, par les paysages des rues commerçantes ou par les usages des passants et des consommateurs. Le sens des interactions produites par ces activités commerciales à l'intérieur et à l'extérieur des commerces est réactualisé en permanence et varie selon les lieux et les moments, parfois au sein d'une même boutique en redéfinissant constamment les « rencontres » et les processus mutuels d'identification.

NOTES

1 « Le commerce alimentaire "ethnique" entre pratiques communautaires et vivre ensemble. Une comparaison de quartiers parisiens » : programme pluridisciplinaire financé par la Ville de Paris (Programme Paris 2030, 2012-2015), coordonné par Hadrien Dubucs (université Paris Sorbonne) et Lucine Endelstein (CNRS) et auquel ont participé Marie Chabrol (université de Picardie), Martine Cohen (CNRS), Anthony Goreau-Ponceaud (université de Bordeaux), Zhipeng Li (MIGRINT'ER), Emmanuel Ma Mung (CNRS), Lamia Missaoui (université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines). Pour une présentation plus complète des objectifs du programme, voir Chabrol *et al.*, 2016).

- 2 Cette enquête s'inscrit dans la lignée de travaux déjà réalisés à MIGRINTER sur les espaces publics et d'enquêtes par questionnaires courts passés auprès des usagers (Lévy et Dureau, 2006 ; Chabrol, 2011).
- 3 Nous nous sommes conformés aux recommandations de la CNIL en recueillant l'accord explicite des enquêtés en début de questionnaire et en n'exploitant aucune donnée permettant l'identification personnelle des enquêtés.
- 4 Les entretiens cités dans cette partie sont extraits des chapitres « La Chapelle » écrit par Anthony Goreau-Ponceaud, et « Belleville et le triangle de Choisy » écrit par Zhipeng Li et Emmanuel Ma Mung, dans Dubucs et Endelstein (dir.), 2015.

BIBLIOGRAPHIE

- Battegay Alain, « Les recompositions d'une centrale commerçante immigrée : La place du Pont à Lyon », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. XIX, n° 2, 2003, p. 9-22.
- Chabrol Marie, *De nouvelles formes de gentrification ? Dynamiques résidentielles et commerciales dans le quartier de Château-Rouge*, thèse de doctorat, Université de Poitiers, 2011.
- Chabrol Marie, Dubucs Hadrien, Endelstein Lucine, Cohen Martine, Goreau-Ponceaud Anthony, Li Zhipeng, Ma Mung Emmanuel et Missaoui Lamia, « Repenser aujourd'hui le commerce alimentaire ethnique : une comparaison de quartiers parisiens », in Desse R.-P., Lestrade S., *Mutations de l'espace marchand*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, coll. « Espace et Territoires », 2016, p. 371-382.
- Dinh Bernard, *L'entrepreneuriat ethnique en France et dans le monde anglo-saxon, Bilan des connaissances, inventaire bibliographique commenté*, Rapport de recherche pour le FASILD, Paris, 2005.
- Dubucs Hadrien, *Habiter une ville lointaine. Le cas des migrants japonais à Paris*, thèse de doctorat, Université de Poitiers, 2009.
- Dubucs Hadrien, Endelstein Lucine (dir.), « Le commerce alimentaire "ethnique" entre pratiques communautaires et vivre ensemble. Une comparaison de quartiers parisiens », Rapport de recherche, Ville de Paris, 2015.
- Endelstein Lucine, *Une géographie du renouveau religieux. Judaïsme et expérience urbaine en quartier cosmopolite. Paris, 19^e arrondissement*, thèse de doctorat, Université de Poitiers, 2008.
- Guillon Michelle, Ma Mung Emmanuel, « Les commerçants étrangers dans l'agglomération parisienne », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. II, n° 3, 1986, p. 105-134.
- Guillon Michèle, Taboada-Leonetti Isabelle, *Le triangle de Choisy : un quartier chinois à Paris : cohabitation pluri-ethnique, territorialisation communautaire et phénomènes minoritaires dans le 13^e arrondissement*, Paris, L'Harmattan, 1986.
- Hall Suzanne, *City, street and citizen: the measure of the ordinary*, Londres, Routledge, 2012.
- , « Super-diverse Street. A transethnography across migrant localities », *Ethnic and Racial Studies*, vol. XXXVIII, n° 1, 2015, p. 22-37.
- Hassoun Jean-Pierre, « Deux restaurants à New York : l'un franco-maghrébin, l'autre africain », *Anthropology of Food*, n° 7, 2010.
- Hiebert Daniel, Rath Jan et Vertovec Steven, « Urban markets and diversity: towards a research agenda », *Ethnic and Racial Studies*, vol. XXXVIII, n° 1, 2015, p. 5-21.

- Labelle Micheline, Barou Jacques, «Éditorial. Majorité et minorités : un rapport à repenser», *Revue européenne des migrations internationales*, vol. XXXI, n° 2, 2015, p. 7-11.
- Lévy Jean-Pierre, Dureau Françoise, *Pratiques spatiales non résidentielles et recomposition des territoires urbains*, Rapport de l'ACI Espaces et territoire, 2006.
- Light Ivan H., *Ethnic Enterprise in America: Business and Welfare among Chinese, Japanese and Blacks*, Berkeley, University of California Press, 1972.
- Ma Mung Emmanuel, «Entreprise économique et appartenance ethnique», *Revue européenne des migrations internationales*, vol. XII, n° 2, 1996, p. 211-231.
- Ma Mung Emmanuel, Simon Gildas, *Commerçants maghrébins et asiatiques en France*, Paris, Masson, 1990.
- Meissner Fran, Vertovec Steven, «Comparing super-diversity», *Ethnic and Racial Studies*, vol. XXXVIII, n° 4, 2015, p. 541-555.
- Obadia Lionel, *La marchandisation de Dieu. L'économie religieuse*, Paris, CNRS Éditions, 2013.
- Pécoud Antoine, «Immigration, entrepreneuriat et ethnicité», *Métropoles*, n° 11, 2012, en ligne : <http://metropoles.revues.org/4560>
- Poutignat Philippe, Streiff-Fenart Jocelyne, *Théories de l'ethnicité*, Paris, Presses Universitaires de France, 1995.
- Raulin Anne, *L'ethnique est quotidien : diasporas, marchés et cultures métropolitaines*, Paris, L'Harmattan, 2000.
- Semi Giovanni, «Chez Saïd à Turin, un exotisme de proximité», *Ethnologie française*, vol. XXXV, n° 1, 2005, p. 27-36.
- Vertovec Steven, «Super-diversity and its implications», *Ethnic and Racial Studies*, vol. XXX, 2007, p. 1024-1054.

Régis Minvielle

Buenos Aires, un nouveau terrain de jeu pour les marchands ambulants sénégalais

Les parcours des Africains en Amérique latine mettent en lumière une géographie des migrations aux contours incertains où les étapes, toujours plus nombreuses, constituent l'effet collatéral des forteresses érigées dans les pays du Nord. Si les migrations Sud-Sud ont une très longue histoire, elles se déploient essentiellement au sein d'espaces régionaux; elles transcendent aujourd'hui ces délimitations pour devenir intercontinentales et multidirectionnelles. Alors que des commerçants chinois s'installent à Kinshasa ou à Dakar, des hommes d'affaires et des étudiants africains font, de leurs côtés, le chemin inverse. Le Brésil accueille aussi bien des Haïtiens qui abandonnent leur île suite au séisme de 2010, que des réfugiés syriens et des commerçants coréens ou angolais. Toutes ces mobilités, qui se déploient à l'ombre des lumières médiatiques aveuglées par les mouvements du Sud vers le Nord, révèlent en creux l'accélération de la globalisation des Suds.

Ces nouveaux parcours au long cours concernent aussi l'Argentine. Estimée à 5 000 individus dont plus de 3 000 Sénégalais (Maffia *et al.*, 2012), la migration africaine en Argentine est largement minoritaire au regard des flux régionaux¹. Elle marque cependant une nouvelle étape dans une histoire migratoire inscrite au cœur de la formation sociale et culturelle du pays austral. À partir de 1850, et pendant près d'un siècle, l'Argentine se

convertit en un pays de peuplement européen. Sous l'effet de politiques de colonisation (Celton *et al.*, 1995) qui visaient à peupler ce vaste territoire « désert et solitaire » (Marmora *et al.*, 1995, p. 18), pour mieux exploiter son potentiel de développement, l'Argentine accueille durant cette période près de six millions d'immigrants et voit sa population multipliée par dix. Puis, dans la seconde moitié du *xx^e* siècle, cette immigration se tarit au profit d'une immigration régionale. En provenance de Bolivie, du Paraguay, du Chili ou encore d'Uruguay, ces migrants alimentent les effectifs des travailleurs ruraux dans les zones transfrontalières et contribuent également à la croissance de Buenos Aires, dans laquelle se concentre l'industrie manufacturière et se développe une économie de services (Cortes, 2001).

Il s'agit dans ce texte d'examiner l'inscription socio-spatiale des Sénégalais dans le quartier central d'Once, et la manière dont ils investissent, aux côtés des Latino-Américains, le créneau du commerce de rue. En situant nos travaux dans une perspective « convergente » (Green, 2002), qui vise à comparer les pratiques de migrants d'origines différentes et installés dans un même lieu d'immigration, l'objectif est de rendre compte des liens sociaux cosmopolites qui se jouent dans l'espace public et qui se tissent autour de la vente ambulante. L'expérience commune de la rue produit de nouvelles formes de solidarités qui se superposent au réseau migratoire du proche, autrement dit les liens qui trouvent leur fondement dans la société d'origine.

Dans ce cadre, le commerce ambulant a été appréhendé au moyen de l'enquête ethnographique en raison de sa capacité à saisir les pratiques non officielles, celles qui échappent à tout dispositif réglementaire et qu'on ne peut saisir dans un questionnaire ou une interview (Minvielle, 2013). En se penchant sur l'ordinaire, l'immersion permet par ailleurs de comprendre les cultures de la rue en montrant « ce qu'est sa normalité sans gommer ses particularités » (Geertz, 1998, p. 86).

Once : une fenêtre sur un monde marchand pluriel

À Buenos Aires comme dans de nombreuses métropoles d'Amérique latine, les politiques de libéralisation et d'ajustement structurel amorcées à la fin des années 1970 et renforcées sous l'ère du président Menem (1989-1999) ont eu raison d'une industrie qui, en 1974, représentait encore plus de la moitié des emplois (Capron et Thuillier, 2001). Ce processus de désindustrialisation,

symbolisé par la transformation des quartiers portuaires en autant de lieux de relégation sociale, s'accompagne d'une tertiarisation de l'économie métropolitaine. Dans ce contexte, les activités informelles peuvent prospérer en s'organisant autour de transactions et d'emplois qui échappent au contrôle et à la régulation. Aux premiers rangs de ces activités, figure le commerce ambulant qui se caractérise par «une situation d'échange économique», «l'une ou les deux parties de l'échange (vendeur ou client) étant en mouvement» (Monnet, 2006, p. 98). Ainsi, des plages de Copacabana à Rio (Cabral Marques Gomes *et al.*, 2008), en passant par les avenues Eje central et Juárez du centre historique de Mexico (Stamm, 2008) jusqu'à la «calle 13» à Bogotá (Mesa, 2003), rares sont les métropoles latino-américaines qui ne voient pas des camelots arpenter et occuper le pavé en espérant écouler leurs marchandises. En Argentine, la crise économique de 2001 donne un nouvel élan et une nouvelle visibilité à cette pratique qui constitue une stratégie d'adaptation à la montée du chômage.

Bien que peu institutionnalisé et souvent à l'écart des réglementations, ce type de commerce n'est pas confiné aux périphéries ou aux marges urbaines : au contraire, il s'inscrit le plus souvent au cœur des villes, où la densité des flux et des croisements attire les implantations marchandes. À Buenos Aires, c'est le quartier Once, situé dans le centre-ville, qui remplit au mieux cette fonction de carrefour vers lequel convergent les *Porteños*² pour mieux se disperser ensuite : la présence de stations de métro, d'une gare ferroviaire et d'une gare routière, assure un flux continu de populations très hétérogènes et à même de consommer. Chaque jour, des cohortes de chalands et de travailleurs viennent nourrir une économie de «bazar». Ce bazar, entendu comme «un système singulier de relations sociales, centré autour de la production et de la consommation de biens et de services» (Geertz, 2003), est perceptible dans ce dédale de rues bordées par de grandes artères. L'offre commerciale, extrêmement dense, est principalement de taille réduite, sous la forme de «box» situés à l'intérieur de galeries marchandes qui font communiquer les rues entre elles. Au regard de l'attractivité des prix, et de l'absence de vitrines luxueuses ou de grandes surfaces, les biens de consommation s'adressent d'abord aux classes populaires. Au sein de cette place marchande, ce sont surtout des articles fabriqués en Chine regroupés sous l'appellation générique de «*small commodities*» qui s'échangent. À Once, comme à Brás (São Paulo), à Vintimille ou encore sur les étals du grand marché de Yiwu au sud de Shanghai (Pliez, 2011), on retrouve des marchandises identiques,

telles que des objets de décoration, des biens d'équipement domestiques, des bijoux-fantaisies ou encore du petit matériel électronique qui constituent ce que Levitt envisageait déjà en 1983 comme le « marché global des produits de consommation standardisés » (Levitt, 1983).

Avec des gains très aléatoires, cette activité met en lumière la flexibilisation et la précarisation qui traversent aussi bien les sociétés du Nord que celles du Sud. Pour des migrants peu qualifiés, accéder à un marché du travail de plus en plus spécialisé relève bien souvent de la performance. Dès lors, la vente de rue constitue l'unique moyen de dégager des ressources pour de nombreux acteurs des classes populaires et de la migration conviés à (ré) « inventer leur quotidien » (De Certeau, 1990). Les acteurs principaux de cette mise en scène urbaine, répétée quotidiennement, proviennent aussi bien des pays voisins (Bolivie, Paraguay, Pérou) que de territoires plus lointains (République dominicaine, Sénégal).

Les Sénégalais sont les derniers arrivés à animer cette économie de la débrouille sur les trottoirs d'Once. Cependant, ils n'ont pas systématiquement donné la primauté à ce type d'activité. Les pionniers de cette nouvelle route, arrivés en ordre dispersé tout au long des années 1990, étaient dotés de qualifications et disposaient d'une expérience migratoire : ce capital leur a permis de se frayer une voie dans les secteurs du bâtiment, de l'automobile, ou encore dans les emplois de service. S'ils imaginaient seulement l'Argentine comme une étape nécessaire à la reconstitution d'un capital bien entamé par le coût du voyage, ils n'atteignaient pas tous cet objectif de réémigration vers les États-Unis ou vers l'Europe. Ceux qui ne réémigraient pas s'installaient durablement à Buenos Aires en poursuivant leurs carrières ouvrières ou en se reconvertissant en commerçants. En revanche, le profil de leurs successeurs diffère sensiblement. Les nouveaux arrivants des années 2000 et 2010 sont plutôt d'origine rurale, issus principalement du bassin arachidier autour des villes de Diourbel, Touba, Thiès ou Kaolack. Jeunes hommes (entre 20 et 30 ans) peu instruits³, ils appartiennent majoritairement à la confrérie mouride⁴. Ces nouveaux acteurs des migrations Sud-Sud au long cours reproduisent un « idéal-type » migratoire, fondé sur le commerce et déjà éprouvé dans les grandes villes d'Afrique (Copans, 1980), d'Europe occidentale (Bava, 2005 ; Riccio, 2006) ou encore des États-Unis d'Amérique (Ebin et Lake, 1992). À Buenos Aires, les jeunes mourides exploitent le marché local en commercialisant de la bijouterie fantaisie. Ils se distinguent ainsi par exemple de leurs homologues africains basés dans

le Poitou (France) qui proposent à la vente aussi bien des articles dits ethniques que des objets du quotidien, afin de viser une clientèle élargie et de « composer avec des stéréotypes culturels » (Garnier, 2009). Le marché de l'ethnique, qui se développe timidement en raison de la jeunesse de cette migration et de l'absence de liens culturels et économiques entre l'Argentine et le Sénégal, est pour le moment occupé par des artistes qui ouvrent des écoles de danse et donnent des cours de percussion (Minvielle, 2014).

À mesure que l'on se rapproche de la gare d'Once, la concentration des vendeurs de rue s'amplifie. Les Sénégalais s'y installent aux côtés d'autres communautés africaines (Guinéens, Ghanéens, Sierra Léonais et Libériens) mais aussi latino-américaines, qui inscrivent également leurs pratiques dans l'espace public. Ces présences affirmées dans le paysage urbain *porteño* confirment ainsi la tendance selon laquelle « toute l'histoire économique montre que l'étranger fait partout son apparition comme commerçant, et le commerçant comme étranger » (Simmel, 1908). Les différentes communautés partagent le trottoir selon des modalités distinctes. Les Argentins détiennent le créneau alimentaire en vendant des *chori-pan* (sandwichs à base de chorizo), des *empanadas* (chaussons à base de viande, de jambon, ou de fromage), du café, des glaces, ou encore des boissons fraîches. Les Péruviens sont les plus nombreux et occupent la branche du textile : sur des bâches déposées à même le sol, ou sur des cartons empilés, ils exposent des casquettes, survêtements et tee-shirts de contrefaçon à l'effigie des marques Adidas, Nike et Lacoste, des sous-vêtements, des chaussettes, des chaussures, des espadrilles ou encore des écharpes et des bonnets pendant l'hiver austral. À leurs côtés, des Boliviennes, spécialisées dans les fleurs et les fruits et légumes, sont également présentes dans d'autres points de la capitale (Brassamin et Baby-Collin, 2012). Enfin, des Brésiliens circulent en portant des hamacs sur leurs épaules.

Ce cosmopolitisme marchand n'est cependant pas une nouveauté dans le quartier d'Once. À l'image du quartier de la Goutte d'Or à Paris (Toubon et Messamah, 1992), ou de la place du Pont à Lyon (Battegay, 2003), Once est aussi une « centralité minoritaire » (Raulin, 1988). Au gré des époques, le quartier a vu se succéder des strates de migrants qui ont laissé leurs empreintes dans l'histoire urbaine. Les Italiens sont les premiers à s'y implanter, à la fin du xix^e siècle, en ouvrant des petits commerces (Devoto, 2006). Ils sont ensuite rejoints par des juifs séfarades du Maroc (à partir de 1905), mais aussi par des Arméniens, des Syriens et des Libanais, qui fuient les persécutions

de l'Empire ottoman. Nombre d'entre eux établissent leurs boutiques de meubles et de textiles à Once. Ils «reterritorialisent» leurs modes de vie et leurs pratiques culturelles en créant des associations, des écoles et des collèges confessionnels et des synagogues (Brauner et Galdabini, 2014), encore visibles aujourd'hui. Dans les années 1980, c'est au tour des Sud-Coréens d'investir le quartier d'Once. Cette émigration sud-coréenne, amorcée dès les années 1960, se réalise dans un contexte de volontarisme politique par un régime qui encourage les départs en vue de réguler la croissance démographique (Mera, 2006) ; alors que les primo-arrivants se dirigent vers les métiers agricoles, les générations suivantes s'implantent à Buenos Aires. À Once, certains ouvrent des boutiques «bazars» qui regorgent de produits divers : on y trouve aussi bien des articles ethniques, comme des objets de massage et des statuettes de Bouddha ou de dragons, que des objets du quotidien (papeterie, ustensiles de cuisine), de décoration (lustres, lampes, vases, etc.) ou personnels (pendentifs, montres).

La répartition ethnique de l'espace marchand indique au passant cette mosaïque cosmopolite qui habille Once. Des rues entières sont dédiées au commerce de prêt-à-porter (costumes pour hommes, chemises, robes de mariage, tissus en gros ou au détail), géré par des commerçants juifs, alors que d'autres abritent les bazars coréens. Ce cosmopolitisme se poursuit sur la place Miserere où des musiciens équatoriens vêtus de parures de plume empruntées aux Amérindiens d'Amérique du Nord, partagent le lieu avec des prostituées dominicaines qui interpellent discrètement les passants.

Petits arrangements communautaires et sociabilités de rue

Toutes ces présences sur le bitume d'Once ne vont toutefois pas de soi. L'autorisation non officielle d'aménager son échoppe mobile sur un trottoir s'obtient généralement au prix de négociations avec les autres commerçants de rue situés à proximité de l'emplacement convoité. Le candidat à l'installation doit démontrer qu'il ne va pas concurrencer directement son voisin avec une marchandise similaire. L'instauration de ces frontières marchandes étanches entre les communautés constitue un préalable indispensable à la prévention des tensions d'ordre économique qui sont souvent lues à tort comme des clivages de type ethnique.

À Marseille, par exemple, l'arrivée des vendeurs de rue africains à la fin des années 1970 a été très mal perçue par les commerçants maghrébins (Koné, 1995). Ces derniers ont accusé les Africains de concurrence déloyale parce qu'ils vendaient les mêmes articles à un prix moins élevé et dans le même périmètre. Les Africains furent alors pris à partie, parfois de manière violente, et il a fallu l'intervention de leaders religieux pour mettre un terme aux tensions.

À Buenos Aires, l'histoire des relations inter-ethniques entre les Africains et les autres groupes de migrants n'a pas été traversée par des disputes initiales. Dès le début de la présence des Sénégalais à Once, les commerçants sud-coréens qui possèdent des bazars, comprennent qu'ils peuvent dégager de nouveaux profits en nouant des liens privilégiés avec leurs homologues africains. Au milieu des marchandises présentes dans les bazars coréens, les Sénégalais optent pour la bijouterie-fantaisie : des bagues, des bracelets ou encore des chaînes argentées composent une camelote peu coûteuse, au volume réduit et facile à écouler dans une organisation commerciale qui repose sur l'ambulantage. Par ailleurs, les Sénégalais, au début de leur présence en Argentine, pratiquent exclusivement l'itinérance en parcourant chaque jour de nombreux kilomètres à la recherche de clients potentiels. Vendant leurs produits dans des bars ou des restaurants situés à l'extérieur d'Once, les Coréens n'ont alors aucun intérêt à s'opposer à l'ambulantage qui se déroule hors de leurs espaces de vente. Au contraire, avec l'afflux des Sénégalais qui investissent en masse cette marchandise, les Coréens sont certains de voir leurs profits augmenter.

La demande accrue en bijoux-fantaisies va dès lors induire un nouvel ordre commercial : les Coréens abandonnent la vente au détail d'articles de bijouterie et les réservent à la vente en gros. Les Sénégalais s'engagent à acheter les marchandises aux Sud-Coréens et obtiennent en échange toute la latitude pour opérer comme détaillants. Alors, certains Sénégalais, lassés des distances à parcourir chaque jour avec leurs valises, voient dans ces accords commerciaux l'opportunité de sédentariser leur activité. En vertu de ces nouveaux liens sociaux qui se créent autour du commerce, les Sénégalais obtiennent l'autorisation d'occuper un bout de trottoir, à proximité des boutiques de leurs grossistes asiatiques qui favorisent progressivement l'ancrage commercial des Africains dans le quartier d'Once. Forts de ces arrangements, les vendeurs de rue africains assoient leur légitimité dans l'espace public auprès des autres communautés commerçantes inscrites sur

le même espace marchand. Peu à peu, grâce à leurs capacités à tisser des liens et à se faire accepter en évitant de se montrer comme de possibles concurrents, ils négocient de nouveaux emplacements et deviennent désormais, aux côtés des Péruviens et des Boliviens, des figures incontournables du commerce de rue à Buenos Aires et ailleurs en Argentine.

Alors que les représentations communes du monde de la rue sont souvent associées à la crainte et à l'insécurité, le macadam est aussi le lieu où s'expriment des pratiques de sociabilité et de convivialité. Si sa fonction première est de connecter les lieux entre eux, la rue est aussi et surtout, un espace de vie, du mouvement et/ou de sédentarité, de brassage, de cohabitation et de libre circulation. Elle peut devenir le siège du cosmopolitisme en favorisant les rencontres et le «côtoiement ethnique généralisé» (Bordes-Benayoun, 2005). Hily et Rinaudo ont renseigné la manière dont le marché de Vintimille pouvait créer des «formes originales de socialité» (Hily et Rinaudo, 2003, p. 53) fondées sur des alliances fluides qui se font et se défont au gré des circonstances, où le proche et le lointain se brouillent, où les rencontres fortuites font croître un capital social bien au-delà du réseau communautaire. Théâtre d'expression de «l'économie informelle mondialisée» (*op. cit.*, 2003, p. 53), la rue se présente également sous cette forme dans le quartier d'Once. Les rapports sociaux qui se jouent sur ces trottoirs dépassent amplement le cadre des échanges strictement marchands. Sur l'asphalte *porteño*, c'est tout le quotidien d'une corporation que laisse entrevoir la répétition d'interactions et de petites scènes sociales entre tous les marchands.

En dépit de l'hétérogénéité des acteurs et des marchandises qui la composent, la vente de rue rassemble cependant autour d'une expérience commune de la migration et de l'occupation de l'espace public. Se retrouver dans les mêmes lieux et pratiquer la même activité favorisent la mise en œuvre de liens de sociabilité. Ainsi, chaque matin, au moment du grand déballage qui fait émerger le «souk» dans sa version latino-américaine, on se salue à la manière des Argentins, c'est-à-dire en se faisant la bise indistinctement de son identité de genre, on prend des nouvelles des uns et des autres, on évoque la vie du quartier, on se lamente de la faiblesse des ventes que l'on explique tantôt à cause de la pluie, tantôt par la crise ou la grève dans les transports. Ces bribes de la vie quotidienne des vendeurs renseignent sur les dimensions sous-jacentes du commerce de rue qui est bien plus qu'un simple amoncellement de diverses marchandises vendues sur un coin de

trottoir, ou à la sortie d'une bouche de métro. Avec l'arrivée des vendeurs ambulants, l'espace public épouse les contours du marché et des sociabilités qui lui sont associées. L'oralité y occupe une place prépondérante. Ces acteurs mis en présence par le trottoir, la rue, le carrefour, l'avenue ou le quartier, échangent de la parole, des informations et de la confiance. Des pratiques de solidarité organisent aussi ce monde commerçant : on se prête de la monnaie en vue de rendre l'appoint au client, on n'hésite pas à confier son affaire à son voisin de trottoir le temps de déjeuner, d'aller faire un achat ou de passer un coup de téléphone. Malgré une logique marchande qui répond à une démarche de profit souvent individualisée⁵, les commerçants agissent cependant comme s'ils étaient des associés ou des collègues de travail selon des liens de solidarité réciproques : outre les remplacements pendant les pauses, on s'entraide également pour assembler et démonter les supports de vente, on recommande tel ou tel vendeur si on ne dispose pas de la marchandise réclamée par l'acheteur.

Alors que les représentations habituelles de la grande ville mettent l'accent sur l'individualisme et l'anonymat, ces exemples montrent au contraire que la rue peut être également un vecteur de convivialité et de solidarité dans un environnement d'interconnaissance. Ainsi, dans la rue, des sociabilités urbaines naissent entre communautés de migrants autour de ce que Simmel apprécie comme la « forme la plus pure de la réalité sociale », au sens où les formes d'interactions sont dépouillées de leur fonction utilitariste et où « les motivations concrètes de l'unification, rattachées aux finalités de la vie s'évanouissent » (Simmel, 1981, p. 125).

Conclusion

En transportant leurs marchandises sur les artères, les places et les marchés de Buenos Aires, ces camelots des temps modernes font de l'espace public un marché populaire à ciel ouvert. Cette activité, qui soulève parfois l'hostilité des riverains et des commerçants établis, permet au nouveau venu d'obtenir rapidement des revenus et de créer des liens de sociabilité au-delà de sa communauté d'origine. Entrevue comme une solution temporaire, la vente ambulante tend à se prolonger à défaut de pouvoir dénicher un emploi salarié qui garantirait de meilleurs revenus. Dès lors qu'elle se convertit en une activité durable pour les anciens et constitue une opportunité pour les

néo-arrivants, la vente ambulante connaît un effet de saturation, qui oblige les Sénégalais à conquérir de nouveaux espaces de vente.

Cette conquête concerne d'abord les quartiers de la capitale qui offrent des caractéristiques similaires à Once : présence d'infrastructures de transport et affluences quotidiennes importantes (gares de Constitución, au Sud, et de Retiro à l'Est, ou encore de Liniers) avant de s'étendre aux villes de banlieue du Grán Buenos Aires, comme Morrón et La Plata. Le réseau de marchands ambulants sénégalais se déploie désormais bien au-delà de Buenos Aires pour atteindre les villes de Cordoba, Rosario, Mendoza et Corrientes et les plages du littoral atlantique pendant la saison touristique.

À la contrainte de la saturation, s'ajoute désormais la politique de répression entreprise par les autorités locales. Longtemps tolérés en raison du caractère profond de la crise économique, les camelots d'Once sont, depuis le début de l'année 2017, l'objet de campagnes croissantes d'expulsion et de stigmatisation. Pour justifier les opérations policières, le procureur général de la ville de Buenos Aires accuse les ambulants d'agir comme des « organisations délinquantes qui s'approprient l'espace public, contournent l'impôt, blanchissent de l'argent et portent préjudice aux commerçants établis⁶ ».

Dans ces conditions de criminalisation de la débrouille en lien avec le retour de la droite au pouvoir⁷, l'idéal-type migratoire sénégalais reproduit en Argentine a-t-il vocation à se pérenniser, à se transformer ou bien n'est-il pas plutôt condamné à se disséminer, une fois épuisé ?

NOTES

1 Selon le recensement général de la population effectué en 2010, le pays comptait alors 550 713 Paraguayens, 345 272 Boliviens ou encore 157 514 Péruviens.

2 Le terme *Porteño*, qui peut être traduit comme « habitant du port », est communément utilisé pour désigner la population de Buenos Aires.

3 La majorité d'entre eux n'ont reçu comme enseignement que l'étude du Coran dans les *Daara* (mot qui signifie maison en arabe) à l'intérieur desquelles les enfants consacrent une partie de leur temps à étudier les principes de la religion islamique et l'autre aux tâches agricoles.

4 Le mouridisme est une organisation soufie qui est apparue à la fin du XIX^e siècle et qui s'organise autour de relations verticales entre les marabouts (*Cheikh*) et leurs disciples (*talibés*). Le fondateur, Cheikh Amadou Bamba, établit comme principe fondamental de cette doctrine l'assiduité au travail et l'éthique de la solidarité. Jusqu'au début des années 1970, la communauté mouride est principalement rurale; mais, suite aux sécheresses successives des années 1968, 1970 et 1972, et suite à la chute du cours de l'arachide, les mourides se tournent

vers le commerce, en premier lieu à Dakar, autour du marché *Sandaga*, puis dans toute l'Afrique de l'Ouest et enfin, dans les villes d'Europe et d'Amérique du Nord (Copans, 1980).

5 Dans certaines communautés, comme chez les Boliviens ou les Péruviens, la vente est organisée par de petits collectifs familiaux.

6 Propos traduits par l'auteur, issus de l'édition du 10 janvier 2017 du journal *Clarín*.

7 Mauricio Macri, issu de la coalition de centre droit *Cambemos*, a été élu président de la République en novembre 2015, succédant ainsi à Christina Kirchner appartenant à la gauche péroniste.

BIBLIOGRAPHIE

Battegay Alain, «Les recompositions d'une centralité commerçante immigrée : la place du Pont à Lyon», *Revue européenne des migrations internationales*, vol. XIX, n° 3, 2003, p. 9-22.

Bava Sophie, «Variations autour de trois sites mourides dans la migration», *Autrepart*, vol. IV, n° 36, 2005, p. 105-122.

Bordes-Benayoun Chantal, «De la rue ethnique au vaste monde», in Brody J. (dir.), *La Rue*, Toulouse, Presses Universitaires du Midi, 2005, p. 281-292.

Brassemin Laurence, Baby-Collin Virginie, «Prendre place : les Boliviens sur les marchés itinérants de Buenos Aires», *Revue européenne des migrations internationales*, vol. XXVIII, n° 3, 2012, p. 127-149.

Brauner Susana, Galdabini Cecilia, «Identidad y empresarios argentinos judíos de origen sirio : prácticas económicas y políticas (Siglo XX e inicios del XXI)», *Diversidad*, Junio 2014, vol. VIII, año 5, p. 98-114.

Cabral Marques Gomes Maria de Fátima, Reginensi Catherine et Bautes Nicolas, «Les commerçants ambulants et leurs clients à Rio de Janeiro», *Espaces et sociétés*, vol. IV, n° 135, 2008, p. 79-97.

Capron Guenola, Thuillier Guy, «Buenos Aires, de la métropole européenne à la mégapole latino-américaine», in Jalabert G. (coord.), *Portraits de grandes villes*, Toulouse, Presses Universitaires du Midi, 2001, p. 115-134.

Celton Dora, Guillon Michelle et Domenach Hervé, «Plus d'un siècle d'immigration internationale en Argentine», *Revue européenne des migrations internationales*, vol. XI, n° 2, 1995, p. 145-165.

Copans Jean, *Les marabouts de l'arachide*, Paris, Le Sycomore, 1980.

Cortes Geneviève, «Les Boliviens à Buenos Aires : présence dans la ville, repères de la ville», *Revue européenne des migrations internationales*, vol. XVII, n° 3, 2001, p. 119-146.

De Certeau Michel, *L'invention du quotidien. 1. Arts de faire*, Gallimard, Paris, 1990.

Devoto Fernando, *Historia de los italianos en la Argentina*, Buenos Aires, Editorial Biblos, coll. «La Argentina Plural», 2006.

Ebin Victoria, Lake Rose, «Camelots à New York, les pionniers de l'immigration sénégalaise», *Hommes et Migrations*, n° 1160, 1992, p. 32-37.

Garnier Julie, «Le quotidien professionnel des commerçants subsahariens en Poitou-Charentes», *Ethnologie française*, vol. XXXIX, 2009, p. 709-720.

Geertz Clifford, «La description dense, vers une théorie interprétative de la culture», *Enquête*, n° 6, 1998, p. 73-105.

- , *Le souk de Sefrou : sur l'économie du bazar*, Saint-Denis, Éditions Bouchène, 2003.
- Green Nancy, *Repenser les migrations*, Paris, Presses Universitaires de France, 2002.
- Hily Marie-Antoinette, Rinaudo Christian, «Cosmopolitisme et altérité : les nouveaux migrants dans l'économie informelle», *Tsantsa* (Revue suisse d'ethnologie), n° 8, 2003 p. 48-57.
- Koné Daouda, «Noirs-Africains et Maghrébins ensemble dans la ville», *Revue européenne des migrations internationales*, vol. I, n° 11, 1995, p. 99-114.
- Levitt Theodore, «Globalization of Markets», *Harvard Business Review*, n° 61, 1983, p. 92-102.
- Lombard Jérôme, Steck Benjamin, «Quand le transport est d'abord un lieu», *Autrepart*, vol. IV, n° 32, 2004, p. 3-19.
- Maffia Marta, Monkevicius Paola, Zubrzycki Bernarda, Agnelli Silvina et Ottenheimer Ana-Cristina, «Dinámicas asociativas entre los inmigrantes africanos subsaharianos en Argentina», in Kabunda Badi M. (dir.), *África en movimiento. Migraciones internas y externas*, Madrid, Observatorio sobre la realidad social de África Subsahariana de la Fundación Carlos Ambers, 2012, p. 1-24.
- Marmora Leilo, Domenach Hervé et Guillon Michelle, «Logiques politiques et intégration régionale. Les migrations en Amérique latine», *Revue européenne des migrations internationales*, vol. XI, n° 2, 1995, p. 145-165.
- Mera Carolina, «Migración coreana en Argentina», *Nuevo Mundo Mundos Nuevos*, Aula virtual, 2006, doi : 10.4000/nuevomundo.1286, en ligne : <http://nuevomundo.revues.org/1286>
- Mesa Andrés, «Trayectorias de los Afrodescendientes en el comercio callejero de Bogotá», *Revista Colombiana de Antropología*, vol. XXXIX, 2003, p. 71-104.
- Minvielle Régis, *Parcours africains en Amérique latine ou comment s'ébauche un dispositif migratoire transatlantique sud-sud*, thèse de doctorat en sociologie, Université d'Aix-Marseille, 2013.
- , «Africains et Afro-descendants à Buenos Aires : un cosmopolitisme noir en construction», in Fouquet T., Bazenguissa-Ganga R. (dir.), *Blackness. Circulation des mondes atlantiques et conscience «noire» en Afrique, Politique Africaine*, n° 136, 2014, p. 61-81.
- Monnet Jérôme, «Le commerce de rue, ambulant ou informel et ses rapports avec la métropolisation : une ébauche de modélisation», *Autrepart*, vol. III, n° 39, 2006, p. 93-109.
- Pliez Olivier, «Following the Silk Road between Yiwu and Cairo», in Gordon M., Gustavo Lins R. et Alba Vega C. (dir.), *Globalization from Below*, Londres, Routledge, 2011, p. 19-35.
- Raulin Anne, «Espaces marchands et concentration urbaine minoritaire : la Petite Asie de Paris», *Cahiers Internationaux de Sociologie*, n° 85, 1988, p. 225-243.
- Riccio Bruno, «"Transmigrants" mais pas "nomades". Transnationalisme mouride en Italie», *Les Cahiers d'études africaines*, n° 181, 2006, p. 95-114.
- Simmel Georg, «Digressions sur l'étranger», in Grafmeyer Y., Isaac J., *L'École de Chicago : Naissance de l'écologie urbaine*, Paris, Aubier-Montaigne, 1984 [1979, 1^{re} édition ; 1908, 1^{re} édition allemande], p. 53-59.
- , *Sociologie et épistémologie*, Paris, Presses Universitaires de France, 1981.
- Stamm Caroline, «Commerce de rue et politiques publiques dans les centres historiques», *Autrepart*, n° 45, 2008, p. 91-104.
- Toubon Jean-Claude, Messamah Khelifa, *Centralité immigrée : le quartier de la Goutte d'Or : dynamiques d'un espace pluri-ethnique : succession, compétition, cohabitation*, t. I, Paris, L'Harmattan, 1992.

Françoise Dureau, Naïk Miret,
Antía Pérez-Caramés, Francisco Torres Perez

Mobilité et usages des espaces publics

Un dispositif de collecte testé à Valence et Beyrouth

Les crises politiques et économiques qui ont affecté la région méditerranéenne au cours de la dernière décennie ont considérablement transformé les mobilités et leur rôle dans les configurations socio-spatiales. L'enjeu du programme de recherche «Circulations, Mobilités et Espaces Relationnels des Migrants en Méditerranée» (CIMORE)¹ était de réfléchir dans un cadre pluridisciplinaire et international à des approches permettant de mettre en lumière comment les différentes recompositions des flux, trajectoires et circulations des migrants, décrites dans la littérature scientifique, s'organisaient à l'échelle des «entourages migrants»² et alimentaient la transformation des lieux parcourus. Les espaces publics étaient considérés comme des lieux particulièrement adéquats pour capter la transformation des réalités mais aussi de leurs représentations, supposées agir en retour sur la redéfinition des espaces relationnels des migrants. Les mobilités étaient envisagées sur le temps long intergénérationnel et à différentes échelles spatiales (dans la ville, dans la région et dans et vers le Bassin méditerranéen) ; les circulations étaient considérées comme une modalité de la mobilité propre aux fonctionnements des espaces relationnels des migrants.

Dans cette perspective, dans la lignée de la proposition méthodologique expérimentée par certains membres de l'équipe dans le cadre de projets

antérieurs sur des terrains français (Dureau *et al.*, 2014), une combinaison de techniques quantitatives (enquête par questionnaires) et qualitatives (observations et entretiens) a été mise en place dans quatre villes, d'un côté et de l'autre de la Méditerranée : Valence en Espagne, Tunis et Médenine en Tunisie³ et Beyrouth au Liban. Ce dispositif visait à appréhender les caractéristiques des usagers de plusieurs espaces publics dans chacune des villes, ainsi que des informations sur leurs comportements de mobilités, leurs déplacements et leurs systèmes de lieux. Il a également permis d'enregistrer les coprésences, les temporalités, les règles d'usage et les ambiances de ces espaces publics.

L'originalité de la démarche réside dans la mise en œuvre simultanée de différentes méthodes (observations, questionnaires, entretiens). Ce regard croisé permet d'enrichir l'analyse des espaces publics concernés, tant par des données factuelles que par un recueil des représentations de ces espaces par leurs usagers. Pour l'instant, ce dispositif n'a été testé que de façon expérimentale et l'objectif est ici d'en montrer les potentialités. Dans un premier temps, nous présenterons les espaces publics choisis à Valence et Beyrouth. Nous rappellerons ensuite les modalités de réalisation des observations et présenterons le questionnaire et ses adaptations aux deux villes. Enfin, nous procéderons à une évaluation de l'information collectée et de ses apports potentiels aux questionnements du programme CIMORE, dans le cadre d'une future expérimentation plus large.

Les espaces publics choisis à Valence (Espagne) et à Beyrouth (Liban)

Les espaces publics choisis dans les deux villes ont des traits d'intérêt communs pour le programme CIMORE. Il s'agit d'espaces fréquentés par différentes populations, que l'on considère leurs origines, autochtones et immigrées, leurs âges ou d'autres caractéristiques individuelles ou familiales. Ce sont aussi des espaces polyvalents avec une diversité d'usages : loisirs, rencontres en famille ou entre amis, promenades, ou repos. Individus, groupes d'individus et usages changent au fil de la journée. Parfois, usagers et usages se succèdent les uns aux autres ; d'autres fois, ils se partagent l'espace. Une différence d'échelle marque également les espaces étudiés : l'un est un espace public de quartier, les deux autres sont des centralités urbaines. Le choix de

ces espaces a reposé sur l'expertise des chercheurs de l'équipe spécialistes de ces deux villes qui en connaissaient les caractéristiques et le fonctionnement quotidien. La connaissance préalable des villes par une partie de l'équipe de recherche a permis de sélectionner ces espaces publics en fonction de leurs qualités pour réaliser des observations et enquêter.

À Valence, nous avons travaillé dans deux types d'espace public : le square Manuel Granero, dans le quartier péricentral de Russafa, et la Promenade maritime de la ville. Russafa est devenu le quartier de «centralité immigrée» de Valence dans la deuxième moitié des années 1990; même si le nombre d'habitants immigrés et de commerces ethniques a diminué au cours des dernières années, il garde un caractère multiculturel (Torres *et al.*, 2015). À l'exception de deux petites zones piétonnes, le square Manuel Granero est le seul espace du quartier où les habitants peuvent se retrouver, se promener et amener leurs enfants. Le square est composé d'une promenade centrale ponctuée de bancs avec, d'un côté, une zone de jeux pour enfants et un petit amphithéâtre et, de l'autre, un jardin avec des parterres. Il est très fréquenté par les habitants de différentes origines du quartier. C'est là que se célèbrent des fêtes et qu'ont lieu des festivals populaires ou des actions revendicatives. Les publics et les usages du square varient au fil de la journée : plutôt des retraités le matin, des enfants avec leur mère ou leur assistante maternelle au moment de la sortie de l'école et des groupes d'adolescents en fin d'après-midi.

La Promenade maritime de Valence (fig. 1), aménagée entre 1993 et 1995, est un long boulevard de 3,5 km en front de mer, bordé par les deux plages de la ville. Il s'agit d'un espace de loisirs pour les habitants des quartiers populaires limitrophes et, en fin de semaine, pour les habitants de Valence et de sa périphérie; les touristes y sont aussi de plus en plus nombreux. Trois zones peuvent être identifiées au long de la Promenade. La partie sud, la plus élégante, touristique et chère, commence au port de plaisance; outre des restaurants, elle comporte un hôtel 5 étoiles et un club sportif privé. Les personnes s'y promènent ou sont installées aux terrasses des restaurants; la police locale ou les serveurs découragent les vendeurs ambulants, soupçonnés de gêner les clients. La partie centrale est une large promenade, sans bâtiment mais avec trois agoras où sont organisées des manifestations artistiques ou sportives; un marché d'artisanat avec des cabanes en bois s'y installe pendant l'été. La partie nord, la plus populaire, est composée de petits bars-restaurants avec terrasses où jouent souvent

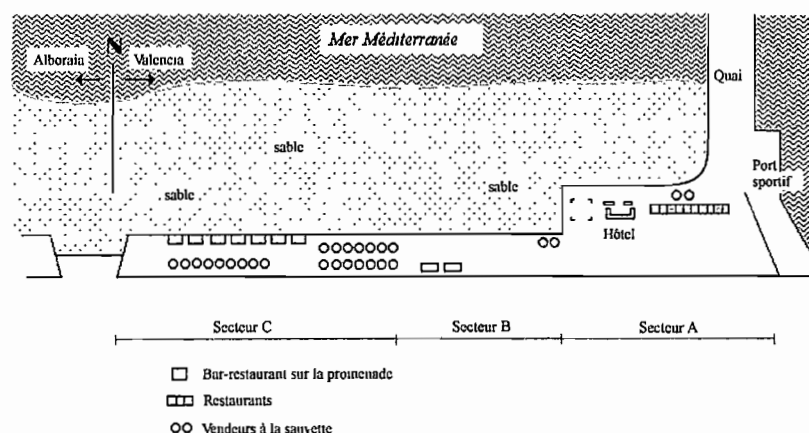


Fig. 1 – La Promenade maritime de Valence.

des musiciens. En fin de semaine et pendant l'été, s'installent des vendeurs à la sauvette immigrés africains ou latino-américains qui, dans cette partie de la Promenade, jouissent de la tolérance de la police. L'ensemble de la Promenade est partagé par des habitants autochtones et immigrés, mais c'est dans la partie nord que cette mixité est plus notable. C'est aussi là que se concentre la pratique des sports, des jeux et des activités de loisirs.

À Beyrouth, les caractéristiques du terrain et des populations ciblées⁴ par le programme CIMORE imposaient un certain nombre de contraintes. L'enquête n'a pu être appliquée que dans l'espace de la Corniche (fig. 2). La Corniche présentait en effet plusieurs intérêts pour explorer la reproductibilité de notre dispositif. Cette promenade, qui constitue la façade maritime de Beyrouth, s'étale le long du centre-ville, sur 4 km, depuis la zone portuaire à l'ouest jusqu'à une longue plage de sable à l'est. Seule zone de contact entre la ville et son littoral, elle accueille une grande partie des loisirs urbains, d'autant que l'agglomération meurtrie par plusieurs conflits possède peu d'espaces publics de qualité. Proche du centre-ville, c'est une centralité de loisirs ancienne, attractive pour des habitants de différents quartiers beyrouthins et qui offre donc la possibilité d'observer les interactions sociales. Cette centralité de loisirs a été étudiée en anthropologie comme un lieu d'observation du «vivre-ensemble» (Delpal, 1999) : la présence d'enquêteurs en observation et

administrant des questionnaires ne posait pas, selon nos collègues libanais, d'inconvénient majeur dans un climat «sécuritaire» tendu.

Houda Kassatly, ethnographe et photographe qui a participé à ce terrain exploratoire, identifie au long de la Corniche différents segments aux usages et évolutions divers (fig. 2). Certains, comme ceux où viennent des familles syriennes qui se baignent à côté des pêcheurs, présentent des usages qui ne sont pas encore normés par la consommation. D'autres sont privatisés (hôtels et clubs de luxe) ou aménagés à des fins touristiques, accueillant de grandes enseignes commerciales (Mac Donald, Hard Rock Café, etc.). Nous avons là une centralité urbaine qui connaît des processus

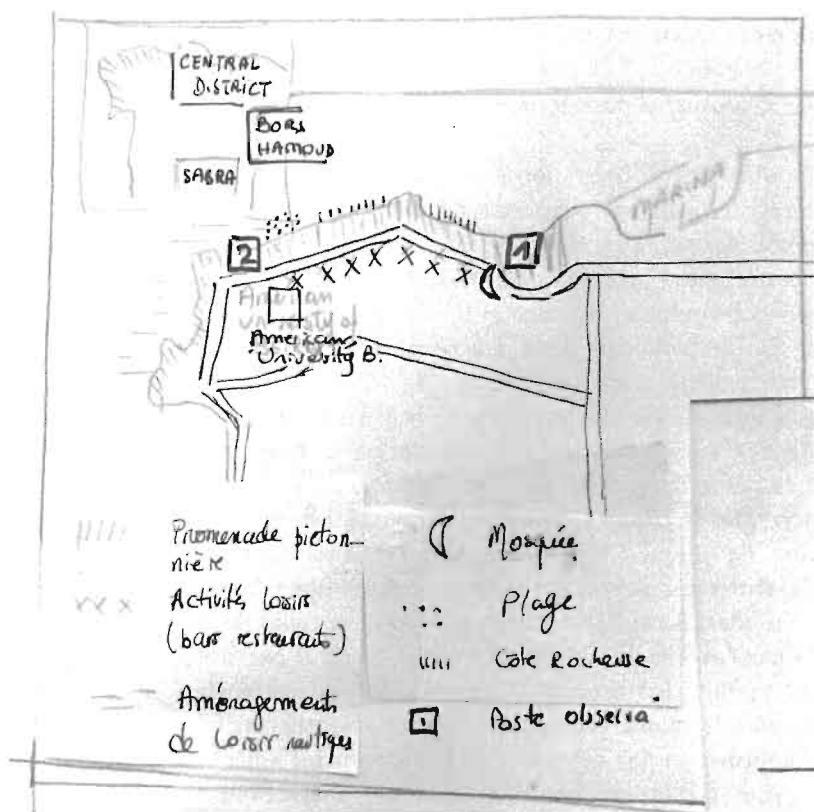


Fig. 2 – Croquis du terrain beyrouthin.

de reconfiguration assez comparables à ceux de la Promenade maritime à Valence. Lieu de repos quotidien pour les personnes âgées, la Corniche se mue les jours fériés en espace polyvalent, fréquenté par des populations diverses : promenade en famille ou entre amis, sports (vélo, jogging, etc.), pique-nique, spectacles (attroupements autour des acrobaties effectuées par des adolescents à vélo), etc. Nous y avons constaté une grande mixité de populations dont témoignent les questionnaires : touristes occidentaux, jeunes hommes réfugiés syriens récemment arrivés, femmes libanaises musulmanes âgées, jeunes femmes philippines, etc.

Une méthodologie combinant observation et enquête par questionnaires

Le dispositif d'observation

Le dispositif d'observation s'est appuyé sur une grille ainsi que sur des enregistrements vidéo et sonores. La grille d'observation (fig. 3) aborde les profils des publics et des usagers, les emplacements et les circulations, les occupations et pratiques, la matérialité du lieu et les interactions entre les différents publics.

La méthodologie a été pensée autour de la collaboration entre des chercheurs pour qui les espaces publics choisis sont leurs terrains d'étude et d'autres qui les découvrent pour la première fois. Le chercheur « extérieur » observait sans être imprégné des cadres de représentation rattachés à ces espaces, tout en pouvant interroger les chercheurs locaux pour décrypter les réalités observées. En outre, la combinaison de l'observation, de l'enquête par questionnaires et la sélection de volontaires pour des entretiens ultérieurs devaient permettre une validation réciproque des méthodes. Ainsi l'observation passe par les codes de lecture de l'observateur familier du terrain ou extérieur à celui-ci : la confrontation des deux points de vue est en soi une plus-value dans l'analyse. Mais surtout, comme le montre la figure 3, l'observation nécessite un complément d'information que l'enquête par questionnaires nous a en partie apporté pour un certain nombre d'acteurs. C'est, par exemple, l'un des enquêtés qui révèle qu'une posture observée (cf. dessin dans la figure 3) est habituelle et peut être attribuée à de jeunes Syriens.

	Modos de presença
Q7 : Décrire les publics / profils de la population :	- des gens de la ville - groupes adultes - seuls - couples de jeunes filles, vilains ou pas encore - vieilles - faibles enfants - mais rollers - pecheurs (en haut et en bas) - jeunes en vélo de détente (lancer + équilibre)
Q8 : Décrire les emplacements et les circulations :	- seuls tous occupés, personnes âgées faibles - vélo - jeunes en mini vélo = petites figures - promenade familiale - repos - position d'équilibre de jeu, ils passent leurs jambes entre les barreaux pour s'asseoir
Q9 : Décrire les occupations :	- enfants à vélo - personnes seules (?) regardant la mer - jeunes skaters (travaux hyper mode skate) - de jeu épien interviewé par Nicolas 30 minutes plus tôt repasse des heures - un (A) elle regarde la mer et repart seule

Fig. 3 – Extrait de la grille d'observation appliquée à Beyrouth.

Note : Grille renseignée par Naïk Miret (non arabophone) à partir de 16 h le 12 octobre 2014 sur la Corniche, face à la mosquée, pendant que deux collègues arabophones passaient les questionnaires à deux jeunes femmes philippines, deux jeunes hommes syriens et deux femmes syriennes.

La posture de l'observateur, en retrait de quelques mètres des enquêteurs mais visible, est également propice à capter des réactions à l'observation en cours. Les plus positives d'entre elles conduisent à des entretiens informels sur le lieu, ses fréquentations ou son histoire. D'autres, comme celle qui est relatée dans un de nos carnets de terrain, révèlent une tension que l'on cherchera ensuite à appréhender par d'autres méthodes :

Je suis à côté de la rambarde ; il y a beaucoup de monde. Un homme arrive, accompagné d'une femme et 3 enfants. Ils s'installent à mes côtés, je leur laisse un peu d'espace. Ils parlent entre eux, et regardent le rocher et les gens. L'homme souriant me dit quelque chose en arabe en désignant les

jeunes baigneurs sur le rocher. Je m'excuse, en français, de ne pas parler arabe et lui explique ma présence. Son visage change et de façon un peu rude il me dit : « nous ne parlons pas français » (avec un français meilleur que le mien). Il dit quelque chose au reste du groupe et ils partent. (Francisco Torres Perez, Beyrouth, la Corniche, octobre 2014)

On constate là toutes les limites du caractère exploratoire de l'enquête présentée ici, puisque nous n'avons pas obtenu d'explication, mais nous verrons plus loin aussi toutes les potentialités offertes par cette méthode.

Le questionnaire

«Espaces publics : usages et perceptions» et ses adaptations

Le questionnaire⁵ appliqué à Valence (janvier 2014) et à Beyrouth (octobre 2014) correspond à l'adaptation d'un questionnaire déjà testé dans le cadre de trois expériences antérieures : une enquête pilote réalisée en septembre 2004 à Paris (Quai de Seine), dans le cadre de l'atelier de recherche «Pratiques spatiales non résidentielles et recomposition des territoires urbains» (Lévy *et al.*, 2006); une enquête réalisée en octobre 2004 à Poitiers dans le cadre d'une formation universitaire (Dureau et Giroud, 2005); une enquête réalisée en 2009 à Paris (Château-Rouge) qui s'inscrivait à la fois dans une recherche doctorale (Chabrol, 2011) et une formation universitaire. Dans les trois cas, il s'agissait de lieux ouverts, polarisants, pratiqués à la fois par des habitants du quartier et par des individus qui n'y résidaient pas, de passage ou attirés par certaines ressources du lieu (commerces, cinémas, etc.).

Le questionnaire avait pour objectif de saisir à la fois les caractéristiques résidentielles des individus enquêtés, leurs pratiques du lieu, ainsi que leurs perceptions et représentations de ce lieu. Devant être appliqué dans la rue, à des personnes le plus souvent en mouvement, le nombre de questions avait été délibérément réduit pour aboutir à un entretien de moins de 10 minutes. Dans les trois enquêtes, les enquêteurs avaient pour consigne de diversifier au maximum la population enquêtée et de noter les caractéristiques des personnes refusant de répondre dans une fiche conçue, pour être en mesure d'évaluer les éventuels biais introduits par les refus d'enquête.

Le questionnaire appliqué au Quai de Seine, et repris quasi intégralement à Poitiers, aborde les thèmes suivants : caractéristiques

socio-démographiques; situation résidentielle; pratiques du lieu au moment de l'enquête; mobilité au cours de la journée d'enquête; rythmes de fréquentation du lieu au cours du mois précédant l'enquête; perception du lieu et représentations des populations fréquentant ce lieu. En outre, sont portées sur le questionnaire des observations directes de l'enquêteur : heure et lieu précis de réalisation de l'enquête, mouvement de l'enquêté, nombre de personnes qui l'accompagnent. Les informations relatives à la mobilité au cours de la journée d'enquête sont consignées dans un tableau du type de celui de la figure 4.

Q28-32. Pouvez-vous m'indiquer les activités et déplacements que vous avez réalisés depuis 7h00 ce matin?

Q28. Horaire de début de l'activité	Q29. Activité	Q30. Lieu	Q31. Horaire de début du déplacement	Q32. Moyen de transport utilisé
7h00		Domicile		
8h05	Achat lait + pain, boulangerie	Quartier	8h00	pié
8h15		Domicile	8h10	pié
11h30	Parc naturel		11h00	pié
	Vente produits			
15h30	Domicile	Parc de la Cité	15h00	pié

Si manque de place, prendre un autre questionnaire et noter le même numéro d'enquête.

Fig. 4 – Exemple de remplissage du tableau pour la question 22 (CIMORE, Valence, janvier 2014).

Plusieurs enseignements peuvent être tirés de ces trois expériences. Le premier a trait aux refus d'enquête : relativement limités au Quai de Seine, ils sont plus nombreux à Château-Rouge, où la proportion de personnes en mouvement est plus importante, ce qui confirme l'intérêt de la fiche de refus. L'acceptation de ce type de questionnaire est bonne : on ne relève quasiment aucun abandon en cours d'enquête et les entretiens se sont souvent prolongés de façon informelle. Ces trois expériences montrent que, même dans le cadre d'une enquête courte, passée dans la rue, il est possible de saisir rapidement la diversité des populations fréquentant un lieu public et la logique de leur présence en ce lieu et de recueillir non seulement des informations factuelles, mais aussi des représentations.

Afin de répondre aux objectifs scientifiques du projet CIMORE et à la place accordée dans celui-ci à la question de la circulation internationale, de nouvelles questions ont été introduites dans la première partie du questionnaire, afin de recueillir des informations sur la trajectoire migratoire, la situation professionnelle, les lieux de résidence de la famille et ceux de rencontre avec les amis. L'introduction de ces questions a conduit à une augmentation sensible de la durée d'application du questionnaire, passée à 15 minutes. L'application menée à Valence a aussi mis en évidence la nécessité de revoir l'emplacement de certaines questions. L'introduction de questions supplémentaires dans la section initiale relative aux caractéristiques de l'enquêté se traduisait, en effet, par des manifestations d'impatience au fil des questions ne portant pas directement sur l'usage du lieu. Alors que le questionnaire était présenté comme une enquête rapide sur l'usage du lieu, la première partie était devenue trop longue, abordant d'autres sujets (migration, situation professionnelle, statut d'occupation du logement). Nous avons donc décidé de placer les questions relatives à l'activité et au logement en fin de questionnaire, en amorçant cette série de questions par une phrase telle que : « Pour bien saisir... [lieu d'enquête] ... nous avons besoin de connaître mieux les personnes qui sont là, comme vous. Pouvez-vous me dire... ».

Au final, le questionnaire tel qu'appliqué à Beyrouth est composé de six modules. Le premier module rassemble des observations directes de l'enquêteur : heure et lieu de réalisation de l'enquête, mouvement de l'enquêté, nombre d'accompagnateurs. Le deuxième correspond à une série de questions relatives à la personne enquêtée : situation matrimoniale et familiale, année et lieu de naissance, parcours migratoire, logement, quartier de

résidence de la famille dans la ville de réalisation de l'enquête. Le troisième module concerne les pratiques spatiales de la personne enquêtée, en particulier du lieu où est réalisée l'enquête : il s'agit ensuite de remplir le tableau qui récapitule les déplacements et activités de la personne au cours de la journée d'enquête (fig. 4). Le quatrième concerne ce qui relève des représentations du lieu et des populations le fréquentant. Le cinquième recueille des caractéristiques de la personne enquêtée utiles pour l'analyse : activité exercée, statut d'occupation du logement, lieux de rencontre avec les amis. Le sixième et dernier module a été conçu pour permettre à l'enquêté et à l'enquêteur d'ajouter des compléments (oublis, anecdotes, informations, opinions, etc.) concernant le lieu ou plus généralement la ville d'enquête, et le déroulement de l'entretien (comportement de la personne interrogée, événements particuliers pendant l'entretien, interventions ou commentaires éventuels d'autres personnes, etc.). Afin que les personnes enquêtées se livrent un peu plus, après l'expérience de Valence, nous avons décidé d'introduire dans le questionnaire des questions de relance : « Changeriez-vous quelque chose à ce lieu [nom de l'espace public] ? Aimerez-vous améliorer quelque chose ? Avez-vous quelque chose à ajouter sur votre vie à [nom de la ville] ? ». Enfin, il est demandé à l'enquêté s'il accepterait de participer à un entretien complémentaire ; en cas de réponse positive, l'enquêteur note son numéro de téléphone et convient éventuellement d'un rendez-vous. Cette dernière question permettait d'articuler l'enquête sur les espaces publics à la connaissance plus précise des expériences des usagers par des entretiens approfondis ; l'avantage étant également de diversifier les populations ciblées par les entretiens.

Évaluation des apports du dispositif d'enquête

Le dispositif comprenant l'enquête par questionnaires et l'observation a été appliqué à Valence par sept chercheurs de l'équipe, à Beyrouth par cinq chercheurs. Au total, 76 questionnaires ont été renseignés : à Valence, 22 dans le square Manuel Granero l'après-midi d'un jour de semaine et 40 à la Promenade maritime un dimanche ; et 14 à Beyrouth sur la Corniche, en deux journées d'observation⁶, dont une fériée. L'évaluation des conditions de la passation du questionnaire en ces divers lieux nous permet d'ébaucher quelques hypothèses, et d'ouvrir la discussion sur l'utilité de l'enquête par

questionnaires en complément d'un dispositif qualitatif. Au moment de l'analyse, le dispositif a permis de faire des comparaisons entre les lieux en termes d'expériences et de perceptions de la passation du questionnaire, ainsi que de remarquer des différences relatives à la fréquentation, aux usages des espaces publics et aux rapports sociaux qui s'y établissent.

La première remarque concerne la perception du questionnaire. On note des différences importantes dans la prédisposition des enquêtés à répondre selon le type d'espace public. Le square Manuel Granero fait partie du quotidien des personnes enquêtées, alors que les deux promenades, plus vastes et fréquentées de façon plus lâche, sont considérées comme accueillantes, mais inspirent moins de confiance qu'un jardin public de quartier. En général, les répondants des promenades ont été moins enclins à répondre à des questions plus personnelles, leur expérience migratoire ou professionnelle par exemple : nous y avons enregistré des refus avant même que l'enquête puisse démarrer. Une explication peut être que les personnes voient leur présence dans les zones de promenade comme anonyme. Les personnes ont accepté de répondre pour donner leur avis et produire un discours général, en tant que simples habitants, sur différentes questions (aménagement, mixité sociale, sécurité) ; mais les questions de nature « biographique » y ont été moins bien perçues que dans l'espace de proximité du square.

Cette remarque doit cependant être nuancée, car la passation des questionnaires a parfois donné lieu à de courts entretiens informels. Ce fut le cas sur la promenade de Valence, avec un travailleur équatorien, au chômage, dans une situation familiale extrêmement précaire, qui aurait probablement refusé d'évoquer ces questions douloureuses dans son propre quartier de résidence : dans ce cas, l'anonymat contribue à la réussite de l'enquête, qui appréhende ainsi un profil de migrant difficile à capter dans les quartiers ou les associations. Cet exemple confirme l'efficacité du dispositif méthodologique pour recueillir des expériences de mobilités diversifiées, sans les biais habituels de la sélection des enquêtés par l'entrée associative et/ou militante.

L'application du dispositif a, par ailleurs, confirmé la différenciation en termes de fréquentation des espaces selon leur niveau de centralité. Dans le square Manuel Granero, se mêlaient des répondants nés dans le quartier ou issus de la migration interne, des migrants internationaux habitant dans le quartier et quelques passants qui avaient quand même un rapport avec le quartier. De façon globale, le profil des enquêtés traduit très bien la réalité

multiculturelle du quartier Russafa. La diversité sociale, exprimée tant en termes de catégories socioprofessionnelles que de lieux de résidence, est bien sûr plus importante dans les deux promenades. La Corniche comme la Promenade maritime sont fréquentées par des personnes de toutes origines : à Beyrouth, aux Syriens assis sur la balustrade pendant des heures, s'ajoutent des travailleuses domestiques philippines ou malgaches et des Libanais qui se promènent ou font du sport ; à Valence, se croisent des personnes nées dans la ville ou ses environs, d'autres issues de la migration intérieure espagnole, des touristes et des migrants internationaux.

Cette fréquentation différenciée, à l'échelle du quartier ou à l'échelle de l'agglomération, introduit des nuances dans les usages, les discours recueillis et les interactions observées. Dans le square, la coprésence entre personnes d'origines migratoires différentes ne repose pas sur une stratification des usages de ce lieu. Nous avons aussi observé un phénomène d'interaction distante entre les usagers de ce square déjà décrit par Francisco Torres (2008) : des petits groupes d'amies latino-américaines⁷ assises sur un banc, deux enfants arabes jouant aux échecs. Manifestement, les personnes se regroupaient par origine et les interactions entre groupes étaient rares.

En revanche, dans les deux promenades, les usages de l'espace introduisent une forme de hiérarchisation. Certains ne les fréquentent que pour le loisir ; la pratique sportive est très présente que ce soit au niveau individuel (marche, *jogging*...) ou collectif, parfois en présence de public. Pour d'autres, comme les vendeurs ambulants à Valence, la promenade est un lieu de travail. Bien que la promenade ait été qualifiée par beaucoup d'enquêtés comme un endroit tranquille, pour ce dernier groupe d'usagers cet espace comporte aussi quelques dangers : l'occupation du trottoir n'est pas toujours tolérée, la police maintient un contrôle constant de l'emplacement et les vendeurs doivent être en alerte permanente pour fuir rapidement. Pendant notre travail de terrain, nous avons observé comment les vendeurs se déplaçaient et attendaient sur la plage le départ de la police pour revenir sur les lieux de vente. À la Corniche beyrouthine, c'était la présence des réfugiés syriens qui soulevait des tensions dans les usages du lieu. Avec une façon très particulière d'utiliser les rambardes pour s'asseoir, les Syriens se faisaient remarquer très rapidement par les autres usagers de l'espace, qui se disaient parfois intimidés par cette présence constante sur la promenade. Cependant, les observations ont révélé des relations cordiales fréquentes entre des familles très diverses.

Ces scènes habituelles donnent lieu à des représentations et des discours traduisant des légitimités hiérarchisées. À Valence, les promeneurs, locaux ou touristes, questionnés par rapport au lieu, prennent ainsi position pour ou contre l'activité des ambulants et l'action de la police. Ces extraits de deux questionnaires passés le 12 janvier 2014 sur la Promenade maritime en constituent de bons exemples :

[Elle, l'enquêtrice] n'aime pas, a honte que la police locale gêne les vendeurs et les fasse courir. [Elle] croit qu'ils ne font pas du mal, qu'il vaut mieux qu'ils vendent, car sinon ils seront forcés de voler.

[Eux, les migrants vendeurs] font du mal car ils ne paient pas d'impôts. Il faut plus de surveillance policière car si les vendeurs sont là c'est parce que la police ne passe pas.

À Beyrouth, plusieurs enquêtés jugeaient très positive la mixité des usagers de l'espace, tant au niveau culturel que social. Un jeune palestinien affirmait ainsi, pour décrire les gens qui fréquentent ce lieu, que « c'est pour tout le monde, pour les riches, et pour les pauvres » ; observation étayée par une touriste allemande, étonnée du fait de voir « autant de riches alors qu'au Liban il y a beaucoup de pauvres ». D'autres réponses à la même question ouverte permettent de saisir d'autres rapports d'intérêt. À Valence, nous avons observé que les vendeurs n'offrent pas de façon orale leurs marchandises aux promeneurs et n'essaient pas d'attirer leur attention. Néanmoins, quand les promeneurs s'arrêtaient devant une marchandise, l'attention était immédiate. Une femme interviewée à la Promenade, disait d'eux : « Ils ne gênent pas les promeneurs ». Cet exemple nous montre la complémentarité des approches quantitatives et qualitatives qui peut enrichir l'analyse.

Conclusion

Ce dispositif d'enquête dans les espaces publics offre de riches perspectives tant dans la compréhension des dynamiques des lieux que dans celle des logiques migratoires. En effet, l'enquête a permis d'identifier différentes trajectoires migratoires parmi les usagers des trois espaces publics ainsi que

leurs mobilités hebdomadaires ou quotidiennes. La combinaison de l'enquête et des observations permet d'appréhender quelques règles d'usages des lieux – les rapports policiers-vendeurs et promeneurs-vendeurs à la Promenade de Valence –, et nous montre quelques réalités considérées comme problématiques dans les villes étudiées : les vendeurs immigrés à Valence et les réfugiés syriens à Beyrouth.

L'enquête non ciblée vers des populations particulières permet de replacer les pratiques des migrants dans des dynamiques situées dans un contexte social urbain donné, en recueillant aussi les pratiques et représentations des populations non migrantes, mais aussi de toucher des migrants qui n'auraient pas été captés par une enquête via les milieux associatifs, résidentiels ou professionnels.

Ce questionnaire était appliqué de façon exploratoire. Les potentialités de cet outil sont en fait très liées à l'observation qui doit se faire en parallèle et aux entretiens semi-directifs qui approfondissent les éléments renseignés. Enfin, il faut rappeler qu'une telle méthodologie n'est envisageable que si des chercheurs connaissent bien les lieux et les populations qui les fréquentent, et repèrent au préalable les diverses temporalités du lieu propices à la passation du questionnaire et la réalisation des observations, afin d'appréhender toute la diversité des usagers.

NOTES

1 Ce programme international a été financé par Socmed/CNRS (2012-2013), Action Incitative Université de Poitiers (2013-2014) et le laboratoire MIGRINTER.

2 Voir le chapitre de Céline Bergeon et Naïk Miret issu du même programme dans cet ouvrage.

3 Le cas des villes tunisiennes ne sera pas abordé dans ce chapitre, car l'enquête ne s'y est pas tenue dans les mêmes conditions.

4 Elles comprenaient : les réfugiés syriens, privés d'autorisation d'emploi légal ; et les travailleurs migrants, en majorité employés dans le secteur domestique sous une réglementation très stricte régie par la *kafala* (Hachem et Longuenesse, 2013).

5 Les paragraphes consacrés aux applications antérieures au projet CIMORE sont, pour une large part, repris de Dureau *et al.*, 2014, p. 105-109.

6 Notons qu'à Beyrouth le nombre d'enquêtes est bien inférieur en raison de la difficulté à passer le questionnaire en français, l'équipe étant composée majoritairement de francophones et d'hispanophones.

7 Les identifications d'origine ethnique ou ethnolinguistique sont liées à l'observation et à l'écoute ou, quand la nationalité est précisée, à une réponse dans l'enquête par questionnaires.

BIBLIOGRAPHIE

- Chabrol Marie, *De nouvelles formes de gentrification? Dynamiques résidentielles et commerciales dans le quartier de Château-Rouge*, thèse de doctorat de géographie, Université de Poitiers, 2011.
- Delpal Christine, «Une promenade de bord de mer : la Corniche de Beyrouth», in Huybrechts E., Douayhi C. (éd.), *Reconstruction et réconciliation au Liban : Négociation, lieux publics, renouement du lien social*, Beyrouth, Presses de l'Ifpo, 1999, p. 187-207.
- Dureau Françoise, Giroud Matthieu, *L'observation des pratiques spatiales et des usages des espaces publics : quelques enseignements d'enquêtes réalisées à Paris et Poitiers*, communication à l'Atelier «Social Integration and Mobility: education, housing and health», IMISCOE-CEG, Lisbonne, 22 au 23 avril 2005.
- Dureau Françoise, Giroud Matthieu et Lévy Jean-Pierre, «L'observation des mobilités quotidiennes», in Imbert C., Dubucs H., Dureau F. et Giroud M., *D'une métropole à l'autre. Pratiques urbaines et circulations dans l'espace européen*, Paris, Armand Colin, 2014, p. 105-132.
- Hachem Rim, Longuenesse Élisabeth, «Travailleurs étrangers au Liban : du droit à la réalité», *Les Carnets de l'Ifpo. La recherche en train de se faire à l'Institut français du Proche-Orient*, Hypothèses.org, 4 novembre 2013, en ligne : <http://ifpo.hypotheses.org/5393>
- Lévy Jean-Pierre, Dureau Françoise et al., *Pratiques spatiales non résidentielles et recomposition des territoires urbains*, Rapport de fin de contrat ACI Espaces et territoire, 2006.
- Torres Francisco, «Los nuevos vecinos en la plaza. Inmigrantes, espacios y sociabilidad pública», *AIBR-Revista de Antropología Iberoamericana*, 3, 2008, p. 366-397.
- Torres Francisco, Moncusí Albert et Esteban Fernando, «Crisis, convivencia multicultural y "efectos de barrio". El caso de dos barrios de Valencia», *Migraciones*, 37, 2015, p. 217-238.

Liza Terrazzoni

Visibilités et invisibilités des Français à Essaouira et Marrakech (Maroc)

Le Maroc est aujourd'hui la neuvième destination des migrants français avec 51 109 personnes inscrites sur les registres consulaires (la première est la Suisse avec 175 700 recensés¹). Le nombre de Français installés y augmente régulièrement depuis dix ans : ils n'étaient que 34 097 fin 2007². Ils y forment par ailleurs, aujourd'hui, le premier contingent de touristes (3,3 millions³).

Le contexte franco-marocain – marqué par des relations historiques et économiques privilégiées⁴, un développement du tourisme initié pendant la période protectrice⁵ (1912-1956) et devenu la principale stratégie de croissance nationale depuis le début des années 2000⁶ – a en effet ouvert le champ à un nouveau régime de migration. Il existe aujourd'hui un vivier de Français, qui ne relèvent ni du statut d'« expatrié » travaillant pour le compte d'entreprises ou d'institutions françaises, ni de celui d'ancien « coopérant », et qui sont rarement issus de familles de « colons ». Ils sont là sans « ordre de mission » et dépourvus des privilèges attachés au statut d'« expatrié » (Peraldi et Terrazzoni, 2017). Cette migration est soutenue par la politique migratoire marocaine : aucune demande de visa n'est nécessaire pour les Français et un tampon, apposé sur le passeport de manière systématique aux postes frontières marocains, suffit à donner l'autorisation d'y séjourner pendant trois mois. Sortir 24 heures du pays permet de renouveler ce titre.

L'achat d'une propriété ou la création d'une société ne sont, par ailleurs, pas soumis à des formalités particulières de séjours. Mes observations⁷ se sont concentrées sur cette catégorie, dans la perspective plus générale d'envisager les Européens en Afrique au-delà des figures classiques des colons, des coopérants et des expatriés (Peraldi et Terrazzoni, 2016).

Cet article se place dans le sillage de plusieurs recherches qui se sont intéressées à caractériser la présence des Français et ses effets dans les villes de Marrakech et Essaouira (Escher et Peterman, 2000 ; Kurzac-Souali, 2006), Fès (Berriane et *al.*, 2010) ou Agadir (Le Bigot, 2015). À partir d'une étude menée depuis 2012, il s'agit d'aborder cette migration *via* la question de sa «visibilité», et, par conséquent, de son «invisibilité». Le couple visible/invisible renvoie à ce qui, sur le terrain, échappe au regard du chercheur, ou au contraire, à ce qui lui «saute aux yeux», d'un point de vue théorique et empirique (Spire, 2009). Il s'agit également de décrire les différentes manifestations de cette présence sur le terrain marocain (Essaouira et Marrakech), puis d'interroger cette visibilité : est-elle le signe de l'émergence, ou la réémergence, d'une forme de «cosmopolitisme» ?

Visibilité des migrants français à Essaouira et Marrakech

Essaouira est un petit port de la côte atlantique (70 000 habitants) inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 2001. Dans les années 1970, elle attire des rêveurs, charmés par le passé culturel et l'ambiance «baba-cool» d'une ville dans laquelle s'était installé le *Living Theater*⁸ et qui avait vu passer Jimi Hendricks après qu'Orson Wells y ait tourné *Othello* dans les années 1950. Les conditions géographiques attirent ensuite les premiers adeptes du surf, jusqu'à en faire un *spot* mondial. Dans les deux rues principales de la médina, on trouve une succession de *riads* ou de *dars*, maisons traditionnelles urbaines rénovées et transformées en maison d'hôtes. Elles sont tenues, pour la plupart, par des Européens, surtout français. Au détour d'une ruelle, il y a, par exemple, le *show-room* de C., originaire de Paris, où sont vendus des vêtements et accessoires à la mode pour femmes. Quelques rues plus tard, V. tient un café, *Au bonheur des dames*, sur la place aux Grains. Plus loin, le riad-hôtel d'un couple français ou encore la brocante d'un Aixoise qui, tous les midis, déjeunent au *Restaurant de la baie*.

Dans la ville nouvelle, d'autres actifs français sont également installés : le menuisier, le couple qui fait tourner une usine de fumaison de poissons. Près de la plage, une autre Française tient un hôtel après avoir monté une baraque à sandwiches devenue aujourd'hui un des restaurants d'Essaouira les plus fréquentés par les « installés » comme les touristes (*L'océan vagabond*) ; plus loin, près des remparts, un restaurant modeste (*La tête dans les étoiles*), toujours tenu par un Français, etc.

À Marrakech (920 000 habitants), cette présence est tout aussi visible. L'entrée dans la médina est marquée par la célèbre place Jemaa El Fna, haut lieu touristique de la ville, classée par l'Unesco depuis 1985. Le tourisme, présent depuis les années 1920, attire aujourd'hui à la fois les classes populaires, moyennes et fortunées. Dans la médina, beaucoup de Français ont développé des activités : l'une a rénové un *riad* transformé en maison d'artistes, l'autre y tient un salon de thé. On y croise un homme devenu agent immobilier d'un jour qui sillonne la médina du matin au soir pour vendre les biens ; J. se lance aujourd'hui dans l'élevage de poulets fermiers, qu'il vendra à Guéliz, rappelant que les poulets, au Maroc, sont loin d'être à la hauteur des nouveaux habitants de Marrakech. Toujours à Guéliz, on rencontre des opticiens, des agents immobiliers, des ostéopathes ou des entrepreneurs du bâtiment, tous français. Dans la zone artisanale de Sidi Ghanem, un tiers des artisans installés dans de chics *show-rooms* ou *concept stores*, sont des Européens.

Activités économiques et requalification urbaine

Depuis le début des années 2000, un type d'hébergement qui singularise l'offre touristique du Maroc s'est développé de manière spectaculaire à Essaouira et Marrakech : la maison d'hôtes. Absente de la nomenclature officielle des établissements touristiques, cette dernière catégorie y entre à partir de 2004. Sont alors recensées trois cent vingt maisons d'hôtes au Maroc, puis 996 en 2010, dont 769 pour la seule ville de Marrakech (qui en comptait 295 en 2004) et 53 à Essaouira (qui n'en comptait aucune en 2004). En quelques années, l'offre s'est étoffée, pour atteindre aujourd'hui, à Marrakech plus du millier d'établissements ouverts à la location, plus de 200 à Essaouira. Sur 100 établissements identifiés à Essaouira en 2012, quatre-vingts sont tenus, selon mes décomptes,

par des Européens, toujours Français en tête. Anton Escher et Sandra Petermann (2013) ont comptabilisé une croissance des investissements européens et notamment français dans la médina souiri et recensé 298 propriétaires étrangers en 2003, 382 en 2008, principalement français. Ce type d'établissements est majoritairement tenu par des Européens, notamment des Français, qui ont acheté et rénové *riads* ou *dars*, habitats traditionnels des médinas, pour les transformer en petits hôtels.

En plus d'être au cœur du déploiement de l'offre touristique qui caractérise la région, ces Français sont venus nicher leurs activités dans des secteurs tels que l'immobilier ou l'artisanat, qui s'accrochent à l'économie des flux résultant du tourisme (Peraldi et Terrazzoni, 2017). Ils sont présents essentiellement dans quatre secteurs : le développement d'une offre touristique d'hébergement, les services de la secondarisation résidentielle (immobilier, construction et ameublement de maisons), la réinvention de l'artisanat local, les services destinés aux Européens installés (boulangerie, charcuterie, restauration, commerce de vêtements, etc.). Cette présence a fait émerger ce que l'on pourrait appeler un « district » touristique qui s'accomplit, en partie, grâce aux politiques publiques mises en œuvre au travers de grands chantiers nationaux (Berriane et Sanaa, 2011), mais qui a été amorcé par des initiatives privées qui conjuguent de grosses infrastructures hôtelières ou immobilières et des aventures personnelles de petits investisseurs (Peraldi et Terrazzoni, 2017). C'est sur la base d'une population européenne résidente et d'un flux croissant de touristes qu'un district productif a pu s'édifier⁹ : ce sont en effet des activités offrant des services induits par la résidence, qui se sont développées.

Toutes ces activités sont visibles dans les villes. Elles y sont cependant « éparpillées », le plus souvent installées entre deux boutiques tenues par des locaux. Il n'y a donc pas ici de « quartier ethnique » où se concentrerait la présence de ces migrants, comme on peut l'observer dans d'autres contextes (Ma Mung *et al.*, 1992 ; voir aussi Dubucs et Endelstein dans ce volume). Cette visibilité ne tient donc pas au « regroupement » ou à la « concentration », pas plus à Essaouira et Marrakech qu'à Fes (Berriane *et al.*, 2010 ; Kurzac-Souali, 2013). Elle ne tient pas non plus au fait que l'ethnographe les voit ou les cherche, quand il sillonne la médina. Cette visibilité est davantage liée au fait que ces entrepreneurs ont été les agents de la transformation du paysage urbain. Ils ont localisé leurs activités économiques notamment dans des vieux bâtis qu'ils ont rénovés pour l'occasion, mais

aussi dans des fonds de commerce ; ils ont installé leurs enseignes avec leur graphisme. Depuis les années 2000, ces villes et notamment leurs vieux centres urbains (médnas), connaissent des transformations sous l'effet d'une requalification liée à l'impulsion de stratégies immobilières de ces entrepreneurs attirés par une volonté politique affichée de développer le tourisme à prix modéré (Kurzac-Souali, 2006).

Dans les années 1960, la paupérisation avait gagné les médnas marocaines devenues des espaces dépréciés et des « poches de pauvreté » (Kurzac-Souali, 2007). à l'indépendance, dans le prolongement d'un mouvement qui avait commencé dans les années 1930, les classes aisées finissent de délaisser les centres anciens pour gagner les quartiers « européens » hors des remparts, construits sous le Protectorat et quittés par les colons (Sebti *et al.*, 2009), suivies, dans les décennies suivantes, par des classes moyennes en quête de logements plus modernes et confortables. L'abandon des problématiques urbaines par l'État marocain a renforcé ce mouvement (Berriane *et al.*, 2010). Les médnas sont laissées aux personnes âgées, à la bourgeoisie déclassée, aux artisans, marginaux et paysans venus en ville (Messous, 2016). Les populations médinoises constituent, encore aujourd'hui, à côté des habitants des quartiers insalubres, les couches les plus pauvres de la population urbaine du pays¹⁰. Ces mêmes médnas regorgent aujourd'hui de maisons d'hôtes, de palais devenus des hôtels luxueux, de résidences secondaires, de boutiques et *show-rooms* en tout genre, restaurants ou cafés tenus par des Français. Toutes les initiatives de ces « entrepreneurs » (Granovetter, 1985) ont participé d'une part à la gentrification (Coslado *et al.*, 2013 ; Kurzac-Souali, 2006) – qui a eu pour effet de construire ces lieux attrayants et privilégiés –, d'autre part au développement d'une pluralité de mondes socio-économiques qui participent à l'économie touristique urbaine. Il faut le souligner, c'est *via* la présence de leurs activités professionnelles dans les villes que ces Français sont visibles.

Invisibilité statistique et sociale

Ils restent en effet, et paradoxalement d'une certaine façon, invisibles, à la fois dans les chiffres et dans l'espace urbain. Les pratiques de mobilité de ces Français, leurs conditions de vie, les rendent, en partie, insaisissables, y compris par les appareils statistiques. L'inattention politique

dont ils sont l'objet ne permet pas de les quantifier précisément, à l'instar d'autres migrations de résidents des pays du Nord vers des pays du Sud, dont celles des États-Uniens vers le Mexique (Bantman-Masum, 2017).

Invisibilité statistique

Les consulats recensent 51 109 Français en 2015, mais ce chiffre illustre le phénomène de manière partielle : l'inscription au consulat n'étant pas obligatoire, seuls les titulaires d'un permis de séjour sont systématiquement comptabilisés. Or de nombreux Français vivent et travaillent au Maroc, et parfois depuis plusieurs années, sans titre de séjour, avec un visa tourisme, qu'ils doivent renouveler tous les trois mois en quittant le pays. Les données n'incluent donc que la part de ces « pendulaires » qui font la démarche de s'immatriculer. Certaines estimations indiquent qu'ils seraient 40 000, d'autres entre 25 et 30 000¹¹. Les Français seraient alors entre 49 000 et 89 000. Effectivement, une partie des enquêtés vit et travaille au Maroc, souvent à la tête d'une petite entreprise, avec un visa touristique et réalise des allers et retours réguliers entre le Maroc et la France. Au-delà de cette informalité liée au statut, il faut noter qu'une partie de ces initiatives économiques n'est pas non plus visible dans les chiffres. Ces derniers ne révèlent, en effet, que l'aspect formel d'une économie urbaine, dont l'informalité est une dimension structurelle, y compris pour les entrepreneurs européens. Cette invisibilité statistique se double, par ailleurs, d'une invisibilité sociale.

Invisibilité sociale

Dans leur pratique quotidienne de la ville, ces Français se confondent avec les touristes, notamment dans les lieux qu'ils fréquentent et où ces derniers dominent. Ils côtoient peu les autres Français, y compris les manifestations organisées par les représentants de leur pays. Il existe quelques associations – celles des golfeurs de Marrakech Accueil ou celle de Français du Monde, par exemple –, des agrégations autour d'institutions comme le Rotary Club ou la franc-maçonnerie où les Français sont majoritaires. On repère également des « bandes », petits groupes d'amis

liés à des lieux ou des « leaders » pionniers : la bande du « jardin Majorelle », celle du « Djellabar », à Marrakech par exemple, celle de « l'Océan » ou du « Taros », à Essaouira. Aucune de ces agrégations ne réunit cependant, de façon large, ces Français.

Ces derniers ne vivent pas non plus dans des lieux spécifiques ; ils sont éparpillés dans différents quartiers, dans les espaces périurbains comme dans les campagnes. Si la médina est un lieu de prédilection des Européens à Marrakech, les quartiers de Guéliz et de l'Hivernage les attirent également et, plus globalement, ils sont éparpillés dans toute la ville et ses alentours. Ces dernières années, Marrakech a vu ses espaces périurbains se développer et, à côté des projets résidentiels adressés aux classes moyennes marocaines (Coslado, 2008), se construire de grands complexes résidentiels et hôteliers à l'adresse des Européens. Dans la palmeraie, de nombreuses villas luxueuses sont rachetées ou construites par des Européens qui s'y installent pour être à l'écart du tumulte urbain. À Essaouira, par exemple, sur la route qui mène à Ghazoua (l'extension nouvelle de la ville), ont été construits ces six dernières années un Sofitel, un golf et 37 villas de luxe dont les prix varient entre 600 000 et 2 millions d'euros. Les pistes partant des routes goudronnées au départ d'Essaouira en direction d'Agadir, de Marrakech ou de Safi, mènent à des *douars* qui comptent de plus en plus d'Européens. Une partie d'entre eux loue de petites maisons *beldi* (traditionnelles), une autre vit dans de gigantesques maisons, résidences secondaires ou principales, construites par et pour des Européens, oscillant entre 300 m² pour les plus petites et 1 000 m² pour les plus vastes.

Ainsi que l'ont noté Mohamed Berriane *et al.* (2010) pour Fès ou Anne-Claire Kurzac-Souali (2013) pour Marrakech, l'espace de vie de ces Français est centré sur leur propriété ainsi que sur leur activité professionnelle (qui souvent se confondent). Ils sont peu impliqués dans la vie de quartier. Leur sociabilité se limite à des cercles d'amis restreints qui se retrouvent les uns chez les autres et peu à l'extérieur. Par conséquent, leur visibilité sociale n'est pas dominante. Par ailleurs, quand le chercheur s'intéresse aux trajectoires de ces Français sur la durée, il y repère des formes de distanciation progressive des médinas et des centres urbains dont les trajectoires résidentielles sont un bon indicateur. Les Français rencontrés sont arrivés quasiment tous en quête d'aventure et de dépaysement. Ils ont commencé par développer une relation intensive à

la médina, qu'ils percevaient comme le paroxysme de ce dépaysement. Ils commencent soit par y localiser leur résidence et/ou leur activité professionnelle, soit par l'arpenter sans relâche. Puis, à de rares exceptions, ils se lassent de ce qu'ils appellent « la promiscuité » et les « relations de voisinage » dans une partie de la ville où se concentrent les classes les plus populaires et précaires. Ils effectuent alors une mobilité résidentielle et s'installent dans les quartiers nouveaux (Guéliz, Hivernage pour Marrakech ; Eraounak pour Essaouira). Mais ils sont aussi nombreux à effectuer une dernière mobilité, signe incontestable à la fois de leur ascension sociale et de la distance qu'ils prennent vis-à-vis des lieux où se concentrent les classes populaires et moyennes basses locales, vers la campagne (Ghazoua et ses environs pour Essaouira ; la palmeraie ou les campagnes environnantes pour Marrakech). Ils vivent dans des maisons, dont la plupart leur ont été vendues par des Français ou Marocains aisés, et dont les prix sont inaccessibles à une majorité de locaux, comme plus minoritairement aux Français les moins aisés. Ce mouvement résidentiel tend à les distinguer des franges les plus pauvres pour les rapprocher des classes aisées locales qui ont quitté les médinas (Sebti *et al.*, 2009). Mais il peut aussi se voir comme le signe, du moins peut-on en faire l'hypothèse, d'une mise à l'écart de la société marocaine, qu'ils ne côtoient, souvent, que dans le cadre des relations professionnelles. La pratique de la langue marocaine (le *darija*) est un indicateur de cette distance.

Très peu de Français parlent l'arabe, même s'ils sont nombreux à être arrivés avec beaucoup de bonne volonté. Certains invoquent le fait qu'ici « tout le monde parle français » et qu'il en résulte une forme de découragement et de paresse à l'apprentissage d'une langue difficile ; d'autres, qui souvent en connaissaient les bases avant d'arriver, sont découragés par les échanges avec les Marocains qui, disent-ils, leur répondent en français. Dans notre échantillon, ils sont environ 1 sur 10 à parler la langue, surtout des femmes en couple avec un Marocain, qui ont appris le *darija* avec leur belle-famille. Ils sont une poignée d'hommes à avoir appris par désir de communiquer, et surtout de surprendre, tandis que, parmi les rares qui ont vécu auparavant en Algérie, certains ont réactivé leur connaissance de l'arabe. Les enfants, en revanche, sont souvent bilingues, du fait de leur fréquentation de l'École française (l'apprentissage de l'arabe y est obligatoire) et/ou de la compagnie des « nounous » qui les gardent.

Cosmopolitisme et situations cosmopolites

L'observation de l'installation de ces Français, tout comme celle du quotidien des médinas souries et marrakchies, soutenue par le discours des enquêtés, m'avait d'abord conduite à faire l'hypothèse d'une forme de «cosmopolitisme urbain». La ville cosmopolite étant «celle qui permet d'être ailleurs tout en restant ici» (Latouche, 1998) et qui, plus précisément, renvoie à un monde urbain de la diversité, où une multiplicité de populations d'origines diverses vivent ensemble sans discrimination générale ni positions hiérarchiques socialement signifiantes (Rinaudo et Hilly, 2003). En effet, une partie des Français installés se définissent comme «citoyens du monde» et entretiennent le mythe cosmopolite en se référant notamment à l'époque où, au Maroc, «juifs», «musulmans» et «chrétiens» vivaient ensemble. Ces migrants, même si leur condition de «non-protégé» (Kenbib, 1996) les contraint à des médiations constantes avec la société locale, ne semblent cependant pas pour autant organiser une société cosmopolite.

C'est en intégrant le tissu économique local que les Français sont les plus visibles dans la société marocaine, en modifiant le paysage des vieux centres urbains, et plus largement des villes, comme Essaouira et Marrakech. Cependant, les contacts avec la population locale sont limités le plus souvent aux relations de travail – que celles-ci relèvent de l'association ou du salariat – et, au quotidien, aux relations liées à l'espace privé puisque les Marocains forment souvent leur personnel de maison. S'il existe bien des endroits mixtes, c'est parce qu'ils sont fréquentés à la fois par les touristes, les résidents au long cours et la classe aisée marocaine. Excepté quelques affinités élitaires entre Français et Marocains dans les petits mondes intellectuels et artistiques, seuls les membres de couples mixtes disent avoir des amis et des fréquentations autres qu'utilitaires dans la société locale. Par ailleurs, les enquêtes de terrain montrent que, bien que dilués dans la société marocaine, ces Français portent les signes d'une (auto)distinction historique. Les appartenances identitaires des uns et des autres sont bien ancrées, malgré des discours qui revendiquent une condition cosmopolite placée sous le signe d'une appartenance «au même monde».

Un grand nombre de Français rencontrés pensent être dotés de compétences et de savoir-faire qui, au Maroc, seraient inexistantes. Les préjugés sur les déficiences de la société marocaine continuent ainsi de se manifester

dans les relations avec les Marocains. L'incompétence des subalternes à réaliser les tâches demandées est soulignée, mais c'est notamment leur refus d'obéir, d'exécuter et de se conformer aux manières de faire, ou de travailler, qui revient comme «le» problème dans certains discours. Ils sont, en effet, quelques-uns à «être déçus par les Marocains». Mais ils ne peuvent l'être que parce qu'ils sont venus en portant l'espoir que les proximités sociales et culturelles qu'ils avaient imaginées ne les obligeraient à aucune négociation avec la société locale. De ce point de vue, il y a ici un préjugé néocolonial que l'on retrouve sur d'autres terrains des migrations Nord-Sud (Rubbers, 2009; Dos Santos, 2016). Ces Français agissent et pensent souvent en termes de groupes ethniques («eux», les Marocains, et nous «les Français»), tout en ayant une vision extrêmement simplifiée des facteurs de différenciation, réduite à la religion et à la «culture» et qui n'intègre pas les statuts sociaux.

Ce n'est pas pour autant que ces Français se considèrent comme un groupe à part entière. Souvent, les individus rencontrés ne se perçoivent pas comme appartenant à une «communauté française». Au-delà de cercles d'amis très restreints, ils fréquentent peu les autres Français, dont ils cherchent à se distinguer, dans un mouvement proche de celui décrit par Giulia Fabbiano (2016) à propos des Français en Algérie. Il s'agit en effet de ne pas être associé comme membre d'une même communauté. Ils ne forment donc ni «une» communauté, ni un groupe à proprement parler. Ils occupent les espaces urbains et certains secteurs économiques de manière diffuse, tandis qu'ils intègrent à la fois les ressources et les contraintes du Maroc, tout en maintenant des liens forts, économiques et familiaux, mais surtout symboliques, avec le pays d'où ils viennent (Peraldi et Terrazzoni, 2017). C'est pourquoi leur présence ne semble pas le signe d'un cosmopolitisme urbain. Les mélanges, les interactions, appelant par exemple les canopées cosmopolites décrites par Elijah Anderson (2011), relèvent ici davantage des discours que des pratiques. Les migrations contemporaines françaises au Maroc renverraient davantage à des «situations cosmopolites», tels que définies par Christian Rinaudo et Marie-Antoinette Hilly (2003) : des situations «qui désignent la co-présence de personnes d'origines diverses sur un même territoire, à la fois imprégnées de la mondialisation grâce à l'emploi des nouvelles technologies de l'information et de la communication, de nouvelles formes d'activité ou de mobilité, et soucieuses d'entretenir des spécificités construites selon des critères identitaires».

NOTES

- 1 Selon les données de la Direction des Français à l'étranger et de l'administration consulaire (DFAE), ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.
- 2 Selon les chiffres du consulat de France au Maroc, ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Pour moitié, ces individus sont porteurs de la double nationalité (française et marocaine).
- 3 Dix millions de touristes sont arrivés aux postes frontières en 2015 ; 3,3 millions sont français dont une moitié de bi-nationaux (MRE, Marocains Résidents à l'Étranger, porteurs de la nationalité française).
- 4 Le Maroc est aujourd'hui la première destination des investissements français en Afrique et la France a été, jusqu'en 2012, le premier partenaire commercial du pays.
- 5 *Revue France-Maroc*, 15 février 1917.
- 6 Haut-Commissariat au Plan, « Prospective Maroc 2030, Tourisme 2030, quelles ambitions pour le Maroc », Royaume du Maroc, n. d.
- 7 Recherche menée dans le cadre du projet Émergences, financé par la Ville de Paris, « Mobilités Nord-Sud : nouvelles mobilités migratoires de l'Europe vers le Maghreb », porté par le CADIS, EHESS. L'enquête est basée sur un dispositif ethnographique et sur une centaine d'entretiens.
- 8 Troupe new-yorkaise de théâtre expérimental, engagée dans des actions anarchistes et pacifiques.
- 9 Une entité socio-territoriale caractérisée par l'interdépendance entre la société locale et l'appareil productif ainsi que Giacomo Becattini (1989) le définit : « *Definisco il distretto industriale come un'entità socio-territoriale caratterizzata dalla compresenza attiva, in un'area territoriale circoscritta, naturalisticamente e storicamente determinate, di una comunità di persone e di una popolazione di imprese industriali.* »
- 10 « État des lieux des médinas des villes membres », élaboré par Tarik Harroud, Réseau marocain des anciennes médinas, Coopération municipale, CoMun, Gouvernance locale et participative au Maghreb, Direction générale des collectivités locales, Royaume du Maroc, ministère de l'Intérieur, Rabat, 2015.
- 11 Voir Chloé Pellegrini (2016) ; Assemblée nationale, rapport n° 2870, réalisé au nom de la Commission des affaires étrangères sur le projet de loi, autorisant l'approbation du protocole additionnel à la convention d'entraide judiciaire en matière pénale entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Royaume du Maroc, par Madame Élisabeth Guigou, 16 juin 2015.

BIBLIOGRAPHIE

- Anderson Elijah, *The Cosmopolitan Canopy: Race and Civility in Everyday Life*, New York/Londres, WW Norton & Company, Inc, 2011.
- Bantman-Masum Ève, « Enjeux politiques de la migration entre États-Unis et Mexique : citoyenneté contractuelle et commodification de la souveraineté », in Fabbiano G., Poli A., Peraldi M. et Terrazzoni L. (éd.), *Les migrations des Nords vers les Suds*, Paris, Karthala, 2018.

- Becattini Giacomo, «Riflessioni sul distretto industriale marshalliano come concetto socio-economico», *Stato e Mercato*, n° 25, 1989, p. 111-128.
- Berriane Mohamed, Aderghal Mohammed, Idrissi Janati Mhamed et Berriane Johara, *Mobilités nouvelles autour du Maroc à travers le cas de la ville de Fes*, Rapport final, MacArthur Foundation, University of Oxford, 2010.
- Berriane Mohamed, Nakhli Sanaa, «En marge des grands chantiers touristiques mondialisés, l'émergence de territoires touristiques "informels" et leur connexion directe avec le système monde», *Méditerranée*, n° 116, 2011, p. 115-122.
- Coslado Elsa, «Itinéraires d'individuation dans la périphérie de Marrakech», *Les Cahiers d'EMAM*, 2008, p. 37-50.
- Coslado Elsa, MacGuinness Justin et Miller Catherine (dir.), *Médinas Immuables, Gentrification et changement dans les villes historiques marocaines (1996-2010)*, Rabat, Centre Jacques-Berque, 2013.
- Dos Santos Irène, «L'Angola, un Eldorado pour la jeunesse portugaise ? Mondes imaginés et expériences de la mobilité dans l'espace lusophone», *Cahiers d'études africaines*, n° 221-22, 2016, p. 29-52.
- Escher Anton, Petermann Sandra, «Neo-colonialism or Gentrification in the Medina of Marrakesh», *ISIM Newsletter*, n° 5, 2000, p. 34.
- , «Du jet-setter au retraité : parcours et profils des habitants étrangers des médinas de Marrakech et d'Essaouira», in Coslado E., MacGuinness J. et Miller C. (dir.), *Médinas Immuables, Gentrification et changement dans les villes historiques marocaines (1996-2010)*, Rabat, Centre Jacques-Berque, 2013, p. 189-214.
- Fabbiano Giulia, «Une cage dorée en situation postcoloniale. Institution scolaire et présence française dans l'Algérie contemporaine», *Cahiers d'études africaines*, n° 221-222, 2016, p. 175-198.
- Granovetter Mark, «The Economic Sociology of Firms and Entrepreneurs», in Portes A. (ed.), *The Economic Sociology of Immigration*, New York, Russel Sage Foundation, 1985, p. 128-165.
- Kenbib Mohammed, *Les protégés. Contribution à l'histoire contemporaine du Maroc*, thèse, Faculté des lettres et des sciences humaines, Rabat, Publication de l'Université, 1996.
- Kurzac-Souali Anne-Claire, *Les médinas marocaines : une requalification sélective : élites, patrimoine et mondialisation au Maroc*, thèse de 3^e cycle, Institut de Géographie, Université Paris-Sorbonne, 2006.
- , «Rumeurs et cohabitation en médina de Marrakech : l'étranger où on ne l'attendait pas», *Hérodote*, n° 127, 2007, p. 64-88.
- , «Requalification urbaine des médinas et enjeux socio-économiques locaux», in Coslado E., MacGuinness J. et Miller C. (dir.), *Médinas Immuables, Gentrification et changement dans les villes historiques marocaines (1996-2010)*, Rabat, Centre Jacques-Berque, 2013, p. 285-314.
- Latouche Daniel, «Le retour de l'utopie : cosmopolitisme et urbanité en Amérique du Nord», in Eveno E. (éd.), *Utopies urbaines*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 1998, p. 179-210.
- Le Bigot Brenda, «Saisonniers du temps libre : modalités socio-spatiales de la présence des "hivernants" européens au Maroc», in Khrouz N., Lanza N. (éd.), *Migrants au Maroc : Cosmopolitisme, présence d'étrangers et transformations sociales*, Rabat, Centre Jacques-Berque, 2015, p. 25-29.

- Messous Ouafa, *L'image de la ville : processus et desseins de fabrication. Cas de la ville d'Essaouira, Maroc*, Rabat, Institut National d'Aménagement et d'Urbanisme, 2016.
- Ma Mung Emmanuel, Body-Gendrot Sophie et Hodeir Catherine, «L'expansion du commerce ethnique : Asiatiques et Maghrébins dans la région parisienne», *Revue européenne des migrations internationales*, vol. VIII, n° 1, 1992, p. 39-59.
- Pellegrini Chloé, «Profil démographique et historique de la présence française au Maroc», in Therrien C. (éd.), *La migration des Français au Maroc, Entre proximité et ambivalence*, Rabat, La Croisée des chemins, 2016, p. 37-60.
- Peraldi Michel, Terrazzoni Liza, «Nouvelles migrations ? Français dans les circulations européennes vers le Maroc», *Revue Autrepart*, Dossier *De l'Europe vers les Suds : nouvelles itinérances ou migrations à rebours?*, IRD, Presses de Sciences Po, n° 77, 2017, p. 69-86.
- , «Anthropologie des Européens en Afrique. Mémoires coloniales et nouvelles aventures migratoires», *Cahiers d'études Africaines*, Dossier *Mobilités et migrations européennes en (post) colonies*, Éditions de l'EHESS, n° 221-222, 2016, p. 9-28.
- Rinaudo Christian, Hily Marie-Antoinette, «Cosmopolitisme et altérité : les nouveaux migrants dans l'économie informelle», *Tsantsa, Revue suisse d'ethnologie*, 2003, p. 48-57.
- Rubbers Benjamin, *Faire fortune en Afrique, Anthropologie des derniers colons du Katanga*, Paris, Karthala, 2009.
- Sebti Mohamed, Courbage Youssef, Festy Patrick et Kurzas-Souali Anne-Claire, *Gens de Marrakech, Géodémographie de la ville rouge*, Paris, Ined, 2009.
- Spire Amandine, «Invisibilité et identification marginale à la ville : les paradoxes d'un quartier à forte représentation immigrée à Lomé (Togo)», *e-migrinter*, n° 4, 2009.

Francisco Torres Perez, Miguel Monsell Liern

Les Roms roumains à «El Cabanyal» (Valence)

Politique urbaine, migrations et logement

Le multiculturalisme croissant des villes espagnoles a introduit les questions de l'intégration et des relations interethniques dans la gestion urbanistique. Ce texte aborde cette problématique à travers l'exemple de l'insertion des familles roms roumaines dans le quartier El Cabanyal à Valence, en privilégiant trois axes d'analyse : la politique urbaine, la migration internationale et le logement. El Cabanyal est un quartier populaire sur le front de mer de Valence. Une opération urbanistique était prévue pour prolonger une grande avenue jusqu'à la Promenade maritime, ce qui supposait la démolition d'une partie du quartier. Ce projet a suscité un large mouvement d'opposition contre les plans de la mairie qui, comme mesure de pression, avait laissé se dégrader la partie du quartier concerné. Des familles roms se sont installées dans ces maisons et, aujourd'hui, ce secteur d'El Cabanyal constitue la concentration rom¹ la plus grande et visible dans la ville. La nouvelle mairie a abrogé l'opération urbanistique et prépare un plan de rénovation du quartier, dans lequel la présence des Roms est au centre du débat.

Comme dans le reste de l'Europe, à Valence les Roms sont vus comme un groupe caractérisé par la marginalité et l'exclusion, les activités de rue et une prétendue asocialité (Legros et Rossetto, 2011). À El Cabanyal, comme

dans d'autres villes espagnoles (Lopez, 2014), les habitants du quartier relient la présence des Roms aux logements précaires et à certaines activités comme le stockage de la ferraille qui a généré des plaintes des habitants.

Notre analyse est basée sur le travail de thèse de Miguel Monsell (2016) portant sur les Roms dans la ville de Valence et sur un travail de terrain que nous avons réalisé au sein du quartier El Cabanyal entre novembre 2015 et mai 2016². Ce travail s'est appuyé sur l'observation et la réalisation de dix interviews (cinq Roms, trois habitants espagnols et deux professionnels du milieu associatif). Après avoir présenté la situation des migrants roms à Valence, nous aborderons leur insertion résidentielle dans El Cabanyal, un quartier marginalisé et sensible, et leur cohabitation avec les autres habitants; en conclusion, nous nous interrogerons sur leur futur dans le quartier rénové.

Les migrants roms à Valence

Les Roms roumains sont en réalité une population diverse composée de différents sous-groupes culturels. Cette hétérogénéité se retrouve à Valence où sont établis deux groupes principaux : les Roms de Dobrogea et les Roms *ursari*. Les premiers sont arrivés à Valence vers 2004, ils proviennent de la région historique de Dobrogea, spécialement de la zone de Constanta, et le romani est, pour la plupart, leur langue maternelle. La majorité des Roms de Dobrogea installés à Valence est de religion orthodoxe. Les premiers *ursari* sont arrivés à Valence à partir de 2006. Ils parlent aussi le romani et sont originaires de la région de Galati, notamment de la municipalité de Toflea. Il s'agit d'une migration plus communautaire que celle originaire de Dobrogea, localisée principalement dans le quartier du Cabanyal et au sein de laquelle l'église évangélique joue un rôle important dans la vie quotidienne.

Oui, nous sommes *ursari*.

Enquêteur : Il y a beaucoup de personnes de ton village en Roumanie qu'habitent maintenant au Cabanyal?

Oui, beaucoup, dans cette rue il y a seulement des gens de mon village [...]. Dans cette zone du Cabanyal il n'y a que nous (Femme *ursari*, Monsell, 2016).

Les Roms à Valence sont une population jeune, composée de familles. Aux côtés des *ursari* et des originaires de Dobrogea, on trouve des membres d'autres groupes roms tels que les musiciens *lautari*, les *rudari* ou les *xoraxane* de tradition musulmane. Bien qu'il ne soit pas possible de fournir des données précises, on peut estimer la population rom résidente à Valence à environ 720 personnes au minimum, correspondant à 6 % de la population roumaine totale de la ville, et à environ 1 000 personnes au maximum, soit 8 % des Roumains de Valence³. La migration rom à Valence reste peu importante : elle représente de 0,7 % à 1 % du total des résidents étrangers de la ville.

Il s'agit cependant d'une migration dont la visibilité est forte dans l'espace public, en raison des activités de nombre de Roms : le ramassage de la ferraille et la récupération de produits dans les bennes à ordures pour la vente aux marchés aux puces. L'image du garçon à vélo ou de la femme à pied, qui parcourt les rues pour récupérer des objets divers dans les poubelles, fait partie de la vie quotidienne de la ville. Pour beaucoup de Roms résidant à Valence, ces activités économiques constituent la source principale de revenus étant donné leur exclusion généralisée du marché du travail. Les restrictions légales pour l'accès à l'emploi jusqu'à janvier 2014⁴, leur faible niveau de formation, leur manque d'expérience professionnelle, la méconnaissance de l'espagnol ou la discrimination, mettent les Roms dans une situation désavantageuse pour accéder à un emploi, plus encore dans un climat de crise économique. Les seules activités auxquelles ils ont accès sont les travaux agricoles saisonniers, quand ils en ont l'opportunité. Il n'est alors pas rare que les familles *ursari* se déplacent pendant l'été vers d'autres zones de l'Espagne comme Zaragoza ou Lleida pour participer au ramassage des fruits. Par ailleurs, particulièrement au sein du groupe de Dobrogea, certaines familles combinent l'économie de la récupération à la mendicité, de façon sporadique ou régulière. Plus rarement, quelques-uns accèdent à un travail plus stable, dans les secteurs de la construction ou du transport, ou comme femmes de ménage, médiateurs interculturels, dockers, etc.

Pour ce qui est de l'insertion résidentielle des Roms à Valence, il est possible de distinguer deux situations. D'une part, les Roms de Dobrogea se retrouvent principalement dans les quartiers du sud de la ville avec une distribution plus dispersée que celle des *ursari*, très concentrés dans le quartier d'El Cabanyal. Également, les familles de Dobrogea ont une insertion très liée à certains types de logements insalubres tels que des

cabanes, des maisons en ruine ou des bâtiments industriels abandonnés. Les expulsions de ces logements précaires sont habituelles, sans qu'il y ait eu une intervention sociale d'urgence pour reloger les familles dans la plupart des cas (Monsell, 2016). Cette situation a entravé l'accès normalisé de ces familles aux services publics de base, compte tenu de la résistance des autorités municipales à enregistrer comme habitants reconnus de la ville ceux qui habitent illégalement un logement. Les Roms *ursari* installés dans le quartier du Cabanyal, d'autre part, ont une situation résidentielle plus régularisée mais non exempte de problèmes. Dans ce cas, il est possible de faire une distinction entre les habitations insalubres et les maisons très modestes mais normalisées.

El Cabanyal, un quartier marginalisé et sensible

Situé sur le front de mer de Valence, El Cabanyal est un quartier populaire, pauvre et historiquement habité par des pêcheurs, des dockers, des petits exploitants agricoles et des *gitanes* espagnols installés depuis plusieurs générations. La cohabitation entre *payos* et *gitanes* a été très bonne, hormis avec les familles *gitanes* les plus marginalisées. Au début du ^{xxi} siècle, le quartier s'est encore diversifié avec l'arrivée d'immigrés, majoritairement en provenance de Roumanie. Ainsi, la situation du quartier, une périphérie relativement ségréguée de la ville, a changé au cours des deux dernières décennies. L'adoption d'un urbanisme néolibéral à Valence s'est traduite notamment par la rénovation de la façade maritime avec la construction d'une longue *Promenade maritime*, du port de plaisance *Marina Real Juan Carlos I* et de l'hôtel *Las Arenas* (5 étoiles), pour accueillir de grands événements comme la course de Formule 1 ou l'*America's Cup*. Ainsi le vieux quartier est devenu, par sa proximité à la Promenade maritime, un espace clé du nouveau front de mer de la ville.

Dans ce contexte, l'extension de l'avenue Blasco-Ibáñez jusqu'à la mer est approuvée en 1999⁵. Cette opération urbanistique de style haussmannien supposait la démolition de 1 651 maisons et la division du quartier, reconnu comme Bien d'Intérêt Culturel (BIC), en deux parties séparées par l'avenue; des tours d'habitations devaient se construire dans les terrains libérés. Depuis son approbation, le prolongement de l'avenue Blasco-Ibáñez a suscité le désaccord d'une partie des résidents rassemblés dans l'association

familles roms. Cette politique de «dégradation induite» (Ruiz et Garcia, 2013), l'arrivée des Roms, les transformations des usages des rues, les perceptions subjectives d'insécurité ou d'inconfort, ont transformé quelques zones en micro «espaces de la peur» (Ruiz et Garcia, 2013) dans l'imaginaire des habitants du quartier. Il y a deux zones de ce type : les alentours du square Llorenç-de-Flor, où se concentrent des familles roms, et les environs du Bloc-dels-Portuaris⁷, avec une majorité de *gitans* espagnols (fig. 2 et 3). Les habitants du quartier évitent très souvent ces deux zones pour leurs activités quotidiennes (stationnement, etc.).

Au cours des dernières années, les préoccupations des anciens habitants alternaient entre le débat sur le prolongement de l'avenue Blasco-Ibáñez, l'incertitude et la conscience de la dégradation⁸ liées à ce projet urbain, le sentiment d'être négligés par les pouvoirs publics et la présence des familles roms. Deux types de discours sur les causes de la dégradation (Ruiz et Garcia, 2013 ; Torres *et al.*, 2016) se sont développés. Certains habitants en attribuent la responsabilité à la municipalité, à sa négligence et à sa politique de «dégradation induite», qui a généré l'arrivée de populations précaires parfois marginales. Un habitant résume ainsi ce point de vue :

Les Roms arrivent... et personne ne fait quoi que ce soit [...] ils laissent une population de très basse condition complètement négligée pour qu'il se crée une atmosphère de dépression, de chute, de décrépitude, de destruction (EP-7).

Une autre partie des habitants, au contraire, considère que l'occupation de maisons par des immigrants marginaux est la cause de la dégradation ; ce qui, selon eux, serait résolu par le prolongement de l'avenue Blasco-Ibáñez (Ruiz et Garcia, 2013). Les habitants utilisent les arguments de l'un ou de l'autre discours ; dans tous les cas, les Roms sont au centre du débat. Pour certains, ils sont victimes, étant donné les conditions dans lesquelles ils habitent ; pour d'autres, ils sont coupables.

Dans cette ambiance, la victoire électorale de la gauche en mai 2015, l'abrogation de l'opération urbanistique et l'amélioration de quelques services (nettoyage des rues, présence policière), ont permis de lever des incertitudes et de dépassionner les débats. La nouvelle majorité est en train de mener un plan de renouvellement intégral, qui doit «régénérer physiquement, économiquement et socialement le quartier» (Gradolí, 2016, p. 170).



Fig. 2 – Dans les alentours du square Llorenç-de-Flor.
Source : F. Torres, avril 2016.



Fig. 3 – El Bloc-dels-Portuaris.
Source : F. Torres, avril 2016.

Le premier pas dans cette direction a été un processus participatif, appelé *Va Cabanyal*, avec l'ensemble des associations du quartier pour définir le projet de renouvellement⁹.

L'insertion résidentielle des Roms dans le quartier

Comme nous l'avons vu, la situation de blocage qu'a connu El Cabanyal a favorisé l'établissement des familles *ursari*, au point de devenir la concentration la plus importante de populations Roms de Valence. À la différence d'autres zones de la ville, El Cabanyal est un quartier avec un grand nombre de maisons unifamiliales ou de petits bâtiments de deux ou trois étages. Ce type de logement est prisé par les familles roms qui sont insérées dans l'économie de la récupération, qui exige un espace pour le stockage. La présence de l'église évangéliste Rugul Aprins est aussi devenue un élément de sociabilité et de cohésion des *ursari* et, pour certains, un facteur décisif de leur installation dans ce quartier. Chaque semaine, lors des célébrations habituelles, l'église peut rassembler entre 200 et 250 personnes. Cet ensemble de facteurs a favorisé la création d'une sociabilité marquée par l'entre-soi pour les Roms *ursari*.

À l'opposé, les Roms de Dobrogea ont une situation résidentielle à Valence beaucoup plus marquée par l'insalubrité; alors que, pour les Roms *ursari*, nous pouvons parler d'une insertion résidentielle plus normalisée. Si d'autres familles roms habitent dans des logements plus ou moins isolés, placés souvent hors de la ville, les *ursari* du Cabanyal résident dans des maisons intégrées au tissu urbain du quartier, même s'ils se concentrent surtout dans la zone plus dégradée en raison du projet de prolongement de l'avenue Blasco-Ibañez. L'accès des *ursari* à ces maisons s'est principalement produit par le biais de la location. Cependant il y a eu aussi, à un degré moindre, des cas de subrogation et d'occupation illégale. Il faut dire également que, dans un premier temps, l'entreprise à capitaux publics et privés *Cabanyal 2010* a loué à des familles sans ressources – certaines d'entre elles sont des familles roms – des immeubles qui avaient été acquis par la mairie pour leur démolition. Il s'agissait souvent de logements en mauvais état, ne respectant pas les critères minimums d'habitabilité (Monsell, 2016, p. 238). Au cours des années, les situations résidentielles les plus précaires et irrégulières ont été réduites, d'une part à cause des expulsions et, d'autre part, grâce à l'accès des familles à un meilleur logement. Cette mobilité

résidentielle ascendante modeste des familles est liée souvent à un séjour prolongé dans le quartier et à la construction de relations de confiance avec quelques propriétaires (Torres *et al.*, 2016).

Le propriétaire venait chaque mois pour prendre le loyer et ma mère lui a dit : «j'ai une fille avec trois enfants! Et nous n'avons pas de la place à la maison...» Le propriétaire nous a demandé d'avoir patience et il a dit qu'il allait trouver une maison pour nous, parce qu'il a vu que ma mère est sérieuse et elle paye bien le loyer. Mon père travaille et il paye le loyer (ER-1).

Cependant, il existe toujours aujourd'hui des *ursari* qui habitent dans des maisons précaires ou même très précaires, à la limite de l'habitabilité. Pour la plupart, il s'agit de logements modestes mais standardisés. Les loyers varient en fonction des caractéristiques des maisons, généralement entre 300 et 500 € (Torres *et al.*, 2016), un prix bon marché par rapport à la moyenne dans la ville (entre 600 et 1 000 €).

La localisation résidentielle des *ursari* à Cabanyal facilite leur accès aux services du quartier, tels que l'école pour les enfants, le centre de santé, le marché, etc. Sans oublier pour autant les difficultés et les tensions, cela implique également une plus grande interaction avec le voisinage, bien que, comme nous le verrons ci-dessous, l'ambiance générale reflète plutôt une cohabitation distante entre les Roms et les autres habitants du quartier. L'insertion des Roms dans l'économie de la récupération est souvent le motif de plaintes du voisinage. Celles-ci se focalisent sur l'activité de ramassage de la ferraille et des produits des bennes à ordures, et sur leur stockage considéré par beaucoup d'habitants comme un facteur d'insalubrité. Ce stockage est réalisé dans certains cas dans les maisons, que ce soit dans une pièce intérieure ou dans l'arrière-cour. Certains utilisent une fourgonnette, garée devant la porte de la maison, comme lieu de stockage. D'autres encore, à la recherche d'une solution considérée comme moins gênante pour les voisins, s'organisent entre plusieurs familles pour louer un rez-de-chaussée dans le quartier, qui est alors utilisé comme magasin. Depuis l'été 2016, certaines familles ont reçu, après une inspection de la police, des amendes de 2 000 € pour le stockage de matériaux récupérés. La municipalité les accuse de se livrer à une activité de gestion des déchets sans «licence environnementale». Cette sanction n'aurait affecté que des familles Roms *ursari* du Cabanyal, bien qu'elles ne soient pas les seules à être engagées dans cette économie de la récupération dans le quartier. Face

à cette situation affectant la base économique des familles *ursari*, quelques acteurs sociaux *gitans* ou de solidarité avec les Roms essaient actuellement de proposer une défense et de chercher des alternatives.

Une cohabitation apaisée mais non sans tension

Les relations de voisinage des Roms avec les habitants espagnols du quartier, *payos* et *gitans*, sont très limitées et superficielles. Quand ils sont questionnés sur ce sujet, la réponse habituelle est « bien, pas mal avec des Espagnols ». Lorsqu'ils essaient de concrétiser ces relations, on parle d'échanges cordiaux. Une femme rom nous disait : « avec des voisins bien... je connais des Roumains, je connais des *gitans*, aussi des Espagnols... salutations... pas d'amitié » (ER-1). Pour un homme rom, cette « bonne relation » est fondée sur le respect :

Quand je sors à la rue des *gitans*, des Espagnols, mes amis roumains me saluent... Pourquoi ? Parce que je « prends bien soin d'eux », je parle bien avec eux, je les respecte et je n'ai pas de problèmes (ER-2).

Il semble que les relations de voisinage plus significatives, c'est-à-dire avec un rapport de confiance ou donnant lieu à de petits services mutuels, soient très rares. Quelques Roms, qui habitent dans le quartier depuis longtemps, racontent cela comme une exception positive. X souligne qu'un petit commerçant lui vend à crédit : « Il me connaît, tu dis déjà... je prends [une chose] et je te rembourserai... il [le commerçant] sait que je paie... je fais ça et ne passe rien » (ER-5). Mais ce type de rapport n'est pas majoritaire. Une des Espagnoles interviewées, qui habite aux alentours de la zone dégradée, s'exprime de façon très claire : « Il n'y a pas de relation, comme si nous étions transparents... eux [les Roms] et nous [les Espagnols] » (EV-1). Au-delà d'une cohabitation, c'est une coexistence tranquille, sans relation mais sans conflit visible. Cette situation est fondée sur l'ignorance mutuelle. « Nous nous ignorons les uns les autres... ils évitent le conflit, des gens l'évitent aussi » (EV-2). Allant dans le même sens, un autre interviewé parle de non-communication. « Il a une non-communication totale... de la part des habitants du quartier qui ne sont pas *gitans*... et de la part des *gitans* espagnols aussi » (EV-7).

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, les relations entre les Roms et les *gitan*s espagnols sont aussi rares qu'avec les Espagnols *payos*. Bien qu'il y ait eu quelques initiatives récentes promues par des associations de *gitan*s¹⁰, et quelques cas démontrant une certaine confiance, les membres de l'un et de l'autre groupe partagent les espaces du quartier sans interrelations. Un des interviewés, *gitan* espagnol, souligne les barrières qu'établissent la langue, une «façon d'être *gitan* qu'on voit comme étrange», la méconnaissance mutuelle et les stéréotypes. Il y a quelques commentaires critiques des *gitan*s espagnols sur la prétendue compétence des Roms pour bénéficier des aides sociales. Les principales critiques des Roms sur les relations au quartier ont été exprimées envers les *gitan*s espagnols. Selon X, et il n'est pas le seul :

Ce quartier, je ne l'aime pas, il y a beaucoup de *gitan*s... oui, d'ici, espagnols... ils ne laissent pas... vous passe avec la voiture et vous parle mal, toute la journée et la nuit, ils ne dorment pas, vous savez?... ils ne dorment pas, le ballon est entendu comme maintenant (bruit dans la rue) la nuit à 2 ou 3 heures (ER-5).

En résumé, on peut parler d'une coexistence en apparence tranquille qui se concrétise dans des pratiques d'ignorance et d'évitement. Pour une large partie des habitants, *payos*, *gitan*s et Roms, cette coexistence est fondée sur l'indifférence mutuelle comme forme de cohabitation possible. Pour les habitants espagnols *payos*, les plaintes se concentrent sur les problèmes découlant du stockage de la ferraille et d'une sociabilité informelle de rue jugée désagréable et gênante. Un voisin, qui habite aux alentours du square Llorenç-de-Flor, disait que «les Roms sont sales, ils crient, ils jettent tout par terre... comme ils occupent quelques rez-de-chaussée pour garder de la ferraille, c'est un bordel», encore qu'il reconnaît qu'ils ne sont pas «dangereux ou agressifs, comme quelques-uns disent... S'ils te gênent, tu rappelles à l'ordre et ça fonctionne» (EV-3). D'autres habitants ont un avis moins compréhensif et préfèrent éviter ces rues.

Ces problèmes de coexistence sont une des faiblesses du quartier détectées dans l'analyse SWOT réalisée avec les associations d'El Cabanyal en novembre 2015. Le point D5 du document dit :

Les problèmes de coexistence. Différents comportements sociaux sont expérimentés de façon contradictoire (bruit, hygiène, etc.). L'utilisation exclusive des espaces publics par des groupes marginaux modifie la

coexistence et expulse le reste des voisins. Il y a un manque d'empathie et un manque de reconnaissance mutuelle du potentiel des groupes du quartier (Gradoli *et al.*, 2015b).

De la part des Roms, les plaintes se centrent, comme nous l'avons vu, sur certains comportements de leurs voisins *gitans* et, de façon plus ponctuelle, sur quelques voisins espagnols *payos*, qui manifestent des avis négatifs considérés comme erronés. En même temps, les habitants roms sont conscients des critiques concernant le stockage de la ferraille et ils affirment le faire avec soin pour ne pas gêner. Ils ne laissent ni ne manipulent la ferraille sur le trottoir comme auparavant. Lors d'un rendez-vous tardif le soir, un habitant rom terminait le chargement de son fourgon ; le samedi matin, il allait au marché aux puces de Llaurí et, comme il le disait, à 5 h du matin, il ferait « beaucoup de bruit avec le chargement du fourgon... et ça serait mauvais avec les voisins. »

Conclusion : y aura-t-il de la place pour les Roms dans le quartier rénové ?

La situation et l'évolution d'El Cabanyal sont importantes pour trois points. D'abord, en raison de son combat et du soutien reçu, El Cabanyal est un quartier significatif et symbolique à l'échelle de la ville. En deuxième lieu, bien que des familles roms habitent d'autres quartiers de Valence, El Cabanyal est le seul quartier de la ville comptant une concentration résidentielle rom, ce qui le rend particulier en termes d'expérience de l'insertion de cette minorité. Enfin, le processus de renouvellement urbain est géré par une majorité de la gauche alternative plus encline à un processus inclusif des différents groupes de voisins.

Dans quelle mesure le processus de renouvellement prendra-t-il en compte la présence de ces familles roms ? Seront-elles considérées comme des habitants ? Ou, au contraire, seront-elles expulsées comme indésirables ? La résolution de ces questions, au-delà des familles roms concernées, affectera, de façon plus générale l'image des Roms dans la ville de Valence.

Comme nous l'avons vu, la plupart des familles roms habitent des logements très modestes, mais normalisés. Il y a une coexistence tranquille, mais aussi un fort malaise latent et concentré sur des problèmes découlant

du stockage de la ferraille et d'une sociabilité informelle de rue jugée déplaisante et gênante. Certaines rues du quartier sont évitées par des habitants et, dans d'autres, cette coexistence est fondée sur l'indifférence mutuelle. Pour une partie des habitants du quartier, les Roms sont vus comme des voisins à éviter, qui dégradent leur qualité de vie. D'autres habitants ont une vision moins négative.

Les familles roms sont dans une situation de vulnérabilité face au processus de renouvellement urbain. Elles seront le groupe du quartier le plus affecté compte tenu de leur concentration dans les alentours du square Llorenç-de-Flor. De plus, le stockage de la ferraille dérivé de leur principale activité économique génère des problèmes et, pour le moment, aucune alternative n'est proposée pour répondre à cette question. Enfin, les Roms sont absents des réseaux associatifs du quartier alors que ces derniers s'affirment comme des interlocuteurs clés de la mairie dans les débats de définition et réalisation du processus de renouvellement urbain.

Les futures orientations dépendront de divers facteurs, dont deux méritent d'être soulignés : d'une part, la politique qui sera appliquée par les autorités locales et le type de renouvellement du quartier qui sera mis en place ; et, d'autre part, la municipalité et les réseaux associatifs de quartier qui devront s'accorder sur une ligne directrice pour minimiser les tensions et générer des «espaces de cohésion».

NOTES

1 Nous différencions dans ce texte : les Roms roumains (désignés comme Roms), les *gitans* (terme utilisé pour se référer aux Roms espagnols) et les *payos* (désignation populaire des Espagnols qui ne sont pas *gitans*).

2 Ce travail de terrain a été mené dans le cadre du projet ANR MARG-IN «MARGinalisation/INclusion : les effets à moyen et à long terme des politiques de régulation de la pauvreté étrangère sur les populations-cibles : le cas des migrants dits "roms" dans les villes d'Europe occidentale (France, Italie, Espagne)».

3 La première proportion est concordante avec les estimations d'autres auteurs (Lungu Drom, 2008 ; Pajares, 2006 ; Macías, 2008) ; la deuxième est issue des statistiques officielles roumaines.

4 Dans la période transitoire d'adhésion de la Roumanie à l'UE, le gouvernement espagnol avait établi un moratoire pour l'accès à l'emploi des ressortissants roumains.

5 La construction de l'avenue a commencé dans les années 1920, elle s'est achevée au début des années 1980 à la limite d'El Cabanyal. Le Plan général d'aménagement urbain de 1988 n'avait pas tranché le dilemme entre protéger le quartier ou prolonger l'avenue.

6 Association encouragée par le Parti populaire.

7 Il s'agit d'une grande tour de 163 logements sociaux bâtie en 1957. En 1990, les maisons précaires qui entouraient l'îlot ont été démolies; à la fin de cette décennie, la dégradation de l'îlot s'accélère, connu populairement comme «El Bloc-dels-Portuaris» (l'îlot des Dockers).

8 En 2015, El Cabanyal compte 366 parcelles vides (dont 128 en propriété publique), soit 11 % des 3 530 parcelles du quartier, et 400 bâtiments vides, soit 10 % du total du quartier. Les bâtiments vides sont plus ou moins uniformément distribués. Par contre, les parcelles vides sont concentrées autour du square Llorenç-de-Flor, du Bloc-dels-Portuaris et dans une partie de l'est du quartier (Gradolí *et al.*, 2015a).

9 Une analyse SWOT (initiales d'atouts, faiblesses, menaces et opportunités en anglais), sur laquelle nous reviendrons, a été réalisée en novembre 2015 avec les associations du quartier et une large participation des habitants.

10 La plus significative a été la célébration, du 26 au 28 février 2016, des journées «Dikela Misthos. Histoire et culture gitane racontées dès El Cabanyal» avec la participation de *gitanos* espagnols et de Roms.

BIBLIOGRAPHIE

- Gradolí Carmel, Saver Bruno, González Isabel, Ibars Victoria, Catalá Lluís, *Va Cabanyal. Anàlisi Físico*, 2015a, <http://vacabanyal.org/>
- , *Anàlisi DAFO Va Cabanyal*, 2015b, <http://vacabanyal.org/>
- Gradolí Carmel (coord.), *Estrategia de desarrollo sostenible e integrado del barrio El Cabanyal*, Valencia, Ayuntamiento de Valencia, 2016.
- Légros Olivier, Rossetto Jean, «La question rom en Europe aujourd'hui : Regards croisés et mises en perspectives», *Études tsiganes*, 46, 2011, p. 4-25.
- López Oscar, «Piedra, papel y tijera. Vivienda y gestión del asentamiento de la población Rrom/gitana rumana en el Área Metropolitana de Barcelona (2006-2014)», *Revista Andaluza de Antropología*, 7, 2014, p. 102-129.
- Lungu Drom, *La población rom del Este Europeo en el Arco Mediterráneo. El largo camino hacia la inclusión social*, Cartagena, ASPROSOCU, 2008.
- Macías Almudena, *La migración de la minoría étnica gitana de Rumanía hacia España : factores condicionantes de las migraciones internacionales*, thèse de doctorat, Pamplona, Universidad Pública de Navarra, 2008.
- Monsell Miguel, *El vecindario romá en Valencia, una inserción en el margen. Análisis de sus proyectos migratorios y de su proceso de inserción en la ciudad*, thèse de doctorat, Valencia, Universidad de Valencia, 2016.
- Pajares Miguel, *Procesos migratorios e integración socio-laboral de los inmigrantes rumanos en Cataluña*, thèse de doctorat, Barcelona, Universidad de Barcelona, 2006.
- Ruiz Miguel Ángel et García Pilán Pedro, «Disolución del lugar y espacios del miedo en El Cabanyal», in Cucó J. (dir.), *La ciudad pervertida. Una mirada sobre la Valencia global*, Barcelona, Anthropos, 2013, p. 67-94.
- Santamarina Beatriz, «El oficio de la resistencia. Salvem y Viu al Cabanyal como formas de contención del urbanismo neoliberal», *Revista de Dialectología y Tradiciones Populares*, LXIX-2, 2014, p. 305-326.
- Torres Francisco, Moncusí Albert, Monsell Miguel, Pérez Yaiza, *El vecindario romá y los inmigrantes que ejercen de aparcacoches en la ciudad de Valencia*, Valencia, Ayuntamiento de Valencia, 2016.

Jean-Pierre Olivier de Sardan

Un petit détour personnel

Je n'ai jamais été un spécialiste des migrations. Mais aussi il est vrai que, comme sans doute tout chercheur en sciences sociales, j'ai toujours côtoyé les migrations dans mes diverses activités de recherche, et elles ont toujours fait partie du paysage social ambiant, quels que soient les thèmes particuliers sur lesquels mon attention scientifique s'est, en Afrique, successivement focalisée (histoire précoloniale et coloniale, esclavage, guérisseurs, cultes de possession, pouvoirs locaux, système de santé, politiques de santé, interventions en développement, et, aujourd'hui, politiques publiques!).

Pendant la saison sèche, les premiers villages du Niger où j'ai résidé dans les années 1960 étaient, comme ils le sont encore maintenant, presque totalement vides de jeunes adultes, tous partis au Ghana ou en Côte d'Ivoire; quand ils revenaient peu avant l'hivernage pour travailler aux champs, ils brillaient devant les filles, avec leurs lunettes de soleil et leurs gros transistors flambant neuf. Jean Rouch, qui m'avait fait venir au Niger, venait alors de finir la première enquête sur les migrations saisonnières massives des Sahéliens vers les pays côtiers d'Afrique de l'Ouest (Rouch, 1956). Ses films sur la vie quotidienne de ces migrants (*Moi un noir*), ou sur leurs séances de possession (*Les maîtres fous*) avaient déjà connu le succès. J'ai recueilli ensuite, dans un village de l'Ouest du Niger où j'ai longtemps

résidé, l'histoire détaillée des premiers voyages au Ghana de mon logeur, Mounkaila : à l'issue de la Deuxième Guerre mondiale, encore adolescent, il avait parcouru à pied, avec d'autres jeunes du village, les milliers de kilomètres qui le menaient à Accra. Plus tard, enfin, j'ai fait une vaste tournée auprès de migrants nigériens en Côte d'Ivoire, au Ghana, au Togo, et au Bénin, dans le cadre d'une recherche, jamais publiée, sur les cultes de possession, retrouvant ici où là des jeunes que j'avais connus dans leurs villages au Niger et qui vivaient en famille dans les quartiers « *zongo* » où se regroupent, aujourd'hui comme hier, les Sahéliens installés dans les pays côtiers.

J'insiste sur ces aspects anecdotiques, car ils mettent en évidence d'une part la présence des migrations dans des parcours scientifiques qui ne les prennent pas comme objet principal et, d'autre part, l'importance ancienne des migrations intra-africaines, toujours massives de nos jours, mais encore relativement sous-étudiées², en particulier à un moment où l'attention des décideurs, des médias, et de nombreux chercheurs, est entièrement focalisée sur les migrations vers l'Europe.

Un autre rappel me semble nécessaire. Sur le plan théorique aussi, à la fin des années 1960, les migrations intra-africaines se sont introduites au sein des préoccupations scientifiques de l'anthropologie marxiste dans laquelle je me situais alors. Claude Meillassoux a, en effet, conceptualisé, à partir du cas sud-africain, une forme particulière de profit du secteur capitaliste (en particulier minier) : ce dernier utilise la force de travail des migrants sans avoir eu à déboursier préalablement les coûts de sa production et de sa reproduction, qui sont assurés par le secteur « traditionnel » dont ils sont issus et où ils retournent³. Pour ma part, c'est sur la question de l'esclavage que les migrations ont éveillé ma curiosité théorique (Olivier de Sardan, 1984) : la libération des esclaves au sein des colonies, proclamée par la France en 1904, a en effet amené des milliers de jeunes Sahéliens d'origine servile à quitter les concessions de leurs maîtres pour emprunter les chemins de la migration moderne, dont ils ont été d'une certaine façon les initiateurs (Leservoisier, 2003 et 2009).

Plus tard, dans un contexte autant militant que scientifique, j'ai retrouvé le lien entre migrations et séquelles de l'esclavage, avec les travaux menés par des collègues sur la grève des foyers en France dans les années 1970 (Quiminal, 1991 ; Quiminal, 2005 ; Timera, 1996 ; Timera et Garnier, 2010). En effet, l'une des conséquences inattendues de ces grèves (un effet en quelque sorte collatéral) a été la modification, au sein des migrants

soninkés et toucouleurs en France, des rapports entre descendants de maîtres et descendants d'esclaves. Malgré leur commune situation de prolétaires immigrés, les premiers gardaient la préséance sur les seconds, qui effectuaient seuls toutes les corvées de cuisine ou de vaisselle. La grève des loyers et le contact avec les militant(e)s français(e)s ont débouché sur des revendications égalitaires et mis fin à certaines des formes de discrimination qui persistaient, et persistent encore à de nombreux égards, dans les sociétés d'origine.

Enfin, les migrations se sont à nouveau invitées, beaucoup plus récemment, dans un tout autre type de recherche. Notre laboratoire (LASDEL) s'est, en effet, intéressé à la crise alimentaire qui a sévi en 2005 au Niger, et à la façon dont elle a été vécue au niveau des villages. Il nous est vite apparu que les envois d'argent (*remittances*) des migrants nigériens établis à titre temporaire ou définitif dans les pays côtiers d'Afrique de l'Ouest ou en Libye avaient été décisifs pour surmonter la crise vécue par leurs familles⁴, sans doute plus que les interventions de l'armada humanitaire venue du Nord, très médiatisée, qui a distribué des milliers de tonnes de nourriture (Hamani, 2008 ; Olivier de Sardan, 2008). Aujourd'hui le Niger, pays qui figure parmi les plus pauvres du monde selon la plupart des indicateurs, où l'agriculture pluviale est en crise profonde, où les secteurs secondaires et tertiaires sont peu développés et ne fournissent guère d'emplois, et où le taux de fécondité reste le plus élevé de la planète, ne pourrait survivre sans les envois d'argent des migrants. Pour beaucoup de jeunes Sahéliens, confrontés à l'absence de travail et à la faiblesse de l'ascenseur social, l'avenir et l'espoir se distribuent entre trois options : les migrations, les trafics ou le salafisme (voire, parfois, le jihadisme).

Les migrations : un champ, une entrée, et une composante

Les migrations sont aujourd'hui devenues un champ scientifique à part entière. Cette évolution s'inscrit dans une évolution plus large des sciences sociales vers des spécialisations thématiques croissantes, qui ont à divers égards des effets positifs : elles impliquent, comme cet ouvrage en témoigne, des collaborations interdisciplinaires innovantes et permettent de transcender les aires culturelles classiques. Ces nouveaux champs, apparus

progressivement depuis une trentaine d'années, se situent tous au confluent d'intérêts proprement scientifiques et de préoccupations sociales et politiques. Le développement, la santé, l'environnement, le genre, la gestion des conflits, en sont d'autres illustrations. Ce processus tend à produire des spécialistes, souvent à vie, comme il produit des revues thématiques, des colloques dédiés, des associations professionnelles, des unités de recherche, des départements universitaires, et bien sûr des réseaux internationaux. C'est une dynamique normale, et inéluctable. Mais elle a aussi des limites.

En effet, il ne faudrait pas pour autant oublier que chaque thème spécialisé est aussi une entrée potentielle vers d'autres mondes sociaux et d'autres types d'interactions. Il en va ainsi pour les migrations. Elles peuvent et doivent conduire le chercheur vers des thèmes plus classiques (la famille, le travail, la religion, le pouvoir...). Après tout, le migrant n'est jamais seulement migrant, et il ne doit pas être enfermé dans son seul rôle de migrant (Lacroix, 2014), il a aussi des parents, un métier, une religion, des réseaux, avec leur épaisseur propre... Comme chacun d'entre nous, il circule entre plusieurs rôles, avec ses logiques, ses stratégies, son « agencéité » (*agency*).

L'analyse des migrations peut aussi permettre de déboucher sur des thèmes plus neufs, plus transversaux, comme les politiques publiques (les politiques migratoires sont un type parmi d'autres de politiques publiques), les recompositions des États-nations, les identités collectives (jamais données, toujours construites), les questions sécuritaires (qui interpellent de plus en plus les chercheurs), les processus de stigmatisation (ou de jeu autour des stigmatisations : on pense au livre classique de Goffman, *Stigma*). Un champ scientifique ne doit jamais être clôturé, il faut pouvoir en sortir à volonté, pour explorer à partir de lui d'autres territoires. Les migrations sont une porte d'entrée, et non un huis-clos. Cet ouvrage en témoigne.

Enfin, la production de connaissances sur les migrations ne doit pas être l'apanage ou le monopole des seuls spécialistes de la migration. Nous l'avons évoqué à travers notre expérience personnelle, tout sujet de sciences sociales peut comporter une dimension migratoire. En voici deux exemples contre-intuitifs que je connais de près, deux archétypes de terroirs « traditionnels ». Prenons un quelconque village sahélien et imaginons une étude sur le pouvoir local. Rien n'évoque *a priori* la question migratoire. Et pourtant une part importante de la vie politique y tourne autour la relation complexe entre les « enfants du terroir » (les premiers occupants, fondateurs du village) et les « nouveaux venus » (arrivés parfois il y a deux siècles). Prenons maintenant un

bourg gardois, encore marqué par la monoculture de la vigne, et où tout le monde, il y a soixante ans, parlait encore «patois» (nom local de l'occitan) : il se trouve que la presque totalité des familles les plus anciennes est formée à l'origine de migrants «internes» venus de Haute-Loire au XIX^e siècle comme vendangeurs puis ouvriers agricoles (et désignés il n'y a pas si longtemps sous le sobriquet péjoratif de «gavots»). D'autres couches de migrants sont venues se superposer par la suite dans les environs : Italiens – victimes fin XIX^e de pogromes, comme à Aigues-Mortes (Noiriel, 2010), républicains espagnols en déroute, et enfin – là encore comme vendangeurs puis ouvriers agricoles – Espagnols et, à leur suite, Marocains.

Les déplacements, les mobilités, les exodes, les transhumances, les conquêtes, les fuites, les voyages, au même titre que la circulation des idées, des religions, des normes et des modèles, sont des composantes fondamentales de toute histoire, de toute activité sociale. À ce titre, ils ne peuvent donc relever des seuls spécialistes des migrations.

Et la méthodologie ?

L'existence d'un champ scientifique spécifique sur les migrations peut néanmoins avoir des avantages méthodologiques, liés aux particularités des migrations comme objet empirique, qui suscitent des innovations fructueuses, comme les méthodes mixtes ou les enquêtes multisites.

Les migrations sont d'abord un thème scientifique favorable aux méthodes mixtes, qui sont sans doute l'avenir des sciences sociales. Longtemps elles ont été un domaine privilégié des méthodes quantitatives : la démographie, bien sûr, qui a toujours fait des migrations un de ses thèmes favoris, mais aussi la géographie, l'économie ou la sociologie de questionnaires. La production de connaissances s'est ainsi concentrée sur les phénomènes appréhendables par des indicateurs quantitatifs et des méthodes statistiques : flux migratoires (importance, répartition spatiale, variations diachroniques, composition sociologique, etc.), dynamiques matrimoniales, flux financiers (*remittances*), trajectoires scolaires et insertions professionnelles des migrants et de leurs enfants... Chemin faisant, les chercheurs «quantitativistes» ont pu affiner et adapter leurs techniques de production de données, afin de suivre les migrants, dans l'espace (*tracking*) comme dans le temps (enquêtes longitudinales).

Mais, bien que minoritaire, moins visible, et en ordre dispersé, l'anthropologie s'est, elle aussi et depuis longtemps, intéressée aux migrations, en y apportant la spécificité de ses méthodes qualitatives. L'école de Manchester s'est ainsi particulièrement penchée sur les migrations des ruraux vers les mines et les villes d'Afrique australe sous le régime d'apartheid et la colonisation britannique (Mitchell, 1959). L'étude des migrations a ainsi favorisé, il y a plus de cinquante ans, l'entrée, dans la palette méthodologique de l'ethnographie, des enquêtes multisites, entre autres sous la forme, à l'époque pionnière, de l'analyse de réseaux (Mitchell, 1969) : les enquêtes multisites ne sont donc en rien une innovation de l'anthropologie post-moderne comme certains l'ont proclamé (Marcus, 1995). Les migrations (comme le développement ou l'urbanisation) figurent à la première place de ces nouveaux objets qui ont (heureusement) obligé l'anthropologie à sortir du cadre classique et exotique de la monographie villageoise ou ethnique, et à s'intéresser, outre aux réseaux, aux mobilités, aux transformations sociales, aux contextes multiculturels, et aux trajectoires individuelles.

Plus généralement, l'anthropologie – par le recours aux entretiens libres ou semi dirigés, aux biographies, aux études de cas, à l'immersion ou observation plus ou moins participante – permet de fournir des données originales et irremplaçables sur le vécu des migrants, pendant la migration (parcours de migrations), mais aussi dans les contextes d'émigration et les contextes d'immigration ; sur les représentations sociales des migrants et des autres acteurs des processus migratoires (tels que les passeurs, policiers, fonctionnaires, ou associations de soutien) ; sur les interactions autour des processus migratoires ; sur les liens multiples avec le pays de départ, et les modes d'insertion dans le pays d'arrivée ; ou sur la mise en œuvre des politiques migratoires, leurs effets inattendus, les contournements et démembrements auxquels elles sont soumises quand elles sont confrontées aux logiques multiples des acteurs et à la « revanche des contextes⁵ ».

Enfin, les migrations sont un thème propice à l'usage de nouveaux concepts, produits dans le champ des études migratoires ou dans des champs voisins, comme l'anthropologie des actions publiques, tels que « courtage », « normes pratiques », « *implementation gap* » ou « modèles voyageurs », qui sont autant d'outils – parmi bien d'autres – pouvant contribuer à l'abolition de la funeste frontière épistémologique entre Eux et Nous et à une meilleure intelligibilité des dynamiques sociales contemporaines, au

Nord comme au Sud, avec leurs diversités, leurs mixités, leurs hétérogénéités, leurs contradictions.

Cette perspective rejoint celle exprimée dans une phrase ancienne autant qu'oubliée de Bronislaw Malinowski (Malinowski, 1926, p. 36), mais étonnement moderne dans son implication épistémologique, dont les migrations sont une excellente illustration : « This, like everything else in human cultural reality is not a consistent logical scheme, but rather a seething mixture of conflicting principles ».

NOTES

1 Je remercie Ilka Vari-Lavoisier pour ses remarques et suggestions bibliographiques sur une première version de ce texte.

2 À quelques exceptions près : Boyer, 2005 ; Brachet, 2005 ; Brachet, Choplin, et Pliez, 2011 ; Lassailly-Jacob, Boyer et Brachet, 2006 ; Wa Kabwe-Segatti, 2006 ; Lessault et Beauchemin, 2009 ; Boyer et Nèya, 2015.

3 Meillassoux, 1975 ; voir aussi Burawoy, 1979.

4 Cet effet contra-cyclique des *remittances* a été étudié dans d'autres contextes : voir Gubert, 2000 ; Gubert, 2007 ; Pécoud, 2013.

5 Olivier de Sardan Jean-Pierre, « Miracle Mechanisms, Traveling Models, and the Revenge of the Contexts. Cash Transfer Programs: A Textbook Case », in Olivier de Sardan J.-P., Piccoli E. (ed.), *Cash Transfers in Context. An Anthropological Perspective*, London, Berghahn, 2018.

BIBLIOGRAPHIE

Boyer Florence, « L'esclavage chez les Touaregs de Bankilaré au miroir des migrations circulaires », *Cahiers d'études africaines*, 179-180(3), 2005, p. 771-804.

Boyer Florence, Sihé Nèya, « Retours, Circulations, Installations ? Les reconfigurations du système migratoire ivoiro-burkinabè », *Africa Development/Afrique et Développement*, 40(1), 2015, p. 63-79.

Brachet Julien, « Migrants, transporteurs et agents de l'État : rencontre sur l'axe Agadez-Sebha », *Autrepart*, 36(4), 2005, p. 43-62.

Brachet Julien, Choplin Armelle et Pliez Olivier, « Le Sahara entre espace de circulation et frontière migratoire de l'Europe », *Hérodote*, 142(3), 2011, p. 163-182.

Burawoy Michael, *Manufacturing Consent: Changes in the Labor Process under Monopoly Capitalism*, Chicago, University of Chicago Press, 1979.

Gubert Flore, « Migration et gestion collective des risques. L'exemple de la région de Kayes (Mali) », thèse de doctorat ès sciences économiques, Université d'Auvergne, Clermont-Ferrand I, 2000.

—, « Migrations et transferts de fonds. Impact sur les pays d'origine. Commentaires », *Revue d'économie du développement*, 21(2), 2007, p. 183-188.

- Hamani Oumarou, «Le rôle des ressortissants et des migrants à Bambey face à la crise», *Afrique contemporaine*, 225(1), 2008, p. 199-216.
- Lacroix Thomas, «Conceptualizing Transnational Engagements : A Structure and Agency Perspective on (Hometown) Transnationalism», *International Migration Review*, 48(3), 2014, p. 643-679.
- Lassailly-Jacob Véronique, Florence Boyer et Julien Brachet, *Les Migrations Sud-Sud. Exemple de l'Afrique subsaharienne. Étude commanditée par la commission du développement du Parlement européen*, 2006, en ligne : [http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/etudes/Join/2006/371978/EXPO-DEVE_ET\(2006\)371978_FR.pdf](http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/etudes/Join/2006/371978/EXPO-DEVE_ET(2006)371978_FR.pdf)
- Leservoisier Olivier, «Démocratie, renouveau des chefferies et luttes sociales à Kaédi (Mauritanie)», *Politique africaine*, 89(1), 2003, p. 167-180.
- , «Démocratisation et renégociations sociales», *Politique africaine*, 114(2), 2009, p. 24-43.
- Lessault David, Beauchemin Cris, «Ni invasion, ni exode», *Revue européenne des migrations internationales*, 25(1), 2009, p. 163-194.
- Malinowski Bronislaw, *Crime and Custom in Savage Society*, London, Routledge & Kegan Paul, 1926.
- Marcus George E., «Ethnography In/of the World System : The Emergence of Multi-Sited Ethnography», *Annual Review of Anthropology*, 24, 1995, p. 95-117.
- Meillassoux Claude, *Femmes, Greniers et Capitaux*, Paris, F. Maspero, 1975.
- Mitchell J. Clyde (éd.), *The Kalela Dance: Aspects of Social Relationships among Urban Africans in Northern Rhodesia*, Manchester, Rhodes-Livingstone Institute/ Manchester University Press, 1959.
- , *Social Networks in Urban Situations: Analyses of Personal Relationships in Central African Towns*, Manchester, Institute for Social Research-University of Zambia/Manchester University Press, 1969.
- Noiriel Gérard, *Le massacre des Italiens : Aigues-Mortes, 17 août 1893*, Paris, Fayard, 2010.
- Olivier de Sardan Jean-Pierre, *Les sociétés songhay-zarma, Niger-Mali : chefs, guerriers, esclaves, paysans*, Paris, Karthala, 1984.
- , «La crise alimentaire vue d'en bas : synthèse des recherches menées sur sept sites au Niger», *Afrique contemporaine*, 225(1), 2008, p. 217-294.
- Pécoud Antoine, «Les transferts de fonds vus par les organisations internationales : construction d'un enjeu et élaboration d'un agenda politique international», *Autrepart*, 67-68(4-5), 2013, p. 13-30.
- Quiminal Catherine, *Gens d'ici, gens d'ailleurs : migrations soninké et transformations villageoises*, Paris, C. Bourgois, 1991.
- , «Émigrés, immigrés : de l'associatif au politique», *Tumultes*, 24(1), 2005, p. 91-110.
- Rouch Jean, «Migrations au Ghana», *Journal de la Société des africanistes*, 26(1), 1956, p. 33-196.
- Timera Mahamet, *Les Soninké en France : d'une histoire à l'autre*, Paris, Karthala, 1996.
- Timera Mahamet, Garnier Julie, «Les Africains en France», *Hommes et Migrations*, 1286-1287(4), 2010, p. 24-35.
- Wa Kabwe-Segatti Aurelia, «L'Afrique en Afrique : mondialisation et migrations à l'échelle continentale», *Africultures*, 66(1), 2006, p. 16-22.

Présentation des auteurs

Isabelle André-Poyaud a travaillé pendant six ans au sein du laboratoire MIGRINTER comme ingénieure en production et traitement de données quantitatives en sciences sociales. Depuis 2005, elle est membre du laboratoire PACTE à Grenoble. Ses activités portent sur la mise en œuvre de protocoles d'enquêtes par questionnaires et leurs exploitations statistiques et cartographiques, notamment pour appréhender les pratiques de mobilité quotidienne.

Contact : iandre@univ-grenoble-alpes.fr

Céline Bergeon, géographe, est maître de conférences à l'Université de Poitiers et membre du laboratoire MIGRINTER (UMR 7301 CNRS – Université de Poitiers). Ses recherches portent sur les rapports entre précarité résidentielle et migration internationale avec trois axes de recherche principaux : la séquence précaire dans le parcours migratoire, la vie dans les squats et les campements, et les pratiques urbaines des migrants. Ses terrains d'enquête sont situés en France (Poitiers, Rennes) et en Espagne (Barcelone, Valence). Elle coordonne, avec Olivier Legros (Université de Tours) et Tommaso Vitale (Sciences Po Paris), le programme ANR Margin (Marginalisation/inclusion : les effets à moyen et à long terme des politiques de régulation de la pauvreté étrangère sur les populations

cibles : le cas des migrants dits « roms » dans les villes d'Europe occidentale (France, Italie, Espagne)). Elle a publié récemment : « Les Roms roumains en région parisienne : les mobilisations associatives au prisme des temporalités migratoires et de l'habitat », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. XXXII, n° 1, 2015 ; « La Méditerranée comme carrefour des mobilités des migrants roms », *Carrefour Méditerranée*, vol. II, n° 93, 2015 ; « Être migrant et vivre en squat. La santé à l'épreuve des trajectoires résidentielles précaires », *L'espace politique*, vol. II, n° 26, 2015.

Contact : celine.bergeon@univ-poitiers.fr

Florence Boyer est géographe, chargée de recherche à l'IRD, membre de l'URMIS (CNRS - UMR 8245) depuis 2013. Elle a mené des enquêtes au Niger (département de Téra, région de Tahoua, Niamey) et au Burkina Faso (Ouagadougou), interrogeant plus globalement le fait migratoire intra-africain du point de vue des États sahéliens. Elle a coordonné, en 2014, un numéro spécial de la revue *Autrepart* : « Les jeunes du Sud face à l'emploi ».

Contact : florence.boyer@ird.fr

Fathallah Daghami est docteur en sciences de l'information et de la communication et maître de conférences à l'Université de Poitiers. Membre de MIGRINTER (CNRS - UMR 7301), ses recherches portent sur les constructions identitaires dans les médias et les usages et pratiques des publics. Il a publié, entre autres, aux Éditions L'Harmattan (en collaboration avec Farid Toumi et Abderrahmane Amsidder (dir.)) *Médias et changements. Formes et modalités de l'agir citoyen* (2015) ; et *Les médias font-ils les révolutions ? Regards critiques sur les soulèvements arabes* (2013).

Contact : fathallah.daghami@univ-poitiers.fr

Hadrien Dubucs, géographe, est maître de conférences à Sorbonne Universités et membre du laboratoire ENeC (UMR 8185). Il travaille sur les relations entre ville et migrations internationales dans le contexte européen. Il a co-écrit *l'Atlas des immigrations en France*, (Autrement, 2016) et participe à une recherche collective sur l'émigration italienne contemporaine : voir « Je suis un Italien de Paris : Italian migrants' incorporation in a European capital city », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 43, n° 4, p. 578-595 (avec Thomas Pfirsch, Ettore Recchi et Camille Schmoll).

Contact : hadrien.dubucs@sorbonne-université.fr

Françoise Dureau, géographe et démographe, directeur de recherche honoraire, est membre du laboratoire MIGRINTER (UMR 7301 CNRS – Université de Poitiers). Ses travaux portent sur les pratiques de mobilité spatiale des populations et les transformations des territoires urbains, en particulier en Colombie. Elle a publié ou co-édité plusieurs ouvrages, dont : *Métropoles en mouvement*, Anthropos, 2000; *L'accès à la ville : les mobilités spatiales en questions*, L'Harmattan, 2002; *Villes et sociétés en mutation : lectures croisées sur la Colombie*, Anthropos, 2004; *Les mondes de la mobilité*, PUR, 2009; *D'une métropole à l'autre : pratiques urbaines et circulations dans l'espace européen*, Armand Colin, 2014; *Mobilités et changement urbain. Bogotá, Santiago et São Paulo*, 2014; *Les espaces du logement. Pratiques habitantes et politiques publiques*, L'Harmattan, 2016. Contact : f.dureau@gmail.com

Lucine Endelstein, géographe, est chargée de recherche au CNRS et membre du laboratoire LISST (UMR 5193). Elle travaille sur les changements urbains liés aux migrations et au fait religieux en France et en Europe. Elle a co-dirigé l'ouvrage *Dieu change en ville. Religion, espace, immigration*, avec Sébastien Fath et Séverine Mathieu (L'Harmattan, 2010). Ses travaux portent aussi sur le monde juif contemporain et elle a co-dirigé le dossier «Mondes juifs en mouvement. Frontières, porosités, circulations», *Archives des Sciences Sociales des Religions*, 2017 (avec Sébastien Tank et Yoann Morvan). Contact : lucine.endelstein@univ-tlse2.fr

Étienne Gérard est sociologue de l'éducation et directeur de recherche à l'IRD. Après avoir travaillé sur les questions scolaires et sur les savoirs au Mali, au Burkina Faso, puis au Maroc, il se dédie à l'étude de la formation des élites, notamment latino-américaines et, en particulier, mexicaines. Il a notamment fondé la revue internationale de sciences sociales *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs* dont il était rédacteur en chef. Publications récentes : Gérard (É.) et Wagner (A.-C.), «Élites au Nord, élites au Sud : des savoirs en concurrence?», *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs*, n° 14, 2015, p. 7-24; Gérard (É.) et Grediaga (R.), «Entre brèches et héritages : Mobilité académique des élèves ingénieurs mexicains dans la seconde moitié du vingtième siècle», *IdeAs* [En ligne], 6, Automne/Hiver 2015; Gérard (É.), «Dynamiques de formation internationale et production d'élites académiques au Mexique»,

Revue d'anthropologie des connaissances, vol. VII, n° 1, p. 317-344, 2013 ; Gérard (É.), «Scolarisation, Apprenticeship and Social Differentiation. Analysis of the non-industrial craft Sector in Morocco», *International Journal of Educational Development*, n° 32, 2012, p. 172-178 ; Rocio Grediaga Kuri et Étienne Gérard (eds), *Los caminos de la movilidad social. Destinos y recorridos de estudio y trabajo de los mexicanos en el extranjero*, Mexico, Siglo XXI-UAM, 2019.
Contact : etienne.gerardeti@gmail.com

Christophe Imbert est professeur de géographie à l'université de Rouen-Normandie, membre de l'UMR IDEES et chercheur associé à l'Institut national d'études démographiques (INED). Il a été membre du laboratoire MIGRINTER de 2006 à 2017. Ses travaux ont été consacrés à l'étude des mobilités en lien avec les dynamiques de peuplement et les évolutions des modes de vie. Ses terrains actuels sont situés dans l'agglomération parisienne et les campagnes du Sud-Ouest français.
Contact : christophe.imbert@univ-rouen.fr

Thomas Lacroix est chercheur au CNRS, membre de la Maison française d'Oxford, Oxford. Il travaille sur les relations entre transnationalisme, développement et intégration, ainsi que sur leurs implications politiques, avec un focus spécifique sur l'Afrique du Nord. Ses recherches se sont récemment portées sur le rôle des villes dans la constitution d'une gouvernance internationale des migrations. Il a publié : *Les réseaux marocains du développement*, Presses de Sciences Po, 2005 ; *Hometown Transnationalism. Long Distance Villageness among Indian Punjabis and North African Berbers*, Palgrave, 2016 ; *Migrants. L'impasse européenne*, Armand Colin, 2016 ; et *International Migration and Local Governance : a Global Perspective*, Palgrave, 2018. Il est coordinateur adjoint de la revue *Migration Studies* (Oxford University Press).
Contact : thomas.lacroix@cnsr.fr

Nicky Le Feuvre est professeure de sociologie du travail à l'Université de Lausanne, où elle a piloté le volet suisse du projet européen GARCIA (www.garciaproject.eu) sur les débuts de carrières académiques en Europe et où elle dirige le projet intégré (IP206) Gender & Occupations du Pôle national de recherche LIVES (www.lives-nccr.ch). Ses derniers travaux ont été publiés dans les revues suivantes : *Travail, genre*

et sociétés, Recherches sociologiques et anthropologiques, Equality, Diversity, Inclusion et la *Swiss Journal of Sociology*.

Contact : nicky.lefeuvre@unil.ch

Claire Lévy-Vroelant, sociologue, est professeure émérite de sociologie à l'Université de Paris-VIII Saint-Denis et chercheuse au Centre de recherches sur l'habitat (UMR LAVUE 7218). Ses travaux portent sur la ville, l'habitat et les migrations en lien avec les politiques publiques. Son approche est le plus souvent sur le temps long (XIX^e-XXI^e siècles), que l'objet étudié soit les hôtels meublés, les bains-douches publics ou le logement social en France et en Europe. Elle a publié notamment : *Hôtels meublés de Paris. Enquêtes sur une mémoire de l'immigration*, Paris, Créaphis éditions, 2012 (avec Céline Barrère) ; son dernier ouvrage, *L'incendie de l'hôtel Paris-Opéra 15 avril 2005. Enquête sur un drame social*, Créaphis éditions, 2018, présente les témoignages de seize survivants qui ont accepté de livrer leur récit.

Contact : clevyvroelant@gmail.com

Kevin Mary, géographe, est maître de conférences à l'Université de Perpignan Via Domitia et membre du laboratoire ART-DEV (UMR 5281 CNRS). Ses travaux portent sur les migrations étudiantes et les dynamiques de l'enseignement supérieur (Mali, Liban, France) dans le cadre d'une géographie sociale attentive aux rapports de pouvoir, de domination et leurs inscriptions territoriales. Il a soutenu une thèse en 2014 sur les migrations des élites maliennes et publié plusieurs articles sur ce sujet et conduit aujourd'hui des recherches au Liban et en France (Perpignan).

Contact : kevin.mary@univ-perp.fr

Simon Mastrangelo est anthropologue et historien des religions. Il travaille actuellement comme chercheur postdoctoral au Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population (Université de Neuchâtel). Simon Mastrangelo est l'auteur d'une thèse de doctorat sur la migration non documentée tunisienne (sous la dir. de Monika Salzbrunn, 2017). Cette thèse a récemment été adaptée sous la forme d'un livre intitulé *Émigrer en quête de dignité. Tunisiens entre désillusions et espoirs* (2019, Presses universitaires François-Rabelais). Cette recherche a été menée dans le cadre du programme « Undocumented Mobility (Tunisia-Switzerland) and Digital-Cultural Resources after the "Arab Spring" », financé par le Fonds

National Suisse pour la Recherche Scientifique (FNS). Parmi ses articles, on peut notamment citer : « Revendiquer le droit à émigrer via l'expression du sentiment d'injustice. Le cas des *barraga* tunisiens », *L'Année du Maghreb*, 2018-I, 2018, p. 21-35.

Contact : simon.mastrangelo@unil.ch

Régis Minvielle, socio-anthropologue, est post-doctorant à l'Université de São Paulo et bénéficie du soutien financier de la *Fundação de Amparo à Pesquisa do Estado de São Paulo* (FAPESP). Il est également chercheur associé au LPED (UMR 151, AMU-IRD) et ses travaux interrogent les parcours migratoires africains en Amérique du Sud, à l'aune des différentes modalités d'insertions dans les espaces urbains (Buenos Aires, São Paulo). Il a publié plusieurs articles dont : « L'Amérique latine ou l'expression d'une nouvelle route africaine », *Afrique et Développement*, vol. XV, n° 1, 2015 ; « Africains et Afro-descendants à Buenos Aires : un cosmopolitisme noir en construction », *Politique africaine*, n° 136, 2014. Contact : minviellergis@yahoo.fr

Naïk Miret, géographe, est maître de conférences à l'Université de Poitiers et membre du laboratoire MIGRINTER (UMR 7301 CNRS - Université de Poitiers). Ses travaux portent sur les pratiques spatiales et les représentations des migrants au cours de leurs mobilités, en particulier leur participation au développement urbain. Elle s'intéresse également aux parcours sociaux et spatiaux des migrants. Ses terrains d'étude sont centrés sur les mondes ibérique et latino-américain. Elle a publié récemment : avec T. Lacroix, « L'Espagne comme creuset de l'espace relationnel méditerranéen », in C. Schmoll, H. Thiollet et C. Wihtol de Wenden (éd.), *Migrations en Méditerranée*, CNRS Éditions, 2015 ; avec J. H. Córdoba, « L'habiter en migration. Hypothèses à partir de l'exemple de Bogotains de Barcelone », *Ideas*, n° 6, 2015 ; avec M. Giroud, J. H. Córdoba et M. Guillon, « L'expérience migratoire en Europe et ses effets urbains », in F. Dureau et al. (éd.), *Mobilités et changement urbain*, Presses Universitaires de Rennes, 2015.

Contact : naik.miret@univ-poitiers.fr

Miguel Monsell Liern, travailleur social et anthropologue, a travaillé dans plusieurs organisations de soutien aux immigrés et aux populations roms.

Actuellement, il est travailleur social à la Commission espagnole de soutien aux réfugiés (CEAR) et il participe au projet ANR MARG-IN. Il est intéressé par l'étude des migrations et les processus d'insertion sociale des populations défavorisées. Il a soutenu en 2016 sa thèse de doctorat : *El vecindario romá en Valencia, una inserción en el margen*, à l'Université de Valence. Il est co-auteur de : *El vecindario romá y los inmigrantes que ejercen de aparcacoches en Valencia*, 2016 (sous la dir. de F. Torres).
Contact : monsell.miguel@gmail.com

Jean-Pierre Olivier de Sardan est directeur de recherche émérite au CNRS, et directeur d'études à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS - France). Il est professeur associé à l'Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger), où il est responsable scientifique du master de socio-anthropologie de la santé. Il est un des fondateurs du LASDEL (Laboratoire d'études et de recherches sur les dynamiques sociales et le développement local, www.lasdel.net) à Niamey. Il est l'auteur de *Anthropologie et développement, essai en socio-anthropologie du changement social* (Karthala, 1995) ; *La rigueur du qualitatif. Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique* (Academia-Bruylant, 2008), et a publié de nombreux ouvrages sur diverses dimensions des sociétés ouest-africaines et sur la délivrance des services publics en Afrique.
Contact : jeanpierre.olivierdesardan@ird.fr

Michel Peraldi est directeur de recherche émérite au CNRS, affecté depuis 2015 à l'IRIS/EHESS. Michel Peraldi travaille sur les dynamiques urbaines transnationales, les économies informelles et criminelles, et les circulations migratoires entre Europe et Maghreb. D'abord rattaché au LAMES/MMSH à Aix en Provence (1996-2004), il a dirigé le Centre Jacques Berque à Rabat (2004-2010), puis été rattaché au CADIS/EHESS entre 2010 et 2015 et à l'IRIS EHESS en 2015. Directeur de recherche émérite depuis 2018. Il a récemment publié : en 2020, avec Michel Samson, *Marseille en résistance. Fin de règnes et luttes urbaines*, Paris, La Découverte ; avec Giulia Fabbiano, Alexandra Poli et Lisa Terrazzoni (dir.), 2019, *Les migrations des Nord(s) vers les Sud(s)*, Paris, Karthala ; et en 2018, *Marrakech ou le souk des possibles. Du moment colonial à l'ère néolibérale*, Paris, La Découverte.
Contact : mcperaldi@gmail.com

Antía Pérez-Caramés, sociologue, est maître de conférences à l'Universidade da Coruña (Espagne), et membre du groupe de recherche ESOMI (Équipe de Sociologie des Migrations Internationales – Universidade da Coruña). Ses travaux portent sur les politiques migratoires et le phénomène du retour migratoire. Elle s'intéresse également au *care* et aux travailleuses domestiques migrantes. Parmi ses dernières publications, on peut noter : «La decisión de retornar en tiempos de crisis. Una perspectiva comparada de los migrantes ecuatorianos y rumanos en España», *Migraciones*, 2015 (avec D. López) ; «Migrant Care and the Production of Fictive Kin», in *Critical Kinship Studies*, Rowman & Littlefield, 2015 (avec R. Martínez-Buján).
Contact : antia.perez@udc.es

Nelly Robin est géographe, chargée de recherche IRD au CEPED/MIGRINTER. Elle travaille sur les circulations et politiques migratoires en Afrique subsaharienne et en Europe. Elle s'intéresse plus particulièrement aux circulations des mineurs et au trafic illicite de migrants. Elle a soutenu en 2014 son habilitation à diriger des recherches intitulée «Migrations, observatoire et droit. Complexité du système migratoire ouest-africain. Migrants et normes juridiques». Plus récemment, Nelly Robin a publié «Territoires "minés" et tensions ethnographiques, des zones de conflit au monde judiciaire» dans la revue *e-migrinter* (15, 2017), <http://e-migrinter.revues.org/>. Elle coordonne un programme Défi Mastodon du CNRS, développé avec des laboratoires d'informatique, autour de la thématique suivante : «Migrations Roads and Multi-Sources Data».
Contact : nelly.robin@ird.fr

Cyril Roussel, géographe, chercheur au CNRS, Institut français de Proche-Orient, UMIFRE 6 - USR 3135, Erbil. Il travaille depuis 1997 sur le Moyen-Orient et s'intéresse aux rapports entre identité et territoire en particulier en contexte communautaire (Druzes en Syrie, Kurdes en Irak et en Syrie), mais aussi aux effets de limites et de discontinuités (frontières culturelles) et aux acteurs de la migration. Il travaille essentiellement sur les transformations des espaces frontaliers et des espaces urbains au Moyen-Orient en rapport avec la circulation accrue des populations et des marchandises – circuits légaux et illégaux – et s'intéresse aux reconfigurations socio-spatiales des territoires frontaliers et communautaires que connaît le Moyen-Orient.
Contact : cyr.roussel72@gmail.com

Tatiana Sagatni, archiviste, a été chargée de projets à l'association Génériques. Elle s'est occupée plus particulièrement de la préservation, du recensement, du traitement et de la valorisation des archives privées de l'immigration, et de la base *Odysséo*, le portail national des ressources pour l'histoire de l'immigration en France de 1800 à nos jours. Celui-ci donne accès aux internautes à des milliers de références, descriptions et sources numériques (périodiques, affiches, photos, documents sonores et audiovisuels, notices biographiques, lieux de mémoires et d'histoire, actualités et dossiers thématiques).
Contact : tatiana.sagatni@gmail.com

Leyla Sall est professeur agrégé de sociologie à l'Université de Moncton (Nouveau-Brunswick, Canada). Ses travaux portent sur l'intégration des immigrants dans les marchés locaux du travail des provinces maritimes et sur leurs initiatives entrepreneuriales. Il a publié plusieurs articles dont : « Conjurer le sort socioéconomique et démographique du Nouveau-Brunswick par l'engagement pour la réussite d'immigrants entrepreneurs, *e-migrinter*, n° 13, 2015 ; et « Soufisme et utopie économique-religieuse : les entrepreneurs mourides sénégalais à l'assaut des métropoles occidentales », *Lien social et politiques*, n° 72, 2014.
Contact : leyla.sall@umoncton.ca

Monika Salzbrunn, anthropologue et sociologue, est professeure ordinaire en « Religions, Migration, Diasporas » à l'Université de Lausanne (ISSRC) et lauréate du Consolidator Grant 2015 du Conseil européen de la recherche (ERC) pour son projet ARTIVISM - *Art and Activism. Creativity and Performance as Subversive Forms of Political Expression in Super-Diverse Cities*. Elle a également dirigé deux recherches financées par le Fonds national suisse pour la recherche scientifique (FNS) sur « L'islam (in)visible en ville. Expressions matérielles et immatérielles des pratiques de l'islam dans l'espace urbain » et sur « *Undocumented Mobility (Tunisia-Switzerland) and Digital-Cultural Resources after the "Arab Spring"* ». Elle a récemment publié *The Economies of Urban Diversity. Ruhr Area and Istanbul* (co-éd. avec D. Reuschke et K. Schönhärl, Palgrave, 2013) ; *Migrations, circulations, mobilités. Nouveaux enjeux épistémologiques et conceptuels à l'épreuve du terrain* (co-éd. avec N. Ortat et M. Stock, Presses universitaires de Provence, 2018) ; *L'événement (in)prévisible. Mobilisations politiques et dynamiques religieuses* (co-éd. avec L. Amiotte-Suchet, Éditions

Beauchesne, 2019); *L'islam (in)visible en ville* (éd. Labor et Fides, 2019) ; *À l'écoute des transnationalisations religieuses/Sounding religious transnationalism* (coéd. avec Stefania Capone, *Civilisations*, 2019).

Contact : monika.salzbrunn@unil.ch

Carolina Sanchez Boc, anthropologue et sociologue, est chercheuse post-doctorale à l'Université d'Aalborg (Danemark), et membre du projet SERR. Ses travaux portent sur le contrôle migratoire, le confinement administratif et les institutions pénales en France, aux États-Unis et au Danemark. Elle a, entre autres, publié «*From Banlieue Youth to Undocumented Migrant : Illegalized Foreign-Nationals in Penal Institutions and Public Space*», *Criminology and Criminal Justice*, 29 février 2016 ; «*Banished Yet Undeported*», in D. Brotherton et P. Kretsedemas (éd.), *Immigration Policy in the Age of Punishment : Detention, Deportation and Border Control*, Columbia University Press, 2017 ; et «*The Undeported : The Making of a Floating Population of Exiles in France and Europe*», Rowman and Littlefield, *Challenging Migration Studies*, 2019.

Contact : carolina@sagajazz.com

Marie Sautier est chercheuse doctorante à l'Université de Lausanne (Suisse) et à Sciences Po Paris (France). À la croisée de la sociologie du travail, des sciences et des organisations, sa recherche porte sur l'internationalisation de la recherche et des carrières académiques, la mobilité des chercheur.e.s et de leurs familles. À partir d'une ethnographie réalisée dans les commissions de nomination aux postes professoraux dans les universités helvétiques, elle étudie tout particulièrement les interactions entre internationalisation de la recherche et pratiques de recrutement.

Courriel : marie.sautier@unil.ch, marie.sautier@sciencespo.fr

Yann Scioldo-Zürcher est historien, chargé de recherche au CNRS, membre du Centre de recherches historiques de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS) et affilié à l'Institut Convergences Migrations (2018-2021). Il a travaillé dix années durant au laboratoire MIGRINTER où il a développé des collaborations scientifiques pluridisciplinaires. Ses travaux portent sur les migrants nationaux au terme des Empires coloniaux de la seconde moitié du xx^e siècle et plus récemment sur les migrations juives vers Israël durant la décennie 1950.

Contact : yann.scioldozurcher@cnrs.fr

Francesca Sirna est sociologue, chargée de recherche au CNRS, au Centre Norbert Elias (UMR 8562), campus EHESS de Marseille, chercheure associée à l'URMIS (UMR 8245) et fellow à l'IC Migrations. Ses travaux portent sur les reconfigurations des mobilités géographiques et professionnelles dans les contextes de crises économiques et sociétales. Elle a publié plusieurs articles sur les migrations italiennes d'après la Seconde Guerre mondiale, sur les migrations de retours et la crise économique ainsi que sur la circulation des médecins à diplôme européen et extra-européen en France.

<http://centre-norbert-elias.ehess.fr/index.php?278>

Contact : francesca.SIRNA@univ-amu.fr

Farida Souiah, politiste, est post-doctorante à Aix-Marseille Université, CNRS, LAMES. Au préalable, elle a soutenu une thèse en sciences politiques à l'IEP de Paris (2014) et mené des recherches en tant que post-doctorante dans le cadre du projet « *Undocumented Mobility (Tunisia-Switzerland) and Digital-Cultural Resources after the "Arab Spring"* » (2014-2017), à l'Université de Lausanne (Suisse). Ses travaux portent sur les *barraga* en Algérie et en Tunisie ainsi que sur les politisations des migrations dans les pays de départ. Elle a notamment écrit « Les *barraga* algériens », *Migrations Société*, n° 143, 2012, p. 105-120 et « Les autorités algériennes face aux "brûleurs" de frontières », in C. Schmoll, H. Thiollet et C. Withol de Wenden, *Migrations en Méditerranée*, CNRS Éditions, 2015, p. 167-179.

Contact : farida.souiah@gmail.com

Ewa Tartakowsky, sociologue, est post-doctorante à l'Institut des sciences sociales du politique (UMR7220) et au Centre de civilisation française et d'études francophones à l'université de Varsovie, boursière post-doctorante de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah. Après avoir travaillé sur la production littéraire des écrivains d'origine judéo-maghrébine en France postcoloniale, elle étudie la transmission du passé des Juifs en Pologne depuis 1989. Elle est l'auteure de *Les Juifs et le Maghreb. Fonctions sociales d'une littérature d'exil* (Presses universitaires François Rabelais, 2016) et a dirigé avec Marcelo Dimentstein, *Juifs d'Europe. Identités plurielles et mixité* (Presses universitaires François Rabelais, 2017).

Contact : etartakowsky@yahoo.fr

Liza Terrazzoni est sociologue, chercheuse sous contrat au CEMS (EHESS-CNRS). Après avoir travaillé sur l'immigration maghrébine, la construction des relations interethniques et les articulations entre nationalisme et production sociale des différences en Corse, ses travaux se concentrent principalement sur les circulations migratoires en Méditerranée. Avec une équipe du CADIS, elle a initié le programme « Mobilités Nord-Sud : les nouvelles mobilités migratoires de l'Europe vers le Maghreb », dans lequel elle a été post-doctorante. Elle a notamment codirigé (avec Michel Peraldi) un double numéro des *Cahiers d'études africaines* intitulé « Mobilités et migrations européenne en (post) colonies », n° 221-222, 2016.

Contact : liza.terrazzoni@gmail.com

Francisco Torres Perez, sociologue, est maître de conférences à l'Université de Valence (Espagne), et membre associé du laboratoire MIGRINTER (UMR 7301 CNRS - Université de Poitiers). Ses travaux portent sur l'insertion sociale des immigrés dans les zones urbaines et rurales, avec une perspective holistique (logement, travail, espaces publics, sociabilité, mobilité, etc.). Il a publié plusieurs articles et ouvrages, dont : *Crisis, inmigración y sociedad*, E. Talasa, 2015 (co-édité avec E. Gadea) ; « Crisis, convivencia multicultural y "efectos de barrio". El caso de dos barrios de Valencia », *Migraciones*, n° 37, 2015 (avec A. Moncusi et F. Esteban) ; *El vecindario romá y los inmigrantes que ejercen de aparcacoches en la ciudad de Valencia*, Ayuntamiento de Valencia, 2016 (avec A. Moncusi, M. Monsell et Y. Pérez).

Contact : francisco.torres@uv.es

Dominique Vinck, sociologue, est professeur à l'Université de Lausanne (Suisse) et membre du STSlab. Ses travaux portent sur l'étude des sciences et des techniques, notamment sur les réseaux scientifiques de coopération. Il a publié notamment : *Sciences et sociétés. Sociologie du travail scientifique*, A. Colin, 2007 ; *Comment les acteurs s'arrangent avec l'incertitude*, EAC, 2009 (avec Y. Chalas et C. Gilbert) ; *Ingénieur aujourd'hui*, Presses Polytechniques et Universitaires Romandes, 2015 (avec I. Sainsaulieu) ; *Sciences et technologies émergentes : pourquoi tant de promesses?*, Hermann, 2015 (avec M. Audétat et al.) ; *Humanités numériques : la culture face aux nouvelles technologies*, Le Cavalier Bleu, 2016.

Courriel : dominique.vinck@unil.ch

Annexe

Composition des comités d'organisation et scientifique

Comité d'organisation

Cédric Audebert, Céline Bergeon, William Berthomière, Marine Bertrand, Martine Brouillette, Alexandra Brunaud, Olivier Clochard, Victoire Cottereau, Emmanuel Demaury, Gilles Dubus, Maurad Hamaïdi, Anouche Kunth, Julie Lemoux, Paloma Maquet, Maria Grazia Montella, Océane Uzureau, Daniel Senovilla, Li Zhipeng

Comité scientifique

Président du comité scientifique

Thomas Lacroix

Migrinter

Cédric Audebert, Lucie Bacon, Amandine Desille, Françoise Dureau, Adelina Miranda, Nelly Robin, Yann Scioldo Zürcher

Extérieur

Emmanuel Aubin (Professeur de Droit, Université de Poitiers)

Catherine Bonvalet (Directrice de Recherche INED, Démographie)

Florence Boyer (Chargée de recherche IRD, Géographie, URMIS, Paris Diderot)

Daniela De Leo (Professeure d'Urbanisme, Université de la Sapienza, Rome)

Henri Eckert (Professeur de Sociologie, GRESCO, Université de Poitiers)

Lucinda Fonseca (Professeure de Géographie, IGOT, Université de Lisbonne)

Étienne Gérard (Directeur de Recherche IRD, Sociologie, CEPED/Paris Descartes)

Nancy Green (Directrice d'Études EHESS, Histoire, CRH)

Marco Martiniello (Directeur de Recherche FNRS, Sociologie, CEDEM, Université de Liège)

Catherine Mazauric (Professeure de Littérature, LLA CREATIS, Université de Toulouse Jean-Jaurès)

Bénédicte Michalon (Chargée de recherche CNRS, Géographie, ADES, Université de Bordeaux)

Delphine Pages El Karoui (Maîtresse de Conférences, Géographie, INALCO)

Lionel Ragot (Professeur d'Économie, Economix, Paris Ouest Nanterre)

Laurent Vidal (Maître de Conférences, Histoire, CRHIA, Université de La Rochelle)

Eduardo Ruiz Vieytez (Professeur de Droit, Institut des Droits Humains, Université de Deusto, Bilbao)

Gildas Simon (Professeur de Géographie, membre fondateur de Migrinter, retraité)

Jean Paul Thibaud (Directeur de Recherche CNRS, Sociologie, CRESSON, ENSAG Grenoble)

Roger Waldinger (Professeur de Sociologie, UCLA, Los Angeles)



Impression & brochage - France

Numéro d'impression : N06365200208 - Achievé d'imprimer : Février 2020

Dépôt légal : Février 2020



Penser les migrations

pour repenser la société

On limite trop souvent la question des migrations internationales à une question de contrôle des frontières. Cet ouvrage vient rappeler à quel point les migrations structurent les sociétés contemporaines. De la définition de la citoyenneté jusqu'aux expressions artistiques, des filières de recrutement des universités jusqu'aux relations entre travailleurs, de la gestion des espaces publics et du logement jusqu'aux pratiques marchandes dans les grandes villes, cette collection de travaux montre qu'il n'y a pas de dimension de la vie sociale qui n'interagisse avec les phénomènes migratoires. Et inversement, les pratiques des migrants sont tributaires des contraintes et opportunités qu'ils rencontrent dans les espaces qu'ils traversent.

Plus que jamais, penser les migrations est un moyen de penser la société. Les recherches présentées ici couvrent un éventail très large de thématiques et de terrains en Europe, en Amérique du Nord et du Sud, et en Afrique. Les quatre sections de l'ouvrage illustrent la façon dont les études migratoires éclairent les sociétés contemporaines, depuis leur construction politique jusqu'aux échelles de la vie quotidienne dans les espaces publics et marchands. Prises ensemble, elles initient un dialogue nécessaire entre spécialistes des migrations et des sciences sociales.

Thomas Lacroix est géographe, directeur de recherche au CNRS, membre de la Maison Française d'Oxford [USR 3129] et chercheur associé à MIGRINTER [CNRS – UMR 7301].

Fathallah Daghlami est docteur en sciences de l'information et de la communication, maître de conférences à l'Université de Poitiers et membre de MIGRINTER [CNRS – UMR 7301].

Françoise Dureau est géographe et démographe, directrice de recherche honoraire, et membre du laboratoire MIGRINTER [CNRS – UMR 7301].

Nelly Robin est géographe, chercheuse au CEPED [UMR 196, IRD-Université Paris Descartes] et hébergée à MIGRINTER [CNRS – UMR 7301].

Yann Scioldo-Zürcher est historien, chargé de recherche au CNRS, membre du Centre de recherches historiques [UMR 8558] de l'École des hautes études en sciences sociales [EHESS-Paris], et associé au département des Langues de l'Université de Tel Aviv.



ISBN : 978-2-86906-735-6



9 782869 067356

PRIX : 25 €